2e Edition

LE SOLEIL

Le quotidien ayant le plus fort tirage dans la ville et le district de Québec

63e ANNEE — No 74 EDITION QUOTIDIENNE QUEBEC, VENDREDI 24 MARS 1944 TIRAGE CERTIFIE PAR L'A. B. C. PRIX : TROIS CENTINS

LES REBUTS DE PAPIER

Contribuez à l'effort de guerre du Canada en donnant vos rebuts de papier à votre comité local de

RECUPERATION

Profonde trouée des forces russes

L'offensive aérienne alliée se poursuit sans répit

Radio-Berlin donnait l'alerte, de bonne heure, aujourd'hui, que des bombardiers se dirigeaient vers le sud-est de l'Allemagne — Les raids de la nuit dernière.

Londres, 24. (PA)— Le ministère de l'Air annonce aujourd'hui que les grands bombardiers de la Royal Air Force ont attaqué des objectifs la nuit dernière à Laon et à Lyon, en France, et l'offensive aérienne se poursuit aujourd'hui par une nouvelle expédition de l'aviation américaine sur l'Allemagne.

Radio-Berlin a donné l'alerte en disant qu'il y avait de "puissantes formations de bombardiers ennemis au-dessus du sud-ouest de l'Allemagne" et a ajouté plus tard que ces formations se dirigeaient vers le sud-est de l'Allemagne.

Au cours de la nuit, des bombardiers Mosquito ont attaqué la ville industrielle de Dortmund et d'autres objectifs dans l'ouest de l'Allemagne. D'autres appareils ont mouillé des mines dans les eaux ennemies. Le communiqué du ministère de l'Air dit que deux avions ne sont pas rentrés des opérations de la nuit.

De nombreux avions alliés ont passé la Manche dans un assourdissant concert de moteurs peu après l'aube et Radio-Berlin a donné ainsi son premier avertissement : "Des avions ennemis arrivent au-dessus de l'ouest de l'Allmagne."

Peu après, le même poste répéta ainsi l'alerte :

"Attention ! Attention ! Il y a de puissantes formations de bombardiers ennemis au-dessus du sud-ouest de l'Allemagne."

Ces avertissements ont fait croire que les escadrilles alliées pénétraient au centre du Reich pour la troisième journée de suite.

Des observateurs sur la côte britannique du sud-est ont dit que les avions en route pour le continent avaient passé ce matin en procession continue pendant 15 minutes. Des nuages cachaient les avions à la vue.

Les grands bombardiers américains ont attaqué cinq points différents en Allemagne hier et la R. A. F. avait lancé 3,360 tonnes de bombes sur Francfort au cours de la nuit précédente.

Des avions allemands ont lancé des bombes incendiaires dans quelques quartiers de Londres avant l'aube et il y a eu des dégâts ainsi qu'un petit nombre de victimes.

Fonds yougoslaves recherchés par Tito

Londres, 24. (P.C.).—Le maréchal Tito (Josip Broz) a engagé la bataille pour prendre contrôle d'une somme de $80 000,000 appartenant au gouvernement yougoslave et présentement déposée en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis. Le maréchal a accusé le gouvernement du premier ministre Bozhidar Puric d'avoir dépensé en frivolités depuis 1941, la somme de $20,000,000. L'agent de Tito à Londres, le Dr Rudolf Bicanic, économiste yougoslave, a dit aujourd'hui que le maréchal "désire que cet argent soit mis en sécurité afin qu'il soit employé au cours de la période de reconstruction de la Yougoslavie après la guerre". "Nous allons lutter pour obtenir ce point", aurait dit Tito.

Des bombardiers moyens ont attaqué la ville de Florence

Naples, 24. (P.A.) — Le communiqué du haut commandement annonce aujourd'hui qu'une bataille acharnée se poursuit dans les ruines de Cassino, et que des bombardiers moyens ont exécuté une violente attaque hier sur la gare du Champ de Mars à Florence.

Des patrouilles ont fait un certain nombre de prisonniers dans les différents secteurs du front principal et sur le front d'Anzio.

Le communiqué dit que le raid sur des objectifs ferroviaires à Florence a produit d'excellents résultats de même qu'une attaque sur un pont à Potassieve.

La gare de Padoue, à l'ouest de Venise, a de nouveau été pilonnée la nuit dernière par des bombardiers. Des bombardiers quadrimoteurs et bimoteurs de la R.A.F. avaient attaqué cette gare la nuit précédente.

Les aviateurs alliés ont effectué environ 800 sorties au cours de la journée et ont détruit un avion ennemi sans perdre un seul appareil.

Des troupes néo-zélandaises et autres continuent de combattre pour déloger les Allemands de la bordure sud de Cassino, et d'autres forces alliées se maintiennent sur des hauteurs conquises à l'ouest de la ville.

Cependant, on ne signale aucun changement important aujourd'hui dans les positions à l'intérieur de Cassino, où des parachutistes allemands reprirent les débris de l'hôtel Continental mardi. Cinq chars ennemis ont été détruits autour de ce point depuis mardi.

Les troupes alliées qui occupent la montagne du château, à quelques centaines de verges de la bordure ouest de la ville, ont repoussé deux contre-attaques allemandes mercredi en infligeant de lourdes pertes à l'ennemi.

L'ennemi a continué de canonner la tête de pont d'Anzio, à 60 milles au nord-ouest de Cassino.

Dans l'est de l'Italie, des patrouilles canadiennes ont tué deux Allemands et ont fait 2 prisonniers la nuit dernière.

Réfugiés juifs

Lisbonne, 24. — (P.C.—Reuters) Un groupe de réfugiés juifs s'est embarqué sur le paquebot Serpapinto pour un port américain, en route pour le Canada, où ils recevront un asile provisoire pour la durée de la guerre. Ce groupe, fort de près de 300 membres, se compose d'anciens Hongrois, Autrichiens, Allemands, Tchécoslovaques, etc.

Vol d'une oeuvre d'art

New-York, 24. — (P.A.) Le vol d'une toile du 14e siècle peinte par Simon Martini (1284-1344), a été révélé par M. Francis Henry Taylor, directeur du Musée d'Art métropolitain. Cette toile, représentant saint Thomas, est évaluée entre $3,000 et $5,000.

Pertes élevées

Halifax, 24. — (PC) Les pertes par le feu en Nouvelle-Ecosse depuis le début de cette année ont presque atteint la moitié des pertes totales enregistrées en 1943. Le prévôt des incendies a attribué cette augmentation à la négligence et au manque de mesures préventives.

Moins de crimes

New-York, 24. — (PA) Le crime est à la baisse dans la ville de New-York, a annoncé le F.B.I. Les homicides ont diminué de 270 en 1942 à 201 l'an dernier, et les hold-ups de 1,183 à 1,043.

Pertes japonaises

Q. G. allié, sud-ouest du Pacifique, 24. — (P.A.) Des bombardiers alliés ont détruit deux petits frêteurs nippons, sept bateaux côtiers et 23 barges au large d'Oué-ouak, base ennemie sur la côte nord-est de la Nouvelle-Guinée, a annoncé aujourd'hui le Q. G. allié.

Combats aux Indes

New Delhi, 24. (P. C.) — Un communiqué de l'amiral lord Louis Mountbatten annonce aujourd'hui que des troupes alliées ont attaqué la colonne japonaise avançant du sud sur l'important carrefour d'Imphal, dans l'état indien du Manipour, et ont délogé l'ennemi de trois positions couvrant la route de Tiddim à Imphal. Des dépêches du front ont révélé hier soir que les Japonais étaient à 30 milles au sud d'Imphal. Une autre colonne est à 30 milles à l'est de la ville

Une entreprise personnelle de Roosevelt

Sur son vaste domaine à Hyde Park, le président ROOSEVELT contemple un chêne qui vient d'être abattu et dont le bois entrera dans la construction de navires de guerre. Le président est accompagné du professeur NELSON C. BROWN, professeur à l'Ecole de Sylviculture de l'Etat de New-York. (Photo International News)

Soldats allemands faits prisonniers sur la rive droite du Dnieper

Sur la rive droite du grand fleuve Dnieper, en Ukraine, des soldats allemands faits prisonniers par les Russes se dirigent vers un camp de concentration. Des milliers d'Allemands se sont rendus au cours de la fulgurante offensive actuelle, qui a porté les forces soviétiques jusque dans les contreforts des Carpathes en Roumanie. (Photo International News)

L'occupation du sud-est de l'Europe par les Allemands inquiète la Turquie

Londres, 24. (P. C.) — Une dépêche d'Istanboul annonce aujourd'hui que l'Allemagne a dépêché des renforts dans tous les ports roumains et bulgares de la mer Noire, et qu'elle semble avoir commencé d'occuper toute la Roumanie pour tenter d'endiguer les forces soviétiques, qui approchent déjà des Carpathes.

La Turquie elle-même, dit cette dépêche, regarde d'un oeil inquiet les grands mouvements de troupes allemandes dans le sud-est de l'Europe.

On a appris de bonne source à Istanboul, dit la dépêche, que les Allemands étaient complètement maîtres de toutes les villes côtières de la Roumanie et de la Bulgarie et que les troupes locales étaient sous les ordres d'officiers nazis. Les Allemands ont réquisitionné tous les bateaux et les chalands du Danube pour le transport des troupes et du matériel.

On calcule à Ankara que les nazis ont retiré 25 divisions de leur réserve centrale en Allemagne pour occuper la Hongrie, la Roumanie et la Bulgarie.

Les Turcs envisagent de nouveau la possibilité que les Allemands envahissent la Thrace turque, qui est la route des Dardanelles pour eux et la route des Balkans pour les Alliés.

Il a été impossible d'obtenir confirmation d'une rumeur voulant que les Allemands aient commencé de s'emparer de tous les services publics en Roumanie. Les communications téléphoniques entre la Turquie et Bucarest, la capitale roumaine, sont suspendues.

On dit à Ankara que la Bulgarie sera occupée à son tour et que les Allemands ont l'intention de tout mettre en oeuvre pour arrêter les Russes dans l'ouest de la Bessarabie et le long de la mer Noire. Hitler a commencé dès lundi à exécuter son plan de défense en occupant la Hongrie, qui est maintenant dotée d'un gouvernement fantoche.

(La B.B.C. a diffusé une dépêche de Suisse disant que le prince Cyrille de Bulgarie et le régent Bogdan Philov avaient été convoqués au G.Q.G. d'Hitler pour lundi prochain, et cette visite précédera probablement l'occupation de la Bulgarie.)

326 usines détruites à Berlin

Londres, 24. (P.A.) — "La confusion administrative règne à travers l'Allemagne et l'Europe allemande. Berlin est dans la plus grande confusion. C'est ce qu'établit une analyse anglaise autorisée des dommages causés dans la capitale nazie par le déluge de bombes explosives et incendiaires qui s'est abattu sur elle depuis un certain temps. Vingt-sept mille tonnes de bombes ont été déversées sur la capitale allemande au cours des quinze grands raids nocturnes de la R.A.F. et du C.A.R.C., du 18 novembre au 15 février. Un grand nombre d'ouvriers ont fui Berlin sans permission officielle. L'armée allemande a perdu des sources d'approvisionnements nécessaires, du fait de la destruction de 326 usines à Berlin.

W. Churchill laisse entendre que l'invasion est prochaine

Londres, 24. (P.C.) — Le premier ministre Churchill a visité à l'improviste aujourd'hui des troupes de l'infanterie américaine de l'air dans la campagne anglaise et, d'une voix remplie d'émotion, il leur a dit qu'elles auraient bientôt l'occasion d'atterrir en Europe.

Le premier ministre était accompagné du général Dwight D. Eisenhower, du lieutenant-général Omar N. Bradley, commandant des forces américaines de terre en Grande-Bretagne et du major général Lewis H. Brereton, commandant du 9e corps d'aviation américain.

Il a vu plusieurs centaines de parachutistes américains sauter d'avions, descendre gracieusement et se poser sur des champs verts à quelques centaines de verges de l'estrade.

"Vous avez un grand rôle à jouer, a dit M. Churchill aux parachutistes. Vous avez subi un entraînement spécial. Vous êtes l'expression la plus moderne de la guerre.

"C'est avec une profonde émotion que j'ai l'honneur de vous passer en revue ici aujourd'hui. Pendant ces semaines qui passent si rapidement, je vois rassemblés ici sur le sol britannique ces soldats, spécialement entraînés, de notre grande alliée américaine qui se prépare à frapper un coup pour une cause plus grande que toutes les causes pour lesquelles l'un ou l'autre de nos deux pays ait jamais combattu dans le passé.

"C'est une cause mondiale parce que, malgré notre impuissance à prévoir les destinées futures du monde, nous sommes déterminés à briser et à abattre les sombres tyrannies qui ont assombri nos vies et nous ont fait sortir de nos foyers, et parce que nous sommes déterminés aussi à ce que les coupables deviennent un exemple qui empêchera des tyrannies semblables de s'établir de nouveau sur les masses."

C'était la première fois que le premier ministre passait en revue une unité entièrement américaine. Il était d'excellente humeur et il s'intéressa vivement au matériel varié et compliqué des parachutistes américains, qu'il ne cessait d'interroger. Il est inutile de dire que les Américains eux-mêmes étaient fiers de voir de près l'homme qui a conduit la Grande-Bretagne depuis les jours tragiques de Dunkerque jusqu'à l'orée de la victoire.

Cercueils précieux

Leitrim, Eire, 24. — (PC - Reuters) Certains Irlandais assoiffés ne seront pas contents. Des douaniers de l'Eire ont saisi à Manoir Hamilton, comté de Leitrim, deux gros cercueils contenant 21 gallons et demi de boisson en bouteille et trois barriques de vin de 15 gallons chacune, comme la voiture qui transportait la précieuse cargaison allait passer la frontière de l'Ulster.

L'incident Patton est clos, dit Stimson

Washington, 24. (PA) — Le secrétaire de la Guerre, Henry Stimson, a déclaré catégoriquement hier qu'il considérait l'incident Patton comme clos. Quand on lui demanda si le gén. George-S. Patton avait été relevé de son commandement à la tête de la 7e armée américaine en Italie parce qu'il avait frappé un soldat américain dans un hôpital durant la campagne de Sicile, Stimson a répondu: "Non, il n'a pas été relevé de son commandement; il a été nommé commandant d'une autre armée." On n'a pas révélé l'identité de cette armée.

Résultats efficaces des raids sur la base japonaise de Wewak

Q. G. allié dans le sud-ouest du Pacifique, 24. (PA) — Les quelque 2,000 tonnes de bombes jetées depuis le début de ce mois dans le secteur de Wewak, en Nouvelle-Guinée, ont produit les résultats suivants: éliminer la résistance aérienne japonaise; couler des milliers de tonnes de navires d'approvisionnement, faire sauter des dépôts de combustible et de munitions, des positions d'artillerie et des magasins d'approvisionnements.

Ces bombes, lancées sur une base ennemie sis à plus de 200 milles au nord-ouest de la plus proche position terrestre alliée au sud de Madang, forment un tonnage dépassant les 2,000 tonnes pour le mois de mars, en comptant les 200 tonnes lancées mercredi dans le même secteur au cours d'un raid rapporté dans un communiqué allié publié aujourd'hui.

C'était le 18e raid aérien sur le secteur de Wewak en 22 jours. L'attaque de mercredi était la 12e consécutive effectuée par les bombardiers du lt-gén. George-C. Kenney, commandant de la force aérienne alliée dans le sud du Pacifique.

La série des bombardements consécutifs a débuté le 11 mars. Après les cinq premières attaques, au cours desquelles plus de 80 avions ennemis furent mis hors de combat, aucune interception n'est venue des quatre aérodromes de Wewak.

100,000 JAPONAIS

Washington, 24. — (PA — Par C.-R. Blackburn, de la Presse Canadienne) — La conquête des îles de l'Amirauté par le général Douglas MacArthur a complété l'isolement de près de 100,000 soldats japonais.

(Suite à la page 19, 3e col.)

Hull s'expliquera

Washington, 24 — (P.A. — Par John M. Hightower, de la Presse Associée) — Le secrétaire d'Etat, M. Cordell Hull, a annoncé hier au cours de sa conférence de presse que dans un prochain discours, dont la date sera communiquée plus tard, il fournira au pays des cas spécifiques dans lesquels les 17 points fondamentaux de sa politique étrangère s'appliqueront aux problèmes mondiaux courants de même qu'aux idéals proposés pour la sécurité internationale à venir.

Les troupes soviétiques ont effectué une profonde pénétration entre les deux grands bastions allemands de Tarnopol et de Proskourov qui défendent les approches des Carpathes.

A 70 MILLES DE LA TCHECOSLOVAQUIE

(Par Henry C. Cassidy, de la Presse Associée)

Moscou, 24.—Le haut commandement russe annonce aujourd'hui qu'une nouvelle offensive de la 1ère armée ukrainienne, dont le commandant est le maréchal Grégory Joukov, a effectué une profonde pénétration entre les deux grands bastions allemands de Tarnopol et de Proskourov, qui défendent les approches des Carpathes.

(Radio-Berlin a dit que des forces soviétiques, probablement une partie de l'armée de Joukov, étaient entrées dans l'importante ville de Kovel, sur la principale route de Varsovie en Pologne. Kovel n'est qu'à 33 milles de la frontière de partage établie par l'Allemagne et la Russie en 1939 et à 190 milles de Varsovie même).

VERS LA SLOVAQUIE

Les dépêches du front disent que les avant-gardes de Joukov, poussant le long de la voie ferrée au sud de Tarnopol, ont pris et dépassé la ville de Koptchintsé, à 35 milles plus loin, et ont atteint un point situé à moins de 70 milles du fleuve Prut, la frontière roumaine, et à la même distance environ de la frontière tchécoslovaque.

Les Russes ont pris les gares de Kikoulintsi et de Trembolvya ainsi que Koptchintsé, et la garnison allemande de Tarnopol n'a plus qu'une voie ferrée pour s'échapper vers l'ouest. La ville est déjà attaquée du nord, de l'est et du sud par les troupes de Joukov.

DEVANT LES CARPATHES

L'offensive de Joukov commencée il y a trois jours, a pratiqué une trouée profonde de 25 à 40 milles dans le puissant système de fortifications construit par les Allemands devant les Carpathes.

Les troupes de Joukov, qui ont débordé Proskourov et Tarnopol, ont pris plus de 200 localités depuis trois jours et ont infligé de lourdes pertes en hommes et en matériel à l'ennemi.

D'autres divisions de l'armée de Joukov opérant au nord et à l'ouest de Tarnopol se sont élancées de Kremenets vers le sud-ouest et ont dépassé Zaloitsi, 60 milles à l'est de Lwow, clé de la ligne de défense des Allemands dans le sud de la Pologne.

PRISE DE TYRNOVO

La 2e armée ukrainienne, qui est commandée par le maréchal Ivan S. Konev, a continué d'avancer au-delà du fleuve Dniester au centre du front ukrainien, où le communiqué annonce la chute de Tyrnovo, 10 milles au sud de Mogilev-Podolski.

Cette ville est située sur la voie ferrée qui mène de Byeltsi à Czernowitz et qui a déjà été coupée à une trentaine de milles au nord-ouest de Vyeltsi. Sur la rive occidentale du Dniester, les troupes de Konev ont aussi pris la ville de Vertujany, 50 milles au sud-est de Mogilev-Podolski, et 40 autres localités. Plus d'un millier de Roumains et d'Allemands ont été faits prisonniers dans ce secteur.

Les troupes du général Rodion Y. Malinovsky, commandant de la 3e armée ukrainienne, combattant l'ennemi à Voznesensk, sur le fleuve Bug, à 50 milles au nord de Nikolaiev et à 80 milles au nord-est d'Odessa. Les Russes occupent des points situés à 10 milles au nord et à cinq milles au sud-est de Nikolaiev.

Divergence entre Washington et Londres au sujet des Français

Washington 24 (P. A.) — Le gouvernement américain est fortement opposé à reconnaître au Comité français de la libération nationale le caractère d'un gouvernement, mais la politique commune des Alliés sur cette question, qui devra être réglée avant l'invasion, découlera aussi de l'attitude adoptée par le gouvernement britannique.

Il est possible, dit-on ici, que la Grande-Bretagne ne soit pas du même avis que le gouvernement américain et qu'il soit nécessaire d'en arriver à un compromis quelconque.

La formule que les Alliés adopteront servira à guider le général Dwight D. Eisenhower, commandant en chef des forces alliés, lorsqu'il aura à traiter avec le peuple français, mais elle laissera probablement les gouvernements britannique et américain libres de poursuivre chacun leur politique préférée à l'égard du Comité français.

Les points négatifs de l'attitude des Alliés devant le problème français sont plus clairement établis à l'heure actuelle que les lignes d'action positive. La Grande-Bretagne et les Etats-Unis ne traiteront pas avec le gouvernement de Vichy, avec les fonctionnaires de Vichy ou avec d'autres Français qui auront "volontairement" collaboré avec les Allemands suivant l'expression du secrétariat d'Etat.

Il semble certain aussi que le système de gouvernement interallié qui a été employé en Italie ne fonctionnera pas en France, ni dans d'autres pays libérés.

Le président Roosevelt arrêta définitivement la politique des Etats-Unis à l'égard de la France il y a une dizaine de jours après avoir reçu des recommandations des secrétariats d'Etat et de la Guerre.

On tient de bonne source que la décision du président comporte les deux points suivants :

1.—Lorsqu'il s'agira de donner une administration quelconque des régions libérées par les armées alliées en France, le général Eisenhower sera libre de traiter avec le général Charles de Gaulle, président du Comité d'Alger, ou avec tout autre patriote français détenant effectivement l'autorité dans une ville ou une région libérée.

2.—Vu qu'il peut fort bien arriver que le Comité soit le seul groupe capable de gouverner et que le général Eisenhower traite exclusivement avec lui. De toute façon le Comité français aura l'occasion de s'établir comme gouvernement provisoire en France, et s'il est démontré qu'il a l'appui populaire, il obtiendra la reconnaissance diplomatique des Etats-Unis.

Pourquoi la Finlande reste en guerre

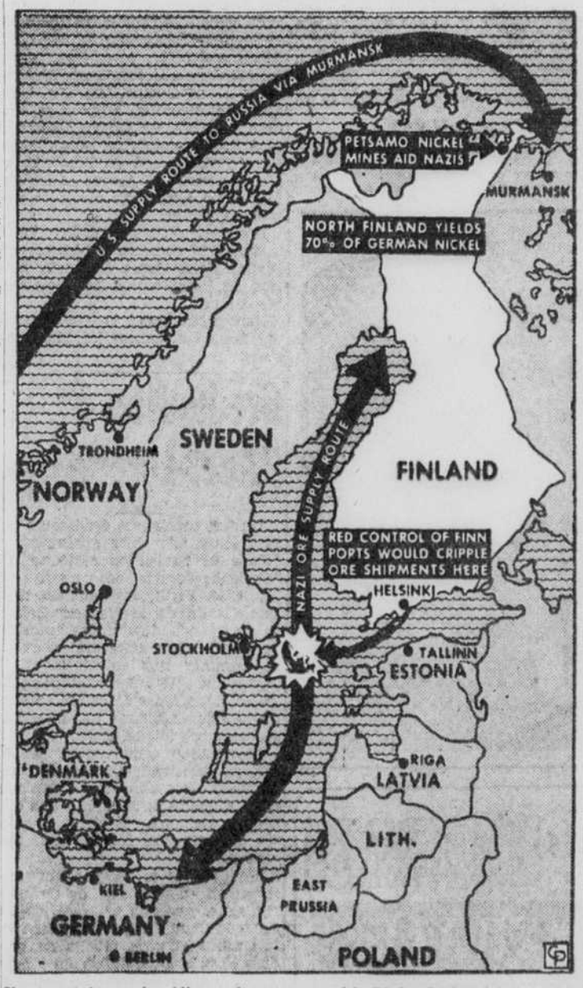

Il est certain que les Allemands ont menacé la Finlande de lui faire subir un sort encore pire que celui de l'Italie si elle sortait de la guerre, car ils ont de grands intérêts dans ce pays, comme l'indique cette carte. Dans le nord, où sept divisions allemandes sont en garnison, il a les mines de nickel de Petsamo, qui fournissent à l'Allemagne environ 70 pour cent de son nickel. Il y a aussi dans cette région environ la moitié du cobalt et beaucoup de cuivre dont les usines de guerre allemandes ont besoin. (Central Press)

Trop de "pep pills"

Kingston, Ont., 24. — (PC) — Le procureur de la Couronne T.-J. Rigney a déclaré hier que sur des instructions du procureur général Blackwell il avait ordonné une enquête autour de la mort de Gilbert R. Richmond, étudiant en médecine de dernière année, mort à l'hôpital après avoir absorbé une dose exagérée de sédatif dans l'intention de calmer l'action d'un stimulant appelé par les étudiants de Queen's University "pep pills".

L'évêque de Kingston

Kingston, 24. — (PC) Les autorités de la cathédrale St. Mary ici ont annoncé hier que Mgr J.-A. Sullivan, archevêque, récemment nommé au diocèse de Kingston, sera intronisé le 25 avril par le délégué apostolique, Son Excellence Mgr Hildebrando Antoniutti.

Prières à Naples

Naples, 24. — (PA) Le cardinal Alessio Ascolesi, de Naples, a demandé hier des prières de trois jours pour demander la protection de saint Janvier, patron de la ville, contre les dangers provoqués par l'éruption du Vésuve.

Nouvelles de Lévis

Assemblée de la Chambre de Commerce

Une assemblée générale des officiers et membres de la Chambre de Commerce senior, de Lévis, a été tenue, hier soir, sous la présidence de M. Hervé Baribeau. Présents, MM. les échevins J.-A. Samson et C. Lamontagne, Dr Arthur Fafard, Noël Bégin, L.-J. Roy, Alphonse Dion, P.-E. Bégin, J.-C. Lapointe, J.-G. Ferland, Eugène Guérin, J.-P. Thibault, Alexandre Desrosiers, Alexandre Labrecque, Adrien Bégin, etc.

A une demande faite par la Chambre de Commerce à la Cie de Téléphone Bell de fournir un service de longue distance sans charge entre certains échanges, tel que St-Romuald, Charny et Beaumont, la compagnie répond qu'elle ne le peut pas, vu qu'elle charge pour le service entre d'autres échanges alors que les conditions sont similaires et que la loi ne le permet pas.

A une demande faite par la Chambre à la Cie des Tramways de Lévis de bien vouloir établir un service d'autobus, à partir de la voie du tramway en haut de la rue Fraser à aller jusqu'à l'Hôtel-Dieu de Lévis, la compagnie répond que ses opérations de transport sont sous le contrôle et la direction du contrôleur fédéral du trafic et qu'aucun autobus ne peut opérer sans son permis. La compagnie ajoute qu'il n'autorisera pas d'établir des services spéciaux d'autobus pour un petit nombre de personnes se rendant ou revenant de l'hôpital et croit que ce service ne rapporterait presque rien à la compagnie. Il y a les tramways qui arrêtent rue Fraser, en face de la rue St-Maurice et dans cinq minutes on peu se rendre ou revenir de l'hôpital. La Cie dit qu'elle a à son emploi 140 personnes et paie des salaires par année pour plus de $183,000.

A une demande faite par la Chambre à la Cie de la Traverse de Lévis pour mettre un service de tous les heures la nuit entre les deux rives, on répond que la question a été étudiée à une réunion des directeurs et qu'aucune décision n'a encore été prise. La Cie dit qu'il y a des bateaux laissant Lévis la nuit à minuit et demie, 1 1-2 + 3 heures du matin et laissant Québec à minuit et quart, à 1, 2, 3, et 4 heures.

La Chambre a accepté une résolution pour demander au gouvernement provincial d'adopter une loi qui aura pour but d'assurer la protection de l'enfance.

La Chambre adopte une résolution pour demander aux autorités fédérales de maintenir en permanence un système de ventes à tempérament et de crédit, basé dans les grandes lignes sur celui établi comme mesure d'urgence en temps de guerre.

La Chambre a adopté une résolution de félicitations à l'honorable Cyrille Vaillancourt, de Lévis, à l'occasion de sa récente nomination au poste de sénateur, comme représentant de la division de Kennebec.

La Chambre a adopté une résolution de condoléances à M. Emile Renaud, secrétaire de la Chambre de Commerce de Québec et du Club Automobile de Québec, à l'occasion de la mort de son frère, M. Albert Renaud.

La Chambre a adopté une résolution, à la demande de la Chambre de Commerce de Ste-Marie de Beauce, à l'effet de demander au gouvernement de faire relever la section de la route No 1, dite du Domaine, afin d'empêcher les inondations qui se produisent chaque année sur cette route et paralysent la circulation.

Le secrétaire a informé la Chambre qu'il s'était procuré une copie de la Charte de la Chambre de Commerce de Lévis incorporée le 16 juin 1872. M. le président dit que le comité chargé de s'occuper de la préparation des réglements de la Chambre est à compléter son travail qu'il soumettra dès qu'il sera terminé.

M. le président fait rapport qu'il a été informé par le président du comité de la récupération que M. Joseph Côté, vidangeur, aura un premier char de papier prêt à être expédié la semaine prochaine. Les hommes d'affaires, marchands et le public coopèrent à cet effort de guerre, dit M. le président et on va voir les collèges, couvents, écoles et communautés pour obtenir leurs précieuse coopération.

M. le président dit que le comité d'après-guerre va commencer son travail, afin que Lévis soit prêt à jouir des avantages nombreux qui seront offerts aux industriels, manufacturiers et hommes d'affaires de se procurer de la machinerie de guerre et des matériaux de construction, afin d'activer et augmenter nos industries de manière qu'on puisse employer le plus de personnes possible qui reviendront du champ de bataille et qu'on s'occupera de leur rétablissement dans la vie civile. Cette question reviendra à la prochaine assemblée.

On a pris connaissance de rapports du comité de protection des incendies et du comité de la publicité dont M. Hervé Baribeau est le président.

La Chambre a parlé d'organiser un souper-causerie le mois prochain et l'assemblée générale annuelle de la Chambre sera également tenue en avril pour l'élection des officiers pour 1944. La Chambre compte présentement 102 membres en règle.

L'assemblée a ensuite été levée et ajournée sine die.

147 donneurs de sang

La cinquième clinique de donneurs de sang, organisée par la Société canadienne de la Croix-Rouge, a eu lieu hier, de 9 h. du matin à 1 h. de l'après-midi, en la salle du manège militaire de Lévis, sous la direction du Dr A. Bélanger, médecin hygiéniste et directeur de l'Unité sanitaire. Le Dr Bélanger était assisté des Drs Roméo Bourget, de Bienville, et Richard Fortin, de Lauzon, ainsi que des gardes-malades et infirmières de l'Unité sanitaire, de la Croix-Rouge et d'un certain nombre de gardes privées. Le nombre des généreux donneurs de sang a été de 147, et sur ce nombre la moitié étaient des ouvriers des chantiers maritimes de Lauzon. Il y avait aussi une douzaine d'employés de la maison J.-L. Demers, Ltée, de Lévis, ainsi que des hommes, femmes, jeunes gens et jeunes filles.

Douloureux accident

M. Roméo Demers, surintendant de la cité de Lévis, a été victime d'un douloureux accident, mercredi matin. Il descendait la côte Labadie lorsqu'il glissa sur un morceau de glace et, perdant l'équilibre, tomba sur la chaussée. Il perdit connaissance sous la violence du choc et fut transporté immédiatement à l'Hôtel-Dieu, où une radiographie prise démontra qu'il ne souffrait d'aucune fracture, mais d'une contusion au bras droit et d'une blessure heureusement peu grave à la tête. M. Demers est retourné chez lui dans la journée et en aura pour quelques jours avant de pouvoir se servir de son bras.

Distribution du carnet à Bienville

C'est la semaine prochaine que sera faite à Bienville la distribution du carnet de rationnement No 4. Le centre de distribution sera en la salle St-Antoine et on distribuera les carnets lundi et mardi soirs, après le sermon du triduum jusqu'à dix heures, ainsi que vendredi et samedi soirs prochains, de 7 heures 30 à 9 heures 30. Il faut bien se rappeler qu'il faut apporter le carnet No 3 avec soi, lorsqu'on se présentera pour avoir le carnet No 4.

Clôture de saison ce soir

L'Union locale des raquetteurs clôturera ce soir sa saison de la raquette par une grande soirée de gala qui aura lieu à 9 heures, au Château Frontenac, à Québec, sous la présidence de M. Emile Dion, du club de Lévis "Le Voltigeur". L'orchestre Gagnon sera au programme et des artistes des clubs Frontenac, Lorettville et Voltigeur se feront entendre dans du chant et de la musique. Il y aura remise d'un médaille à M. Emile Dion qui a agi cette saison-ci comme président de l'Union locale des raquetteurs. Tous les membres des clubs de raquettes du district sont invités à cette soirée de clôture officielle de saison.

Tournoi de quilles ce soir

Ce soir, à 8 heures 30, en la salle des Chevaliers de Colomb de Lévis, aura lieu le tournoi de petites quilles mensuel pour l'obtention de la magnifique coupe offerte par M. Nazaire Léveillé. Les détenteurs actuels de la coupe sont Mlle Gaby Maloin et M. Wilfrid Coulombe. Ce tournoi est pour les Chevaliers de Colomb.

Souper-causerie le 28 mars

La série des soupers hebdomadaires aux salles des Chevaliers de Colomb de Lévis se continue avec le plus bel entrain. Le souper de mardi prochain, le 28 mars, sera suivi d'une intéressante causerie sur

Si vous souffrez de

DOULEURS FEMININES

"PERIODIQUES" qui vous rendent faible, irritable, nerveuse —

Si, comme tant de femmes et de jeunes filles, vous souffrez de crampes, maux de tête, courbatures, "irrégularités", périodes de cafard — imputables aux dérangements fonctionnels mensuels —

Commencez tout de suite — à prendre le Composé Végétal Lydia-E. Pinkham. Ce liquide efficace aide à soulager non seulement la douleur mensuelle, mais aussi les sensations de fatigue, de faiblesse, de nervosité. Cela est dû à son effet calmant sur l'UN DES ORGANES LES PLUS IMPORTANTS DE LA FEMME.

Pris régulièrement — le Composé Lydia Pinkham aide à créer de la résistance contre ces symptômes. Au dire de milliers de personnes, il leur a fait du bien. C'est aussi un excellent tonique pour l'estomac. Fabrication canadienne.

Demandez

PHILIP MORRIS

CIGARETTES

ENGLISH BLEND

EB-941-F

CONSERVE votre ENTRAIN

EAU MINÉRALE naturelle

MONTCLAIR RICHELIEU

TYPE VICHY

MR-15F

★

Pour égayer votre manteau

par LAURA WHEELER

No 718

Si vous avez le même manteau de printemps que l'an passé, pourquoi ne pas lui donner une teinte plus gaie en vous tricotant ces superbes accessoires. Vous choisissez une paille fine, de la couleur que vous désirez, et en peu de temps, vous tricotez la coiffure et la bourse. Voyez comme les fleurs crochetées donnent un aspect jeune.

Le patron 718, contient toutes les instructions désirées, le matériel requis, etc.

Adresser votre commande comme suit: SERVICE DES PATRONS LE SOLEIL QUEBEC, P. Q.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y meilleu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Le prix de ce patron est de 25c. Seuls les bons de poste ou les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ou de timbres poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.— Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

718

La rémunération des ingénieurs

Une délégation de la Corporation des ingénieurs professionnels de la province a rencontré les membres de la Commission du Service civil mercredi. L'objet de cette rencontre était d'étudier le problème des traitements et de la rémunération des ingénieurs au service du gouvernement provincial. La délégation représentait plus de 2,000 ingénieurs de la province.

Ce comité était composé de MM. A-O. Dufresne, sous-ministre des Mines et président de la Corporation; C.-C. Lindsay, ingénieur-conseil et vice-président de la Corporation; E.-A. Ryan, ingénieur-conseil et président du comité conjoint nommé par la Corporation et les diplômés de l'Ecole Polytechnique; J.-A. McCrory, ingénieur en chef et vice - président de Shawinigan Engineering Company Ltd; A.-D. Ross, gérant-directeur de Canadian Comstock Company Ltd; et P.-E. Poitras, ingénieur en mécanique pour la Steel Company of Canada. Etaient présents, en outre, MM. L. Trudel, assistant-secrétaire général de l'Engineering Institute of Canada; Ernest Lavigne, commissaire provincial des incendies; P.-A. Dupuis, du ministère provincial des Travaux publics; D.-D. Clerk, président de l'Office provincial du Drainage, et C.-E. Gélinas, ingénieur-surintendant de la cité de Montréal.

Le comité a présenté à la Commission un rapport préparé d'après une enquête minutieuse de plusieurs mois, sur ce sujet. Ce rapport expose, entre autres, qu'un plus grand nombre de jeunes gens devraient être encouragés à choisir le génie comme carrière, et qu'il est de la plus haute importance que les services provinciaux aient à leur emploi un nombre suffisant d'ingénieurs compétents et bien rémunérés, car leurs responsabilités sont d'autant plus grandes qu'ils ont à leurs charges l'emploi judicieux des fonds publics dans les travaux du gouvernement.

Mort subite de Mme A. Langlois

Une famille bien connue et très estimée de Lévis vient d'être plongée dans le deuil par la mort subite de Mme Amable Langlois (née Antonia Ouellet), survenue hier soir, à sa résidence de la rue Wolffe, à l'âge de 71 ans, 2 mois.

La regrettée défunte laisse le souvenir d'une excellente chrétienne, d'une épouse exemplaire et d'une mère très dévouée. Deux soeurs l'avaient précédée dans la tombe, au cours de ces derniers mois: Mme Jos. Martel (Joséphine), de Saint-Romuald, et Mme Georges L'Hérault (Elzire), d'Ottawa.

Feu Mme Langlois était l'épouse de M. Amable Langlois, E.C., de la Commission des Liqueurs de Québec. Elle laisse en outre dans le deuil quatre filles et deux fils: Cécile (Mme Chs-Eugène Gagnon), Edouard, Blanche, Lucienne, Jeannette et Georges Langlois, tous de Lévis; deux soeurs, Mmes Frédéric Courville (Mary), de Hull, et Philippe Boulanger (Eugénie), de Lévis; trois frères, MM. Joseph et Georges Ouellet, de Lévis, et Albert, de Lauzon; son gendre, M. Chs-Eug. Gagnon, journaliste à l'Action Catholique; ses petits-enfants, Roger, Thérèse Louise et Andrée Gagnon, de Lévis; ses beaux-frères et belles-soeurs MM. Joseph Martel, de St-Romuald, et Philippe Boulanger, de Lévis, M. Albert Robitaille, de Québec, Mmes Joseph, Vve Adjutor, Georges, Agapit et Albert Ouellet, MM. Jos. Langlois, de Bienville, Adjutor et Honoré Langlois, de Lauzon, Gaspard et Arthur Langlois, de Bienville, M. Nap. Fortin, aussi de Bienville, et Mmes Honoré et Arthur Langlois. Elle laisse également plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu lundi matin, le 27 courant, à 9 heures, en l'église Notre-Dame de Lévis, suivies de l'inhumation au cimetière Mont-Marie.

Nous présentons à la famille éplorée nos condoléances les plus sincères.

Requête d'ouvriers des chantiers maritimes

Au nom d'un groupe d'anciens employés de la compagnie Quebec Shipyards, Me Ubald Désilets vient de soumettre au Conseil national du Travail à Ottawa, les doléances de ces ouvriers contre la compagnie de la Couronne opérant trois chantiers maritimes du district de Québec.

Ces employés se plaignent du fait qu'ils n'auraient pas touché les augmentations de salaires de cinq et dix cents décrétés par le Conseil national du Travail. Ils réclament ces arrérages de salaires quelles qu'aient été la durée de leur travail et les causes de leur renvoi.

AJOUTEZ

OXO

AUX SOUPES ET SAUCES

Graduation à l'Anc.-Lorette

Un fort contingent d'aviateurs ont reçu leurs ailes hier après-midi à l'Ecole de navigation aérienne de l'Ancienne-Lorette, des mains de M. R.-M. Firth, assistant du haut commissaire de la Nouvelle-Zélande au Canada, invité des autorités de l'Ecole. Ces aviateurs viennent de terminer leur entraînement de navigateur "W". Le capitaine T.-W. White, officier de liaison en chef de la force aérienne néo-zélandaise, accompagnait M. Firth.

Le nouveau commandant de l'école de l'Ancienne-Lorette, le commandant d'escadre R.-M. Christie, DSO, souhaita la bienvenue aux distingués visiteurs. Il offrit ensuite ses plus sincères félicitations aux gradués.

Les gradués se composaient entièrement d'aviateurs de Grande-Bretagne. Après la présentation, M. J.-R. Finland, assistant-gérant de la Quebec Airways, félicita les gradués et pria le capitaine du groupe T.-W. White de remettre au sergent C.-A. Hurst, de Cambridge, Angleterre, et au sergent C. Haggarty, de Glasgow, Ecosse, un cadeau-souvenir, au nom de la compagnie civile, pour l'excellent travail et les succès qu'ils ont remportés au cours de leur entraînement ici.

CHRONIQUE de la RADIO

Ecoutez, aujourd'hui

VENDREDI, 24 MARS

12.45 CKCV—Nouvelles du SOLEIL
1.30 CBV-CBF—Vers le soleil, Tante Lucie
1.30 CKCV—Causerie de Mlle Henriette Rouleau: "Canadiennes d'hier, Canadiennes d'aujourd'hui"
1.45 CHRC—Musique de Folklore
1.45 CBF-CBV—Phil Brito, baryton
2.00 CBF-CBV—Ecole des parents
2.00 CKAC—Les Mélodies que vous aimez
2.30 CBM—Relais du M.B.S.
2.30 CHRC—Causerie de Mlle Jeanne La pointe: "La femme à l'Université"
2.30 CBF-CBV—Music-Hall
3.00 CBV-CBF—Musique de chambre
3.33 CBV-CBF—Les chefs-d'oeuvre de la musique
4.00 CHRC—Mélodie du Souvenir
4.30 CBF-CBV—Radio-College — L'initiation à la musique. Le piano. Conférencier: M. Claude Champagne
4.45 CKAC—Musique de danse
5.00 CBV-CBF—Radio-College — Le musée d'art. "Corot et quelques maîtres français du dix-neuvième siècle". Conférencier: Mme A. Lasalle-Leduc.
5.15 CBM—Récital de chant
5.30 CBV-CBF—Il était une fois . . .
5.45 CKAC—Madeleine et Pierre
6.00 CKAC—Vie de famille
6.10 CHRC—La femme et l'actualité
6.30 CBV-CBF—Les yeux sur l'Europe Causerie
7.00 CBV-CBF—Un homme et son péché
7.15 CBV-CBF—Métropole
7.15 CKCV—Géographie humaine avec Jean Bender
7.30 CKAC—La famille Jolicoeur
7.30 CBV-CBF—Nouvelles françaises de la B.B.C.
7.45 CBF-CBV—La fiancée du commando
8.00 WABC—"The Kate Smith Hour"
8.00 CBV-CBF—Le défilé de la victoire
8.00 CKCV—Causerie de M. Ls-Philippe Audet: "Jeune fille patriote, épouse canadienne-française.
8.30 CBV-CBF—Au Café Chantant" avec Alfred Orda, baryton polonais, Lucienne Delval, chanteuse et l'orchestre d'André Durieux
8.30 CBM—Le questionaire musical
8.30 CHRC—Les chansons de chez nous
9.00 CBV-CBF-CBM—L'heure de la valse avec Frank Munn, le choeur Amsterdam Abe Lymann, et son orchestre
9.00 CKCV—Mon pays, mes amours
9.30 CBV-CBF—Orchestre à cordes de Radio-Canada. L'invité au programme est M. Gordon Day, célèbre flûtiste, qui jouera avec l'orchestre la Sérénade en ré majeur de Hoffman. Chuhaldin sera au pupitre.
10.05 CHRC—L'Orgue du rêve
10.15 CHRC—Causerie de M. Rodolphe Laplante: "L'influence de la mère dans l'orientation coopérative.
10.15 CBF-CBV—Notre français sur le vif. Causerie de J.-M. Laurence
10.30 WABC—"Stage Door Canten"
10.30 CBV-CBF—Francois Rozet, diseur
11.00 CHRC—Nouvelles de L'EVENEMENT-JOURNAL
11.15 CBM—Relais de Londres
11.15 CBV-CBF—Musique de danse
PROGRAMMES D'ANGLETERRE
4.50—London Calling
6.45—Nouvelles et Commentaires
9.00—Nouvelles

Ecoutez, demain

SAMEDI, 24 MARS

8.00 CHRC—Nouvelles de L'EVENEMENT-JOURNAL
8.15 CBV-CBF—Elevation matutinales
9.00 CBV-CBF—Récital de piano
10.15 CKAC—L'Heure récréative
10.30 CHRC—Radio-Journal LE SOLEIL
11.00 CBV-CBF—Musique symphonique
11.45 CHRC—L'Heure agricole
12.00 CBV-CBF—Programme musical
12.15 CBM—Relais de Toronto
12.30 CHRC—Sur les rives du Danube
12.35 CBV-CBF—Le Réveil Rurale Causerie de M. A. Robert, du ministère provincial de l'Agriculture.
12.45 CKCV—Nouvelles du SOLEIL
12.45 CKAC—La Parade des vedettes
1.00 CBV-CBF—Programme Eveready
1.00 CKAC—Le bulletin des fermiers
1.15 CHRC—La revue musicale
1.15 CKAC—Le violon hongrois
1.30 CBV-CBF—Programme musical
1.30 CKCV—"La femme et les lettres", causerie de Mme Reine Malouin.
2.00 CBF-CBV—L'opéra du Métropolitain. Au programme: Cavalleria Rusticana, de Mascagni et Paillasse de Leoncavallo. Les principaux rôles seront tenus, dans Cavalleria Rusticana, par Mmes Flesch, Paulee, Votipka, et MM. Tokatyan et Valentino; dans Paillasse, par Mme Lucia Albanese et MM. Jobin, Warren, Dudley et Valentino. Chef d'orchestre, Cesare Sodero. Aux entr'actes, commentaires de Jean Vallerand.
3.00 CBM—Orchestre symphonique de Chicago sous la direction de Désiré Defauw
3.30 WABC—Orchestre de Philadelphie, sous la direction d'Eugène Ormandy. Soliste, Nathan Milstein, violoniste, qui interprétera la sympheuie espagnole de Lalo. On entendra aussi des oeuvres de Guarneri, Johann Strauss et Bach, arrangement de Ormandy.
4.30 CKAC—Les événements sociaux
5.00 CBM—Les maitres de la musique
5.00 CBV-CBF—L'heure du thé
5.45 CBV-CBF—Programme musical
6.00 CKAC—Le capitaine Bravo.
6.15 CBV-CBF—Radio-Journal
6.30 CBV-CBF—Chansons de Folklore nègre
7.00 CBF-CBV—Le questionnaire de la Jeunesse, avec l'oncle Paul.

A Bagotville

Chicoutimi, 24. (D. N. C.) — Le conseil de ville de Bagotville a eu à se prononcer mardi soir pour ou contre la tenue d'un referendum en vertue de la loi des liqueurs alcooliques du Québec.

Mardi soir, la salle du conseil de ville de Bagotville était remplie de citoyens venus connaitre la decision qu'on prendrait. Les membres du conseil se divisèrent, trois voulant la tenue du referendum et trois s'y opposant. Le maire, usant alors de son vote prépondérant, se prononca contre la tenue du referendum. Les réglements actuels continuent donc d'être en vigueur et Bagotville demeure sous le régime de la prohibition.

ECOUTEZ

LE REPORTER

— du —

"SOLEIL"

tous les jours

(dimanche excepté)

à CHRC à 10h. 30 A.M.

et à

CKCV 12h. 45 et 10h. 15 P.M.

LONDON HOUSE

présente

"Au Café chantant"

ALFRED ORDA

LUCIENNE DELVAL

ORCHESTRE ANDRÉ DURIEUX

SEPTUOR VOCAL LONDON HOUSE

PROGRAMME

1. Orchestre et Choeur: Chansonnette — Friml
2. Alfred Orda: Air "Bel enfant, amoureux et volage" de l'opéra de Mozart "Les Noces de Figaro".
3. Orchestre: Vie d'artiste — Johann Strauss.
4. Lucienne Delval et Choeur: "O mon amour".
5. Orchestre: Brazil.
6. Alfred Orda: Nuit d'Etoiles — Claude Debussy.
7. Orchestre et Choeur: Ah! si mon moine voulait danser — Arrangement pour orchestre et choeur — Durieux.

CE SOIR 8 h. 30 à 9 h.

Postes CBF - Montréal

CBV - Québec • CBJ - Chicoutimi

CKCH - Hull

CAFÉ LONDON HOUSE

Quelques Gouttes

dans chaque narine soulagent rapidement

l'enchifrènement dû au CATARRHE

Une médication spéciale, qui agit rapidement au siege même du mal

Un soulagement apaisant de l'enchifrènement et des pénibles souffrances causées par le catarrhe aigu, se produit rapidement, à mesure que le Va-tro-nol se propage dans le nez, diminue l'enflure des muqueuses—apaise l'irritation, soulage la congestion, aide à dégager les voies nasales obstruées par le rhume. Il facilite la respiration—essayez-en! Suivez le mode d'emploi dans la boite.

VICKS VA-TRO-NOL

KING de la Gendarmerie Royale — par Zane Grey

MANDRAKE, le magicien — par Lee Falk et Phil. Davis

BONSOIR, PRINCE CHARMANT (par Gene Fowler) — Illustrations de James Montgomery Flagg

Le porte-parole s'adressa à Jack. "Nous sommes tous fiers de votre magnifique succès."

Barrymore se promenait dans la brume des rues de Londres comme une petit garçon égaré.

En dépit de quelques beuveries, Jack Barrymore continua de rapporter un grand succès dans Hamlet. Il se fatigua de son rôle, cependant, après la seizième représentation et aurait probablement parlé d'abandonner ce "damné non-sens", s'il ne s'était présenté une curieuse circonstance.

Un jour, une députation de vieux gentilshommes, dont l'un n'avait pas moins de soixante-dix ans, vinrent rendre visite à Jack à sa loge. Jack semontra courtois, les appelant presque tous par leur nom. C'était des acteurs retirés, des écrivains, des personnalités du théâtre.

Leur porte-parole secoua ses boucles blanches, puis s'adressa à Jack : "Nous sommes tous fiers de votre magnifique succès", et le vieillard fit un geste des bras à la William Jennings Bryan. "Nous savons que si vous le désirez, vous pourriez jouer Hamlet pendant des années. Mais nous venons vous demander de cesser vos représentations sur le Broadway à la quatre-vingt-dix-neuvième représentation."

Jack fut enchanté de cette requête. "Puis-je vous demander?" s'enquit-il auprès de la patriarcale délégation, "pourquoi vous me fixez un nombre aussi arbitraire que quatre-vingt-dix-neuf?"

"En mémoire du grand maître," dit le vieillard.

"Et quel est ce grand maître? Shakespeare?"

"Non, pas Shakespeare," répondit le porte-parole. Booth. Nous ne pensons pas que vous désiriez battre le record du grand Ed— Booth."

"Quel fut son record sur le Broadway?"

"Booth joua sur le Broadway à cent représentations."

"Messieurs," répliqua Barrymore. "Je crois qu'il est temps que nous cessions de vivre dans le passé. C'est de cela que se meurt le monde. Je vous préviens que je jouerai Hamlet cent et une fois. Et quand vous verrez le maître, présentez-lui mes respects. Je le connaissais et il rira comme un démon quand il saura que vous m'avez rencontré."

Barrymore joua Hamlet exactement cent et une fois sur le Broadway. Puis il ne se présenta pas pour la matinée suivante. Plus tard, on le décida à faire une brève tournée, mais il abandonna la partie après neuf semaines.

Après une série de tentatives pour améliorer sa vie domestique, Jack partit pour l'Europe. Il s'efforça de s'empêcher de boire en mangeant des bonbons à la place.

Quand une épaisse brume descendait sur Londres, Jack endossait son pardessus, relevait son col et se promenait sous l'humidité de Hyde Park. Les passants voyaient quelque chose d'enfantin dans la courbe des épaules, comme un petit garçon égaré.

(à suivre)

Premières passes d'armes au sujet de l'étatisation de l'électricité

L'Opposition commence la bataille contre le bill du gouvernement établissant une commission hydroélectrique — "Nous voulons électrifier la province mais nous ne voulons électrocuter personne", dit M. Godbout — Duplessis et Gagnon attaquent la Cie de Pouvoir du Bas St-Laurent — Première lecture du bill.

Par Henri Dutil

Les premières passes d'armes entre le gouvernement Godbout et l'opposition à propos du bill établissant la Commission hydroélectrique de Québec ont eu lieu hier après-midi à l'Assemblée Législative, et elles ont été d'une telle violence, de la part de l'opposition, que le premier ministre crut devoir dire "Nous voulons électrifier la province mais nous ne voulons électrocuter personne."

Il s'agissait seulement, à ce stage de la procédure, de présenter en première lecture un projet de loi d'une importance économique considérable et c'est à l'honorable Wilfrid Hamel, ministre des Terres et Forêts, que revenait l'honneur de poser ce geste historique au nom du gouvernement libéral de la province de Québec.

M. Hamel était à peine debout que M. Duplessis soulevait un point d'ordre et réclamait, au lieu du bill lui-même, la présentation des résolutions, sous prétexte qu'il s'agissait d'une dépense considérable, pouvant atteindre $100 millions. M. Godbout a expliqué que le projet de loi est plus considérable que les résolutions. Le ministre des Terres et Forêts a reçu une ovation quand il a fait motion pour "qu'il lui soit permis de présenter un bill créant la Commission hydro-électrique provinciale".

Un incident s'est produit à la fin de la séance lorsque le chef de l'opposition et son lieutenant, l'honorable Onésime Gagnon, député de Matane, ont attaqué l'honorable Jules Brillant, président de la Compagnie de Pouvoir du Bas St-Laurent, et ont reproché au gouvernement d'avoir augmenté les pouvoirs de cette compagnie. M. Gagnon a déclaré que M. Brillant était le grand "manitou" de la Cie de Pouvoir du Bas St-Laurent, en même temps que directeur du Sun Trust. M. Godbout a rétorqué qu'il n'y avait pas eu favoritisme dans cette affaire. Les compagnies qui desservent actuellement le public ont le droit de continuer même si le gouvernement exproprie la Montreal Light, Heat and Power, et le gouvernement a le devoir de les mettre en mesure d'augmenter leurs services si l'intérêt public l'exige.

Une fois cette première escarmouche passée, la Chambre a entendu l'honorable J.-S. Bourque attaquer le gouvernement, en marge du débat sur le budget. M. J.-Emile Dubreuil, député de Montréal-Jeanne Mance, a ajourné le débat sur ce sujet.

L'HYDRO PROVINCIALE

Le premier ministre appelle l'item A intitulé : "'Loi établissant la commission hydro-électrique de Québec. M. Hamel se lève mais M. Duplessis pose tout de suite un point d'ordre. Le chef de l'opposition dit que la loi n'est pas encore imprimée bien qu'elle soit d'une extrême importance. Comme il s'agit d'une dépense qui atteindra probablement les $100 millions, M. Duplessis exige que le gouvernement présente les résolutions du bill.

M. Godbout rétorque au chef de l'Union nationale qu'il se trompe. Le chef du gouvernement se déclare surpris qu'il n'y ait pas d'unanimité de la part de l'opposition sur une loi qui intéresse à un si haut point l'intérêt économique de la province de Québec. M. Godbout ajoute que les règlements sont très clairs. Quand une résolution contient tout le bill, elle doit être présentée la première, mais si le bill est plus considérable que les résolutions, il doit avoir la préséance.

L'honorable Cyrille Dumaine, président de la Chambre; donne raison au premier ministre.

L'hon. W. Hamel: " M. l'orateur, je fais motion pour qu'il me soit permis de présenter un bill établissant la Commission hydro-électrique de la province de Québec."

Ces paroles étaient à peine prononcées que les députés libéraux commençaient, en l'honneur du ministre des Terres et Forêts, une ovation qui devait durer plusieurs minutes. Il était à ce moment 3 h. 40 et l'assistant greffier de l'Assemblée Législative, le notaire Séguin, déclara faite la première lecture du bill Hamel.

M. Duplessis se lève de nouveau pour réclamer une copie de la loi et déclare que la décence et la courtoisie devraient induire le gouvernement à mieux traiter l'opposition. M. Godbout rétorque que la décence exige d'abord qu'on suive les règlements de la Chambre.

"Ce qui se passe aujourd'hui, dit le premier ministre, est tout différent de ce qui se passait ici de 1936 à 1939, alors que les députés ne recevaient les bills que lorsque le gouvernement proposait la deuxième lecture. Aujourd'hui, le gouvernement s'empresse de faire distribuer les bills le plus vite possible après la première lecture, pour donner aux députés le temps de les étudier."

Le premier ministre avait à peine fini de prononcer ces paroles qu'un messager apportait quelques copies du bill 17 établissant une commission hydro-électrique.

"Tiens, justement, j'ai une copie du bill et je l'envoie au chef de l'opposition" dit M. Godbout qui explique ensuite que si l'impression du bill a été retardée c'est qu'une erreur s'était glissée dans la première copie. Il a fallu tout recommencer.

UN APPEL

"Nous donnons le bill aux députés aujourd'hui pour qu'ils aient toute la fin de semaine pour l'étudier", dit M. Godbout. Il ajouta : "Nous voulons avoir l'essentiment complet de la Législature sur une loi d'une importance telle qu'elle va transformer la vie sociale et économique de la province de Québec."

A ce moment le chef du gouvernement propose la suspension de la séance pour permettre aux ministres et au président de l'Assemblée Législative d'assister à une sanction de bills par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

UN INCIDENT

M. Duplessis, avant d'approuver la motion de suspension, se lance dans une attaque contre la compagnie de Pouvoir du Bas St-Laurent. Il accuse le gouvernement d'avoir au moment où il étatise la Montreal Light, Heat and Power, augmenté de façon considérable les pouvoirs de cette compagnie que préside l'honorable Jules Brillant.

M. Godbout: — "Le chef de l'opposition est bien nerveux, tout à coup! Si nous voulons électrifier la province, nous ne voulons électrocuter personne. Et si l'intérêt d'une région exige que nous augmentions les pouvoirs d'une compagnie d'utilité publique qui y opère, cela ne change rien à la décision que nous avons prise d'étatiser la Montreal Light, Heat and Power".

L'honorable Onésime Gagnon, député de Matane, veut continuer le débat commencé par son chef, mais M. Alexis Caron, député de Hull, soulève un point d'ordre et soumet au président de l'Assemblée Législative qu'un député n'a pas le droit de faire un débat sur une motion d'ajournement ou de suspension.

M. Duplessis s'oppose aux interprétations de M. Caron et il recommence son attaque contre M. Jules Brillant et la compagnie de Pouvoir du Bas St-Laurent.

Des voix: — "Ça fait mal, hein!"

La séance est alors suspendue et les ministres et les députés vont assister à la sanction de quelques lois par Sir Eugène Fiset, lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

A la reprise de la séance, l'honorable Wilfrid Hamel propose qu'à la prochaine séance la Chambre se forme en comité pour étudier les résolution du bill 17 puis on reprend le débat sur le budget.

L'HON. J.-S. BOURQUE

Le député de Sherbrooke soutient, d'abord, que le premier ministre " a peur de faire des élections parce qu'il a peur du peuple". Puis, passant aux finances de la province, il déclare que le gouvernement, " ne peut plus taxer les riches et qu'il est obligé de taxer les pauvres afin d'obtenir les fonds dont il a besoin".

C'est pourquoi le gouvernement ne veut pas abolir la taxe de vente qu'il a imposée en 1940. Cette taxe pèse plus lourdement sur les pauvres que sur les riches et elle affecte de façon dramatique les familles nombreuses. Une taxe sur la nourriture, sur le vêtement et sur les nécessités premières de la vie est une taxe injuste au point de vue social".

Le député de Sherbrooke accuse le gouvernement de préférer aux actes des lois aux titres ronflants et critique la récente loi accordant un système de prêts aux colons. Puis, il parle de la loi de l'assurance-maladie.

Cette assurance, c'est le peuple qui la paiera, si jamais elle est en vigueur. Et ce sera comme pour l'assurance-chômage: les travailleurs paieront des contributions, on leur retiendra cela sur leurs salaires. Si le gouvernement continue, il y aura tellement de retenues que les ouvriers ne retireront plus que des reçus, à la fin de leur semaine de travail".

Le député de Sherbrooke affirme que si " nos droits, nos privilèges, nos revenus, notre autono-

(Suite à la page 10, 4e col.)

EN GRANDE-BRETAGNE
avant le combat suprême

Sous ce titre, M. J.-E. Barnard, rédacteur en chef du "Soleil", publiera, demain, le premier d'une série d'articles dans lesquels il donnera les impressions qu'il rapporte de son récent voyage de plusieurs semaines en Grande-Bretagne. M. Barnard a visité, au cours de ce voyage, les centres d'entrainement des forces canadiennes, il a pu se rendre compte des vastes préparatifs militaires préliminaires à l'invasion du continent européen, il a apprécié l'effort de guerre du Royaume-Uni, il a été témoin de raids aériens sur la capitale britannique.

Ses articles offrent un intérêt particulier. Nul doute que les lecteurs du "Soleil" seront heureux d'apprendre, par la lecture de ces articles, des nouvelles de parents et amis actuellement au Royaume-Uni, les conditions de vie de la population civile et les solutions que l'on projette d'apporter aux grands problèmes internationaux auxquels les Alliés doivent faire face actuellement.

Le premier article sera publié demain. D'autres suivront au cours de la semaine prochaine.

Godbout reproche à M. Duplessis de travailler contre le cultivateur

Par Henri Dutil

La motion de l'honorable Adélard Godbout donnant à l'Assemblée Législative le pouvoir de tenir à l'avenir deux séances par jour, l'après-midi et le soir, a donné lieu à un court débat hier après-midi. Le chef de l'opposition a protesté en rappelant que le gouvernement n'a rien fait depuis le début de la session. M. Duplessis a aussi accusé M. Godbout de vouloir abuser de sa force numérique pour épuiser l'opposition.

M. Godbout venait à peine de finir la lecture de sa motion que M. Duplessis se levait pour dire que le gouvernement n'a rien fait depuis le commencement de la session. L'opposition, pour avancer les procédure, n'a pas palé sur l'adresse. Aujourd'hui, le gouvernement veut abuser de sa force numérique pour épuiser l'opposition, comme on l'a fait dans le cas de la loi de St-Hilaire, où le gouvernement gaspille des millions.

M. René Chaloult, député de Lotbinière, a demandé au premier ministre s'il ne serait pas raisonnable de finir les séances du soir à 11 heures ou 11 h. 30. Quand un député a travaillé toute la journée, il semble qu'à cette heure on pourrait ajourner au lendemain.

M. Godbout a répliqué à M. Duplessis que s'il veut tant aider le gouvernement il devrait être content qu'on lui donne maintenant deux séances par jour pour travailler. Le premier ministre ajoute que le chef de l'opposition regrettera ce qu'il a dit de l'usine de sucre de betterave de St-Hilaire. Le gouvernement dépense $3 millions pour aider les cultivateurs et ces derniers tiendront compte à M. Duplessis de l'opposition manifestée aux mesures qui concernent leur avancement économique. Les 10.000 cultivateurs intéressés dans l'affaire de St-Hilaire feront voir, en temps et lieu, leur opinion au chef de l'opposition. M. Godbout a ajouté que jamais le gouvernement ne dépensera assez pour les cultivateurs.

Le chef du gouvernement dit que M. Duplessis fait une tempête dans un verre d'eau. Cette motion des deux séances par jour vient à chaque session et quand la Chambre a veillé tard le premier ministre a veillé aussi tard que les autres députés. M. Godbout a ajouté qu'il faisait son devoir, quoi qu'il lui en coûte au point de vue physique, parce qu'il lui faut surveiller le travail de la Chambre tout en dirigeant l'administration de la province.

M. Godbout ajoute que les députés ont plus de liberté en Chambre sous l'administration libérale que sous l'administration de M. Duplessis. On les empêchait de parler en faisant du tapage.

M. Duplessis interrompt le premier ministre pour dire que cette affirmation est fausse et il ajoute que M. Godbout n'était pas en Chambre à ce moment. M. Godbout admet qu'il n'était pas député à ce moment mais il ajoute que la province ne commettra pas la même erreur qu'en 1936.

M. Onésime Gagnon a pris part au débat pour demander s'il n'y aurait pas moyen de raccourcir les sessions en siégeant plus longtemps chaque jour. Les séances ne commencent qu'à 8 h. 30 pour se terminer à 6 heures, 3 jours par semaine. On devrait siéger le lundi, tous les jours de la semaine, et le soir aussi. De la sorte la session ne durerait que six semaines. En terminant. M. Gagnon a exprimé l'espoir que le gouvernement n'abuse pas de sa force numérique.

La motion de l'honorable M. Godbout a été ensuite adoptée.

Conseillers législatifs et députés félicitent Chapais

Par Henri Dutil

Le 86ème anniversaire de naissance de Sir Thomas Chapais, doyen des parlementaires de Québec, a donné lieu à des expressions de souhaits tant à l'Assemblée Législative qu'au Conseil Législatif hier après-midi. Le premier ministre de la province, l'honorable Adélard Godbout, le chef de l'opposition, l'honorable Maurice Duplessis, M. René Chaloult, député de Lotbinière, le trésorier provincial, l'hon. J.-A. Mathewson, et M. Maurice Hartt, représentant de la minorité juive, ont présenté des souhaits à Sir Thomas sur le parquet de l'Assemblée Législative. Au Conseil Législatif les souhaits officiels furent offerts par l'hon. Philippe Brais, leader du gouvernement, et par l'honorable Alphonse Raymond, leader de l'opposition.

A L'ASSEMBLEE LEGISLATIVE

L'honorable Maurice Duplessis fut le premier a présenter ses voeux à Sir Thomas Chapais. Le chef de l'opposition a rappelé qu'il y a 86 ans naissait à St-Denis, comté de Kamouraska, un homme dont la carrière devait être exceptionnellement brillante. Depuis 52 ans Sir Thomas siège au Conseil Législatif de la province de Québec, ce qui prouve qu'il n'a jamais eu confiance dans les promesses des libéraux qui devaient abolir le Conseil après chaque élection.

M. Duplessis ajoute que Sir Thomas est un patriote, un catholique convaincu, un grand littérateur et notre meilleur historien. Sa carrière a été marquée au coin de dignité et d'honneur. M. Duplessis a rappelé qu'il a connu Sir Thomas quand il avait 6 ans, lorsque M. Chapais allait rencontrer le père du chef de l'opposition aux Trois-Rivières.

L'HON. ADELARD GODBOUT

Le premier ministre s'est joint avec plaisir au chef de l'opposition pour saluer et féliciter Sir Thomas Chapais en cet anniversaire exceptionnel. Sir Thomas a été un exemple dans sa vie privée et dans sa vie publique et il jette du lustre sur la race.

"S'il n'était besoin que d'une raison pour justifier le maintien du Conseil Législatif Sir Thomas serait cette raison. Et le fait qu'il est né à St-Denis serait aussi une justification du maintien en existence du comté de Kamouraska," a ajouté le premier ministre.

M. Godbout a dit ensuite que Sir Thomas Chapais a été l'homme droit par excellence qui a maintenu la discussion des affaires publiques à un niveau où on devrait sans cesse se tenir. Le premier ministre a souhaité longue vie au sénateur Chapais et il l'a remercié pour la carrière féconde qu'il a fournie à la province de Québec.

M. René Chaloult a succédé à M. Godbout et, après avoir offert ses hommages à Sir Thomas Chapais, il a demandé au premier ministre s'il serait indiscret de demander si le gouvernement va redonner dès cette session une identité distincte au comté de Kamouraska.

M. Godbout: — "Quand le gouvernement croit une chose juste il la fait."

L'hon. J.-A. Mathewson a offert

(Suite à la page 5, 2e col.)

Les causes de divorce

Ottawa, 24. (D.N.C.).— Deux sénateurs ont réclamé l'er un élargissement des motifs que la loi permet d'invoquer pour obtenir un divorce. Ils ont aussi exprimé l'opinion que c'est une injustice à l'endroit des citoyens de Québec et de l'Ile du Prince-Edouard, qui n'ont pas d'objection religieuse au divorce, que de leur imposer la procédure coûteuse du recours au Sénat alors que dans les autres provinces il suffit de s'adresser à un tribunal.

C'est le sénateur John-T. Baig, progressiste-conservateur de Winnipeg, qui a soulevé ce débat à l'occasion de la présentation d'un rapport du comité sénatorial du divorce. Le Sénat n'est pas un tribunal et n'est pas compétent à entendre des causes de divorce, dit-il. C'est l'affaire des juges et des tribunaux.

Il a admis qu'on ne pouvait imposer à Québec et à l'Ile du Prince-Edouard, les deux seules provinces qui n'ont pas de tribunaux pour entendre les causes de divorce, l'institution de telles cours de justice si elles n'en veulent pas.

Le sénateur W.-D. Euler, libéral de l'Ontario, donne son appui au sénateur Baig. Il parle dans le même sens, disant que c'est une injustice pour ceux qui, dans Québec ou l'Ile du Prince-Edouard, n'ont pas d'objection d'ordre religieux au divorce d'avoir à passer par la procédure coûteuse de présenter un bill au Sénat. Les catholiques de l'Ontario s'abstiennent simplement de recourir aux tribunaux ontariens du divorce pour régler leurs conflits conjugaux et ceux des autres provinces peuvent en faire autant.

A sa séance d'hier, le Sénat a adopté 10 bills de divorce en 3e lecture, 9 en 2e et 6 en première. Il a remis à une prochaine séance la considération d'un rapport de son comité des chemins de fer sur le projet d'utilisation des marées de la baie de Fundy pour engendrer de l'électricité, ainsi que la suite du débat sur la résolution du sénateur Elie Beauregard concernant les projets de restauration.

Le sénat s'est ensuite ajourné au mardi soir, 28 mars.

De retour d'Afrique-Sud

Le lieutenant-infirmière HELENE BONNEAU, de Rivière-du-Loup, en compagnie de son cousin, le major LUDGER BOIS, officier en charge des archives de la région militaire No 5. Elle est la fille de M. et madame Amédée Bonneau, de Rivière-du-Loup, et revient de l'Afrique du Sud où elle a été en service environ un an.

(Photo de l'Armée)

De retour d'outre-mer

Ce matin passait en gare de Lévis un groupe de militaires qui revenaient d'outre-mer, parmi lesquels nous remarquions trois Quebecois. Ce sont, de gauche à droite, le soldat J.-PAUL ST-HILAIRE, de 163, 3e Avenue, Québec-ouest, le soldat L.-A. DORE, de 88, St-Augustin, Québec, et le soldat W.-E. ADAMS, aussi de Québec qui a fait la campagne de Sicile et d'Italie. **(Photo de l'Armée)**

En Italie

Madame JULIETTE JOBIN vient d'obtenir, par l'intermédiaire du ministère de la Défense nationale, des nouvelles de son fils ROGER JOBIN, enrôlé dans l'armée canadienne depuis 1939 et actuellement en service en Italie. Il est affecté aux magasins généraux de l'armée canadienne en Italie.

Poste confié au Dr Jean Grégoire

Une dépêche de Washington nous apprend que le Dr Jean Grégoire, sous-ministre de la Santé et du Bien-

Etre social de la province de Québec, vient d'être élu vice-président du State and Provincial Health Authorities of America, société qui groupe tous les commissaires de santé publique des 48 états des Etats-Unis et les sous-ministres des départements de Santé des neuf provinces canadiennes.

C'est un nouvel honneur qui échoit à l'éminent hygiéniste qui occupe avec tant de compétence et de succès le poste de sous-ministre de la Santé et du Bien-Etre social de la province de Québec.

Le docteur Grégoire est un ancien président de l'Association canadienne de Santé publique.

Un certificat à J.-A. McManamy

L'Association humanitaire canadienne vient de décerner à M. James-A. McManamy, éminent homme d'affaires local, un certificat d'honneur pour l'héroïsme dont il a fait preuve en sauvant la vie d'un homme qui était tombé dans le fleuve St-Laurent, du pont d'un traversier de Lévis, le 25 juin 1943.

Des certificats d'honneur ont aussi été accordés aux personnes suivantes, pour le sauvetage de personnes en danger de se noyer : à M.-J. Emond, de Québec, pour sauvetage près du Sault-au-Mouton, le 19 juin 1943; à Yolande Plante, de St-Hilaire, pour sauvetage à St-Hilaire, le 18 juillet 1943; à Jacqueline et Marc Boucher, pour sauvetage à Ste-Adèle, le 31 juillet 1943; à Russell Christie, de Montréal, pour sauvetage à Lachine, le 8 juillet 1943; à Shirley Reilly, de Montréal, pour sauvetage à Verdun, le 23 juillet 1943; à Bert Claxton, pour sauvetage aux rapides de Lachine, le 28 août 1943.

Les poteaux

L'échevin Drolet ayant signalé un jugement rendu ces jours-ci au sujet d'une taxe sur les poteaux de téléphone dans la ville de Montréal, on a déclaré, hier, au cours d'une séance du comité administratif, que la charte municipale contient une clause permettant à la cité d'imposer une taxe de $0.25 par année sur tout poteau installé dans nos rues. Apparemment cette taxe n'est pas imposée depuis une quinzaine d'années. Les officiers de l'administration ont eu ordre de faire des recherches pour savoir quand et pourquoi on a cessé de se servir de ce pouvoir de taxation.

Réponse de M. Mathewson

L'hon. J.-A. Mathewson a fourni hier à la Chambre un état des dépenses d'annonces de la Commission des liqueurs de la province. Le trésorier provincial répondait à une interpellation de M. J.-S. Bourque, (U. N. Sherbrooke). Du 1er janvier 1942 au 1er janvier 1943, la Commission n'a pas payé d'annonces; du 1er janvier 1943 au 1er mai 1943, $8,715.74; du 1er mai 1943 au 1er octobre 1943, $36,232.89; du 1er octobre 1943 au 17 janvier 1944, $49,293.75.

M. P. Beaulac a appris que le gouvernement provincial a dépensé, de 1936 à 1939, pour la construction du parc St-Philippe situé en dehors du terrain de l'exposition de Trois-Rivières, la somme de $590,040.51.

A une question de M. J.-A. Francoeur, M. Mathewson a répondu qu'un contrat général portant sur tous les travaux de l'édifice central, des serres et des chaufferies du Jardin Botanique, sur une base de 5 p.c., a été passé par le département du chômage et le bureau de reconstruction économique, entre le premier septembre 1936 et le 25 octobre 1939, que des soumissions n'ont pas été demandées et que le ministre était l'hon. William Tremblay.

A M. G. Potvin, le ministre de la Voirie a répondu que le gouvernement provincial a entrepris, en 1937, 1938, 1939, la construction d'une route entre Ste-Anne de Chicoutimi et Tadoussac au montant de $1,057,834.89, que le montant a été remboursé au département de la Voirie par le bureau de reconstruction économique; que 6.43 milles ont été terminés et que cette route n'a pas encore été ouverte à la circulation.

"Cette déclaration est fausse", a dit M. A. Talbot.

A M. Francoeur, l'hon. W. Hamel a répondu que les montants dépensés par le département du chômage et le bureau de reconstruction économique à l'Ile Ste-Hélène ont été les suivants : $10,900 pour l'equipement de la cuisine du restaurant; $14,575 pour la fontaine à soda du même restaurant; $2,217.60 pour l'achat de séchoirs; $2,018.25 pour l'achat de foyers en marbre.

A M. Francoeur également on a appris que le montant dépensé par le bureau de reconstruction économique et le département du chômage, du 1er septembre 1936 au 30 novembre 1939 pour les travaux de l'Ile Ste-Hélène ont été de $4,935,588.27.

Vol d'outils

Accusé d'avoir volé et recelé des outils et du matériel appartenant à la Quebec Shipyards, division Morton Engineering, Peter Antonescu, de la rue Fleurie, a commencé à subir son enquête préliminaire hier devant M. le juge Laetare Roy, de la Cour des Sessions de la Paix. Au nombre des objets qui auraient été volés par Antonescu se trouvent des chaines, des poulies, du fil de cuivre, des cordes, des câbles d'acier, etc., le tout d'une valeur de $30. Le prévenu est aussi accusé d'avoir recelé une forte quantité de brûleurs, de valves de cuivre, de fusils à peinture, etc., d'une valeur globale de $177. Me Mark Drouin, C. R., procureur de la oursuite, a fait entendre plusieurs témoins hier. Me Alleyn Taschereau, C. R., procureur de l'accusé, fera sa preuve jeudi prochain.

Enfant blessé

Un enfant de neuf ans, Roger Léger, fils de M. Eugène Léger, domicilié à 33, rue Ste-Catherine, a été sérieusement blessé hier matin dans la rue St-Ambroise, à l'angle de la rue Bédard. L'enfant s'amusait dans la rue lorsqu'un cheval, attaché à la voiture de M. Thivierge, boulanger de Giffard, prit peur et le renversa. Une des roues de la voiture passa sur la tête de l'enfant, qui à demi inconscient, fut transporté d'urgence à l'hôpital de L'Enfant-Jésus par les ambulanciers de la maison Bouchard & Fils. On craint que l'enfant n'ait subi une fracture.

Soulagement aux lèvres gercées!

Prévenez les crevasses douloureuses

Des lèvres rudes et gercées sont douloureuses et vilaines—les microbes dangereux infectent facilement leur surface crevassée. Soulagez-les avec Lypsyl! Son action émolliente adoucit instantanément les membranes blessées, les garantit contre les microbes. La première application soulage merveilleusement—les lèvres reprennent leur souplesse normale. Achetez Lypsyl et employez-le régulièrement pour adoucir et protéger vos lèvres. En vente partout en bâtonnets commodes.

LYPSYL Rouge naturel ou Blanc invisible pour hommes et femmes

Les cartels sont une relique du passé, déclare l'hon. Howe

Ottawa, 24. (Par Henri Poulin) — "Je ne suis pas en faveur des cartels; je crois qu'ils sont une relique appelée à disparaitre rapidement, et je suis parfaitement consentant à leur disparition. Je crois que la disparition des cartels bénéficiera à l'industrie". Telle est la réponse que faisait en Chambre des Communes, hier après-midi, le ministre des Munitions et Approvisionnements, l'hon. C.-D. Howe à M. M. J. Coldwell, leader CCF, qui avait répété à l'adresse de la C.I.L. et de la Défence Industries Limited des accusations semblables à celles qu'il avait antérieurement portées contre l'Aluminum Company of Canada.

M. Howe a démonté que loin de contribuer à l'établissement et au maintien du cartel international de l'industrie chimique, le gouvernement n'a traité qu'avec une compagnie, la D.I.L., qui est une compagnie entièrement canadienne et suomise aux lois canadiennes quant au fisc et aux bénéfices excessifs. Toutes les transactions de cette compagnie sont susceptibles d'examen et d'enquête. M. Howe déclare que le ministère qu'il dirige n'a rien eu à faire avec le cartel international, mais que la D.I.L., a montré très peu de profits considérant l'ampleur des transactions auxquelles elle a participé.

Tous les brevets de la compagnie ont été prêtés au gouvernement sans frais autre que leur coût. La seule réserve fut de restreindre la production des usines construites par le personnel technique de la C.I.L. et l'utilisation de leurs brevets à la production de guerre.

Rien n'empêche l'utilisation des unités de production ni ne limite le droit de propriété de l'Etat qui possède en propre ces usines. "Si le leader de la CCF avait été à ma place, dit M. Howe, il aurait fait la même chose."

Quant à la liquidation des usines la C.I.L., a une option de soixante jours au prix que le gouvernement déterminera. Si le C.I.L. veut acheter les usines de munitions et de produits chimiques, il peut le faire et l'offre lui sera faite en premier lieu, avec soixante jours pour délibérer. S'il refuse d'acheter au prix fixé par l'Etat, le gouvernement peut vendre à qui il voudra, au prix qu'il voudra, pourvu que ce ne soit pas à un prix inférieur.

La C.I.L. n'a bénéficié d'aucun favoritisme, et le gouvernement n'a aucunement cherché à centraliser l'industrie.

Relevant les deux attaques de la CCF contre les compagnies canadiennes, la C.I.L. et l'Aluminum, M. Howe déclare que sans ces deux compagnies la contribution du Canada à la guerre aurait été très pâle. M. Howe, sans s'objecter particulièrement aux attaques de M. Coldwell contre les cartels, trouve cependant qu'il y a le moment et l'endroit pour chaque chose, et que ce n'est pas le moment, pendant une guerre dont le résultat dépend dans une large mesure de la contribution de ces compagnies, de les attaquer comme le fait, M. Coldwell.

Au commencement de la séance, le premier ministre Mackenzie King avait refusé de faire une déclaration sur les intentions alliées à l'égard de la ville de Rome. M. Frédéric Dorion, de Charlevoix Saguenay, avait demandé si les armées alliées avaient reçu l'ordre d'épargner Rome, depuis que les Allemands avaient enlevé leurs établissements militaires de la Ville Eternelle.

"Je ne crois pas, de répondre M. King, qu'il soit sage de faire une déclaration basée sur une décision de l'ennemi. D'autant plus qu'il n'y a pas de renseignements autres que les rapports parus dans les journaux."

La Chambre avait ponctué par des applaudissements l'entrée de deux nouveau-venus à la présente session: MM. Denton Massey, député conservateur de Greenwood, rentré d'Angleterre, et P.-J. A. Cardin, député de Richelieu-Verchères.

C'est M. Lionel Chevrier, secrétaire parlementaire du ministre des Munitions et Approvisionnements qui a exposé à l'ouverture de la Chambre "les achats, la façon dont les contrats sont accordés, les méthodes

(Suite à la page 5, 1ère col.)

Au dernier repos

Bédard	Laforce
Bouffard	Larochelle
Brousseau	Lebel
Crepeault	Marcotte
Dubé	Mercier
Gignac	Messenie
Giguère	Nadeau
Guay	Plante
Laberge	Renaud

Voir avis de decès en page 19.

ARGENT MASSIF

d'une rare beauté . . .

Une merveilleuse et vaste collection que vous désirerez dès le premier coup d'oeil placer sur votre table . . . Prix variés $5 et $10

(Taxe de luxe comprise)

Birks

Bijoutiers *16 de la Fabrique*

Rhumes!!! Grippes!!!

Ne négligez jamais un rhume où une grippe.

Voyez votre médecin . . . il vous prescrira le remède à prendre suivant la gravité de votre cas. Confiez vos ordonnances (Prescriptions) aux

PHARMACIES DUBE

152 St-Jean 269 St-Joseph
Tél.: 2-8231 Tél.: 2-8234

"Tu vois qu'un nettoyeur rapide n'a pas besoin d'être graveleux!"

Prenez un peu de Bon Ami entre vos doigts. Voyez comme il est fin et doux. Pas la moindre trace de matière graveleuse qui puisse égratigner et abimer votre évier ou votre baignoire. Il est sûr et sans danger; et pourtant, vous ne pourriez désirer de nettoyeur plus rapide et plus efficace! Et vous ne risquez pas de vous abimer les mains! Ayez-en toujours une boite sous la main dans la cuisine ou la salle de bain!

"n'a pas encore égratigné!"

Bon Ami

pour tous vos nettoyages

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe libéral

Henri Gagnon, *président et directeur général*

Le travail et les salaires

Depuis trois mois, l'indice de l'activité industrielle n'a guère varié que d'un point ; il s'équilibre à 215, en regard de 100 pour la période 1937-39. De toute évidence, le point de saturation produit ses effets dans les industries de guerre, et, sur ce point, le discours de M. Howe aux Communes sur notre production de guerre a apporté d'éloquentes précisions. L'effort industriel s'est concentré sur certaines branches de la production et sur l'achèvement de contrats de matériel de guerre dans d'autres branches ; ainsi il se produit plus de marchandises pour les besoins de la population civile.

C'est encore la sidérurgie lourde qui maintient l'indice à son haut sommet avec son chiffre-record de 627, contre 100 en 1937 ; les aciéries, les hauts-fournaux, les usines métallurgiques connaissent une activité que la guerre a particulièrement accélérée depuis ces derniers huit mois ; elles produisent cinq fois plus qu'en janvier 1943. Les textiles, l'alimentation, les produits minéraux, les produits chimiques accusent également des hausses substantielles ; il y a moins d'activité dans l'industrie papetière, dans le bâtiment, l'automobile et la métallurgie, quoique dans ces catégories, l'indice s'affiche encore supérieur à celui d'avant la guerre.

S'il y a plus de travail qu'auparavant, les gages et les salaires sont plus élevés qu'avant la guerre. La statistique officielle établit que l'indice global du salaire atteignait 206 en janvier 1944, en comparaison de 100 en 1937 ; c'est donc une augmentation du double ; dans l'industrie, celle de la production de guerre comprise, les salaires restent encore les plus élevés avec un indice de 245 ; puis la gradation s'échelonne comme suit dans les autres branches de l'activité économique: l'indice est de 171 dans les transports, de 162 dans le commerce, 103 dans l'extraction des produits miniers, pour descendre ensuite à 90 dans la construction et à 88 dans les abattoirs.

L'assistance du pouvoir central

M. Gray Turgeon, président du comité parlementaire de la reconstruction — et peut-être le nouveau ministre du prochain Ministère de la Reconstruction, — a judicieusement exposé ses projets devant l'Ecole d'Architecture de McGill. Il a préconisé le principe que les entreprises publiques ne sauraient se substituer aux oeuvres de l'initiative privée dans le travail de récupération d'après-guerre et que les gouvernements ne font qu'apporter l'appui de leurs deniers et de leur compétence aux activités des citoyens dans leur domaine respectif ; ainsi, une grosse part du fardeau de l'après-guerre retombe sur l'industrie, le commerce, la finance, les affaires.

Toutefois M. Turgeon entend prêter son assistance sur une vaste échelle. Son comité a élaboré un programme très étendu de travaux publics qui seront distribués par tout le pays aux endroits les mieux appropriés : il a requis les gouvernements des provinces et des villes de soumettre leurs projets afin de pouvoir coordonner les travaux, d'éviter le double emploi, et de répartir à bon escient les entreprises de manière à occuper le plus de main-d'oeuvre possible. Il reconnaît l'immensité de la tâche qui incombe à la nation de franchir la période de transition entre la guerre et la paix, et, pour cette fin, une action concertée s'impose.

L'après-guerre qui sera témoin de tant d'activité verra surgir une politique nouvelle de sécurité sociale qui, en élevant leur niveau, viendra améliorer nos conditions d'existence. Les Canadiens peuvent aspirer à une vie plus heureuse, parce qu'elle sera abondamment pourvue : leur ambition et leur espoir se fondent sur l'exploitation des immenses ressources du pays, sur les richesses incalculables dont la Providence les a dotés, et sur la valeur productive des industries. Leur optimisme se reflète dans l'enthousiasme que manifestent M. Turgeon et ses associés dans l'oeuvre de reconstruction.

Une entreprise progressive

A la Chambre des Communes, M. Howe a signalé les débuts prometteurs de la nouvelle industrie du caoutchouc synthétique au Canada. Avec les développements de l'automobile, du transport sur les grandes routes, cette entreprise revêt des aspects qui cadrent bien avec l'essor de l'industrie et l'oeuvre de récupération d'après-guerre. Désormais le caoutchouc synthétique pourra rivaliser avec le produit naturel sur le marché domestique ; et le ministre a cité des chiffres révélateurs sur le prix de revient de la vaste usine qui est installée à Sarnia et qui fonctionne à plein rendement.

A l'heure actuelle, l'usine peut fabriquer le caoutchouc à raison de 40 sous la livre alors que le caoutchouc synthétique importé revient à 41 sous ; mais dans quelques semaines, la même usine pourra le produire au prix de 20 sous la livre et peut-être de 16 sous, ce qui lui permettra de faire libre concurrence avec le caoutchouc naturel. D'ailleurs les réserves diminuent à vue d'oeil dans l'industrie, de sorte que le rendement de la nouvelle usine arrive à point pour y suppléer.

M. Howe ne doute point de la qualité du produit qui rivalise avec celui des fabriques américaines ; l'usine de Sarnia utilise une matière première qui diffère de celle employée aux Etats-Unis : elle sait tirer parti du grain et du pétrole naturel pour en extraire une substance que l'usine transforme par de multiples procédés en un caoutchouc synthétique de première valeur. L'entreprise marque donc le premier pas vers une industrie nouvelle qui promet de révolutionner la production d'une variété de produits au Canada ; elle profitera tout particulièrement à l'industrie de l'automobile, une des plus importantes du pays.

En feuilletant le "SOLEIL"

IL Y A CINQUANTE ANS

LE 24 MARS, 1894

Lord Rosebery, le chef du parti libéral anglais, doit convoler prochainement en secondes noces avec la princesse Maud, fille du Prince de Galles.

* * *

La production du sucre d'érable est complètement nulle, cette année, en Nouvelle-Angleterre.

* * *

La picote ravage actuellement les ports de Chine et l'on rapporte que la maladie a été apportée à Vancouver par des émigrés chinois.

* * *

Le Grand-Tronc inaugurera le 1er avril prochain, un service de trains entre New-York et Chicago, via Niagara. La distance sera parcourue en 27 heures.

* * *

Par suite de la mort de l'hon. M. Bottsford, il y a maintenant huit vacances au Sénat, dont deux pour la province de Québec.

IL Y A VINGT-CINQ ANS

LE 24 MARS, 1919

L'empress of Britain a quitté Liverpool dernièrement, pour Halifax, ayant à son bord huit infirmières, 89 officiers et 2,784 soldats canadiens.

* * *

Heinrick von Eckhart, ex-mnistre allemand au Mexique, est arrivé à New-York hier, de Mexico, en route pour l'Allemagne.

* * *

L'honorable Nap. Séguin s'est prononcé en faveur du maintien de la bière et des vins légers, hier à Montréal.

* * *

Le grand amphithéatre du parc Sohmer, à Montréal, a été rasé par le feu, hier après-midi.

* * *

On apprend de Londres que le dirigeable R. D. 34' est revenu à sa base sur la Clyde, hier, après une envolée de 19 heures.

Ceux qui firent notre pays

CORNELIUS KREIGHOFF (1812-1872)

(Biographie canadienne)

Si Kreighoff a joui durant un certain temps d'une popularité considérable, les connaisseurs n'accordent qu'assez peu de valeur artistique à ses peintures. Il n'en est pas ainsi au point de vue documentaire. Les toiles de Cornelius Kreighoff ont conservé beaucoup de l'atmosphère de l'époque où elles furent peintes. Sa renommée internationale a beaucoup fait pour répandre à l'étranger la connaissance des Canadiens français et de leurs traditions.

Cornelius Kreighoff naquit à Dusseldorf, Allemagne, en 1812, de Johann et d'une Hollandaise. Après avoir étudié la musique et le dessin, il se rendit aux Etats-Unis où il entra dans l'armée et prit part à la guerre contre les Indiens, en Floride.

Après avoir exécuté des contrats pour le gouvernement des Etats-Unis, il vint demeurer à Toronto, chez son frère Ernest. Ses expositions de tableaux remportèrent un succès considérable. Il se rendit à Montréal puis, en 1853, il s'installa à Québec. C'est là surtout qu'il étudia la vie canadienne et tenta de la fixer sur la toile. Il se lia d'amitié avec de jeunes intellectuels, notamment Louis Fréchette.

En 1864, il s'établit à Chicago, où il mourut le 4 mars 1872.

Les oeuvres de Kreighoff ont conservé le brin de malice et l'esprit que possédait son auteur. Il a peint des scènes campagnardes, des paysages d'hiver, des endroits pittoresques de la région de Québec, notamment les chutes Montmorency et de Shawinigan. Les musées d'Etat du Canada et des Etats-Unis ainsi que de rares particuliers, jaloux de ces trésors, conservent précieusement les toiles de Kreighoff.

Lors de son séjour au Canada, il avait épousée Louise Gauthier de Saint-Germain, de Boucherville. Il en eut une fille. On prétend qu'après la mort du peintre la famille alla se fixer à Stuttgart, en Allemagne. C'est du moins ce que prétend Louis Fréchette.

N.B.—Nous prions nos lecteurs de découper et de conserver ces biographies quotidiennes. En les classant plus tard par ordre alphabétique, vous aurez un précieux dictionnaire contenant des centaines d'études sur des personnages canadiens. DROITS RESERVES.

Entre Canadiens de bonne volonté

Les articles de la présente rubrique sont publiés sous la responsabilité morale de l'Opinion Libre, service de rédaction dirigé par Eugène L'Heureux, 66 avenue de Salaberry, Québec.

20

Cet "élevage" de consommateurs

(Par Eugène L'Heureux)

Il faut avoir de l'économie politique une conception simpliste, matérialiste et peu humaine pour attendre la prospérité d'une immigration massive, sous prétexte que celle-ci procure des consommateurs aux producteurs, — autrement dit, des cobayes aux grands expérimentateurs capitalistes.

S'il convient d'élever des volailles, des vaches et d'autres bestiaux pour nourrir l'homme, être manifestement supérieur aux bêtes dans la hiérarchie de la Création, il n'en est sûrement pas ainsi de cette espèce d'"élevage" de consommateurs que l'on veut pratiquer au profit des producteurs. Le producteur et le consommateur, deux être égaux de nature, doivent évoluer sur un plan d'égalité. Autrement, c'est le désordre, malgré toute l'organisation que l'on peut y mettre.

Plus que cela : si, pour des fins économiques, on veut donner la priorité à l'un sur l'autre, c'est le consommateur qui devra l'emporter. L'homme n'a sûrement pas été créé pour la finance, l'industrie et le commerce. C'est, au contraire, ceux-ci qui ont été constitués, au cours des siècles, pour satisfaire les besoins humains.

Sans être l'ennemi du capitalisme, il faut bien reconnaître que ce régime, sur nombre de points, s'est écarté de sa fin, qui est de "servir l'homme". Il suffit d'observer le monde économique actuel pour constater que le capitalisme n'a pas été utile à l'homme autant que le lui aurait permis son étonnante productivité favorisée elle-même, d'ailleurs, beaucoup plus qu'on ne s'arrête à y penser, par le progrès scientifique et technique de notre époque. Cela s'explique par l'intervention d'une poignée de puissants, qui ont fait servir abusivement le régime à leur propre enrichissement et qui ont exploité les ouvriers, en les payant trop peu, comme les consommateurs, en les pressurant par des prix de vente exorbitants.

Par dissociation d'avec la morale chrétienne, l'économie orthodoxe ou libérale s'était bien exposée à un tel dévoiement. La sincérité d'un grand nombre d'économistes classiques n'a pu empêcher l'abus chronique d'une formule, généreuse en soi, mais trop libertaire, par des praticiens habiles, peu scrupuleux et détenant tous les leviers de commande.

En effet, la plupart des économistes ont reconnu au moins théoriquement la primauté du consommateur. Bastiat, sur son lit de mort, disait : "Il faut apprendre à envisager toutes choses au point de vue du consommateur". C'est aussi l'opinion de Charles Gide.

Chez les sociologues, le principe de la primauté du consommateur est encore mieux observé. Dans un article écrit pour la "Revue Dominicaine", par le doyen actuel de la Faculté des Sciences sociales à l'Université Laval, nous avons noté des phrases comme celles-ci : "L'économie doit viser à créer des richesses non pas pour elles-mêmes ou pour quelques-uns seulement, mais à satisfaire les besoins de tous et à produire des biens qui enrichissent vraiment tous les citoyens du pays. En style économique, nous dirions avec plus de précision encore : la fin c'est le service du consommateur, de tous les consommateurs." Et plus loin : "Le consommateur, voilà le personnage principal, le véritable seigneur de l'ordre économique. Les industriels, les commerçants, les financiers ne sont que ses serviteurs."

Il y a loin, n'est-ce pas, de l'opinion de Bastiat, de Gide et du Père Levesque à celle des hommes qui veulent pratiquer une espèce d'"élevage" de consommateurs en vue simplement de multiplier les clients pour l'industrie, le commerce et le transport comme d'avilir le prix de la main-d'oeuvre, puis, en définitive, réaliser des profits énormes au sein d'une société restée pauvre dans quatre-vingt-quinze pour cent de ses membres.

Une immigration qui aurait ainsi pour but "l'élevage" d'un plus grand nombre de consommateurs au profit de quelques magnats en ci et en ça, le peuple canadien n'en veut pas. Et il en voudra de moins en moins, parce que, les connaissances économiques et sociologiques pénétrant peu à peu dans les esprits, l'exploitation de l'homme par l'homme répugne de plus en plus universellement.

Ce n'est pas un simple changement de proportion entre le nombre des producteurs et celui des consommateurs qui pourrait faciliter la solution de nos problèmes économiques. D'autant plus que les consommateurs d'un produit sont généralement producteurs d'un autre.

Si l'on veut résoudre nos problèmes économiques, il importe avant tout d'y faire intervenir davantage les préoccupations sociales et d'abjurer la religion du profit. Que la perspective du gain demeure un stimulant de la vie économique, cela me va. Mais en faire, comme dans le passé, le seul régulateur de la production, voilà qui est mal, voilà qui est incompatible avec le progrès continu; voilà une cause fatale des crises catastrophiques dont souffrent lamentablement les peuples.

C'est en vertu de cette religion du profit que l'on jette à la mer et au feu d'immenses quantités de bonne viande, de bon grain, de bon café, etc., parce que la vente a cessé de rapporter des profits plantureux, au moment même où des êtres humains doivent renoncer, faute d'argent, à consommer des denrées aussi vitales.

Ces hommes enfiévrés par la fringale des profits, ne l'oublions pas, inspirent les campagnes pour une immigration qui leur procurerait des travailleurs à bon marché ainsi que des consommateurs faciles à exploiter; ils inspirent les campagnes contre tout contrôle de l'économie par l'Etat au nom de la Nation; ils appuient les campagnes par lesquelles on tente de justifier les profits scandaleux de certaines compagnies d'utilités publiques; ils sont de toutes ces campagnes dites "d'éducation populaire", dont le but est de leurrer les gens pour en permettre une exploitation plus libre, plus facile et plus complète.

Dans le passé, notre peuple a fait beaucoup trop le jeu de ces insatiables, en se battant naïvement pour le triomphe de leurs égoïstes mots d'ordre. Puisse-t-il se montrer désormais plus clairvoyant !

Il aurait grandement tort de signer ces requêtes qu'on lui présente en vue d'une immigration massive.

Chronique ouvrière

NOUVELLE CHARTE

Une nouvelle Charte sociable internationale sera soumise aux Etats Membres de l'Organisation internationale du Travail à la 16e Conférence qui s'ouvrira le 20 avril à Philadelphie. Cette charte déclarera que les politiques internationales et nationales, et particulièrement celles de caractère économique ou financier, devront être examinées à la lumière de leurs conséquences pour le bien-être de l'humanité. La charte énumère plusieurs questions et elle débute par le "maintien du plein emploi et l'élévation des niveaux de vie".

En commentant cette disposition, le rapport du B. I. T. déclare que "l'époque est définitivement révolue où l'Etat pouvait considérer qu'il s'était acquitté de ses devoirs s'il avait assuré un revenu minimum aux chômeurs par le moyen de l'assurance ou par toute autre méthode".

"Les hommes et les femmes ne toléreront plus une organisation sociale dans laquelle ceux qui veulent travailler sont obligés de renoncer à leur dignité en restant oisifs durant les années critiques pendant lesquelles nous devrons rebâtir notre civilisation ébranlée."

"Le monde n'acceptera aucun système politique ou économique qui se montrera incapable de résoudre le problème du plein emploi, car deux guerres mondiales lui ont appris quelles sont les possibilités de l'action gouvernementale. Les solides vertus du travail, de l'économie et l'individualisme n'ont rien perdu de leur ancienne valeur, mais dans l'organisation sociale complexe des temps modernes elles sont absolument insuffisantes pour assurer à l'individu des possibilités normales ou pour maintenir un niveau de vie convenable dans toute la communauté."

Les autres points énumérés comme particulièrement importants, auxquels l'Organisation internationale du Travail devrait consacrer son attention urgente sont les suivants:

1. "L'emploi des travailleurs à des occupations où ils aient la satisfaction de donner toute la mesure de leur habileté et de leurs connaissances et de contribuer le mieux au bien-être commun et, pour atteindre ce but, la mise en oeuvre, moyennant garanties adéquates pour tous les intéressés, de possibilités de formation et de moyens propres à faciliter les transferts de travailleurs, y compris les migrations de main-d'oeuvre et de colons;

2. "L'application, en matière de salaires et de gains, de durée du travail et autres conditions de travail, de programmes visant à assurer à tous une part équitable des fruits du progrès, et la garantie d'un salaire minimum vital pour tous ceux qui ont besoin d'une telle protection;

3. "La reconnaissance effective du droit de négociation collective et la collaboration des travailleurs et des employeurs pour le progrès continu de l'organisation de la production, ainsi que pour l'élaboration et l'application de la politique sociale et économique;

4. "L'extension à l'ensemble de la population de mesures de sécurité sociale assurant un revenu de base en cas d'incapacité de travailler ou d'obtenir un emploi, et garantissant des soins médicaux complets;

5. "Une protection adéquate de la vie et de la santé des travailleurs dans toutes les occupations;

6. "La protection de l'enfance et de la maternité, ainsi que la garantie d'un niveau adéquat d'alimentation, de logement, de récréation et de culture.

7. "La garantie de chances égales dans le domaine éducatif et professionnel."

CONVOCATIONS

Au Secrétariat (17 Caron)

CE SOIR: L'Union nationale catholique des ferblantiers couvreurs de Québec. La Caisse Populaire.

Edifice Hudon (110 du Pont)

CE SOIR: La Fraternité des wagonniers du Quebec Railway, local 662.

Torpille terrestre

Moscou, 24. (PA) — Un exhibit d'armes allemandes récemment capturées, tenu à Moscou, comprend entre autres une torpille terrestre auto-propulsive et contrôlée par l'électricité, utilisée comme arme anti-tank. La torpille est contrôlée par un fil d'un mille et demi de longueur, a révélé l'agence Tass.

L'exhibit comprend encore un canon de 105 mm. avec une portée d'environ 11 milles et un canon de 150 mm. avec une portée de plus de 12 milles.

Recrutement naval

Le lieutenant Paul L'Abbé, R.V. M.R.C., sera à l'hôtel "Le Manoir" à Victoriaville mardi prochain le 28. Les 29 et 30 il sera à Thetford-Mines.

Il se fera un plaisir d'interviouer les jeunes gens intéressés à s'enrôler dans le service naval.

La poste aérienne

Ottawa, 24. (P.C.) — Un porte-parole du ministère des Postes a déclaré hier soir qu'aucun changement ne sera apporté dans le tarif postal aérien actuel de 7 (sept) cents l'once pour le courrier aérien entre le Canada et les Etats-Unis.

VRAIES VALEURS EN
MEUBLES USAGES
A PRIX DE DEBARRAS

Legare

EN VENTE SEULEMENT A 273 ST-PAUL
AU RAYON DES ECHANGES

POELE LEGARE SPECIAL, réchaud, réservoir bois et charbon $49.50

POELE A GAZ cabinet 4 feux, fourneau et réchaud $19.75

POELE LEGARE RURAL, carré, corniche basse, feu bois $59.00

POELE TORTUE LEGARE, réchaud et réservoir $39.50

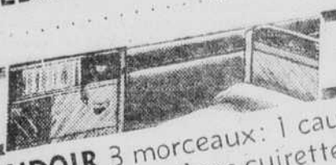

MOBILIER DE BOUDOIR 3 morceaux: 1 causeuse, 2 fauteuils, en chêne, sièges cuirette. $19.00

MOBILIER DE CHAMBRE 5 morceaux; fini noyer, miroir rond $79.00

TABLE EXTENSIBLE CARREE, 1 planche $7.85

TABLE EXTENSIBLE RONDE, sans planche $5.75

MOBILIER CHESTERFIELD 3 morceaux, couverture en velours $29.75

MOBILIER CHESTERFIELD 3 morceaux, couverture en reps $39.00

2 CAUSEUSES DE CHESTERFIELD seules, sur ressorts $5.00

MOBILIER DE SALLE A DINER 9 morceaux, table carrée, fini noyer $79.00

(Nous n'acceptons pas de commande par malle, ni par téléphone)

LA COMPAGNIE LEGARÉ LIMITEE 273 rue St-Paul

--Les cartels sont une relique du passé, déclare l'hon. Howe

(Suite de la page 3)

des adoptées en vue de réduire le coût et de contrôler la marge dess profits, le contrôle exercé sur les contrats de matériel de guerre, et la réduction des prix obtenus grâce à ce contrôle" dans son ministère.

Dans sa critique du ministère des Munitions, M. Coldwell affirme que le gouvernement en organisant l'effort de guerre industriel du pays a augmenté la puissance des monopoles et des cartels. Il veut aujourd'hui traiter particulièrement de la Canadian Industries Limited qui depuis quelque temps fait l'objet des études de la C.C.F.

En 1939, la C. I. L. a établi une filiale appelée Defence Industries Limited afin de séparer son travail de guerre de son entreprise purement commerciale.

Depuis cette date, elle a bâti et exploité des usines et d'autres facilités qui coûtent quelque $360,000,000 dont le capital avancé partiellement au compte du Canada et au compte du Royaume-Uni a été, l'an dernier, pris complètement par le gouvernement canadien. Cette somme de $250,000,000 constitue 30 p. cent du montant avancé à l'industrie de guerre canadienne...

M. Coldwell prétend que les contrats restreignent l'utilisation des facilités au point qu'aucune compagnie sauf la C. I. L. ne pourrait les utiliser. La C.C.F. craint qu'au moment même où nous gagnons la guerre sur les champs de bataille, nous la perdons sur les fronts de l'arrière en aliénant notre patrimoine aux monopoles et aux cartels. La C. I. L., soutient, M. Coldwell, n'est pas une compagnie canadienne, mais une filiale de la DuPont américaine et de l'Imperial Chemical du Royaume-Uni qui la possède. Ces deux compagnies-mères font partie d'un cartel international qui se répartit dans le monde.

L'ancien chef conservateur R. B. Hanson a ensuite pris le gouvernement à partie en parlant de l'inégalité de traitement dont les provinces Maritimes sont victimes.

Mme Dorise Nielson a ensuite exposé exposé son point de vue sur l'utilisation du blé dans la fabrication de l'alcool nécessaire à la production de caoutchouc synthétique.

L'hon. C. D. Howe a fait un long exposé de la situation en ce qui concerne la fabrication au Canada du caoutchouc synthétique. Le prix de revient est le gros facteur: il en coûte trois fois autant de fabriquer la butadene du grain que du pétrole: l'alcool de blé coûte quatre-vingt-dix cents le gallon; l'alcool de pétrole coûte vingt cents; en outre, on ne peut pas extraire plus de deux gallons d'alcool d'un boisseau de blé et c'est là l'obstacle fondamental.

M. Howe voit l'usine canadienne de caoutchouc synthétique comme le centre d'une vaste industrie future, et qui prendra une place importante dans l'industrie canadienne.

Dans la soirée, M. Diefenbaker, député conservateur de Lake Centre, a pris le gouvernement à partie au sujet du contrôle du bois de chauffage et des mesures adoptées pour remédier à la disette dans l'Ouest.

M. Howe a répliqué aussitôt que le député devrait porter ses accusations devant le comité pour qu'une enquête immédiate soit instituée. Les humeurs s'étaient échauffées pendant la soirée au point que la discussion devint violente. Les accusations et les répliques étaient lancées d'un côté à l'autre de la Chambre et M. Howe passait autant de temps debout qu'assis.

Le député CCF M. Noseworthy a ensuite repris les accusations portées dans l'après-midi par M. Coldwell contre les transactions du gouvernement avec la Defense Industries Limited, la Canadian Industries Limited.

M. Howe a nié complètement les allégations CCF, en démontrant que la Defense Industries est une compagnie de la Couronne, dont les techniciens, les droits de brevets, les appareils et tout appartiennent au gouvernement. M. Howe se déclare aussi opposé que n'importe qui aux cartels internationaux, et dit qu'ils sont un vestige d'un temps écoulé. Il note cependant que les compagnies accusées par la CCF, dans les circonstances, étaient les seules capables d'assumer une production absolument essentielle au Canada, et dont dépendait en définitive, le résultat de la guerre. Loin de les consolider dans leurs monopoles, le Canada s'en est servi en prenant leurs techniciens et leur expérience pour les mettre au profit de la cause commune.

Le député conservateur Alfred Bence a réclamé une plus grande participation à l'industrie pour les provinces de l'Ouest. Il a fait le pendant à M. Hanson qui réclamait pour les Maritimes.

Le débat s'est poursuivi jusqu'à onze heures et se continuera aujourd'hui. Dans la soirée, la Chambre entreprendra l'étude de plusieurs résolutions inscrites au feuilleton et portant, notamment, sur l'enseignement technique, sur la cour de l'Echiquier, et sur la contribution de $100,000, à la cité d'Ottawa.

Prochaine convention des Pêcheurs-Unis

Rimouski, (D.N.C.) — La convention annuelle des Pêcheurs-Unis a lieu hier et aujourd'hui à la Rivière-au-Renard. Actuellement, des cours sont donnés aux pêcheurs sur la coopération, la préparatin du poisson, la comptabilité, la caisse populaire, etc., par M. l'abbé Guité, MM. A. J. Boudreau, secrétaire des Pêcheurs-Unis, M. Louis Bérubé, professeur à Ste-Anne de la Pocatière, M. Georges Roy, propagandiste des caisses populaires, M. André Dionne, gérant général des Pêcheurs-Unis, M. Léo Bérubé, assistant de M. Boudreau, M. Marcel Langlois, gérant des ventes à Montréal, MM. J.-Gérard Bernard et F. Bibaut.

Feu Paul Bibeau

Drummondville, (D.N.C.). — Dernièrement, en l'église St-Eugène, ont eu lieu les funérailles de M. Paul Bibeau, époux de feu Herméline Desrosiers, décédé à l'âge de 70 ans.

Il laisse dans le deuil six enfants : Henri et Hector, de Nashua, N. H., Yvonne (Mme Abraham S.-Martin), de St-Germain de Grantham, Léona (Mme Gérard Vadnais), de St-Eugène, Adrien et Louis, également de S.-Eugène, ainsi que 32 petits-enfants.

Au champ d'honneur

Le soldat OVILA ATHOT, de Cap d'Espoir, comté de Gaspé, a été blessé au combat le 2 décembre 1943, en Italie, et a succombé à ses blessures le 7 février dernier, à l'âge de 20 ans et 10 mois. Il s'était enrôlé le 6 juillet 1941 dans le Régiment des Voltigeurs et fut ensuite versé dans le Royal 22e Régiment. Il partit pour outre-mer le 23 juillet 1943 et participa à la campagne d'Italie dans le Royal 22e Régiment. Il était le fils de M. et madame Francis Athot, de Cap d'Espoir.

--Conseillers législatifs et députés félicitent Chapais

(Suite de la page 3)

les hommages de la population anglaise à Sir Thomas Chapais. Le trésorier provincial a déclaré que Sir Thomas était un des grands citoyens de la province de Québec et du Canada. M. Maurice Hartt, député de St-Louis, a finalement présenté à Sir Thomas les souhaits et les hommages de la minorité juive de la province de Québec.

AU CONSEIL LEGISLATIF

Les hommages des Conseillers Législatifs ont été offerts à Sir Thomas Chapais par l'honorable Philippe Brais, leader du gouvernement, et par l'honorable Alphonse Raymond, leader de l'opposition. Les deux orateurs ont loué la vigueur physique et intellectuelle du représentant de la division des Laurentides et lui ont souhaité de vivre encore longtemps, pour faire profiter ses compatriotes de ses lumières et de son expérience des affaires publiques. Sir Thomas Chapais a remercié avec émotion ses collègues de cette marque de déférence et de leurs souhaits.

Rimouski insistera

Rimouski (D.N.C.) — Lors de la dernière séance générale du conseil municipal de la ville de Rimouski, sous la présidence de M. le maire P.-E. Gagnon, il fut proposé et résolu que le conseil réponde à la communication de la Commission des Transports du Canada, relativement au passage à niveau de la rue St-Germain, que la ville insiste fortement pour que cette traverse disparaisse le plus tôt possible en faisant construire le viaduc projeté depuis nombre d'années, et déclare que toute autre dépense pour améliorer cette traverse serait inutile pour sauvegarder la vie des personnes continuellement exposées à des accidents mortels comme celui survenu encore récemment.

Vendeuses automatiques

Le comité administratif a décidé hier de demander à la Législature d'ajouter au bill de Québec une clause donnant à la cité le pouvoir d'imposer une taxe prohibitive sur les machines de vente automatique des produits du tabac, qui nuisent au commerce ordinaire. La cité ne peut actuellement imposer une licence que de quinze dollars par année sur de telles mécaniques.

Officiers et soldats cités à l'ordre du jour

Ottawa, 24. (Spéciale) — Le quartier général de la Défense nationale annonce aujourd'hui que cinquante-quatre officiers et soldats de l'armée canadienne ont été cités à l'Ordre du jour de l'armée pour leur conduite brave et remarquable en Sicile et en Italie. Il a plu à Sa Majesté le roi d'autoriser ces mentions qui ne sont pas accompagnées de citations.

La liste des militaires cités à l'Ordre du jour comprend un colonel, trois lieutenants-colonels, deux majors (lieutenants-colonels intérimaires), trois majors, un capitaine (major intérimaire), quinze capitaines, un lieutenant, trois sous-officiers brevetés de 1ère classe, sept sous-officiers brevetés de 2e classe, un sergent quartier-maître d'escadront, un sergent d'état-major, cinq sergents, un bombardier, trois caporaux, un troupier et six simples soldats.

Une chicane

M. le juge Laetare Roy, de la Cour des Sessions de la Paix, a rendu jugement sur le banc hier après-midi, dans une affaire de chicane de famille qui avait pour origine des supposées menaces faites par le gendre aux parents de sa défunte épouse. Le père, la mère, la jeune fille et le garçon croyaient leurs jours en danger, du fait que le gendre aurait menacé un jour de défoncer la porte si on ne lui ouvrait pas. Les témoins de la poursuite semblaient unanimes à dire qu'ils avaient peur du défendeur, mais ils ne savaient pas trop bien pourquoi. "La crainte des beaux-parents ne me semble pas une crainte raisonnable", dit le juge en renvoyant la plainte, chacun devant payer ses frais.

Officiers décorés

Le lieutenant-colonel T.-A. Johnston, ancien professeur de sciences au Commissionners' High School, a été décoré de la médaille canadienne d'efficacité. Son beau-frère, le major Robin Bothwell Fraser, autrefois de Québec, a reçu la décoration du Distinguished Service Order, pour son courage à l'action durant la présente campagne d'Italie. Le lt-colonel Johnston est actuellement stationné aux quartiers généraux de l'armée canadienne à Londres.

Jambe fracturée

St-Aubert (D.N.C.) — M. Jean-Léon Boucher, voyageur de commerce s'est fracturé une jambe, dernièrement, alors qu'il attelait son cheval.

Cours spéciaux

Ottawa, 24. Les quartiers généraux de la Défense ont annoncé hier soir que les officiers canadiens qui ont consenti à servir avec l'organisation des affaires civiles dans les territoires libérés de l'Europe doivent d'abord suivre un cours d'état-major au Canada avant d'être envoyés outre-mer.

L'admission à un tel emploi est limitée aux officiers des forces armées actives physiquement aptes et âgés de 35 à 55 ans, bien qu'actuellement on donne la préférence au groupe de 40 à 45 ans. Ils doivent être gradués d'une université et posséder une connaissance suffisante de l'une des langues européennes en plus de l'anglais.

Tournée d'Elizabeth avec ses parents

Londres, 24. (P.C.) — La princesse Elizabeth vient de terminer sa première tournée complète en compagnie du roi et de la reine, a-t-on révélé aujourd'hui. Durant deux jours, elle a visité avec ses parents les forces d'invasion à l'entraînement et elle a ainsi couvert une vaste partie de la Grande-Bretagne. Elle a manifesté un vif intérêt et interrogé les officiers à maintes reprises durant le voyage.

Condamnation

M. le juge Hugues Fortier, de la Cour des Sessions de la Paix, a condamné hier à deux mois de prison, Harry Antonescu, 18 ans, accusé d'avoir volé des outils et du matériel appartenant à la division Morton de la compagnie Quebec Shipyards. Me Mark Drouin, C. R., occupait pour la poursuite.

Alourdi!

L'alourdissement est le symptôme par lequel la nature vous avertit que vos reins requièrent attention. La paresse des reins peut causer maux de dos, nuits sans sommeil. Prenez les GIN PILLS, le remède sûr, en faveur auprès de milliers de personnes—vendu aux conditions de "soulagement ou argent remis".

Format régulier, 40 Pilules
Plus gros format, 80 Pilules
(Aux E.-U., demandez les "Gino Pills")

GIN PILLS FOR THE KIDNEYS

Prenez un soin fidèle de votre peau

dit helena rubinstein

En hiver, plus que jamais, votre peau a besoin de soins quotidiens. Les vents et le froid s'ajoutent à la suie et aux poussières pour ravager le teint d'une femme. Nous recommandons les deux formules éprouvées que voici pour rendre votre soin de beauté simple mais efficace en hiver.

Pasteurized Face Cream — Soulage et protège votre peau contre la rigueur du vent et du temps. En deux formules—une pour peau sèche, une autre pour peau huileuse. 1.25 à 2.75.

Beauty Grains—Servez-vous de ces petits grains purificateurs au lieu du savon pour nettoyer vos pores en profondeur. Même après le premier lavage, votre peau est plus claire, plus blanche, plus fine! 1.25.

TEL QU'ILLUSTRE

2.99

MODELES CONFORTABLES ET DE RICHE APPARENCE

Souliers qui ont l'apparence des souliers beaucoup plus chers. Une collection superbe et que vous voyez rarement à un prix si modique. Faits de suède, cuir verni, reptile, veau ainsi que combinaisons de cuir dans les genres "Step-in", escarpins, gore ou brogue. Teintes de noir, brun, bleu ou tan. Pointures 3 à 9 et largeurs A à C

Troisième plancher

MEMBRE ASSOCIATION DES MARCHANDS INDEPENDANTS DE QUEBEC

Membre de la Fédération canadienne des détaillants

POLLACK - HEURES D'AFFAIRES 9 A.M. A 6 P.M. SAMEDI JUSQU'A 10 P.M.

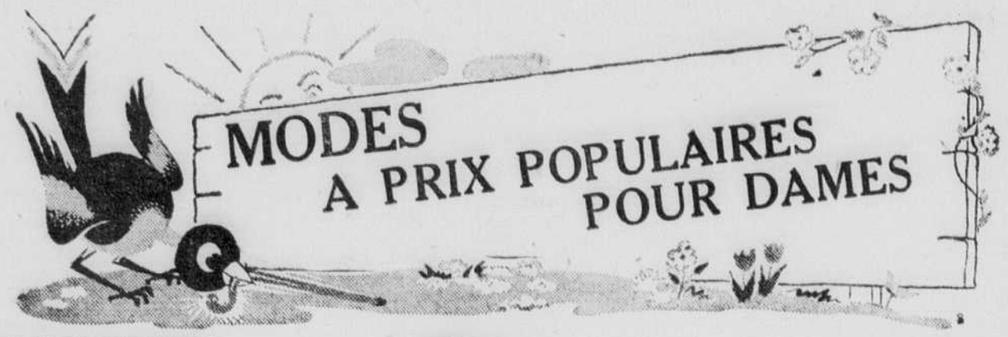

Modèles du printemps

ELEGANTS CHAPEAUX de Pâques !

Jolis modèles nouveaux qui donneront beaucoup d'éclat à l'ensemble de votre toilette nouvelle. Grande variété de formes de toutes sortes dans les pailles nouvelles de la saison. Voyez-les demain tandis que l'assortiment est grand.

2.95

Troisième plancher

Apple Blossom

de

Helena Rubinstein pour PAQUES

Le parfum favori pour les grandes occasions . . . la marque préférée des dames et demoiselles.

Cologne	1.25 et 2.25
Huile de bain	1.25 et 2.15
Savon	.55 et 1.00

Rez-de-chaussée

ELEGANTS MANTEAUX

à prix modiques pour dames et jeunes filles

22.50

- Poil de chameau et laine
- Tricotine • Tweed anglais

Avec Pâques qui approche et le printemps qui semble vouloir nous arriver de bonne heure cette année . . . le temps se fait de plus en plus pressant pour l'achat de votre manteau nouveau. Cette collection comprend des genres de belle apparence et de qualité durable à un prix vraiment intéressant. Modèles amples ou ajustés dans les genres sport ou de toilette. Teintes de drab, brun, coco, beige, bleu marine et mélanges de teintes. Tailles pour dames et jeunes filles.

Troisième plancher

NOUVELLES ROBES

du printemps dans les genres une et deux pièces pour dames

Jolies toilettes que nous venons de recevoir et qui sont des plus charmantes à ce prix très bas. Faites de crêpe uni ou imprimé ainsi qu'en Spun imprimé. Jolies garnitures et confection soignée. Des robes que vous porterez pour le printemps et les beaux jours de l'été. Teintes de rouge, vert, bleu, drab, bleu marine ou noir ainsi que tous les imprimés floraux en vogue. Tailles 12 à 44 **3.99**

Troisième plancher, voisin des souliers pour dames

MAURICE POLLACK LIMITEE

Echos Mondains

LE MONDE OFFICIEL

Mercredi soir, le gouverneur-général et la princesse Alice, escortés des membres de la suite vice-royale, ont assisté à l'ouverture de l'exposition de peintures de l'Armée, à la Galerie Nationale.

RECEPTIONS

M. et madame Ernest Pelletier ont reçu samedi soir, à l'occasion de l'anniversaire de naissance de mademoiselle Andréa Côté. Assistaient à la réception : mesdemoiselles Thérèse Tardif, Yvonne Côté, Denise Pelletier, MM. François Côté, de Lauzon, Jos. Côté, Marcel Poulfot ainsi que M. et madame Samuel Tardif.

Mlle Lalonde, de Montréal, donnait samedi dernier à l'hôtel Queen's, un shower, en l'honneur de mademoiselle Yvette D'Amour, à l'occasion de son prochain mariage. Les salons étaient décorés d'oeillets et de verdure. Les invitées étaient : mesdames J.-A. D'Amour, J.-D. Lalonde, A. Hector, P. Rivet, M. Martin, R. Leclaire, L. Hogue, mesdemoiselles Jacqueline Lefebvre, Louisette Bastien, Carmen Leclaire, Hélène Leclaire, Simone Vallée, Berthe D'Amour, Margot Boursier, Rolande Senay, Georgette Senay, Denise Drapeau, Hélène Teasdale, Marielle Dorais, Laurette Valade, Rita Coulombe, Lucile Fabien, Lucette Rondeau, Agathe Marchand, Louise Brault, Thérèse Godin et Denise D'Amour.

MARIAGE

Le mariage de mademoiselle Yvette D'Amour, fille de M. et de madame J.-A.-I. D'Amour, avec M. Gaston Lalonde, fils de M. et madame J.-A.-D. Lalonde, d'Outremont, sera bénit le lundi 10 avril, à neuf heures, en l'église Saint-Germain d'Outremont.

FIANÇAILLES

On annonce des fiançailles de Liliane Gariépy, fille de M. et de madame Arthur Gariépy, de Montréal, avec M. Jean-Jacques Turcot, fils de M. Hervé Turcot et de madame Turcot, décédée.

NAISSANCE

M. et madame Marcel G. Boure (Bernadette Drouin) ont le plaisir d'annoncer la naissance de leur fils, Jean-Jacques, né le 20 mars à l'hôpital St-François d'Assise et qui sera baptisé dimanche par le rév. Père Roland Bouchard, s.s.s. L'enfant aura pour parrain, son oncle, M. Alexandre Bouré et pour marraine, sa grand'mère, madame J.-H. Bouré. Madame Adjutor Drouin portera son petit-fils sur les fonts baptismaux.

BIENFAISANCE

Mademoiselle Madeleine Grenier recevra cet après-midi, à la résidence de ses parents, Chemin Ste-Foy, son cercle de couture au bénéfice de la Ligue de la Jeunesse Féminine.

DEPLACEMENTS

M. et madame Paul Gouin, de Montreal, sont présentement à Québec et logent au Château Frontenac.

Le docteur Jacques Dubé passera la fin de semaine à Montréal où il assistera samedi au mariage Lagacé-Handfield.

M. et madame Lionel Côté, de Hudson Heights, passent quelques jours en notre ville.

Mademoiselle Jean Wilson, d'Ottawa, passe quelques jours à Québec, l'invitée de son beau-frère et de sa soeur M. et madame L. Teakle.

Madame G.-R. Beck qui a fait un voyage à New-York, est de retour à Québec.

Le lieutenant et mademe Henri Larue, de Montréal, sont présentement à Québec et se sont inscrits au Château Frontenac.

Madame C.-René Laberge est partie pour Montréal où elle passera quelques jours.

Le lieutenant-colonel Margaret Eaton, d'Ottawa, est rentrée d'un voyage à Washington.

Madame Marcel Morisset est de retour de la métropole où elle a fait un court séjour.

Madame J.-A. Johnson passe quelque temps à Baltimore, Maryland.

M. et madame Lucien Morin ainsi que mademoiselle Adrienne Morin passeront la fin de semaine à Montréal, les invités de leur beau-frère, M. Georges Dandonneau.

Madame C.-J. Moreau, qui a passé plusieurs semaines à Winnipeg, chez son père, est attendue à Québec prochainement.

Mesdemoiselles C. et S. Laliberté, de La Sarre, Abitibi, sont présentement à Québec et logent au Château Frontenac.

Madame C.-E. Clément et sa fille Charlotte, de Beauceville, ont passé quelques jours à Québec.

Mademoiselle Marcelle Pinault est retournée à Campbellton, N.-B., après avoir passé quelques jours dans notre ville à l'occasion du mariage LaBruyère-Blouin qui a eu lieu lundi.

M. et madame F. Gagnon, de Grande-Rivière, Gaspé, font un séjour en notre ville.

Madame H.-H. Gibaut est partie pour Lakefield, Ont., où elle passera quelque temps.

Mademoiselle Georgette Lacroix, de Ste-Agathe de Lotbinière, fait présentement un séjour à Québec, chez ses parents M. et madame J.-B. Lacroix.

M. et madame H. Whelldon, de Winnipeg, Manitoba, sont de passage en notre ville.

M. Jean-Guy De Quoy, de Longueil, est de passage à Québec.

Mademoiselle Fernande Picard, de St-Basile, passe quelque temps à Shawinigan-Falls, l'invitée de M. et madame Lionel Picard et de M. et madame Gérard Germain.

Lady Dorothy Ross, de Balnsgown, Ecosse, est de passage à Montréal, en route pour New-York.

Lady Glasgow et madame A.-H. Walker, d'Ottawa, partiront, samedi, pour Sainte-Marguerite.

L'honorable et madame Alphonse Fournier, ainsi que madame Philippe Bélanger, d'Ottawa, sont attendus à Montréal, en fin de semaine, pour le mariage Handfield-Lagacé. Ils seront les hôtes de M. et de madame Michel Lagacé.

Le major et madame F.-S. Dupuy, de Petawawa, ont fait un court séjour à l'hôtel Mont-Royal, la semaine dernière.

Le commandant d'escadre et madame Colin Strathy, d'Ottawa, sont revenus du Club Seigneurial.

Madame Donald Lippé et madame Maurice Macé, de Montréal, passent une semaine à Rawdon, au Pine Lodge.

Madame Paul Martin est retournée à Windsor après un court séjour à Ottawa.

Les pertes canadiennes

Dans une nouvelle liste de pertes que l'armée canadienne vient de publier, on remarque les noms suivants :

Jules Bélanger, époux de dame Constance Joyce Bélanger, de Surrey, Angleterre, fils de Jean-B. Bélanger, de Duparquet, Abitibi (Dangereusement blessé)

Georges-Clément Cormier, fils de Mme Bella Cormier, Bouctouche, N. B.; Alphonse Arsenault, fils de Sandy Arsenault, Balmoral, N.B.; René Lévesque, fils de Nicolas Lévesque, Campbellton, N.B. (Rapportés blessés à l'action).

Georges Rodrigues, fils de Joseph Rodrigues, d'Arvida, Qué.; Charles Tardif, fils de Mme Adele Tardif, de St-Léonard, N. B. (Rapportés manquants).

Paul-Emile Morin, frere de Mlle Berthe Morin, de St-Roch des Aulnaies, L'Islet. (D'abord rapporté manquant, est maintenant "non manquant".

LE COURRIER
de Pascale FRANCE

M. BONJOUR. — Evidemment, vous avez dû trouver le temps long depuis que vous m'avez écrit, mais que voulez-vous, chacun doit avoir son tour. J'ignore où vous en êtes rendue avec votre nouvelle amie et si vous avez réalisé votre désir de correspondre avec elle, mais une chose certaine, c'est que vous seriez sage de ne pas trop vous emballer sur son compte, avant qu'elle vous ait prouvé si oui ou non elle vous préférait aux autres amis qu'elle a déjà dans sa vie. Les baisers qu'elle vous accorde ne doivent pas être considérés comme une preuve d'amour, surtout si c'est pour se rendre à votre insistance qu'elle vous les donne.

LEOLA AFFLIGEE. — Il y a des épreuves beaucoup plus pénibles dans la vie que le manque d'instruction et la timidité dont vous vous plaignez puisque ces lacunes ne sont pas irrémédiables après tout, tandis qu'il en est une foule d'autres pour lesquelles il n'existe à peu près pas de palliatifs ou de remèdes. Rien ne vous défend en effet de lire, afin de vous cultiver un peu, d'écouter à la radio les programmes instructifs, de vous intéresser à l'actualité, de revoir vos manuels de classe. Une fois que vous aurez repris confiance en vous, vous vous débarrasserez vite de votre gêne et de votre timidité.

LA JEUNE BABY. — Généralement les mariages mixtes, c'est-à-dire entre catholiques et protestants, se déroulent dans les presbytères ou les chapelles privées. Le rite auquel vous faites allusion n'existe donc pas et vous voulez sans doute parler des mariages qui se voient chez les Anglais surtout et où la tradition veut que le fiancé attende, le dos tourné vers l'autel, l'arrivée de sa fiancée.

2.—Une différence de douze années n'est pas tellement énorme, mais lorsqu'elle s'ajoute à des divergences de croyances et de nationalités, il y a des raisons de craindre pour le succès de mariages contractés dans de telles conditions.

ALICE. — Je n'ai pas trouvé la recette de beurre d'érable sans cuisson. Je vous donne celle que je possède : 2 tasses cassonade ; 1-2 tasse de farine bien mêlée à la cassonade ; 1 tasse de lait ; 1 c. à thé essence érable ; gros comme un oeuf de beurre. Cuisez lentement, quelques minutes.

2.—Je demande en même temps pour vous et tous mes lecteurs que la chose intéresse, le procédé pour faire des objets avec du sel de cuisine, comme fleurs, crèches, etc. Je le publierai immédiatement si quelqu'un veut bien me l'envoyer.

D.—Je sors avec une institutrice depuis 2 mois. Comme elle viendra dans ma localité à Pâques, chez ses parents, je voudrais lui faire un cadeau dont elle se souviendra. Que me suggérez-vous ?

2.—Quel jour était le 26 août 1924 et quel est le caractère d'une personne née en ce jour ? — UN SECTIONMAN.

R.—Lui offrir un cadeau de plus de 3 dollars serait un peu extravagant, vu que vous la fréquentez depuis peu de temps, mais dans ce prix-là, il y a assez de choix : une boîte de poudre et lotion Elizabeth Arden ou Helena Rubinstein ou d'autre marque ; du parfum (petite bouteille mais bon parfum) ; un bracelet; deux ou trois romans nouveaux ; une plume-réservoir ; un crayon automatique ; un cahier à feuilles mobiles avec couverture en cuir ; un service de miroir et brosse à cheveux, etc.

2.—Un mardi. Je publie dans la page du courrier du supplément, le caractère d'après les dates de naissance, à raison d'une tranche par semaine. Consultez-la donc quand le mois qui vous intéresse y passera.

DEUX PETITES SOEURS. — Vous pourriez donner des cours pre-scolaires aux enfants de 4, 5 et 6 ans de vos alentours; accepter un emploi de caissière dans une banque, un magasin, un restaurant ; soigner la sténographie et la dactylographie chez vous ; être vendeuse dans un petit magasin de bas ou lingerie, etc . . . Il n'y a pas de sot métier et l'expérience que vous acquerrez dans n'importe quel emploi temporaire, même si ce n'est votre idéal, vous servira toujours dans l'avenir. S'il y a dans votre ville un bureau du Service sélectif, donnez donc votre nom à ce bureau et rendez-vous-y de temps à autre pour demander si on a quelque chose pour vous. Il y a quelques bureaux d'assurances, des pharmacies, les bureaux de la compagnie d'amiante et deux petits journaux, que vous pouvez visiter et où vous pouvez offrir vos services.

MARIELLA. — Je ne connais pas la durée du kangourou, mais il n'aura pas de misère à être plus résistant que le lapin teint, qui ne peut faire beaucoup plus que 2 saisons entières. Il faut aussi juger lequel des deux vous sied le mieux, car un manteau a beau être durable, s'il ne vous avantage pas ou s'il vous grossit trop, il vaut mieux parfois sacrifier la durée à l'apparence. Des accessoires et un chapeau verts conviennent bien à une brunette, avec un manteau brun.

2—On verra encore beaucoup de robes deux-pièces cet été. Quant aux manufactures employant des jeunes filles, il y en a peu. Je vous cite les plus importantes: chaussures, tabac cordets, cuir, gants, matelas.

UNE BEAUCERONNE. — Merci infiniment pour le procédé à l'intention de MAMAN D'UNE FILLETTE BLONDE que je publie pour elle : Voici pour transformer des claques noires en claques blanches : procurez-vous une boîte d'émail blanc pour caoutchouc et émaillez-les, ou rendez-vous chez un garagiste; ce dernier emploie ce produit pour blanchir ses pneus d'autos et fera le travail en un rien de temps. Une couche est suffisante.

2—Je crois que la peau de renard doit se tanner à peu près comme celle du lapin. Voici toutefois, la manière de tanner les peaux de moutons et de chevreuils. Vous choisirez le procédé qui vous paraît le meilleur, bien qu'il serait plus prudent d'écrire auparavant au Ministère de l'Agriculture, dépt de l'Industrie domestique, Hôtel du Gouvernement, Québec. — On conseille le procédé suivant, pour tanner les peaux de mouton et de chevreuil, en laissant le poil ou la laine : Couvrez la peau de gros sel ; pliez-la en deux, le poil en dessus ; laissez-la ainsi pendant deux jours ; retournez sur l'autre côté (encore 2 jrs.) Prenez ensuite pour cinq cents de salpêtre moulu et pour cinq cents d'alun moulu ; frottez bien la peau avec ce mélange ; pliez-la de la même manière ; laissez reposer 4 à 5 jours en la retournant après deux jours environ. Ensuite, etendez-la bien, étirez en tous sens; grattez avec un couteau jusqu'à ce que la chair cuite soit toute enlevée. Si vous désirez avoir une peau très mince, répétez ces opérations.

D.—Que conseilleriez-vous à un jeune garçon qui n'a pas de menton? J'ai de la chair sous le menton et ce n'est pas le goitre.—LOULOU.

R.—S'il s'agit seulement d'un excès de chair, vous le feriez peut-être diminuer beaucoup en le massant de haut en bas à partir du menton, plusieurs fois par jour, avec les deux pouces (un de chaque côté) ou avec le demi-cercle formé par le pouce et l'index et de porter un mentonnière la nuit, (bande élastique ou en linge, nouée sur la tête). Mais s'il s'agit d'une mauvaise conformation des muscles du cou, consultez un spécialiste en chirurgie plastique. Je vous conseillerais de ne pas négliger une telle démarche, car un physique défectueux est toujours un handicap pour un jeune homme, surtout lorsque c'est le visage qui est en cause.

Pascal France

Concert au Conseil Laval

Le gala musical des Chevaliers du conseil Laval, dans la grande salle du Palais Montcalm, a fait salle comble hier soir et le public a fait le plus chaleureux accueil au groupe nombreux d'exécutants qui furent présentés au cours d'un programme agréablement présenté. Au cours de la soirée, qui était sous la présidence d'honneur de M. Ludger Faguy, député d'Etat, Me Francis Fauteux, C.R., directeur suprême de l'ordre, a prononcé une intéressante causerie. Le maire de Québec, M. Lucien-H. Borne, Mgr Aimé Labrie, vice-recteur de l'université Laval, et nombre de personnalités étaient présents.

Parmi les artistes, recrutés pour la plupart parmi les parents des membres du conseil, plusieurs jeunes se faisaient remarquer par leurs dons remarquables, et tous, par ailleurs, ont mérite de chaleureux applaudissements. Mentionnons par ordre : Mlle Fernande Nadeau, 15 ans, pianiste; Mlle Berthe Thivierge, chanteuse; Mlle Pierrette Guenette, 16 ans, xylophoniste; M. Roland Demers, ténor; Mlle Irene Cloutier, chanteuse; Jean Le Tourneux, 8 ans, qui exécuta la sonate en do majeur de Mozart, pour piano; Mme Jeanne d'Arc Côté-Bouchard, chanteuse; Me Alphonse Auger, violoniste, et M. Robert Grenier, chanteur. Au piano d'accompagniement figurèrent Mlles Marguerite Côte et Yvonne de Lottinville et Mme Jeanne Chouinard Paré.

M. J.-R. Rochefort, grand-chevalier du conseil, souhaita la bienvenue. M. Philippe Bouchard, intendant, fit les présentations. Me Francis Fauteux a été présenté par M. Ludger Faguy et remercié par Me Eugène Marquis, ex-grand-chevalier.

Conférence du P. Lamontagne

La Société St-Jean-Baptiste de la paroisse de Sts-Martyrs presentait, hier soir, une conférence-concert en marge de la semaine de Fierté Nationale consacrée à la glorification de la femme canadienne-française. Le R. P. Onésime Lamontagne, o. f. m., conférencier invité, traita de la mère canadienne - française, éducatrice du Canadien.

Après avoir défini ces trois réalités, la patrie, la mère et l'enfant, le conférencier dit que si on trouve l'amour de la patrie dans le coeur de la mère et l'amour de la mère dans celui de l'enfant, on a l'éducation patriotique de l'enfant par la mère. Mais quels sont les principes de l'éducation nationale? Pour faire aimer, il faut aimer soi-même, il faut encore vouloir et savoir et enfin il y a la manière.

Un vrai Canadien, poursuit le P. Lamontagne, est un Catholique et un Français. Il doit conserver ses traditions religieuses. De plus, la mère doit veiller à ce que l'enfant parle bien sa langue. Elle doit lui apprendre des chansons de folklore, lui faire apprécier les réalisations de notre artisanat. Elle doit aussi l'initier à la vie économique de la famille, lui montrer le chemin de la Caisse populaire pour l'inciter à collaborer à la vie économique de la nation.

La femme, conclut le conférencier, joue un rôle de premier plan dans la vie d'une nation. Deux choses constituent les peuples : les moeurs et les lois. Les premières sont l'oeuvre des femmes et les secondes, des hommes. "Lorsque la tête des hommes est haute et le coeur des femmes large, la nation est riche".

Le programme musical mettait en vedette deux artistes avantageusement connues, Mlle Poire, organiste à Sts-Martyrs, et Mlle Patricia Poitras, directrice de la Chorale de cette paroisse, ainsi que cinq artistes en herbe, accompagnées par Mlle Georgette Blouin, Mlles Lise Beauchemin, Louisette Tremblay, Madeleine Hudon et Claire Gagnon, du Couvent de Sts-Martyrs. La soirée était sous la présidence de M. l'abbé A. Laberge, curé. C'est M. J.-S. Martel, directeur de la section de Sts-Martyrs, qui présenta le conférencier, tandis que M. G.-N. Lavoie, président, agissait comme maître de cérémonie.

Au lendemain de la guerre de 1914, ce fut l'Aide à la France. Aujourd'hui, c'est Canada-France. Deux mots pour un meme coeur : le nôtre.

Un hommage la femme canadienne

On rendit hommage a la femme canadienne-française, hier soir, à une conférence-concert organisée par la société St-Jean-Baptiste de St-Roch. C'est M. l'abbé Pierre Gravel qui évoqua différentes figures féminines de notre histoire, pour en montrer toute la beauté.

Le conférencier rappela d'abord le premier mariage célébré à Québec, en 1617, qui unissait Anne Hébert et Etienne Jonquest. En 1660, nous étions 60,000 âmes en Nouvelle-France, aujourd'hui le Canada français compte plus de 5,000,000 d'habitants. La femme canadienne-française a donné la vie et enseigne la vertu de force. Il suffit de mentionner les noms de Madeleine de Verchères et de madame de Repentigny.

M. l'abbé Gravel exalte le type de femmes que M. Léopold Desrosiers a peint avec tant de vérité dans les "Opiniâtres". Il salue aussi bien bas les institutrices canadiennes-françaises de la trempe de Jeanne Lajoie, intrépide institutrice de l'Ontario, ainsi que nos femmes écrivains, une Blanche Lamontagne et une Marie-Claire Daveluy.

C'est en parlant particulièrement du rôle économique du foyer, qui est presque entièrement entre les mains de la femme, que termina le conférencier.

L'artiste invitée à cette conférence concert était l'artiste bien connue Mlle Thérèse Coulombe, soprano. C'est Me Philippe Corriveau qui présidait.

Nouveaux vicaires

Chicoutimi, 24. (D. N. C.) — Par décision de Son Excellence Mgr Melançon, M. l'abbé Joseph-Elie Gagné est nommé vicaire à Saint-Jacques d'Arvida ; M. l'abbé Oscar Blondin, vicaire à Saint-Dominique de Jonquière, M. l'abbé Alphonse Cadoret, vicaire à Saint-Jean de Erébeuf de Roberval, M. l'abbé Marcel Gauthier, vicaire à la Cathédrale.

VOICI UN SIMPLE *MOYEN FACILE* pour aider à soulager la douleur et la démangeaison des HEMORROIDES

★ APPLIQUEZ SIMPLEMENT l'Onguent Cuticura légèrement médicamenté. Soulage et réconforte rapidement. Satisfaction garantie ou argent remis. Achetez-en à votre pharmacie !

CUTICURA ONGUENT

Souscriptions des Fusiliers

Le troisième bataillon de réserve des Fusiliers du St-Laurent a souscrit $739.15 lors de la récente campagne en faveur de la Croix-Rouge canadienne. Le lieutenant-colonel Jos. Pineault commande cette unité en service dans la péninsule de Gaspé.

La petite ville de Cloridorme est en tête de la liste des 19 localités avec un total de souscriptions se chiffrant à $200.15. Cloridorme est suivie de près par New-Carlisle qui a souscrit $175.50.

Au succès de cette campagne, ont aussi largement contribué les membres de l'armée de réserve des endroits suivants : Carleton, Maria, New-Richmond, Caplan, Bonaventure, Paspébiac, Shigawake, Chandler, Percé, Gaspé, Rivière-aux-Renards, St-Maurice l'Echourie, Grande-Vallée, Madeleine, Mont-Louis, Marsouis et St-Joachim.

Comme on s'en souvient, la région militaire No 5, commandée par le brigadier Edmond-A. Blais, M.C., ayant souscrit $13,564.72, est en tête de toutes les autres régions militaires du dominion, pour cette campagne en faveur de la société canadienne de la Croix-rouge.

Le major F.-F. Soucy, commandant en second de ce bataillon, n'a rien négligé pour atteindre ce succès dans la péninsule gaspésienne.

L'achat par le peuple canadien des certificats d'épargne de guerre contribue à hâter la victoire et a assurer un meilleur avenir à la population.

Elections à la Croix-Rouge

Rimouski, (D.N.C.) — De nouvelles élections du bureau de direction féminin de la Croix-Rouge à Rimouski, avaient lieu récemment, et la plupart des membres étaient réélues par acclamation. En voici la liste: Présidentes honoraires: Mme W. Wilson, Mme Antonio Couillard; président active: Mme P.-E. Gagnon; vice-présidente: Mmes J.-A. Brillant, L. D'Anjou et W. Burgess; secrétaire: Mlle Gilberte Couillard; trésorière: Mme F.-C. Doak. Exécutif: Mmes Alex. Murray, Walter Burgess, George Robinson et H.-W.-P. Wilson.

Les avis de naissances, mariages, quelle que soit la formule, publiés dans les "Echos mondains" coûtent $1.50 l'insertion.

Toute commande devra être accompagnée de ce montant.

Lucie
58½ rue St-Louis — Tél.: 4-2334
Robes
pour toutes occasions
GRANDEURS: 11 à 20
Prix à partir de
$13.95

LOUSON LTEE

soyez le point de mire à PÂQUES !

Vous accorderez, comme d'habitude, un soin tout particulier à votre nouvelle toilette printanière . . . vous la voudrez encore plus ravissante, alors . . .

Endossez un nouveau COSTUME

que vous porterez ensuite tout le printemps. Venez le choisir parmi notre merveilleuse collection.

COSTUMES en tweed, Gabardine, Crêpe de laine, tailleur.

depuis $15.

Charmantes Robes..

Nous offrons les plus jolies créations printanières de robes unies et imprimées confectionnées avec soin dans tous les modèles et couleurs en vogue. Tailles 12 à 46 ans.

2.95 à 19.95

Somptueux Manteaux de Pâques

de printemps, de mi-saison à coupe vague ou ajustée pour dames, jeunes filles. Tailles 12 à 20 ans.

$16.50 et 19.50

COLLETS EN VELOURS OU DE MEME ETOFFE

De ravissants et jeunes modèles de manteaux ajustés . . . dont la taille est soulignée d'une ceinture — d'autres genres REEFER devant croisé à quatre boutons. Aussi manteaux de coupe vague (Box Coat) tous bien doublés. Pour la rue, le travail, le voyage . . . pour porter sur le tailleur, la robe nouvelle. Tweeds, lainages, Polo et autres, en brun, bleu, gris, rouge, vert.

MANTEAUX DE TOILETTE

En crêpe de laine et autres tissus de haut ton tels que, par exemple :

- Gabardine
- Tweed anglais
- Manteaux garnis de fourrure.
- Poil de chameau et laine
- Tricotine

depuis $25.

Tailles: 12 à 46
Nuances: Beige, tan, bleu, gris, bleu marine, vert, noir, rouge, etc. Modèles amples ou ajustés

Ouverts jusqu'à 10 P.M. le SAMEDI

LOUSON LTEE
285 rue St-Joseph 285

Membre de l'Association Indépendante des Marchands de Québec

Présentation des

MODES printanières---

CHEZ MOZART

Le Printemps est arrivé
saluez-le avec vos plus beaux atours

COSTUMES
couturier

Rien de plus pratique ni de plus élégant. Ils sont les grandes nouveautés au chapitre des costumes. Dans notre collection vous trouverez la populaire gabardine, les fins crêpes et les élégants tweeds. Ils vous plairont beaucoup et vous les aimerez tout naturellement.

$27. à $39.50

Nous vous présentons aujourd'hui quelques versions originales de la Mode Printanière. La brise du Printemps embaume l'atmosphère et nous donne le goût du renouveau. Vous serez servies à souhait, mesdames, car jamais les coloris n'ont été si ravissants . . . ni plus imprégnés de cet esprit de gaîté qui nous anime au réveil de la nature.

Le TAILLEUR
classique

aux lignes souples, gracieuses et élégantes avec coins arrondis est la tenue la plus distinguée que l'élégante puisse désirer. Un fini remarquable dans les fins worsteds rayés ou unis ou la souple tricotine marine ou noire.

$35.

L'élégance de la mode masculine s'affirme d'avantage dans les...

PALETOTS
printaniers

Nous avons le modèle que vous désirez, dans les : gabardine, poil de chameau et laine, drap Polo, donegal, tweeds de fantaisie, velours, etc., dans toutes les nuances printanières. Faites votre choix chez Mozart parmi des lignes complètes pour plus de satisfaction. Tous les types.

$20. à $37.

Le chic du

MANTEAU
VAGUE A COL DE VELOURS

Le complément de votre nouveau costume. Superbes nuances de beige, rouge, bleu, or, chamois et naturel. Les modèles sans col de velours sont aussi très populaires. Très à la page et confortables à souhait. Confections de : tweeds, poil de chameau et laine, shags, alpaca, gabardines.

$18. à $37.

Ultra-élégants

MANTEAUX
garnis de FOURRURE ou de TOILETTE

Nous vous les présentons dans une grande profusion de styles et de nuances bien dans la note printanière et avec ou sans garniture de fourrure. Tous les styles pour la toilette. Superbes lainages et fini irréprochable. Toutes les tailles.

$22. à $119.

PALETOTS et COMPLETS
pour garçons de tout âge

Aussi nouveaux qu'élégants et pratiques, ces nouveaux paletots solides et durables feront la joie des jeunes. Confection de : tweeds et donegals. Tous avec casquette.

$7.95

Les textures sont les plus nouvelles que vous puissiez désirer. Chaque complet a deux pantalons en vue d'une plus longue durée. Patrons unis ou mélangés. Vos jeunes seront heureux de porter un de ces complets à Pâques.

$8.95 à $16.95

MANTEAUX
pour fillettes

Les fillettes raffoleront de ces manteaux si jolis dans les modèles vagues ou ajustés. Confection de : drap Polo, crêpes de laine, Donegal, tweeds, etc. Tons de : beige, rose, rouges, bleus, mauve, turquoise, vert, etc. Aussi, modèles réversibles.

$7.95 à $15.95

ROBES
printanières

Une infinie variété de styles à 1 et 2 pièces. Crêpes et jerseys imprimés et unis. Motifs espacés, fournis, fleuris et autres. Teintes pastel et autres. Toutes les tailles.

$6.95 à $21.

MOZART LTÉE - 310, ST-JOSEPH

Texte du projet de loi de l'étatisation de l'électricité

(Suite de la dernière page)

Commission en vertu de la présente section ne sont point soumises à revision par les tribunaux et nul ne peut invoquer les dispositions de la présente section à l'encontre d'un tarif établi par la Commission ou d'une obligation contractée envers elle.

SECTION IV

Emprunts de la Commission

"27. Avec l'autorisation du lieutenant-gouverneur en conseil, la Commission peut emprunter de l'argent et émettre des billets ou obligations portant intérêt au taux qu'elle fixe, payables à telle époque, à tel lieu et en telle manière qu'elle détermine, soit en monnaie courante du Canada soit en toute autre monnaie, au Canada ou hors du Canada.

"28. [[Le lieutenant-gouverneur en conseil peut, aux conditions qu'il fixe, garantir le paiement en capital et intérêts de tous emprunts effectués par la Commission en vertu de la présente loi.

Le lieutenant-gouverneur en conseil peut également garantir l'exécution de toute obligation pour le paiement de sommes d'argent contractée par la Commission.

Le lieutenant-gouverneur en conseil peut autoriser le trésorier de la province à avancer à la Commission tout montant jugé nécessaire pour ses opérations; ces avances portent intérêt au taux payé sur les emprunts contractés par la province à cette fin, selon que le détermine le lieutenant-gouverneur en conseil.

Les fonds requis pour avances ou garanties en vertu du présent article, sont pris sur le fonds consolidé du revenu.]]

SECTION V

Pouvoirs spéciaux de la Commission

"29. La Commission peut produire, acquérir, vendre, transporter et distribuer de l'énergie dans toute la province.

La Commission peut, à cette fin, construire, acheter ou louer tous immeubles, constructions ou appareils requis.

La Commission peut disposer de tout sous-produit provenant de ses opérations et le transformer; elle peut fabriquer tous appareils nécessaires pour ses fins au pour l'utilisation d'énergie par elle-même ou par d'autres personnes et faire le commerce de tels appareils.

La Commission peut acquérir ou louer tous immeubles requis pour y établir des usines, des bureaux, magasins ou entrepôts et elle peut louer, dans ses immeubles, l'espace qui n'est pas requis pour ses propres fins.

La Commission peut acquérir, par transfert ou permis, des brevets d'invention et elle peut en disposer.

"30. La Commission peut placer des poteaux, fils, conduits ou autres appareils sur, à travers, au-dessus, au-dessous ou le long de tout chemin public, rue, place publique ou cours d'eau, aux conditions fixées par entente avec la municipalité concernée en vertu d'un règlement municipal, ou, à défaut de tel accord, par la Régie.

Tout préposé de la Commission peut pénétrer sur tout immeuble pour installer les conduits, fils et autres appareils requis pour la fourniture d'énergie ou pour les réparer et faire des travaux requis à cette fin, à charge de payer tous dommages qui pourraient être causés par sa faute.

"31. Les conduits, fils, compteurs et autres appareils placés par la Commission dans tout immeuble sont exempts de tout privilège de locateur et ils ne peuvent être saisis par le propriétaire de l'immeuble ni sur lui et ils ne font pas partie de l'immeuble où ils sont placés.

Les biens de la Commission sont imprescriptibles au même titre que les biens du domaine public. Cette disposition ne s'applique pas aux créances dues à la Commission ou dont elle est redevable, lesquelles sont soumises aux prescriptions de droit commun.

"32. [[Le ministre peut, avec l'autorisation du lieutenant-gouverneur en conseil, concéder à la Commission, aux conditions qu'il fixe, tous immeubles ou forces hydrauliques faisant partie du domaine public requis pour les fins de la Commission.]]

"33. Avec l'autorisation du lieutenant-gouverneur en conseil, la Commission peut acquérir, par voie d'expropriation:

a) toutes forces hydrauliques non exploitées;

b) tous immeubles, servitudes ou constructions requis pour l'exploitation des forces hydrauliques détenues par la Commission ou pour la production, la transmission ou la distribution d'énergie;

c) tous immeubles requis pour la construction de chemins destinés à donner accès aux usines de la Commission ou à remplacer des chemins rendus inutilisables par ses travaux.

L'autorisation de la Législature est requise pour l'expropriation d'une force hydraulique aménagée de plus de deux cents chevaux et des immeubles requis pour son exploitation et pour la production, la transmission ou la distribution de l'énergie en provenant.

"34. Quand une partie seulement d'un immeuble est requise, le lieutenant-gouverneur en conseil peut autoriser la Commission à l'exproprier en entier et la Commission peut alors disposer de la partie dont elle n'a pas besoin.

"35. Les pouvoirs d'expropriation accordés à la Commission peuvent être exercés en vue de travaux projetés et avant que l'exécution de ces travaux ne soit autorisée.

"36. La Commission peut, avec l'autorisation du lieutenant-gouverneur en conseil, acheter ou louer ou autrement se procurer toutes forces hydrauliques, immeubles ou droits réels situés dans une province voisine et y exécuter tous travaux du genre de ceux autorisés par la présente section, et faire à cette fin tout contrat jugé opportun.

"37. En ce qui concerne des travaux dans des rivières navigables, la Commission peut, avec l'autorisation du lieutenant-gouverneur en conseil, faire avec le gouvernement du Dominion du Canada, toute entente jugée opportune et accomplir toute formalité jugée nécessaire.

"38. Les pouvoirs d'expropriation conférés par la présente loi peuvent être exercés à l'égard de tout immeuble même consacré à un usage public et même non susceptible d'expropriation d'après toute loi générale ou spéciale autre que la loi 7 George VI, chapitre 20.

"39. L'expropriation autorisée par la présente loi est faite en la manière prévue par la loi pour l'expropriation par le gouvernement de cette province, lorsqu'elle est requise pour les fins de la Loi de la voirie (chap. 141), la Commission agissant aux lieu et place du ministre et en exerçant les pouvoirs.

"40. La Commission peut, avec l'autorisation du lieutenant-gouverneur en conseil, acheter des actions ou autres valeurs de toute compagnie détenant des forces hydrauliques ou faisant le commerce d'énergie ou un autre commerce que la Commission est autorisée à faire.

SECTION VI

Taxation

"41. La Commission devra payer les taxes municipales et scolaires, comme un contribuable ordinaire, sur tout immeuble lui appartenant, servant comme magasin de détail, immeuble à bureaux ou manufacture d'appareils, et elle devra payer les taxes d'affaires et taxes locatives sur tout immeuble loué ou occupé par elle pour ces fins.

Quant aux immeubles possédés ou occupés par la Commission pour la production, la transmission ou la distribution d'énergie, elle sera tenue de payer les taxes municipales et scolaires sur l'évaluation de tout terrain possédé par elle et occupé pour ces fins d'après la valeur moyenne de semblable terrain dans la localité.

"42. Dans toute municipalité où la Commission sera devenue propriétaire d'une entreprise de production ou de distribution d'énergie payant lors de l'acquisition par la Commission, un montant de taxes plus élevé que celui résultant de l'application des dispositions ci-dessus, la Commission devra, pendant une période de vingt ans, à compter de l'acquisition, payer des taxes municipales et scolaires au moins égales aux taxes exigibles de cette entreprise au cours de l'année précédant l'acquisition.

SECTION VII

Electrification rurale

"43. [[Le lieutenant-gouverneur en conseil peut autoriser le trésorier de la province à faire des avances à la Commission jusqu'à concurrence de dix millions de dollars à un taux d'intérêt de deux pour-cent, amortissable sur une période n'excédant pas cinquante ans, pour la construction de lignes de distribution d'électricité pour le service de toute municipalité rurale.

Le montant de ces avances est pris sur le fonds consolidé du revenu.

Sur le rapport de la Commission attestant que la construction d'une ligne pour le service d'une municipalité rurale est nécessaire et que les conditions ne permettent pas de rencontrer, au début, le montant entier de l'intérêt et du fonds d'amortissement, le lieutenant-gouverneur en conseil peut dispenser du paiement total ou partiel de l'intérêt et de l'amortissement sur toute avance requise pour la construction d'une telle ligne pour une période n'excédant pas cinq ans.]]

"44. Pour les fins de l'article précédent, la construction de lignes de distribution d'électricité comprend les lignes de transmission primaires et secondaires, les transformateurs et compteurs ainsi que les raccordements de service de la longueur fixée par la Commission.

"45. La Commission est autorisée à faire des conventions avec tout distributeur d'électricité pour la fourniture d'énergie électrique à des lignes construites en vertu de la présente section et pour l'entretien et l'exploitation de ces lignes.

La Commission peut également faire de pareilles conventions avec des corporations municipales ou des syndicats coopératifs.

Toute convention ainsi faite doit réserver aux parties le droit de la résilier en tout temps, sur avis d'au plus un an.

"46. Au cas où la Commission ne pourrait s'entendre avec un distributeur d'électricité pour les fins prévues à l'article précédent, la Régie pourra fixer, par ordonnance, les conditions auxquelles ce distributeur devra se conformer en suivant la procédure prescrite à la Loi de l'électricité (chap. 99) et sous les mêmes sanctions.

"47. La Commission est autorisée à consentir des prêts soit directement, soit par l'intermédiaire de corporations municipales ou de syndicats coopératifs, pour les frais d'installation électrique sur toute ferme susceptible d'être desservie par une ligne construire en vertu de la présente section.

Le montant du prêt consenti pour une même ferme, ne peut dépasser trois cents dollars et le total prêté en aucun temps ne doit pas excéder un million de dollars.

La Commission fixe le taux d'intérêt et les conditions auxquelles ces prêts peuvent être accordés, le terme fixé pour le remboursement total ne devant pas excéder dix ans.

SECTION VIII

Dispositions spéciales

"48. La Commission n'est réputée un service public au sens de la Loi de l'électricité (chap 99) que pour les fins des paragraphes 1, 2, 3 et 5 de l'article 6 de ladite loi.

"49. La Commission n'est réputée une entreprise publique au sens de la Loi des transports et communications (chap. 143), que pour les fins des articles 16, 17, 19 et 23 de ladite loi, ainsi que pour les fins des deuxième et troisième alinéas de l'article 18 de la même loi.

"50. La loi instituant un service général d'achats pour le gouvernement (chap. 45) ne s'applique pas à la Commission."

EXPROPRIATION DE CERTAINES ENTREPRISES

2. A compter du 15 avril 1944, l'entreprise de production et de distribution, en cette province, de gaz et d'électricité de Montreal Light, Heat & Power Consolidated, corporation instituée par la loi 6 George V, chapitre 82, devient la propriété de la Commission hydroélectrique de Québec, corporation instituée par la présente loi, de la même manière que si toute cette entreprise était un immeuble exproprié par le gouvernement de cette province de la façon prescrite par la Loi relative à l'expropriation (4 George VI, chapitre 71), et cela sans qu'il soit nécessaire d'accomplir aucun des actes ou formalités prévus dans ladite loi ou dans toute autre loi générale ou spéciale, les présentes tenant lieu de l'accomplissement desdits actes et formalités et constituant le titre de propriété de la Commission hydroélectrique de Québec, à la dite entreprise et à tous les biens qu'elle comprend et ayant pour effet d'en mettre la Commission hydroélectrique de Québec en possession et ce, nonobstant toute disposition contraire.

3. L'expropriation décrétée par l'article précédent ne portera pas préjudice aux droits résultant de l'acte de fiducie consenti par ladite Montreal Light, Heat & Power Consolidated en faveur de Montreal Trust Company comme fiduciaire, daté le 1er février 1936, y compris les actes supplémentaires, ni aux droits consentis par Provincial Light, Heat & Power Company par acte de fiducie en faveur de National Trust Company Limited comme fiduciaire, daté le premier septembre 1906, et la Commission hydroélectrique de Québec sera tenue de satisfaire à toutes les obligations contractées par lesdites compagnies en vertu desdits actes, y compris l'intérêt payable à compter du 15 avril 1944 sur les obligations émises en vertu d'iceux, ladite Commission hydroélectrique de Québec étant, par l'effet de la présente loi, substituée auxdites compagnies pour toutes les fins desdits actes, à l'exception des droits se rattachant à des biens qui ne forment pas partie de l'entreprise visée à l'article précédent.

La Commission hydroélectrique de Québec sera également tenue de payer avec l'intérêt à compter du 15 avril 1944, le montant des billets (3 Per Cent Convertible Note Certificates) en cours émis par ladite Montreal Light, Heat & Power Consolidated échéant le premier juillet 1949.

L'expropriation et la substitution décrétées par les présentes n'auront pas pour effet de rendre exigibles les obligations émises en vertu des actes susmentionnés et ne constitueront point un acte de défaut.

4. 1. L'entreprise expropriée visée à l'article 2 de la présente loi comprend tous les biens meubles et immeubles servant à la production, à la transmission et à la distribution du gaz et de l'électricité ou aux services administratifs s'y rattachant ou aux industries ou commerces connexes, y compris les stocks ou approvisionnements ainsi que les archives, statistiques et livres de comptes s'y rapportant, soit que lesdits biens appartiennent à la dite Montreal Light, Heat & Power Consolidated ou à l'une quelconque des compagnies (ci-après appelées "compagnies composantes") énumérées à l'annexe "A" de la présente loi.

2. La Commission hydroélectrique de Québec devra donner à ladite Montreal Light, Heat and Power Consolidated et à ses procureurs accès aux archives, statistiques et livres de compte visés au paragraphe précédent et lui permettre d'en prendre des copies ou extraits.

3. A l'exception des contrats entre ladite Montreal Light, Heat & Power Consolidated et toute compagnie composante ou entre compagnies composantes, l'entreprise expropriée comprend les contrats y relatifs lesquels se continueront en faveur de la Commission hydroélectrique de Québec aux lieu et place de ladite Montreal Light, Heat & Power Consolidated ou de toute compagnie composante et la Commission hydroélectrique de Québec sera tenue des obligations en vertu desdits contrats à compter du 15 avril 1944 sous réserve du droit de répudier tout contrat fait après le 22 mars 1944 en dehors du cours ordinaire des affaires.

4. L'entreprise expropriée ne comprend pas les actions, obligations ou autres valeurs détenues par ladite Montreal Light, Heat & Power Consolidated, ou par toute compagnie composante, ni les autres placements faits par elle, ni les créances à elles dues le 15 avril 1944, qu'elles soient échues ou non échues à ladite date.

5. Aux fins de déterminer le montant de toute créance due le 15 avril 1944 par un client de l'entreprise expropriée, ou le montant de toute dette par elle due à un fournisseur, au cas où la quantité de gaz, d'électricité ou d'autre marchandise ou service jusqu'à ladite date ne serait pas constatée, la créance ou dette pour la période en cours à ladite date, sera divisée proportionnellement au nombre de jours de ladite période précédant ladite date par rapport au nombre de jours écoulés depuis.

6. La Commission hydroélectrique de Québec percevra les montants dus par les clients de ladite Montreal Light, Heat & Power Consolidated et pourra en recouvrer le montant par action en justice, ou autrement, en son propre nom et sans être tenue de mettre en cause ladite Montreal Light, Heat & Power Consolidated, mais à charge de lui rendre compte des sommes perçues sur lesdites créances dues le 15 april 1944, tel que ci-dessus déterminé.

7. La Commission hydroélectrique de Québec sera tenue, envers tout client de ladite Montreal Light, Heat & Power Consolidated, du montant de tout dépôt ou avance faits par lui et le montant de tel dépôt ou avance, y compris l'intérêt couru à la date du 15 avril 1944, sera retenu par la Commission hydroélectrique de Québec de toute somme payable à ladite Montreal Light, Heat & Power Consolidated.

8. L'entreprise visée à l'article 2 de la présente loi ne comprend aucun bien qui n'est pas situé en la province de Québec.

9. Sous réserve des dispositions du paragraphe 3, la Commission hydroélectrique de Québec exécutera toutes les obligations de Montreal Light Heat & Power Consolidated résultant de tout contrat qui, sans le paragraphe précédent, formerait partie de l'entreprise visée par la présente loi, si Montreal Light, Heat & Power Consolidated consent à lui transporter tel contrat.

5. L'indemnité payable par la Commission hydroélectrique de Québec à raison de l'expropriation décrétée par l'article 2 de la présente loi, sera la somme capitale sur laquelle un revenu est susceptible d'être accordé à raison de l'exploitation de ladite entreprise, dans la fixation de taux suivant les dispositions de la Loi de l'électricité (Statuts refondus, 1941, chapitre 99) ou de la Loi des transports et communications (Statuts refondus, 1941, chapitre 145), selon le cas, avec en outre, à titre de compensation pour le remboursement forcé de ce capital, dix pour cent d'icelui.

Il sera déduit de ladite indemnité le montant capital des obligations et billets mis à la charge de la Commission hydroélectrique de Québec par l'article 3 de la présente loi; si le montant desdits billets et obligations excède le montant de ladite indemnité, la Commission hydroélectrique de Québec aura droit de recouvrer la différence et sera, pour cette réclamation, subrogée aux droits et privilèges du fiduciaire sur les biens ne formant pas partie de l'entreprise visée par l'article 2 de la présente loi.

6. L'indemnité prévue à l'article précédent sera fixée suivant les dispositions de la loi d'expropriation régissant les expropriations par le gouvernement de cette province (articles 1066a à 1066z du Code de procédure civile édictes par la loi 4 George VI, chapitre 71), de la même manière que si l'entreprise expropriée était un immeuble au sens de ladite loi, mais avec les modifications suivantes:

1o Le délai fixé au paragraphe d) de l'article 1066b pour l'acceptation de l'offre sera porté à trente jours;

2o Le plan et la description prévus aux articles 1066c, 1066v et 1066w ne seront pas requis;

3o La Cour supérieure du district de Montréal sera réputée la Cour supérieure du district où se trouvent les biens expropriés;

4o La présente loi aura l'effet du dépôt prévu à l'article 1066v, lequel dépôt ne sera pas requis;

5o Montreal Light, Heat & Power Consolidated sera réputée l'exproprié, l'avis prévu à l'article 1066w lui sera signifié et le paiement de l'indemnité lui sera valablement fait;

6o La Commission hydroélectrique de Québec agira aux lieu et place du ministre ayant la direction des travaux publics pour lequel l'expropriation est requise, et en exercera les pouvoirs.

7. Aussitôt après la signification de l'avis d'expropriation visé à l'article précédent, les directeurs de Montreal Light, Heat & Power Consolidated devront convoquer une assemblée des actionnaires pour délibérer sur l'acceptation ou le refus de l'offre d'indemnité, la réclamation à faire en cas de refus et la conduite des procédures relatives à l'expropriation.

8. A compter du 15 avril 1944, toutes les actions formant le fonds social de Beauharnois Light, Heat & Power Company, corporation instituée par la loi 2 Edouard VII, chapitre 72, deviennent la propriété de la Commission hydroélectrique de Québec, corporation instituée par la présente loi, de la même manière que si toutes lesdites actions étaient un immeuble exproprié par le gouvernement de cette province, de la façon prescrite par la Loi relative à l'expropriation (4 George VI, chapitre 71), et cela sans qu'il soit nécessaire d'accomplir aucun des actes ou formalités prévus dans ladite loi ou dans toute autre loi générale ou spéciale, les présentes tenant lieu de l'accomplissement desdits actes et formalités et constituant le titre de propriété de la Commission hydroélectrique de Québec à toutes les dites actions et ayant pour effet d'en mettre la Commission hydroélectrique de Québec en possession, et ce, nonobstant toute disposition contraire.

9. L'indemnité payable en raison de l'expropriation décrétée par l'article précédent sera la somme capitale sur laquelle un revenu est susceptible d'être accordé à raison de

(Suite à la page 10, 1ère col.)

DE LA MUSIQUE

SUR

DISQUES VICTOR

Voici une heureuse suggestion pour un cadeau de Pâques! Votre vendeur de disques Victor vous offre un choix exceptionnel et varié d'hymnes pascales. Vous trouverez des arrangements de pièces vocales, d'orgue et d'orchestre.

HOSANNA (Jules Granier)
AGNUS DEI (Bizet)
Enrico Caruso
Victor 17814

LES RAMEAUX (The Palms)
(J. B. Faure)
LA PROCESSION
(Brizeu-César-Franck)
Caruso — Symphony Orch.
Victor 14744

PANIS ANGELICUS (Franck)
L'ARLESIANIA
Beniamino Gigli
Victor 14312

AVE VERUM CORPUS (Mozart)
INTROIT ET KYRIE — Part 1
Disciples de Massenet avec Orchestre des Festivals de Montréal
Victor 18301

DISQUES
Plus Grande Fidélité
VICTOR

Vous trouverez la collection complète des
DISQUES VICTOR et BLUE BIRD
chez
LAVIGUEUR & HUTCHISON
Chs-E. Lavigueur, gérant
81-85 St-Jean. Tél.: 2-2123

Le plus grand choix de
DISQUES
VICTOR
et
Blue Bird
chez
C. ROBITAILLE
PIANOS - RADIOS - LESSIVEUSES - MEUBLES - POÊLES - RÉFRIGÉRATEURS

Toutes les nouvelles créations musicales
DES DISQUES
VICTOR et BLUE BIRD
ST-CYR & FRERE
70, St-Joseph. Tél.: 4-3015

Nous gardons la collection complète des disques
VICTOR
et BLUE BIRD
Lindsay

Les soucis excessifs sapent le système nerveux

Souci des affaires ou des devoirs domestiques, chocs subits, mauvaises nouvelles, folie qu'il y a d'essayer de faire en 24 heures une semaine de vie normale, tout cela impose au système nerveux un effort auquel il ne saurait résister.

Si vous souffrez de fatigue, d'insouciance, de nervosité et d'inquiétude, pourquoi ne pas donner aux Pilules Milburn pour la Santé et les Nerfs une chance de vous remettre sur pied ?

Ces pilules sont un excellent tonique contenant des éléments essentiels pour enrichir le sang et tonifier le système nerveux.

Les Pilules Milburn vous aideront à revenir à la santé et au bonheur.
Prix 50c la boîte, 65 pilules, à tous les comptoirs de pharmacie.
Voir notre marque enregistrée, un "coeur rouge", sur l'enveloppe.
The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont.

LES CORS se ratatinent et tombent

Les résultats ne se font pas attendre — l'EXTRACTEUR DE CORS PUTNAM agit rapidement; il dissout le centre dur — puis le cor se ratatine et tombe. C'est un remède indolore et satisfaisant. N'acceptez rien à la place de l'EXTRACTEUR DE CORS PUTNAM. 35c chez tous les pharmaciens.

Extracteur de Cors Putnam

ANALYSES ÉTABLISSENT SA SUPÉRIORITÉ
EAU MINÉRALE
Naturelle
MONTCLAIR RICHELIEU
TYPE VICHY

DEUX GRANDES AUBAINES *de fin de semaine!*

MEMBRES DE L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DETAILLANTS DU CANADA

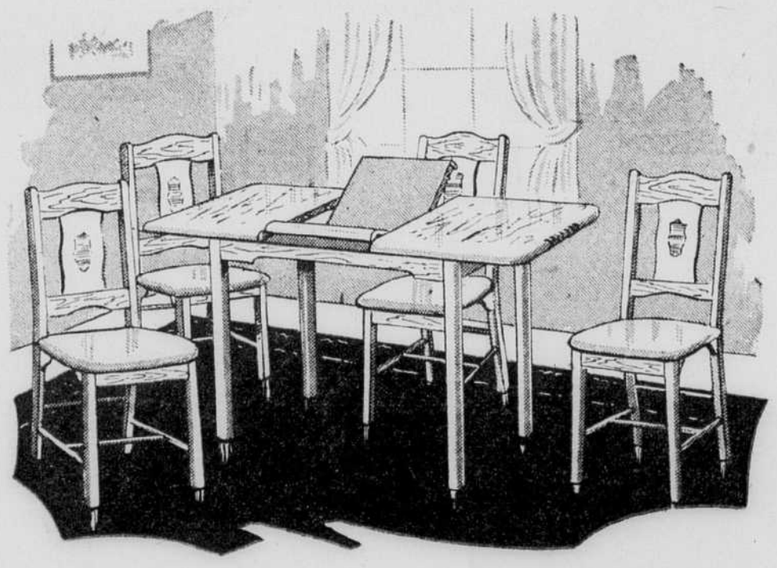

Ensemble à déjeuner
5 articles
Une table à extension--et quatre chaises
fini naturel
$24.50

Un lit complet
3 articles
—Lit de fer
—Sommier tout acier
—Matelas de coton
—3 pieds 3 pouces
—4 pieds
—4 pieds 6 pouces
$22.95

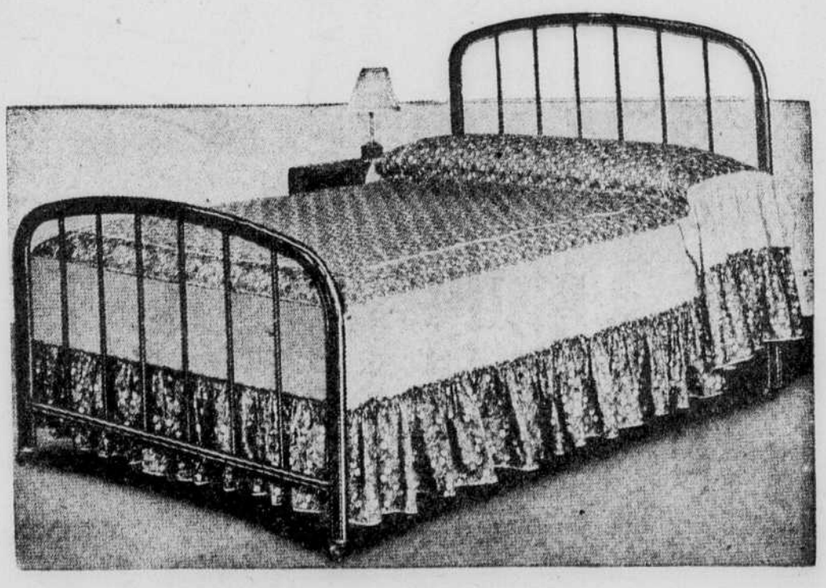

320 rue Saint-Joseph
C. ROBITAILLE INC.
PIANOS - RADIOS - LESSIVEUSES - MEUBLES - POÊLES - RÉFRIGÉRATEURS
Téléphone : 8167

Section de nouvelles générales, radio, théâtres, finances, sport

LE SOLEIL

"LE SOLEIL", le plus grand médium de petites annonces classées à Québec, vous assure des résultats immédiats. Signalez toujours 7131 pour une petite annonce qui rapporte.

63e ANNEE — No 74 | DEUXIEME SECTION | QUEBEC, VENDREDI 24 MARS 1944 | PAGE NEUF

Le général Montgomery lance un dernier appel avant l'invasion

Le commandant des forces qui participeront à l'invasion du continent européen n'a aucun doute sur l'issue de l'entreprise — Il suggère comme cri de bataille: "Que Dieu se lève et disperse ses ennemis !" — Appel à la population civile.

Londres, 24 (P.C.) — Le général sir Bernard Montgomery a fait appel au peuple du Royaume-Uni, aujourd'hui, et lui a demandé d'accorder son entier support aux armées d'invasion et il a déclaré que les forces impériales qu'il conduira dans cette bataille seront de taille à réaliser la tâche qui leur sera confiée. "Nous gagnerons", a dit le général, commandant de toutes les forces terrestres britanniques pour l'invasion prochaine.

Le général Montgomery a parlé avec une confiance anticipée qui fut le trait marquant de sa conduite de la 8e armée victorieuse dans les campagnes d'Afrique du Nord, de Sicile et d'Italie. Il parlait à l'inauguration d'une semaine nationale d'épargne par l'achat de bons de la victoire, nommée la "semaine de saut au soldat". En parlant du soldat britannique, il a dit: "Une fois qu'on lui a confié une tâche, il la poursuit jusqu'à la fin. Quand les combattants de l'empire s'assemblent dans la mêlée, le résultat final ne peut faire de doute."

La guerre européenne peut durer un an ou plus, a-t-il dit.

A cette heure grave, "l'inspiration de l'armée requiert l'inspiration de toute la nation, de chaque foyer où l'on retrouve un parent ou un ami de nos combattants. Une armée ne marchera dans ces conditions que si elle est inspirée par toute la nation".

Le général Montgomery ajoute : "Il nous faut réaliser que notre fortune ne commencera pas le jour de l'armistice ou de la victoire, mais quand nos hommes partiront pour cette grande aventure. Alors le flot avancera ou il reculera. C'est le temps qui se réveille dans la nation toute pensée noble, tout idéal élevé, tout grand dessein qui a sommeillé pendant ces années troublées.

"D'une nation consacrée sortiront en abondance les hommes de valeur et le "Dieu tout-puissant dans la bataille" accompagnera nos armées et une Providence spéciale les assistera dans le combat.

"Tous doivent faire leur part et l'Eglise d ela nation doit indiquer la direction à suivre. Les services combattants ne peuvent donner leur pleine mesure sur les champs de bataille sans la plus entière coopération de tous les éléments du front domestique. . . Ensemble, toute l'équipe impériale mènera sa tâche à bien jusqu'à la fin. C'est une tâche proportionnée aux hommes qui l'effectueront."

Monty continue : "Nous nous préparons à participer à la plus considérable entreprise guerrière que le monde ait jamais conue, et si quelqu'un allait lâcher la corde, nous perdrions la partie."

"Combien de temps durera cette partie ? Personne ne peut l'affirmer avec certitude. Elle peut durer un an, elle peut durer encore plus. Mais ce sera une partie magnifique et nous vaincrons."

"La terre promise n'est pas très éloignée maintenant. Si nécessaire, nous jetterons dans la balance tout ce que nous pourrons et nous offrirons toutes nos vies afin que les autres puissent conserver la leur, et en jouir."

Comme cri de bataille de la nation, le général Montgomery a suggéré : "Que Dieu se lève et qu'il disperse ses ennemis."

Il a aussi insisté sur la nécessité de fournir aux troupes les meilleures armes possibles et en plus grand nombre possible et ajouté qu'il doit exister une grande confiance entre le commandant et ses hommes. "Le meilleur moyen de gagner la confiance, c'est le succès."

Le commandant en chef des troupes britanniques pour l'invasion de l'Europe est revenu récemment d'une tournée d'inspection de ses troupes et il a dit qu'il les a trouvées en excellente forme. Quand elles iront dans la bataille, dit-il, elles prouveront qu'elles ont la meilleure armée jamais possédée par l'Angleterre. Les troupes qu'il commande comprennent les forces canadiennes stationnées en Grande-Bretagne.

Les Saints

L'Eglise commémorera demain l'Annonciation de la Bienheureuse Vierge Marie et marquera en même temps la fête de saint Dismas, le bon larron.

L'Agriculture

Certains de nos lecteurs sont intéressés à connaitre quelles sont les publications distribuées gratuitement par le Ministère provincial de l'Agriculture aux cultivateurs et à tous ceux qui s'intéressent à notre agriculture québecoise. Nous continuons, aujourd'hui, une analyse succincte, commencée la semaine dernière, des principaux bulletins, feuillets, circulaires et dépliants que le ministère offre en distribution. Ces renseignements nous sont fournis par M. J.-Bruno Potvin, agronome, préposé à la diffusion des renseignements agricoles au Service de l'Information et des Recherches.

A ceux qui tiennent une comptabilité — tous les cultivateurs devraient le faire — nous rappelons que le mois d'avril est le plus propice pour faire l'inventaire annuel sur la ferme alors que les provisions de fourrages, légumes et grains sont considérablement diminuées. A l'instar des marchands, industriels et autres, les cultivateurs doivent tenir une comptabilité et faire un inventaire annuel qui leur permettra de savoir où ils en *sont* et où ils *VONT* dans leur exploitation. Notre cahier de comptabilité No 95, distribué gratuitement, et le *"Grand Livre"* de comptabilité que nous expédions contre la modique somme de 10 sous, sont indispensables aux cultivateurs soucieux de "voir clair" dans leur affaire. Le premier est très simple et convient particulièrement bien aux débutants. L'autre, plus complet, plus élaboré, est destiné à ceux qui veulent plus de détails dans les recettes et déboursés de chaque département de la ferme.

Il est grand temps de songer à l'achat des engrais chimiques pour la saison de 1944, si ce n'est pas déjà chose faite. A cause de la guerre et de la rareté de certains éléments fertilisants, des modifications ont été apportées dans la composition de certaines formules. Le Comité provincial des Engrais Chimiques, après une étude approfondie de la situation, a publié dans la brochure *Divers 116* une série de conseils précieux et appropriés aux conditions présentes.

Depuis le début de la guerre, l'élevage du porc à bacon est plus en honneur que jamais. Nos Bulletins Nos 144 et 157, par M. X.-N. Rodrigue, chef de la Division des Productions bovine et porcine, peuvent fournir à tous les intéressés dans cette "production de guerre" des renseignements variés et très à point. Le choix des races, les soins des reproducteurs, le logement, l'alimentation ou rationnement des porcs d'élevage et porcelets, une échelle de rendement à l'abatage, et combien d'autres sujets y sont traités. Le tout est présenté d'une façon attrayante par un expert en la matière. Ces deux bulletins, abondamment illustrés, comptent parmi les plus beaux de notre collection. Nous offrons aussi certaines circulaires sur le même sujet. Deux ont pour auteur M. J.-B. Roy, agronome, du Service de l'Information. Elles portent les numéros 125 et 126, et ont pour titres: "Deux portées par année" et "Ne mettons sur le Marché que des Porcs bien à Point". Enfin la circulaire No 128, par M. Rodrigue s'intitule: "L'Elevage du Porc et le Prix du Bacon".

Sur nombre de fermes se présentent chaque année des problèmes d'égouttement. Plusieurs sont résolus par l'adoption d'un système de "labour en grande planches" (labour Richard), pour d'autres il faut la réfection des fossés et rigoles, ou la création de fossés nouveaux. Dans d'autres cas, il faut recourir au drainage souterrain avec des tuyaux en terre cuite, en bois ou en pierres. Le Bulletin No 100, "L'Egouttement du Sol" par M. Orenes Garneau, B. S.A., et le bulletin no 105, "Le Drainage souterrain", par M. Ulric Jean, B.S.A., contiennent tous les renseignements nécessaires et qui permettent aux cultivateurs de résoudre les problèmes d'égouttement les plus compliqués. De nombreuses gravures et photographies illustrent le texte.

Sait-on que l'on peut se faire des revenus additionnels intéressants avec l'élevage des pigeons? Les gourmets sont disposés à payer très cher le plaisir de prendre un repas aux pigeonneaux de 4 ou 5 semaines. Ils remplacent avantageusement les fameux "broilers" sur les tables de nos grands hôtels. Que les intéressés demandent la brochure *Divers* 237, par le professeur Paul-Emile Bernier de l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière.

(à suivre)

J.-Bruno POTVIN, B.S.A.
Service de l'Information et des Recherches.

Mitraillette Dubrac

Londres, 24. (PC-câble)— Une petite Française de cinq semaines sera, dans l'avenir, un objet de curiosité, car elle doit porter pendant toute sa vie le nom de "Mitraillette".

Sa mère, madame Lucille Dubrac, première femme évadée de France et devenue membre de l'Assemblée Législative à Alger, a promis à ses amis qu'à la naissance du bébé, elle lui donerait un nom qui rappellerait le souvenir de la résistance des Français dans sa patrie.

Une enquête du coroner

Des gardiens de la ville sur le quai Chouinard, où depuis plusieurs années les camions vont déverser de la neige, ont déclaré, ce matin, à l'enquête du coroner sur la mort de M. Albert Renaud, que les camionneurs avaient été avertis de ne pas arrêter leurs véhicules sur la rampe du quai. Cette déclaration a été faite par MM. Marius Morin et Georges Chevalier. Des témoins ont aussi déclaré qu'au moment du drame, qui a coûté la vie à M. Renaud, mercredi dernier, la rampe pouvait avoir six ou sept pouces de hauteur et que de la glace recouvrait le bord du quai. Le sommet d'un poteau vertical, qui excédait le quai, formait une sorte de marche à la rampe et c'est ce qui explique que la roue gauche arrière embarqua si facilement sur la bordure du quai et que le camion de la Canadian Oil plongea dans le fleuve.

L'enquête, ce matin, à la morgue Moïan, était sous la présidence du docteur P.-V. Marceau. Mes René Fournier et Ubald Désilets, avocats, agissaient comme procureurs de la famille Renaud. A un moment donné, alors que les transquestions des avocats devenaient plus pressées et plus explicites, le coroner s'adressa aux jurés en disant : "que l'enquête sortait de ses cadres. Les avocats sont en train d'organiser une cause civile. Cela ne nous regarde pas. Il s'agit pour nous de connaître si c'est une affaire criminelle ou accidentelle. Jusqu'ici rien ne prouve qu'il y ait matière criminelle." Me Fournier riposta en disant qu'il n'était pas à "monter une cause comme le prétendait le coroner", mais qu'il cherchait la vérité et s'il n'y avait pas eu négligence criminelle quelque part.

Le jury du coroner se composait de MM. Alphonse Drolet, Alfred Poirier, U. St-Pierre, Emile Gagné, Gaston Villeneuve et G. Bélanger. A l'issue des témoignages, les jurés ont rendu un verdict de "mort accidentelle".

Les témoins entendus furent M. Emile Renaud, frère du défunt; le docteur J.-A. Girard, qui a constaté la mort; M. Tom Valiquette, gérant de la Canadian Oil, à Québec; le constable M. Fradette, du poste No 5; M. Roger Emond, de la rue Verdun, compagnon de M. Renaud, qui a expliqué en détails les circonstances de l'accident; M. Rosaire Curodeau, employé du Quebec Power; M. H. Poirier, 157, 5e Rue.

Plusieurs officiers de la ville étaient aussi à l'enquête, notamment M. Trottier, ingénieur, M. J.-A. Patry, du contentieux municipal, le caporal Wilfrid Charland, le détective Shields.

C'est vers 2 heures 15, hier après-midi, que le camion de la Canadian Oil a été retiré du fleuve St-Laurent, au quai Chouinard, par une grue mécanique du ministère de la Voirie. Le cadavre de M. Albert Renaud était encore dans la cabine du véhicule. A l'enquête ce matin, M. Emond a déclaré que M. Renaud n'avait pas eu le temps de sortir du camion parce que tout s'était fait dans l'espace de quelques secondes. M. Emond ne sait pas non plus si son compagnon a crié. Il allait pour lui dire de faire attention lorsque le drame se produisit.

La princesse Elizabeth

Londres, 24. (PC-câble)—La princesse Elizabeth a pris l'habitude de sourire en réponse aux salutations dont elle est l'objet, à la manière de la reine Marie. Des observateurs ont fait cette remarque au cours de la première sortie officielle de la jeune princesse qui vient de passer deux jours avec le roi et la reine à visiter les troupes. La princesse voyageait dans la voiture royale et prenait place sur un siège pliant, alors que le roi et la reine occupaient le siège arrière.

Mort du curé de Causapscal

M. l'abbé Adéodat Beaulieu, curé de Causapscal, est décédé hier soir à l'Hôtel-Dieu de Québec, à l'âge de 75 ans, après quelques jours de maladie. Le regretté pasteur était le frère de M. le chanoine Charles-Borromée Beaulieu, V.F., curé de Bic, Rimouski. Il laisse un autre frère, M. Omer Beaulieu, de Québec.

M. l'abbé Beaulieu était un prêtre de grand dévouement. Il a exercé son ministère dans différents centres de l'archidiocèse au cours de sa longue et féconde carrière. Partout, il a laissé un souvenir impérissable. Il a mis à son crédit des oeuvres qui perpétueront sa mémoire. M. l'abbé Beaulieu était reconnu pour un excellent administrateur. Théologien de talent, ses prédications étaient écoutées et appréciées.

La mort de M. l'abbé Beaulieu sera vivement ressentie dans le clergé diocésain. Elle affectera particulièrement la population de Causapscal qui perd un chef spirituel éclairé et vénéré.

Sous une épaisse couche de glace

Ce que nous voyons sur cette photo n'est pas un palais de glace. C'est la corvette canadienne "Shawinigan" qui est arrivée récemment dans un port de l'Atlantique, son mât cassé, et donnant fortement de la bande sous le poids de 500 tonnes de glace amassées au cours d'une violente tempête. On remarque un marin armé d'une hache brisant la glace qui recouvre les porte-grenades sous-marines.

(Photo de la Marine Canadienne par J. Scott, RCNVR)

Appel de Roosevelt en faveur des réfugiés menacés de mort

Washington, 24. (PA) — Le président Roosevelt, en réaffirmant l'intention des Etats-Unis de favoriser la fuite des réfugiés condamnés à mort par l'ennemi, a proposé aux peuples libres de l'Europe et de l'Asie dans une déclaration aujourd'hui d'ouvrir temporairement leurs frontières aux victimes des puissances de l'Axe.

Dans une autre declaration au cours de sa conférence de presse, le président a dit aussi que les Etats-Unis tiendraient leur promesse de rendre les Philippines indépendantes.

Il a fait observer aux journalistes que tout ce qu'il disait relevait de la politique étrangère, et il a eu d'autres remarques sarcastiques à l'adresse de ceux qui, a-t-il dit, prétendent que les Etats-Unis n'ont pas de politique étrangère.

En lisant le premier paragraphe de sa déclaration sur les réfugiés, il a dit que ce passage était une bonne réponse à ceux qui demandaient quelle était la politique étrangère des Etats-Unis. Ce paragraphe est ainsi conçu:

"Les Nations Unies combattent en vue d'un monde où les tyrans et les agresseurs ne puissent exister ; un monde à base de liberté, d'égalité et de justice ; un monde où tous, sans distinction de races, de couleurs ou de religions, puissent vivre dans la paix, l'honneur et la dignité."

En parlant un peu plus tard des personnes menacées de mort dans les Balkans depuis que la botte d'Hitler s'est appesantie plus lourdement sur ces pays, le président a dit : "Il est à propos de proclamer de nouveau notre détermination de ne pas laisser impuni un seul de ceux qui auront participé à ces actes de sauvagerie." C'est encore là de la politique étrangère, a-t-il ajouté.

Quant à l'indépendante des Philippines, il a remis aux journalistes une déclaration écrite signalant le 10e anniversaire de l'adoption par le Congrès de la loi relative à l'indépendance de ces îles.

"C'est une source de vive satisfaction pour moi, dit-il dans cette déclaration, de pouvoir dire au brave peuple qui endure en ce moment le joug de la domination japonaise, que le retour de la liberté dans ses îles approche avec chaque victoire des Alliés. Le gouvernement philippin, qui réside temporairement ici, possède tous les attributs d'une nation indépendante. L'Amérique tiendra sa promesse."

Chanoinesse décédée

La R. Soeur Saint-Antoine de Padoue, chanoinesse régulière des hospitalières de la Miséricorde de Jésus, de l'Ordre de St-Augustin, est décédée mercredi à l'Hôpital Général de Québec. Née Marie-Philomène Matte, la R. Soeur Saint-Antoine de Padoue était âgée de 67 ans et comptait 45 ans de vie religieuse. Ses obsèques ont eu lieu aujourd'hui en la chapelle de l'Hôpital Général.

Joueurs de cartes condamnés à l'amende

Les seize jeunes gens, qui ont été trouvés dans une maison de jeux de la rue Durocher, samedi dernier, ont comparu devant S. H. le recorder Emile Morin, ce matin. Ils ont tous plaidé coupables. Ceux qui jouaient à l'argent ont été condamnés à $10, o amende chacun tandis que les autres ont été condamnés à $5. Quant au tenancier, il doit comparaître demain matin pour répondre à l'accusation d'avoir tenu une maison de jeux.

Des cours aux aviculteurs

L'Ecole Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière peut se glorifier d'avoir été la première institution canadienne à donner des cours de sexage des poussins d'un jour. La collaboration du ministère provincial de l'Agriculture, du ministère fédéral du travail et du service de l'Aide à la Jeunesse a permis d'apporter cette nouvelle contribution à la science avicole en cette province.

Les cours ont duré quatre semaines et une vingtaine de représentants de couvoirs coopératifs en ont bénéficié. Tous se sont qualifiés pour garantir aux acheteurs le pourcentage désiré par le commerce des poussins sexés d'un jour. On avait organisé ces cours théoriques et pratiques dans le but de doter quelques-uns de nos couvoirs d'experts sexeurs et permettre à ces organisations de satisfaire une clientèle de plus en plus nombreuse qui demande des poulettes ou des cochets d'un jour.

Les professeurs étaient : MM. les agronomes P. E. Bernier, de l'école de Ste-Anne, G. Vincent et J.-R. Brassard, tous deux récemment spécialisés à une école américaine de sexage. Au lendemain de ces cours, on peut dire que l'atmosphère mystérieuse dont on a longtemps entouré cette science s'est éclaicie et que sa technique est maintenant à la portée d'un grand nombre.

Comment furent sauvés trois hommes sur un bloc de glace

Halifax, 24. (PC) — Les trois hommes qui ont passé sept jours sur un bloc de glace à la dérive dans le golfe St-Laurent furent localisés par deux avions du C. A. R.C. stationnés à Halifax, quelques minutes seulement avant de retourner à leur base, ont déclaré les membres d'équipage de l'un des appareils.

"Nous avions pratiquement fini nos recherches et nous nous préparions à retourner à notre base, sur la fin de l'après-midi, quand l'officier d'aviation Patrick Bing, D.F.C., de Winnipeg, second-pilote, dit avoir aperçu quelque chose", déclare l'officier d'aviation Thomas-J. Harrison, de Vancouver, pilote de l'un des avions. "Nous scrutâmes l'horizon et pûmes voir un point infime à environ 5 milles plus loin. Quelques minutes plus tard, nous étions avertis par radio que l'autre avion, piloté par le lieut. de section William Pilling, de Winnipeg, avait aperçu les hommes."

"En arrivant au-dessus de l'endroit, nous avons aperçu les hommes et une petite tente que leur avait envoyée un avion américain, la semaine dernière. Aucune trace de l'avion; il avait probablement coulé à pic. Pilling leur envoya des marqueurs peints en rouge pour planter sur la glace. Nous ne prenions aucune chance de les perdre de nouveau." A ce moment, le brise-glace "Saurel" était à 19 milles au large. L'avion de Harrison lui indiqua la course et marqua la route avec des fusées lumineuses.

Retournant pour survoler le bloc de glace, les hommes dans l'avion laissèrent tomber de la nourriture, des cigarettes et autres provisions. Au crépuscule, le "Saurel" apparaissait à 500 verges du glacier. Il avança jusqu'à côté du glacier, guidé par les lampes de poche des trois hommes. Quinze minutes plus tard, ces derniers étaient à bord du brise-glace.

Les femmes à la conférence de paix

New-York, 24. (P. A.) — Mme Eleanor Roosevelt a émis aujourd'hui l'espoir que quand le moment de la conférence de paix viendra, "nous verrons des femmes non seulement parmi les membres de la délégation américaine mais aussi parmi celles des autres pays. Dans un article paru dans le Reader's Digest, livraison d'avril, la femme du président des Etats-Unis a dit que "les intérêts des femmes qui ont combattu auprès des hommes dans cette guerre, ne peuvent être ignorées dans les décisions qui viendront." Parmi les noms de femmes dont les décisions devront être considérées au moment de la paix, Mme Roosevelt a signalé ceux de la reine Elizabeth, de Mme Winston Churchill, de la reine Wilhelmine, de la princesse Juliana, de Mme Molotoff et de Mme Tchang Kai-Chek.

Les LAMES MINORA procurent SATISFACTION!

Minora signifie qualité dans son domaine. Par sa finesse et sa durabilité, la Minora l'emporte sur les lames ordinaires à double tranchant.

S'adaptent à tout rasoir pour lames à double tranchant

Quebec Modern Clothing
MANUFACTURING COMPANY
580 SAINT-VALLIER Coin SAINT-ANSELME

Offre Spéciale de Pardessus
Pour le Printemps

Gabardine anglaise, pour hommes et jeunes gens.
Velours de qualité, le choix des connaisseurs.
Tweeds importés: fléchés, chevronnés, etc.

18.50 22.50 27.50 30.00

COMPLETS PRETS A PORTER

Choix -- Qualité -- Satisfaction

D'une élégance distinctive, vous n'aurez aucune difficulté à trouver le modèle qui vous conviendra pour le printemps.

22.50 25.00 27.50 32.50

SPECIAL de TRACY

Economisez par la réfrigération

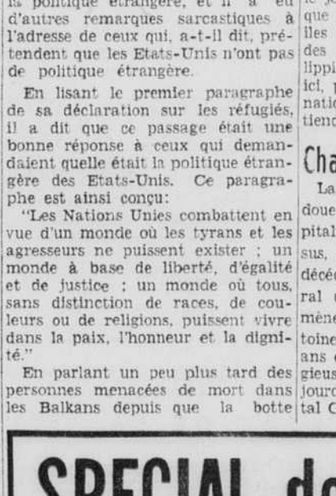

GLACIERES

Ces glacières dernier modèle ont des espaces spéciaux pour les bouteilles hautes, pour recevoir la viande et protéger tous les aliments. Compartiment économique pour la glace, surface émaillée et drain dans la base, faciles à nettoyer.

$51

Nous acceptons les commandes par la malle

GARANTIE DE REMBOURSEMENT

Nous offrons à tout acheteur une garantie de remboursement de la différence s'il lui est possible de prouver — dans les trente jours qui suivent la date d'achat — que les mêmes articles que ux qu'il aura achetés ici, sont offerts ailleurs à meilleur marche.

LES MEUBLES TRACY LTÉE
380 RUE ST-JOSEPH TEL. 7044

Apporte de l'Entrain au Travail!

"Pepsi-Cola" est la marque enregistrée au Canada de Pepsi-Cola Company of Canada, Limited

EMBOUTEILLÉ PAR
ALEX COULOMBE
112 Bigaouette, Québec, P. Q.

Avec autorisation spéciale

Texte du projet de loi de l'étatisation de l'électricité

(Suite de la page 8)

l'exploitation de l'entreprise de ladite Beauharnois Light, Heat & Power Company, dans la fixation des taux suivant les dispositions de la Loi de l'électricité, (Statuts refondus, 1941, chapitre 99), déduction faite de toutes dettes et charges, avec en outre, à titre de compensation pour le remboursement forcé de ce capital, dix pour cent d'icelui.

10. L'indemnité payable en raison de l'expropriation décrétée par l'article 8 sera fixée suivant les dispositions de la loi d'expropriation régissant les expropriations par le gouvernement de cette province (articles 1066a à 1066z du Code de procédure civile édictés par la loi 4 George V, chapitre 71), de la même manière que si les actions expropriées étaient un immeuble au sens de ladite loi, mais avec les modifications suivantes :

1o Le délai fixé au paragraphe d) de l'article 1066b pour l'acceptation de l'offre sera porté à trente jours;

2o Le plan et la description prévus aux articles 1066c, 1066v et 1066w ne seront pas requis;

3o La Cour supérieure du district de Montréal sera réputée la Cour supérieure du district où se trouvent les biens expropriés;

4o La présente loi aura l'effet du dépôt prévu à l'article 1066v, lequel dépôt ne sera pas requis;

5o L'avis prévu à l'article 1066w sera signifié au bureau principal de Beauharnois Light, Heat & Power Company, et à celui de Montreal Trust Company, registraire de ladite compagnie;

6o La Commission hydroélectrique de Québec agira aux lieu et place du ministre ayant la direction des travaux publics pour lesquels l'expropriation est requise, et en exercera les pouvoirs.

11.—Pour les fins de l'expropriation visée aux trois articles précédents, le corps des actionnaires expropriés sera considéré comme l'exproprié et lesdits actionnaires de même que les directeurs de Beauharnois Light, Heat & Power Company en fonctions au moment de l'expropriation, et leurs successeurs, continueront, pour ces fins, d'agir comme ils pouvaient le faire avant l'expropriation en vertu des lois et règlements régissant ladite compagnie le tout sous le nom de "Les Actionnaires de Beauharnois Light, Heat & Power Company".

Aussitôt après la signification de l'avis d'expropriation, lesdits directeurs devront convoquer une assemblée des actionnaires expropriés pour délibérer sur l'acceptation ou le refus de l'offre d'indemnité, la réclamation à faire en cas de refus, et la conduite des procédures relatives à l'expropriation. Une seule contestation pourra être produite au nom du corps des actionnaires expropriés; aucun d'eux ne pourra produire une contestation distincte.

Toutes les décisions aux assemblées d'actionnaires expropriés seront prises à la majorité des voix, d'après le nombre d'actions expropriées.

Le paiement de l'indemnité sera valablement fait à Montreal Trust Company en sa qualité de registraire, ou à toute autre personne dans la province que le corps des actionnaires expropriés désignera par résolution transmise à la Commission hydroélectrique de Québec.

Il est déclaré que depuis le 22 mars 1944 Beauharnois Light, Heat & Power Company n'a pas le pouvoir de tenir des registres de transfert d'actions en dehors de la province.

12.—A compter du 15 avril 1944.

a) le nombre des directeurs de Beauharnois Light, Heat & Power Company est réduit à trois ;

b) lesdits directeurs sont nommés par la Commission hydroélectrique de Québec durant son bon plaisir et il n'est pas nécessaire qu'ils soient actionnaires de ladite compagnie ;

c) L'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil tient lieu de celle des actionnaires ;

d) la vérification des comptes de la dite compagnie est faite suivant les dispositions relatives à la vérification des comptes de la Commission hydroélectrique de Québec.

DISPOSITIONS FINALES

13.—Il est, par les présentes, déclaré que la Commission hydroélectrique de Québec est formée par la présente loi pour succéder à la Commission des eaux courantes de Québec pour les fins de la convention visée à l'article 3 de la loi 7 George VI, chapitre 20, et toutes les dispositions de ladite loi et des lois 6 George VI, chapitre 33 et 34, s'appliqueront à la Commission hydroélectrique de Québec aux lieu et place de la Commission des eaux courantes de Québec.

14.—(La section IX de la Loi du régime des eaux courantes (Statuts refondus, 1941, chapitre 98) comprenant les articles 78 à 85 est abrogée de même que l'article 2 de la loi 4 George VI, chapitre 22.

Les biens dont l'administration était confiée à la Commission des eaux courantes de Québec, en vertu des dispositions abrogées par le présent article, seront désormais administrés par la Commission hydroélectrique de Québec, tout en demeurant la propriété du gouvernement de cette province qui recevra les profits en provenant et paiera sur le fonds consolidé du revenu les dépenses s'y rapportant.)

15.—La présente loi entrera en vigueur le jour de sa sanction.

ANNEXE A

Montreal Light, Heat & Power Consolidated
Companies composantes

The Montreal Light, Heat and Power Company.
La Compagnie de Gaz de Montréal.
Compangnie Royale d'Electricité.
La Compagnie d'Eclairage et de Force Motrice de Montréal et du Saint-Laurent.
La Compagnie de Lumière Electrique Impériale.
The Lachine Rapids Hydraulic and Land Company, (Limited).
Citizens Light and Power Company (Limited).
Standard Light and Power Company.
Temple Electric Company.
The Provincial Light, Heat and Power Company.
The Cedars Rapids Manufacturing and Power Company.
The Merchants' Light, Heat and Power Company.
Quebec-New England Hydro-Electric Corporation.
The Dominion Light, Heat & Power Company.
St. Paul Electric Light & Power Company.

Vous avez la peau TENDRE ?

Dorlotez-la avec ce rasoir aux "4 plus-values"

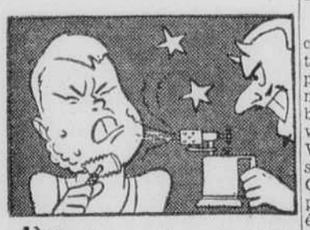

1ère. **Rasage plus confortable!** Le rasoir Schick Injector est tout désigné pour les peaux sensibles. Sa lame brevetée enlève votre barbe et non votre chair. *Exclusive* au Schick.

2ème. **Rasage rapide—à fleur de peau!** Les lames également *exclusives* au Schick, sont doublement repassées et DEUX FOIS plus épaisses que les lames ordinaires. Elles *gardent* mieux leur fil—et sont protégées contre la rouille!

3ème. **Pas de coupures!** Un Schick ménage la peau sensible. La tête brevetée n'a pas de dents, ni de coins de lames non protégés qui puissent couper ou brûler. *Exclusive* au Schick.

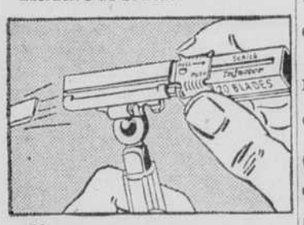

4ème. **Changement magique des lames!** Le Schick est le *seul* rasoir dont les lames se changent automatiquement en poussant sur un levier. Rien à démonter ni à assembler. Pas de bords coupants à manier—ni de papier à enlever. *Exclusives!*

TOUT CECI...ET DE L'ÉCONOMIE AUSSI!

À MOINS DE 4c PIÈCE

20 lames très affilées pour seulement 75c

Souscriptions à la Croix-Rouge

Nouvelle liste de souscription recueillies par la Croix-Rouge au cours de sa récente campagne :

LES EMPLOYES	
Morton Engineering & Dry Dock Co	$1,392.35
Canadian Pacific R'ly	314.00
Dominion Corset Co. Ltd	91.00
Parisian Corset M'fg. Co. Ltd	61.00
Raoul Garneau	46.00
A.-E. Marois Ltée	45.25
Boulangerie Nationale	40.00
Hethrington Ltée	25.00
Elzéar Portier Ltée	25.00
F.-X. Drolet & Cie	25.00
Elzéar Portier	25.00
St. Lawrence Paper Bag Co	16.00
C. K. C. V. Ltée	13.00
T. Gignac Ltée	11.30
James Hazel & Son	11.25
Northern Life Ins. Co	8.50
Wilfrid Lachance	7.50
Pâtisserie de Luxe	5.00
Saillant & Lessard	5.07
Peintures Sico	1.00
La M'fg. des Scies Champions	3.50
Henri Turcotte Ltée	3.25
Standard Brands Ltd	2.00
Frs. Leclerc	1.50
	$2,178.87
Anglo-Canadian Leather Co	100.00
Chevaliers de Colomb 4e degré	25.00
Quebec Packers Ltd	25.00
Lucien Borne Reg'd	25.00
France Libre	20.00
Dr Chas O'Neill	15.00
Siscoe Metals Ltd et employés	300.00
Commission anglo-canadienne d'inspection - les employés	575.30
	$2,264.17
Listes précédentes	86,492.01
Total	$89,756.18

--Le Conseil Législatif félicitent le major Triquet, Croix Victoria

(Suite de la dernière page)

Boucher et de feu Félicité Tanguay.

La Chambre a aussi adopté en troisième lecture le bill dit des finances concernant le douzième provisoire du Budget.

SANCTION DE BILLS

Les bills suivants ont été sanctionnés par Sir Eugène Fiset:

Loi octroyant à Sa Majesté des deniers requis pour les dépenses du gouvernement pour l'année financière, expirant le 31 mars 1945 et pour d'autres fins du service public;

Loi concernant l'évaluation et l'imposition des immeubles de St-M[illegible]ice Power Corporation, pour fins scolaires, à La Tuque;

Loi concernant la succession de feu Marguerite Claire Stephens ;

Loi modifiant la charte de la ville de Dolbeau ;

Loi changeant le nom de Joseph Robert Henery en celui de Joseph-Henery-Logan ;

Loi concernant la Commission des écoles catholiques des Trois-Rivières.

Le Conseil Législatif s'est ensuite ajourné au 20 avril.

Attaché commercial

Ottawa, 24. (S. I. P.) — M. Guillaume Paul-Boncour vient d'arriver d'Alger pour assumer au Canada la charge d'attaché commercial auprès de la légation du Comité français de la libération nationale. M. Paul-Boncour aura à s'occuper en particulier des questions relatives a l'application de l'accord d'aide mutuelle que le délégué Gabriel Bonneau négocie à Ottawa présentement au nom du comité français.

Mort de monsieur Henri Bouffard

MORT GG

Un citoyen bien connu de notre ville, M. Henri Bouffard, employé des postes, est décédé jeudi dernier, à l'âge de 50 ans. M. Bouffard était l'époux de dame Anita Doucet et le fils de feu Jean Bouffard, avocat et de Mme Bouffard, décédés.

Le regretté défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, trois frères, MM. Maurice, Jean et Robert Bouffard ainsi que ses soeurs, madame (Dr) Jean-Robert Gobeil et Mlle Marguerite Bouffard.

Les restes mortels du défunt sont exposés à la résidence mortuaire de la maison Germain Lépine Limitée, avenue Turnbull, et les funérailles auront lieu demain matin en l'église de St-Vincent de Paul.

Nos sympathies à la famille en deuil.

--Premières passes d'armes au sujet de l'étatisation de . . .

(Suite de la page 3)

mie, enfin, n'avaient pas été livrés à Ottawa par le gouvernement". l'Opposition n'aurait pas besoin de parler des questions fédérales. M. Bourque a terminé son discours en accusant le gouvernement de n'avoir rien fait pour secourir les municipalités qui ont eu à subir des dommages lors des inondations causées par des pluies torrentielles, en 1942 et 1943, dans les cantons de l'est.

M. J.-Emile Dubreuil ajourne le débat et on étudie la loi modifiant la loi de la taxe sur le transfert des valeurs mobilières. Ce fut une nouvelle occasion pour M. Duplessis et pour l'honorable Onésime Gagnon d'attaquer l'honorable Jules Brillant et la Cie de Pouvoir du Bas St-Laurent à propos d'une augmentation de pouvoirs qui aurait été accordée par le gouvernement.

La Chambre s'est ensuite ajournée à mardi prochain.

Mort de Mlle A.-M. Larochelle

Une famille en vue de St-Romuald vient d'être éprouvée par la mort de mademoiselle Anna-Marie Larochelle, survenue hier, le 23 mars, à l'âge de 25 ans et 8 mois. Elle était la fille de M. J.-L. Larochelle et de dame Rose-de-Lima Carrier.

Outre son père et sa mère, la regrettée défunte laisse dans le deuil ses frères, MM. Maurice, Laurent et Evariste Larochelle; ses soeurs, madame Edouard Jenkins et mesdemoiselles Cécile, Aurélie, Rita, Rachel et Noëlla Larochelle.

La dépouille mortelle repose présentement à la résidence de ses parents, 9, rue Commerciale. Les funérailles auront lieu lundi matin, à 9 h. et demie, en l'église de St-Romuald, et l'inhumation se fera au cimetière paroissial.

"Le Soleil" présente ses vives condoléances à la famille en deuil.

St-Paul (Montmagny)

M. et Mme Rosaire Ricard ainsi que leur fils Robert, M. et Mme L. Chartier ainsi que leur fillette Lisette de Val-d'Or, Abitibi, Mlles Angelina Gaudreau, Rita Gaudreau et M. Rolland Gaudreau, de Montréal, Mlle Maria Gaudreau et M. Réal Gaudreau, de Québec, ont passé une quinzaine chez leur mère, madame Delphis Gaudreau, de St-Paul, à à l'occasion de la mort accidentelle de leur frère, Maurice Gaudreau, survenue à la East Malartic, le 4 février dernier.

Le prix du lait au Matapédia

Rimouski, (D.N.C.) — Aux laitiers de Padoue, St-Moïse, Sayabec, Val Brillant, Amqui, St-Léon le Grand, Lac-au-Saumon, Causapscal et Ste-Florence, une ordonnance récente de la commission de l'industrie laitière de Québec apprend que bien que la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre ait fixé le prix du lait à onze cents la pinte et six cents la chopine, ils devront percevoir de leurs pratiques la somme de 9 cents la pointe et de 5 cents la chopine, et réclamer 2 cents du gouvernement fédéral: cela en vue de l'application du subside au consommateur.

Il y aura à Amqui, vendredi le 24 mars, à 10 heures de l'avant-midi, une réunion des laitiers du comté pour recevoir les comptes du secrétaire, procéder aux élections et s'occuper de toute autre question qui intéresse l'Association.

POINTS NOIRS

Une méthode simple les fait rapidement disparaitre par dissolution. Il s'agit de se procurer à la pharmacie deux onces de Peroxine en poudre, en appliquer doucement sur les points noirs à l'aide d'un linge chaud mouillé — et vous vous demanderez où ils sont allés. ANN

QU'EST-CE QUI DONNE AU CACAO SA SAVEUR DE CHOCOLAT?

Tout bon Cacao, comme tout bon Chocolat, est fait avec des Fèves de Cacao. La force de la saveur dépend de la quantité d'huiles essentielles et de Beurre de Cacao nourrissant que contient la Poudre de Cacao que vous employez.

Le CACAO PERFECTION *est garanti contenir 22% de Beurre de Cacao,* vous fournissant ainsi le maximum de saveur de Chocolat.

Que ce soit pour un breuvage alimentaire nourrissant ou pour la pâtisserie, ayez soin de demander du CACAO PERFECTION à votre épicier. Sans tenir compte du prix, il n'y en a pas de meilleur. Et pourtant le CACAO PERFECTION *coûte moins!*

SEULEMENT 25¢ LA LIVRE — 16¢ LA ½ LIVRE

Pourquoi payer plus?

Du sens pratique . . . Maintenant et après la guerre

ON ENTEND beaucoup parler, en ce moment, de projets pour l'après-guerre. Certaines des idées émises semblent pratiques et pleines de bon sens; d'autres sont de "pures chimères".

Mais, tandis que, littéralement, des centaines d'organismes publics et privés échafaudent de vastes projets pour l'après-guerre, il y a un certain nombre de choses dont les gens de bons sens sont convaincus.

Ces gens savent que ce qui importe avant tout, c'est de gagner la guerre, et que rien ne doit entraver notre effort intégral pour atteindre ce seul et unique but.

Ils savent que la situation économique est sujette à des fluctuations; que l'avenir, comme le passé, amènera des périodes de prospérité et de dépression, et que, lorsque viendront les jours sombres, beaucoup de gens auront à lutter contre des difficultés matérielles.

Ils savent qu'ils avancent en âge comme tous leurs semblables; que la vie de tout individu est faite d'incertitude, et qu'en vertu de lois naturelles immuables, les chefs de famille continueront à passer dans l'autre monde.

Sachant cela, quelque 30 millions de personnes assurées à la Metropolitan, au Canada et aux États-Unis, prennent des mesures précises pour se protéger contre les incertitudes de l'existence, au moyen de quelque 29 milliards de dollars d'assurances sur la vie.

Outre qu'il assure une ancre de salut aux intéressés et à leur famille, l'esprit d'économie que montrent ces détenteurs de polices ne peut manquer d'exercer une influence stabilisatrice sur la période d'après-guerre.

C'est là du sens pratique de premier ordre pour l'après-guerre.

FAITS SAILLANTS DES OPÉRATIONS DE 1943, AU CANADA

Ces faits saillants des affaires effectuées par la Compagnie, dans le Dominion, au cours de 1943, intéresseront tout particulièrement les détenteurs de polices auprès de la Metropolitan et leurs bénéficiaires.

Placements au Canada:

Obligations du Gouvernement du Canada	$172,233,733.01
Obligations des provinces et des villes	89,749,717.58
Tous autres placements	97,136,407.96
	$359,119,858.55

Sont compris dans les chiffres indiqués ci-dessus les placements au montant de $112,500,000 faits sous forme d'Emprunt de la Victoire et d'Emprunt de Guerre.

Paiements faits aux détenteurs de polices canadiens et à leurs bénéficiaires, au cours de 1943: $27,367,504.28.

Assurances-Vie en cours, au Canada, à la fin de 1943:

Ordinaire	$869,942,347
Industrielle	544,454,005
Groupe	141,615,017
	$1,556,011,369

Nombre de polices en cours, au Canada, à la fin de 1943: 2,885,905.

Assurances-Vie émises, au Canada, au cours de 1943, et dont les primes ont été payées: $176,849,896.

Le total des déboursés de la Metropolitan, au Canada, depuis qu'elle y a commencé ses opérations, en 1872, plus les capitaux qu'elle a de placés au pays, dépasse d'au delà de $222,000,000 le total de ses primes recouvrées auprès des Canadiens.

ÉTAT DE LA SITUATION POUR 1943

ENGAGEMENTS ENVERS LES DÉTENTEURS DE POLICES, LES BÉNÉFICIAIRES, ET AUTRES

Réserves statutaires des polices — Ce montant, ajouté aux primes qui seront payées, est exigé pour assurer le règlement futur de tous les bénéfices prévus dans les polices.	$5,537,595,431.67
Fonds appartenant aux détenteurs de polices — Produits d'assurances et dividendes laissés entre les mains de la Compagnie pour produire intérêt, et qui seront payés dans les années à venir.	255,604,009.54
Réserve pour dividendes attribués aux détenteurs de polices — Sera payée en 1944 aux détenteurs de polices qui y ont droit.	105,674,814.00
Autres obligations découlant des polices — Sinistres en cours de règlement; sinistres non encore déclarés mais attendus; primes payées d'avance, etc.	52,027,949.91
Impôts échus ou à échoir — Y compris le montant estimatif des impôts payables en 1944 sur les opérations de 1943.	20,523,324.00
Réserves concernant les placements — Pour parer aux pertes ou aux fluctuations éventuelles.	62,347,000.00
Diverses obligations	23,495,304.45
OBLIGATIONS TOTALES	$6,057,267,833.57

ACTIF ASSURANT L'EXÉCUTION DES ENGAGEMENTS

Valeurs gouvernementales fédérales		$2,353,375,600.15
Gouvernement des États-Unis	$2,181,141,867.14	
Gouvernement du Canada	172,233,733.01	
Autres valeurs		2,028,916,055.62
Municipalités et États particuliers des États-Unis	48,213,934.88	
Provinces et municipalités du Canada	89,749,717.58	
Chemins de fer	547,354,089.75	
Services publics	829,416,829.35	
Industries et divers	514,181,484.06	
Actions — Toutes privilégiées ou garanties, sauf $680,138.00.		87,370,538.01
Premières hypothèques sur immeubles		924,476,078.57
Fermes	87,981,134.22	
Autres propriétés	836,494,944.35	
Prêts aux assurés — Garantis par les polices.		408,746,108.58
Immeubles — Y compris $59,821,102.96 d'immeubles sous contrat de vente, et $143,580,643.66 de projets de construction et d'immeubles réservés aux besoins de la Compagnie.		366,977,963.12
En caisse		135,436,989.06
Autre actif — Primes échues et différées, intérêt et loyers échus et courus, etc.		158,504,218.48
TOTAL DE L'ACTIF ASSURANT L'EXÉCUTION DES ENGAGEMENTS		$6,463,803,551.59

Points saillants de l'exercice 1943

Assurances-Vie en cours à la fin de 1943	$29,180,396,994.00
Assurances-Vie émises au cours de 1943 et dont les primes ont été payées	2,305,262,410.00
Montant payé aux détenteurs de polices en 1943	554,873,243.55

L'actif dépasse de $406,535,718.02 les engagements. Cette marge de sécurité est répartie ainsi qu'il suit:

Fonds de surplus spécial	**$ 14,525,000.00**
Fonds non attribués (Surplus)	**392,010,718.02**

Ces fonds, qui représentent environ 7% des engagements de la Compagnie, constituent une sorte de "tampon" contre les contingences défavorables dues à la guerre et à d'autres causes.

N. B. — Parmi les valeurs actives ci-dessus se trouvent $304,333,580.62 que la Compagnie a déposés auprès de divers fonctionnaires publics en exécution des prescriptions de la Loi ou des règlements de contrôle. Les affaires traitées au Canada et figurant dans ce rapport sont indiquées sur la base du pair du change.

Metropolitan Life Insurance Company

(COMPAGNIE À FORME MUTUELLE)

SIÈGE SOCIAL: NEW-YORK

FREDERICK H. ECKER, Président du Conseil

LEROY A. LINCOLN, Président

DIRECTION GÉNÉRALE AU CANADA: OTTAWA

EDWIN C. McDONALD, Vice-Président Administrateur

METROPOLITAN LIFE INSURANCE CO.
Direction Générale au Canada: Ottawa

Messieurs,

Veuillez bien m'envoyer un exemplaire du rapport annuel aux détenteurs de polices, intitulé: "À l'Oeuvre pour la Victoire et en vue de la Paix".

Nom.....

Numéro et rue.....

Localité..... *Province*.....

142, St-JOSEPH
TEL: 2-6851

La Compagnie Legaré Limitée

273, St-PAUL
TEL: 2-6851

CES MARCHANDISES SONT EN VENTE DANS TOUTES NOS SUCCURSALES DE LA PROVINCE

MAGNIFIQUE MOBILIER DE CHAMBRE A COUCHER

Tel qu'illustré, cet ameublement aux lignes simples se remarque pour son beau fini noyer deux tons. Il est construit en merisier de choix, de fabrication parfaite. Genre semi-cascade, beaux miroirs vénitiens sur le bureau et la coiffeuse. Ce mobilier comprend un bureau, une coiffeuse, un chiffonier et un lit double . . . . . **$59.**

LITS A PANNEAUX COTE A COULISSE

Lits à panneaux d'un joli dessin, fait en merisier d'une solide construction, fini naturel, sommier câble, sur encadrement en bois, 24" x 48". Une aubaine à **$13.95**

BELLES LAMPES DE POTERIE AVEC ABAT-JOUR

Poterie luisante en de douces teintes ivoire, marron ou beige. Gracieux dessin, semblable à l'illustration, sur jolie base bien équilibrée. Abat-jour de soie au choix de tons coquille d'oeuf ou beige **$4.59**

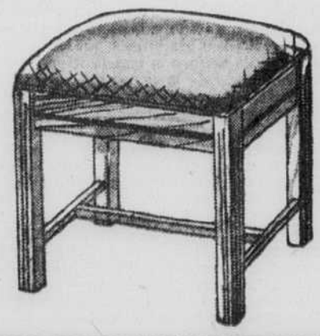

BANC DE CHAMBRE

Joli banc rembourré convenant avec tous mobiliers de chambre **$4.95**

MOBILIER CHESTERFIELD
DEUX ARTICLES A RESSORTS

EXACTEMENT COMME L'ILLUSTRATION.

Un mobilier chesterfield alliant la beauté, la durée et le confort, voilà ce qu'est le mobilier deux articles illustré ci-contre. Le grand chesterfield et le spacieux fauteuil sont à ressorts et recouverts d'un tissu durable . . . . . **$47.**

L'EXPROPRIATION EST FIXÉE AU 15 AVRIL

Le premier ministre de la province explique aux journalistes le bill que le gouvernement présente aujourd'hui — Création d'une commission hydroélectrique de cinq membres — Expropriation de la Montreal Power et de la Beauharnois — La Commission s'occupera aussi du gaz — L'électrification rurale.

L'hon. Ad. Godbout, premier ministre de la province, a remis cet après-midi, aux journalistes la déclaration suivante :

Le projet de loi présenté aujourd'hui à la Chambre, comporte, à la fois, la constitution d'une Commission hydroélectrique pour la province de Québec et l'expropriation de Montreal Light, Heat & Power Consolidated ainsi que sa filiale Beauharnois Light, Heat & Power Company.

La Commission sera formée d'au plus cinq membres. Elle constituera une corporation et sera, par conséquent, administrée indépendamment du gouvernement. Son siège social sera établi à Montréal.

La Commission a pour objet de fournir l'énergie électrique aux municipalités, aux entreprises industrielles ou commerciales et aux citoyens de cette province, aux taux les plus bas compatibles avec une saine administration financière. C'est dire que la Commission doit vendre l'énergie électrique au prix coûtant.

Le prix coûtant doit être déterminé séparément pour chaque réseau de production et de distribution d'énergie exploité par la Commission. Les taux doivent toujours être maintenus à un niveau suffisant pour éviter tout déficit. A cette fin, la loi exige que le tarif permette toujours de faire face aux dépenses suivantes :

1o—Tous les frais d'exploitation;
2o—Les frais généraux de la Commission;
3o—L'intérêt du capital engagé;
4o—L'amortissement de ce capital sur une période maximum de cinquante ans;
5o—Les réserves voulues pour renouvellements et imprévus.

Pour éviter les fluctuations fréquentes, la loi prévoit en outre une réserve de stabilisation de taux. Si le gouvernement consent des avances à la Commission, celle-ci devra payer l'intérêt au taux payé par la province sur les emprunts qu'elle aura contractés à cette fin.

La Commission ne sera pas entièrement exempte de taxes; elle sera traitée comme un contribuable ordinaire au point de vue municipal et scolaire en ce qui concerne ses magasins, immeubles à bureaux ou manufactures d'appareils. Quant aux immeubles servant à la production et à la distribution d'énergie électrique, la Commission devra paye la taxe sur la valeur du terrain seulement. Cependant, pour empêcher les municipalités de subir une baisse soudaine de revenus, une disposition spéciale oblige la Commission à continuer pendant vingt ans à payer un montant de taxes égal à celui que payait l'entreprise privée dont elle devient propriétaire.

La Commission sera tenue de fournir l'énergie en gros à toute municipalité qui désirera municipaliser la distribution de l'électricité dans ses limites, à la seule condition que la Commission soit en mesure de desservir économiquement cette municipalité.

La loi contient en outre des dispositions spéciales pour favoriser l'électrification rurale. Une somme de dix millions est mise à la disposition de la Commission pour défrayer entièrement le coût de construction des lignes de distribution rurale. La Commission ne paiera que deux pour cent d'intérêt sur ce montant, le gouvernement supportant la différence entre ce taux de deux pour cent et celui qu'il doit payer sur ses emprunts. Le gouvernement pourra même ne charger aucun intérêt pendant une période de cinq ans, dans les cas où les circonstances l'exigeront.

La Commission s'adressera aux distributeurs d'électricité pour obtenir l'énergie électrique requise pour ses lignes dans toutes les localités où elle ne se trouvera pas en mesure de la fournir elle-même. A défaut d'entente, la Régie des Services Publics fixera les conditions auxquelles les distributeurs devront fournir l'énergie pour l'usage de ces lignes rurales construites par la Commission. Comme, dans le plus grand nombre de cas, il ne serait pas pratique pour la Commission d'exploiter elle-même les lignes rurales ainsi construites, elle est autorisée à faire — pour cette exploitation — des arrangements avec des distributeurs d'électricité, des municipalités ou des coopératives.

Afin que toutes les fermes puissent bénéficier du service de l'électricité aussitôt après la construction de la ligne requise pour les desservir, la loi met un million à la disposition de la Commission pour des prêts destinés à défrayer le coût des installations électriques sur les fermes. Là encore, la Commission pourra agir par l'entremise de municipalités ou de coopératives.

La seconde partie du projet concerne l'expropriation de la Montréal Light, Heat & Power Consolidated et de la Beauharnois.

La loi fixe au quinze avril la date de la prise de possession par la Commission. Dans le cas de Montreal Light Heat, l'expropriation n'atteint que l'entreprise c'est-à-dire tout ce qui sert à la production et à la distribution du gaz et de l'électricité. Les placements de la compagne sont exclus de l'expropriation et elle garde toute liberté de les administrer et d'en disposer.

En vertu de l'article 3, le privilège des obligataires sur l'entreprise expropriée demeurera intact, la Commission prenant à sa charge les obligations de Montreal Power qui s'élèvent à environ soixante-dix-huit millions.

La loi met également à la charge de la Commission les billets de Montreal Power échéant le premier juillet 1949, au montant de six millions. Les billets au montant de cinq millions, échéant le premier juillet prochain, restent à la charge de la compagnie celle-ci ayant en main— comme il ressort de son dernier rapport annuel— les ressources liquides voulues pour rencontrer cette échéance.

Bien entendu, la Commission est également chargée de l'intérêt sur les obligations qu'elle assume à compter de la date de prise de possession. Il va sans dire que le montant des obligations assumées par la Commission devra être déduit de l'indemnité.

Cette indemnité sera fixée d'après la valeur de l'entreprise servant de base à la tarification suivant la loi de l'électricité pour ce qui est du réseau d'électricité, suivant la loi des transports et communications pour ce qui est du réseau du gaz. On sait que, d'après la loi de l'électricité votée en 1935, il ne doit être tenu compte — dans l'appréciation de l'actif d'un service public pour fins de tarification — que de la valeur réelle de l'entreprise et aussi seulement des capitaux réellement et utilement investis. La même base devra être suivie pour l'expropriation.

L'article 4 définit ce que doit comprendre une entreprise expropriée. On remarquera que l'on y fait entrer tous les contrats qui s'y rapportent et que la Commission devient obligée d'exécuter ces contrats aux lieu et place de la compagnie. Ces dispositions assurent aux clients la continuation du service et, aux membres du personnel, la continuation de leur emploi.

L'article 6 apporte à la procédure d'expropriation les modifications requises pour la rendre applicable à ce cas spécial.

Aucun changement n'est apporté en ce qui concerne le tribunal chargé de juger l'affaire et l'appel possible à la Cour du Banc du Roi, qui demeure tel qu'établi par la loi générale d'expropriation.

En ce qui concerne la Beauharnois, la loi décrète l'expropriation des actions de cette compagnie, ce qui est l'un des modes prévus à la loi de 1941 (5 George VI, chapitre 28, article 5). Les dispositions relatives à la date de la prise de possession et à la fixation de l'indemnité sont les mêmes que dans l'autre cas. L'expropriation atteignant les actions et non l'entreprise directement, il va de soi que les obligations de la compagnie demeurent inchangées.

Enfin, le projet contient certaines dispositions pour confier à la Commission hydroélectrique certains biens actuellement administrés par la Commission des Eaux Courantes : la concession des forces hydrauliques de Carillon et de Rocher Fendu consentie par la province d'Ontario en retour de celles de Cave & Fourneaux, des Joachims et des Chenaux et la centrale de l'Outaouais supérieur au rapide numéro sept.

Cette centrale n'est pas transportée à la Commission hydroélectrique; elle demeure la propriété du gouvernement. La Commission est seulement chargée de l'administrer pour le compte du gouvernement qui continura d'être responsable des dépenses qu'elle entraine. La situation financière de cette entreprise exige qu'il en soit ainsi; il serait absolument impossible d'y appliquer les dispositions régissant les autres entreprises de la Commission.

Nouveau détail sur Amelia Earhart

Dans les Iles Marshall, 5. (Retardée) — (PA)— Tandis que des navires américains effectuaient de vastes recherches en juillet 1937 pour retrouver l'aviatrice Amelia Earhart Putman et son navigateur, Fred Noonan, le gouvernement japonais a déclaré : "Point n'est besoin pour les avions américains de fouiller les îles Marshall, nous ferons les recherches nous-mêmes," a-t-il été révélé aujourd'hui par un officier d'un porte-avions qui aida aux recherches dans le temps.

La ville d'Imphal, aux Indes, est menacée par les Nippons

New Delhi, 23. (P.A.) — Le haut commandement a révélé aujourd'hui qu'une colonne japonaise partie de Tiddim, dans la région des monts Chin, avait remonté de plus de 80 milles la vallée inférieure de la rivière Manipour, de sorte que la ville d'Imphal, important carrefour dans l'état indien du Manipour, se trouve menacée par l'ennemi à la fois de l'est et du sud.

Le communiqué dit que la deuxième colonne est rendue à 30 milles d'Imphal sur le côté ouest du lac Logtak, au sud de la ville.

L'autre colonne japonaise est également à une trentaine de milles d'Imphal sur le côté est.

On prévoit que lorsque les forces japonaises opéreront en rase campagne la supériorité aérienne des Alliés jouera un grand rôle, car l'aviation japonaise est virtuellement absente de ce théâtre, à moins que l'ennemi ne garde des avions en réserve.

La pression japonaise semble augmenter sur toute la longueur du front en Birmanie, mais le haut commandement dit que des forces alliées convergent sur les colonnes ennemies entrées en territoire indien.

L'ennemie est particulièrement actif dans la plaine côtière au sud de Maungdaw, dans l'Arakan, ainsi que sur le versant ouest des monts Mayu, et des avions alliés attaquent constamment des objectifs dans ces régions ainsi que dans la vallée de la rivière Chindwin, dans les monts Chin et dans la vallée de la Kaladan.

Le communiqué ne donne que très peu de renseignements concernant l'avance des Japonais vers Imphal et dit simplement :

"Dans les monts Somra, les opérations annoncées hier contre la colonne japonaise qui a traversé la Chindwin se poursuivent."

Imphal, qui semble être l'objectif des Japonais, est le terminus d'une excellente route longue de 175 milles qui mène vers le nord et se raccorde à la route qui relie les Indes à la Chine en passant par l'Assam.

Des forces britanniques ont délogé l'ennemi de positions au sud et au sud-ouest de Buthedaung et ont amélioré leurs positions en repoussant des attaques des Japonais à l'ouest de cette ville.

Audace d'un photographe

New-York, 23. (PA)—Une dépêche de Naples a mentionné cette semaine qu'un photographe de la Presse Associée, Henry Griffin, avait survolé le Vésuve pendant l'éruption actuelle. Cela n'a surpris personne ici et à Washington, où "Griff" est connu de tous, même du président Roosevelt.

En revenant de cette envolée effectuée dans un avion léger, Griffin a déclaré à Naples mardi : "C'était un peu cahoteux au-dessus des endroits chauds." Il n'y a rien pour émouvoir Griffin.

Lorsque le cuirassé "King George V" remonta majestueusement la Cheasepeake jusqu'à Annapolis le 24 janvier 1941 pour débarquer le vicomte Halifax, "Griff" loua un petit bateau de pêcheur d'huitres pour aller à la rencontre de l'énorme navire. Le moteur de la petite embarcation cessa tout à coup de tourner sous une pluie battante et "Griff" dériva jusque sur le flanc du cuirassé, qui était à l'ancre.

Un matelot britannique se pencha et lui cria de s'éloigner.

"Va-t'en toi-même, répondit Griff. Je suis arrivé ici avant toi. En tout cas, je n'ai pas égratigné ton vieux bateau."

Le lendemain, à Washington, il s'excusa auprès du nouvel ambassadeur en le photographiant: "Je regrette d'avoir frappé votre navire, lord", dit-il.

Une autre fois, pendant que le duc de Windsor et son épouse visitaient la tante de celle-ci dans le comté de Baltimore, "Griff" était au nombre des photographes qui attendaient que le duc commençât à jouer au golf. Le duc alla chercher des rafraichissements pour les photographes. Tous se sentirent honorés à l'exception de "Griff".

"Dites donc, c'est du whisky cela, dit-il. Si vous n'en faites pas de différence, je préférerais un John-Collins."

Le duc s'empressa d'aller chercher la boisson que désirait "Griff".

Une autre fois encore, à Annapolis, "Griff" avait à photographier une grande dame de la haute société à l'hôtel Carvel Hall. En ajustant son appareil, il lui cria: "Maintenant, la belle, croise tes jambes." la dame faillit avoir une syncope, mais elle se croisa les jambes et, plus tard, elle avoua que c'était la meilleure photo qu'elle avait jamais eue.

Au club Kiwanis

Le club Kiwanis local ne recevait hier midi aucun conférencier étranger à son déjeuner-causerie hebdomadaire. M. Maurice de Goumois, membre du club et président du comité de l'Education du Kiwanis, a intéressé les membres en soulignant l'oeuvre accomplie par le club Kiwanis de Québec depuis sa fondation et en parlant de la nécessité de la bonne entente entre les deux grandes races qui composent la population du pays. En l'absence du président Harry Quart qui a à déplorer la mort de Mme Michael Dinan, mère de Mme Quart, le vice-président Adhémar Laframboise a présidé la réunion.

M. de Goumois fut remercié par M. Jean-Paul Dubuc, membre du club. Jeudi prochain, le club Kiwanis tiendra sa réunion hebdomadaire dans la soirée, où un diner-causerie sera donné à 7 heures 30 en l'honneur des épouses des Kiwaniens. C'est donc dire que les membres et leurs épouses sont les bienvenues à ce diner-causerie.

Le cardinal Hlond fut invité au Canada

Ottawa, 23. (P. C.) — La légation polonaise à Ottawa a révélé aujourd'hui que Son Eminence le cardinal Villeneuve, de Québec, avait invité S. E. le cardinal Auguste Hlond, primat de la Pologne, à venir au Canada, avant qu'il fut arrêté par les Nazis en France.

L légation polonaise dit que le cardinal Hlond a tenté à plusieurs reprises de quitter la France pour un pays allié ou neutre, mais que le gouvernement de Vichy a toujours refusé de lui accorder un passeport. Il fut arrêté par les Allemands à l'abbaye des Bénédictins à Combes, dans la province de Savoie.

Droit de vote aux femmes de France

Alger, 23. (P.A.) — Pour la première fois dans l'histoire de France, le droit de vote a été accordé aux femmes, aujourd'hui. En effet, l'Assemblée consultative française a adopté un article du gouvernement provisoire de la France, accordant le droit de vote aux Françaises.

Résistance organisée en Hongrie

Londres, 23 (PC) — L'agence Reuters dit aujourd'hui, dans une dépêche de Zurich, Suisse, que l'on a appris de sources habituellement fiables que le premier ministre Nicolas Kallay de Hongrie "a réussi à envoyer un message en dehors de son pays afin de nier sa démission mais qu'au contraire il organisait la résistance contre les Allemands".

Ces mêmes informateurs ont dit que Kallay avait été obligé de fuir Budapest afin d'éviter de se faire arrêter mais qu'il était encore en Hongrie à titre "de représentant légitime du peuple hongrois pendant l'absence forcée du régent, l'amiral Horthy".

Les as de la guerre

Londres, 23. (P. C.-Câble) — Le lieutenant d'aviation George (Buzz) Beurling, de Verdun, province de Québec, est toujours au premier rang des pilotes de la R. A. F. et de l'aviation canadienne, avec 31 avions ennemis abattus. Au second rang, prend place un pilote polonais, de la R. A. F. dont le nom reste caché afin d'éviter des représailles à sa famille. Il a descendu 28 appareils ennemis.

Préparatifs à la grande offensive

Londres, 23. — (PC-câble) — L'offensive aérienne des Alliés contre l'Allemagne a atteint un nouveau degré d'intensité depuis quelques jours. Le point culminant de l'offensive reste à venir, mais depuis dimanche midi, les raids se sont succédé sans arrêt, jour et nuit. Toute la Grande-Bretagne peut maintenant être considérée comme un vaste aérodrome et personne ne doute que les bombardements actuels préparent la grande offensive contre l'Europe.

Droit enlevé à Roosevelt

Washington, 23. (PA) — La commission des Affaires étrangères de la Chambre des représentants a voté aujourd'hui un projet d'amendement à la loi de prêt et location visant à donner à l'une des deux Chambres du Congrès, plutôt qu'au président Roosevelt, le droit de dire le dernier mot dans le règlement des contrats de prêt et location.

Raid sur Padoue

Naples, 23. (P.A.) — Des Liberators et des Wellingtons de la R.A.F ont lancé 4,000 tonnes de bombes sur la ville de Padoue, la nuit dernière, et pilonné des cours de chemins de fer, au cours d'une des attaques les plus dévastratrices de la campagnie italienne, a-t-on rapporté aujourd'hui.

A la suite de l'attaque, les flammes étaient visibles à 95 milles de distance et tout un pâté d'édifices d'administration situés près de l'aérodrome était en flammes.

C'était le troisième raid d'envergure sur Padoue depuis les dernières semaines.

Montréal paiera les nouveaux salaires

Montréal, 23. (P. C.) — Le comité exécutif de la métropole a autorisé aujourd'hui le transfert de fonds afin de permettre le paiement des augmentations de salaires consenties aux policiers et aux pompiers.

Les augmentations, allant de $150 à $500 par année, ont été recommandées dans le rapport d'une Commission d'arbitrage qui a fait enquête sur la grève des policiers et des pompiers de décembre dernier. En votant le transfert de fonds nécessaire, le comité a approuvé automatiquement les recommandations du rapport.

On estime que les augmentations de salaires coûteront à la cité la somme de $464,200 pour la période de cinq mois se terminant au 30 avril.

Enquête sur le meurtre de Farmer

Montréal, 23. (P. C.) — Fernand Clermont, 15 ans, et Léopold Boisvert, 17 ans, comparaitront de nouveau le 31 mars pour répondre à l'accusation de meurtre du sergent détective Henry Farmer, de la police de Montréal, qui fut tiré à bout portant le 12 mars. L'enquête préliminaire s'est terminée aujourd'hui.

Le jeune Clermont a affirmé qu'il n'avait pas l'intention de tuer Farmer, mais qu'il tira sous l'effet de la surprise et de peur d'être capturé. Boisvert a aussi raconté les circonstances du meurtre et il a confirmé les dires de son compagnon.

Quand vous Vieillissez Surveillez vos Intestins

Plus l'on avance en âge, plus les fonctions vitales de l'organisme se ralentissent ; conséquemment, les organes sécrétifs en souffrent, l'action des intestins est amoindrie et l'assimilation normale disparait. Le cerveau est congestionné et les étourdissements, les tremblements et le refroidissement des extrémités ne sont pas rares. **Les pilules du Docteur Hamilton,** par leur action sur l'estomac, le foie et les reins, sont alors d'un grand secours, douces, n'occasionnant pas de coliques, elles nettoient les intestins. Il y a peu de médicaments qui soient d'une aussi grande utilité pour les vieillards que les **pilules du Docteur Hamilton.** Prenez une **pilule du Docteur Hamilton** tous les deux jours. Tous les marchands de remèdes vendent les **pilules du Docteur Hamilton,** 25c la boite, ou par la poste, de la **Compagnie Catarrh - o - zone,** Montréal.

Les Pilules du DR HAMILTON Tonifient le Sang

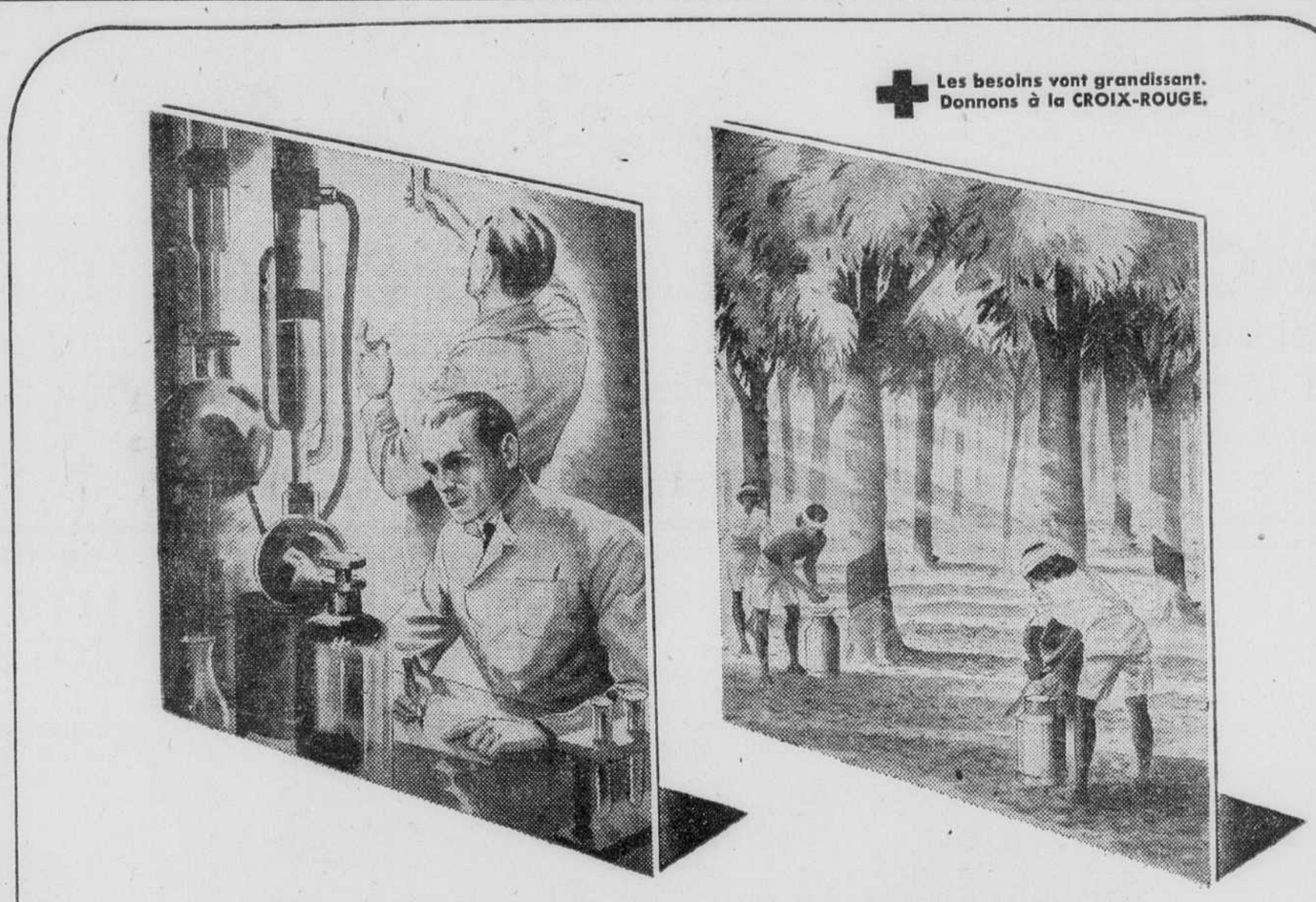

CAOUTCHOUC D'ÉPROUVETTE OU NATUREL

C'EST LA TECHNIQUE QUI COMPTE

Aujourd'hui, il est vrai que tous les principaux fabricants de pneus emploient du caoutchouc synthétique provenant de la même source.

Il est également vrai qu'ils employaient tous le même caoutchouc natuel avant la guerre. Et cependant, il existait, alors comme aujourd'hui, une grande différence dans la qualité des pneus.

Evidemment, il faut plus que du caoutchouc pour fabriquer un pneu. Il faut de l'acier, du coton, du noir de carbone et la *composition*. Oui, et il faut *encore* davantage pour fabriquer un pneu *supérieur*

Il faut la technique pour calculer les efforts, les tensions et l'équilibre approprié. Il faut la chimie pour mélanger convenablement les ingrédients.

Il faut de l'habilité et de l'expérience pour une fabrication impeccable. Caoutchouc d'éprouvette ou naturel . . . *c'est la technique qui compte.*

Telles sont les choses qui ont fait de Goodyear "le plus grand nom en caoutchouc" . . . les facteurs qui vous donnent la plus-value des pneus Goodyear.

Comme toujours, votre meilleure assurance de qualité est ce fait, vrai pendant 28 années consécutives . . . "plus de gens roulent sur des Goodyear que sur toute autre sorte".

GOODYEAR
LE PLUS GRAND NOM EN CAOUTCHOUC

AVERTISSEMENT: La situation du caoutchouc est encore critique. On produit maintenant des pneus de caoutchouc synthétique, mais ils sont destinés aux services armés et aux véhicules civils essentiels seulement. On prendra soin de vos besoins dès que la chose sera humainement possible.

Etant donné que vos prochains pneus seront probablement faits de caoutchouc synthétique, l'information suivante est importante pour vous. Les pneus de caoutchouc synthétique sont comparativement nouveaux, leur performance générale n'égale pas encore celle des pneus de caoutchouc naturel. Il n'y a pas de doute que les épreuves incessantes, au laboratoire et sur la route, hâteront les améliorations.

Dans l'intervalle, les pneus de caoutchouc synthétique répondront aux besoins présents et nous permettront de négocier la crise, SI ON EN PREND SOIN EN TOUT TEMPS. Les vitesses réduites (35 m. à l'heure, ou moins), l'absence de surcharges, un gonflement précis, la transposition régulière (changer les pneus d'une roue à une autre), la réparation immédiate de tout dommage et des inspections fréquentes par un marchand Goodyear vous permettront d'obtenir un service satisfaisant des pneus de caoutchouc synthétique.

61BF

WOODHOUSE

(A)

MOBILIER DE

CHAMBRE A COUCHER

Quatre Articles en Noyer Combiné

TEL QU'ILLUSTRE

Mobilier de chambre à coucher, en noyer combiné, 4 articles, devants en noyer énoué, jolis miroirs épais. Le mobilier comprend spacieux bureau, chiffonnier à 4 tiroirs, grande coiffeuse et grand lit. **Les 4 articles**

$186

(B) ENSEMBLE DE

CHAMBRE A COUCHER

8 ARTICLES

Voici une autre occasion remarquable que vous voudrez sans doute voir sans délai — un mobilier de chambre à coucher, très joli, de généreuses proportions, de construction durable, au finissage noyer deux tons. L'ensemble comprend: lit de grandeur ordinaire, chiffonnier, bureau, coiffeuse, matelas de coton, sommier de métal et deux moelleux oreillers.

LES 8 ARTICLES POUR **$89**

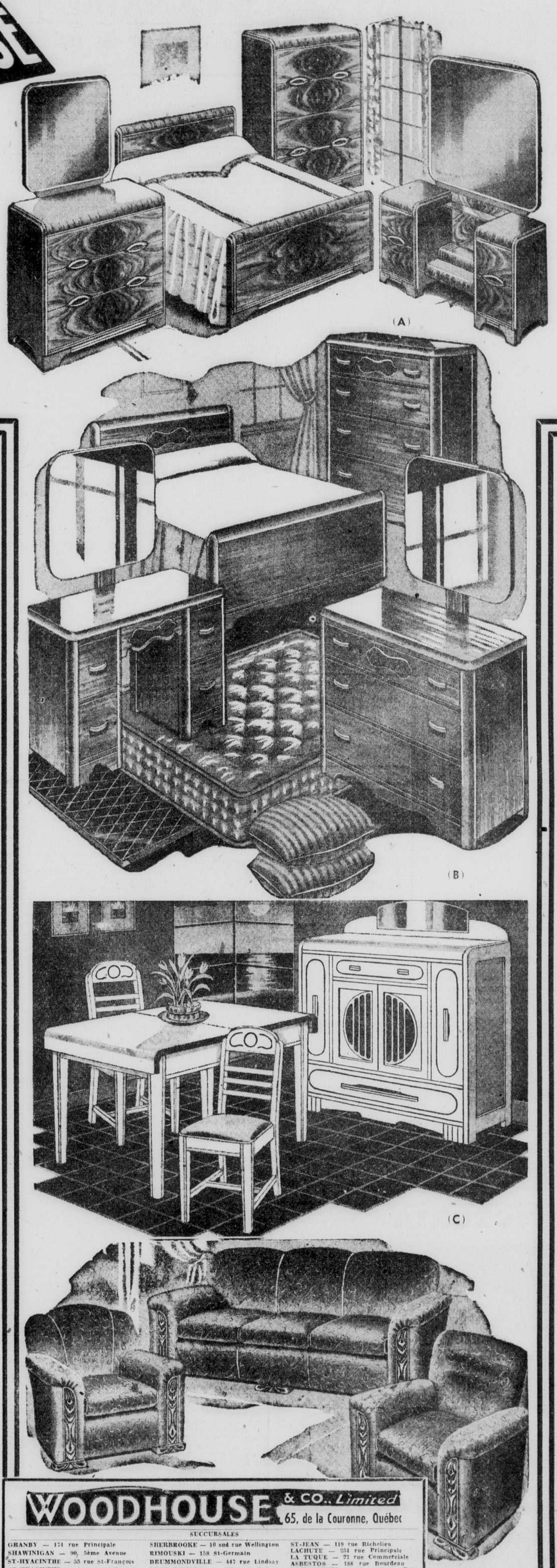

(A)

(B)

(C)

(D)

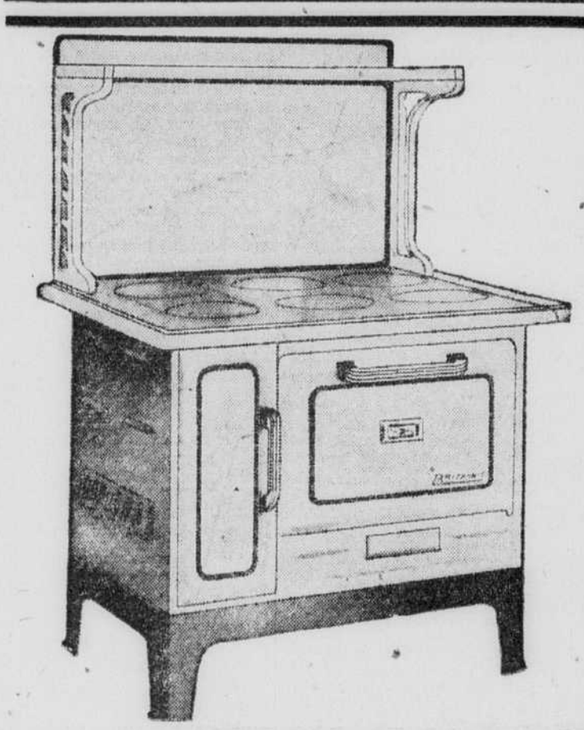

LE BRITANNIC

Poêle fabriqué par Beach Foundry et fait en fonte, il a plus de durée, de rigidité et chauffe mieux. Le four est exceptionnellement grand, 17" x 19" x 11" avec porte isolée munie d'un thermomètre d'un nouveau genre. Le devant est entièrement en émail blanc, base nouveau genre, tel qu'illustré, avec spacieuse tablette

$92.25

BELLES LAMPES de POTERIE

avec abat-jour

Poterie luisante en de douces teintes ivoire, marron ou beige. Gracieux dessin, semblable à l'illustration, sur jolie base bien équilibrée. Abat-jour de soie au choix de tons coquille d'oeuf ou beige. Trois genres de base.

EN SOLDE A **$4.59**

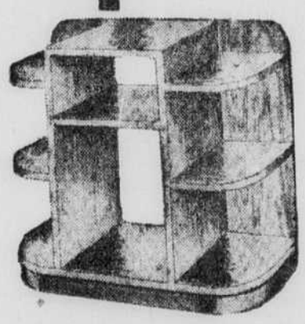

TABLE DE BOUT **$10.95**

Jolie table de bout, en noyer, tablettes de chaque côté

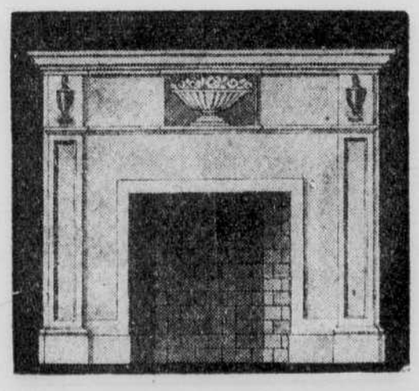

FOYER

$17.95

Foyer en plâtre, de style Colonial. Exactement tel que le cliché, fini deux tons, ivoire et or, très solidement construit et très joli dessin. Ce sera un autre ornement pour votre living room.

Livraison dans 5 jours seulement.

(C)

MOBILIER A DEJEUNER

6 ARTICLES

Ce mobilier à déjeuner, 6 articles, dessin cascade, comprend un buffet de solide construction avec long tiroir au bas, 2 compartiments sur les côtés et compartiment au centre, porte à treillis, miroir au haut, une table à rallonge, dessin cascade, et quatre chaises à siège rembourré. Finissage naturel et rouge

$59

(D)

MOBILIER CHESTERFIELD

KROEHLER

3 Articles — avec coussins à ressorts

Il arrive rarement que vous puissiez vous procurer à si bas prix un mobilier Kroehler — nous vous faisons profiter actuellement de cette grande aubaine. 3 articles ravissants, semblables à l'illustration—d'un bel effet, bien rembourrés en velours d'excellente qualité, avec coussins à ressorts

OFFRE SPECIALE **$154**

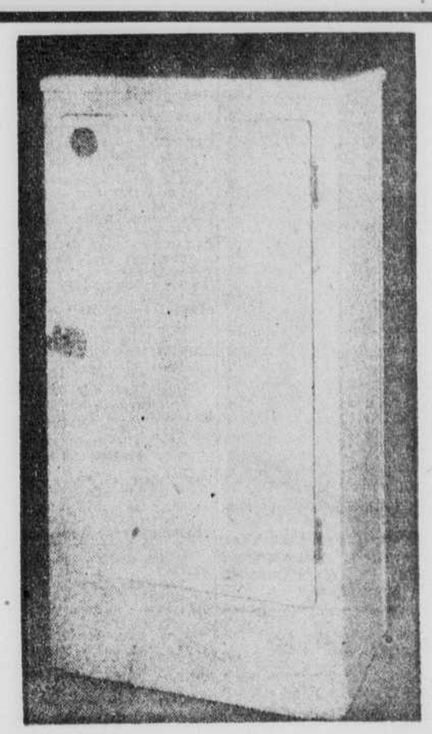

GLACIERES "FROST KING"

Glacière de solide construction, entièrement finie émail brillant. Portes scellées à l'aide d'un excellent joint. Isolation d'un pouce partout, ferrures chromées. Dimensions totales: 49½" de hauteur, 26¾" de largeur, 17¾" de profondeur. 3 tablettes. Compartiment à glace, contenance 75 livres

$49

NECESSAIRE DE FUMEURS ET PORTE-REVUES

Nécessaire de fumeur en noyer massif avec porte-revues commode de chaque côté. Tiroir au haut et au centre. 23" de hauteur, 15" de largeur et 13⅝" de profondeur. Une magnifique addition dans tout foyer.

EXACTEMENT COMME LE CLICHE

$18.95

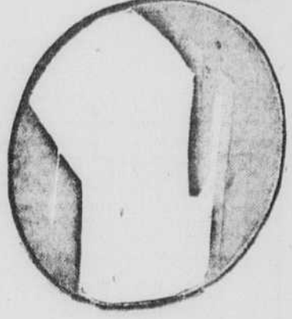

MIROIRS

Miroirs en cristal, biseautés, au complet avec suspensoir en forme de rosette. 22 pouces de diamètre.

$2.95

FAUTEUILS DE FANTAISIE **$8.45**

Une occasion à ne pas manquer à ce prix très bas. Fauteuils superbement sculptés, de solide construction, bien rembourrés. Une très belle addition dans votre foyer

WOODHOUSE & CO., Limited
65, de la Couronne, Québec

SUCCURSALES

GRANBY — 154 rue Principale
SHAWINIGAN — 90, 5ème Avenue
ST-HYACINTHE — 55 rue St-François
ST-HYACINTHE — 55 rue St-François
ST-JEROME — 294-296 rue St-Georges
SHERBROOKE — 10 sud rue Wellington
RIMOUSKI — 158 St-Germain
DRUMMONDVILLE — 447 rue Lindsay
TROIS-RIVIERES — 1258 rue Notre-Dame
ST-JEAN — 119 rue Richelieu
LACHUTE — 234 rue Principale
LA TUQUE — 22 rue Commerciale
ASBESTOS — 188 rue Bourdeau
HAWKESBURY — 37 ouest rue Principale — Ontario.

DANS NOS THEATRES

Présentement à l'Empire

Charles Boyer qu'on pourra voir dans "History is Made at Night" avec Jean Arthur. Ce film est à l'affiche d'aujourd'hui à jeudi.

Au Capitol

Deanna Durbin et Franchot Tone, sont les vedettes de "His Butler's Sisters" dont les représentations commencent aujourd'hui.

Horaires des cinémas

CAPITOL : — Représentations complètes à 2.00 et 2.35 ; 7.00 et 8.35 hrs. His Butler's Sister (93 min.) à 2.55, 7.60 et 9.30 hrs. Représentation continue demain, de 1.30 à 11.00 hrs.

CARTIER : — Nice Girl ? 1.00, 4.20, 7.50 hrs. When to-Morrow Comes" : 2.30, 6.20, 9.45 hrs. Nouvelles : 2.40, 6.00, 9.30 hrs. Continuel tous les jours de 1.00 à 11.30 hrs.

CAMBRAI : Purple V. 1.30, 4.00, 8.40 hrs. Nouvelles, 2.30, 8.25 hrs. Storms Weather, 2.45, 7.00, 9.40 hrs.

CANADIEN : Quai des Brumes 1.00, 4.08, 6.46, 9.54 hrs. Le grand Elan, 2.45, 5.26, 8.34 hrs. Nouvelles 2.18, 8.04 hrs. Continuel tous les jours de 1.00 à 11.30.

CINEMA DE PARIS : — Le Moulin dans le Soleil, 2.30, 8.30 hrs. Beringot et Cie, 12.30, 4.00, 6.30, 10.00 hrs.

EMPIRE : — Sujets courts et nouvelles 1.05, 4.30, 7.55 hrs. Trade Wind, 1.20, 4.45, 8.10 hrs. History is Made at Night, 2.50, 6.15, 9.40 hrs. Continuel tous les jours de 1.05 à 11.20 hrs.

FRANCAIS : — Torpedo Boat : 1.00, 7.00 hrs ; Life with Fido (cartoon) : 2.05, 8.05 hrs. Happy Go Lucky : 2.10, 8.10 hrs. Frontier Bad Men : 3.30, 9.30 hrs.

IMPERIAL : — What's Buzzin Cousin 2.42, 8.42 hrs. The Fighting Devil Dogs, 1.00, 3.37, 7.00, 9.57 hrs. Sujets courts, 2.09, 8.09 hrs.

PRINCESSE : — Série complète de : Holt of the Secret Service : 1.43, 7.43 hrs. Sujets courts : 1.00, 7.00 hrs.

RIALTO : — Le Père Lebonnard : 3.20, 8.30 hrs. Nouvelles : 1.30, 8.00 hrs Chérie : 1.50, 8.40, 10.00 hrs.

VICTORIA : — Texas to Tokyo, 2.20, 5.25, 8.35 hrs. How's About It ? 1.10, 4.15, 7.30, 10.20 hrs. Nouvelles, 2.15, 5.15, 8.20 hrs. Sujets courts, 1.00, 4.05, 7.10, 10.15 hrs. Continuel de 1.00 à 11.30 hrs.

CINEMA DE LEVIS : — They Got me Covered: 6.45, 9.25 hrs. Reportage français : 7.50 hrs. Le Prince de mon Coeur : 8.00 hrs.

ACADEMIE DE MUSIQUE : — Nouvelles Fox : 7.00 hrs. Gaucho Serenade : 7.10 hrs ; Barney's Bear : 8.15 hrs. This Gun for Hire : 8.25 hrs. Je chante 9.45 hrs.

THEATRE CANADA : — Tarzan Triumps: 7.00 hrs. Sujets courts, 8.10 hrs. Concert musical, 8.30 hrs.

Trois concerts de l'Orchestre Symphonique de Québec

Deux au Palais Montcalm, demain et dimanche, 26 mars et le troisième au Séminaire lundi.

L'Orchestre Symphonique de Québec terminera sa saison par trois concerts successifs. Demain après-midi il y aura un concert éducatif au Palais Montcalm et distribution de prix et des bourses accordées par Wilfrid Pelletier. Dimanche soir, concert de série et enfin lundi soir, au Séminaire, concert éducatif pour le personnel et les élèves de cette institution.

Samedi le programme comprendra une description du violon, un questionnaire et un concours. En outre l'orchestre jouera l'ouverture "Les Noces de Figaro" de Mozart, le Concerto de St-Saëns No 3 pour violon et orchestre, et la 7ième Symphonie de Beethoven. Anahid Aicmian, artiste invitée, jouera le concerto de violon.

Dimanche le programme sera le même mais en plus l'orchestre finira le concert avec la Suite symphonique "Schéhérazade" de Rimsky-Korsakov.

Enfin lundi, le programme sera sensiblement le même que celui de samedi. Ces trois concerts seront sous la direction du chef d'orchestre Edwin Bélanger.

Dimanche soir le concert commencera à 9 heures précises. — Communiqué.

PRINCESSE
Série Complète : Holt Of The Secret Service avec Jack Holt.— 15 episodes.
Ep. 14 — OVERLAND MAIL
COMMENÇANT DEMAIN:
"DIXIE"
BING CROSBY et DOROTHY LAMOUR
"RIDING WEST"
AVEC CHARLES STARRETT

RIALTO
AUJOURD'HUI
DEUX FILMS FRANÇAIS
2 histoires d'amour DANS un SEUL FILM — Jean MURAT
PIERRE BRASSEUR, MADELEINE SOLOGNE et le clown Ruggero RUGGIERI dans
LE PÈRE LEBONNARD
En programme double avec
FERNAND GRAVEY, mona GOYA dans Chérie
SAINT-GRANIER - MARGUERITE MORENO

dans deux cinémas
CINEMA de PARIS
et
CANADIEN
COMMENÇANT DEMAIN :
LA DEMANDE GÉNÉRALE
LEVIGAN, HARRY BAUR
Golgotha
Le plus SUBLIME DRAME DE L'UNIVERS
JEAN GABIN, LUCAS GRIDOUX, JULIETTE VENEUIL, EDWIGE FEUILLÈRE
En programme double avec
Comment aider à l'enfance malheureuse ?
Voyez
"DON BOSCO"
Aujourd'hui dernier jour
au CINEMA de PARIS
"BERLINGOT et CIE"
"LE MOULIN DANS LE SOLEIL"
Au CANADIEN
"QUAI DES BRUMES"
"LE GRAND ELAN"

CAPITOL
UN THEATRE FAMOUS PLAYERS
4 JOURS COMM. AUJOURD'HUI
Repr. complète à 2h. et 2h.35, 7 et 8.35
Continue demain de 1h.30 à 11 h.
"His Butler's Sister" à 2.05, 4.35, 7h. et 9h. 30.
La ravissante vedette de "Hers to Hold" dans une autre oeuvre destinée à faire valoir encore une fois son talent de cantatrice !
Deanna DURBIN — Franchot TONE — Pat O'BRIEN
His Butler's Sister
With AKIM TAMIROFF, EVELYN ANKERS, ALAN MOWBRAY, FRANK JENKS, WALTER CATLETT, ELSA JANSSEN
Aussi: Canada Carries on; Look to the North" "Chow Chow Swing" "Old Army Game"; Actualités.
Matinées : 25c ; jeunes gens de 16 et 17 ans, Samedi 12c
Soirs : 30c et 40c — Plus taxes.

"Golgotha" à deux cinémas

Harry Baur et Robert LeVigan dans les rôles respectifs d'Hérode et du Christ au cours d'une scène du célèbre film "Golgotha" qui prendra l'affiche samedi aux cinémas Canadien et Cinéma de Paris.

Roland McKinnon

Le Conseil de Jacques-Cartier de la Société St-Jean-Baptiste est heureux de vous présenter un programme musical qui saura vous plaire. Françoise LaRochelle-Roy mezzo-soprano, Jeannine Drolet, harpiste, Fernand Martel, baryton, et Rolland McKinnon, violoniste, seront les artistes que vous entendrez mardi le 28 mars. Venez et amenez vos amis pour encourager quatre de nos meilleurs artistes québecois. En foule au Palais Montcalm mardi le 28 mars prochain.

Soliste

Mlle Marguerite Paquet, contralto, sera l'une des principales solistes, au Palais Montcalm, le 5 avril prochain, lors de la présentation des Sept Paroles du Christ par les Chanteurs de St-Dominique et les Chanteuses du Rosaire.

Aujourd'hui dernier jour
CAMBRAI 1 h. 45 6 h. 45
John Archer, Mary McLeod dans
"THE PURPLE V"
Aussi
Lena Horne, Bill Robinson dans
"STORMY WEATHER"

IMPERIAL
Musical : What's Buzzin' Cousin ? avec Ann Miller, John Hubbard. Aussi, The Fighting Devil Dogs avec Lee Powell.— Ep. 3 — THE PHANTOM.
COMMENÇANT DEMAIN:
'I DOOD IT'
RED SKELTON ELEANOR POWELL
"NOBODY'S DARLING"
avec MARY LEE

6 grandes étoiles dans 2 succès exceptionnels
CHARLES Boyer JEAN Arthur
HISTORY IS MADE AT NIGHT
avec Leo CARRILLO et Colin Clive
FREDRIC MARCH, JOAN BENNETT, RALPH BELLAMY, ANN SOTHERN
TRADE WINDS
EMPIRE
d'aujourd'hui à jeudi

VICTORIA
AUJOURD'HUI A JEUDI
1 heure continue.
Mat. 18c — Soir 26c — plus taxes.
WALTER WANGER'S SPECTACULAR TRIUMPH
TEXAS TO TOKYO
INSPIRED BY THE FIGHTING SONS OF TEXAS A. & M.
with
Richard Quine, Anne Gwynne, Noah Beery, Jr., Martha O'Driscoll
AUTRE ATTRACTION
America's Top Singing Trio
The ANDREWS SISTERS
in
"HOW'S ABOUT IT"
with
ROBERT PAIGE, GRACE McDONALD, SHEMP HOWARD

LE CANADIEN BAT LES LEAFS 5-1

Maurice Richard a établi un nouveau record en comptant les cinq points des Habitants, hier soir, au Forum — Blake et Lach lui prêtent main-forte — Bill Durnan a tenu les Maple Leafs à un seul point — Troisième joute à Toronto demain.

Montréal, 24. — (PC — Par Harold Freeman) Grâce à cinq buts spectaculaires comptés par Maurice Richard, les Canadiens de Montréal ont triomphé des Maple Leafs de Toronto par 5 à 1 ici, hier soir, pour égaliser les chances dans la série semi-finale 4 de 7 pour la coupe Stanley. Elle se continuera à Toronto les 25 et 28 mars.

Richard a établi un nouveau record dans la ligue pour les buts enregistrés dans les éliminatoires lorsqu'il compta son cinquième but vers le milieu de la troisième session. Il enregistra deux buts dans la troisième période après avoir déjoué Bibeault trois fois dans la deuxième session.

Bien que ce fût Richard qui récolta les applaudissements frénétiques des 12,000 spectateurs qui emplissaient le Forum, ce furent l'effectif Elmer Lach et Toe Blake qui préparèrent le jeu chaque fois. Leur jeu de passes parfait mystifia leurs adversaires et permit à Blake de récolter une assistance dans chaque but compté par Richard tandis que Lach figura dans quatre de ces cinq buts.

En remportant la victoire, les Canadiens ont égalisé les chances dans la série qui se poursuivra à Toronto, samedi soir, et ils ont fait oublier la défaite de 3-1 qu'ils avaient subie mardi soir, dans la première joute.

Les Canadiens ont joué comme des enragés pendant toute la soirée et bien que Richard, Lach et Blake aient joué extraordinairement bien, tous les joueurs du club se sont distingués. Bill Durnan était à son meilleur dans les filets et il a démontré à la foule, hier soir, qu'il n'avait pas affiché, mardi soir, la tenue qui lui avait valu le trophée Vézina comme le premier cerbère de la ligue pendant la saison régulière.

Il ne fut déjoué qu'une fois par un lancer-surprise, après huit minutes de jeu dans la deuxième période. Reg Hamilton reçut une passe de Lorne Carr et lança le disque de la ligne bleue. La rondelle pénétra dans le filet, entre les jambières du gardien de buts. Mais Durnan se racheta en bloquant une douzaine de lancers difficiles, un peu plus tard.

Richard commença sa série de buts en comptant deux points à 17 secondes d'intervalle, au début de la deuxième période. Il enregistra le troisième juste avant celui de Hamilton et compta les deux derniers dans la troisième session.

ALIGNEMENTS

TORONTO		MONTREAL
Bibeault	Buts	Durnan
R. Hamilton	Déf.	Harmon
Pratt	Déf.	McMahon
Bodnar	Cen.	Lach
Carr	Ailes	Richard
Davidson	Ailes	Blake

TORONTO — Subs : Morris, Kennedy, Johnstone, J. Hamilton, Boothman, O'Neill, Webster.

MONTREAL — Subs : Bouchard, Lamoureux, O'Connor, Heffernan, Gelliffe, Chamberlain, Watson.

Arbitre — Chadwick.

Juges de lignes — Bert Hedges, Stan McCabe.

SOMMAIRE

Première période

Aucun point

Punition — Lamoureux.

Deuxième période

1—MONTREAL, Richard, McMahon, Blake 1.48
2—MONTREAL, Richard, Blake, Lach 2.08
3—TORONTO, R. Hamilton, Carr, Morris 5.50
4—MONTREAL, Richard, Lach, Blake 16.46

Punitions — Richard 2, Webster, Morris.

Troisième période

5—MONTREAL, Richard, Lach, Blake 1.00
6—MONTREAL, Richard, Blake, Lach 8.54

Punition — Heffernan.

En virant sur les spatules

Par M. Dehouck

Le premier devoir d'un général, disait Napoléon, c'est d'avoir de la chance. Si nous comparons la saison actuelle du ski avec la précédente, nous pouvons, comme le général, nous estimer chanceux puisque tous nos concours se déroulent aux dates fixées, tandis que l'année dernière, deux dimanches furent perdus par des bordées intempestives qui bloquèrent la route, nous obligeant à remettre trois concours à des dates ultérieures.

Mais prétendre que tous les concours qui sont encore projetés pour compléter le calendrier sportif se matérialiseront, c'est une autre histoire, car les giboulées d'avril peuvent nous jouer plus d'un mauvais tour. — Mais n'anticipons pas sur l'avenir. Le Saint-Castin a encore connu une animation extraordinaire, dimanche, car trois concours étaient à l'affiche.

JACQUELINE TRACEY

Cette triple organisation n'était pourtant pas une sinécure pour les dirigeants, car malgré la présence trompeuse d'un soleil printanier, ce fut peut-être la journée la plus désagréable de l'hiver. Un vent glacial balayait les pentes sans répit, et les organisateurs durent faire preuve d'une forte dose de dévouement pour résister aux rafales glacées qui transperçaient même les "Hudson Bay".

Malgré l'inclémente température, les trois concours furent tenus à la satisfaction générale!

Sur la côte No 1, le concours-invitation pour dames était organisé par le Quebec S. C. Ce slalom géant fut tracé par Fritz Loosly, le génial protagoniste du parallèle, et le succès de ce concours fut incontestable car plusieurs skieuses de la métropole y prirent une part active.

Mlle Jacqueline Tracey, du Quebec Ski Club, fut la vedette et la triomphatrice de ce concours. Sa supériorité fut vraiment éclatante, car en prenant l'avantage dans les deux descentes, Mlle Tracey démontre bien que ses remarquables progrès ne sont pas dus au hasard. Un brillant avenir sportif s'ouvre donc pour elle, et tous nos voeux l'accompagneront dans ses pérégrinations futures. La piste de descente provinciale fut le théâtre des lignes qui lui sont généralement consacrées. Ce fut Pierre Jalbert qui traça le slalom et cette fois, dans le fameux déboulé de 45 degrés, il remplaça la "flush" par une épingle à crins. Le spectacle des jeunes skieurs ruant et fonçant dans cette souricière valait la peine de braver la bise sibérienne qui caressait les échines.

Les 30 compétiteurs atteints par la contagion, déboulèrent dans les fanions à une allure étourdissante et la lutte se déroula dans une atmosphère terriblement trépidante.

Bernard Grondin, du Séminaire, skiant dans un style vigoureux et efficace, avec une régularité mathématique, se signala par ses dégagements acrobatiques, fut le plus rapide du lot, et franchit en vainqueur la ligne d'arrivée!

Ce concurrent émerveilla les spectateurs par l'élan impétueux de sa jeune et vive silhouette. Son style de slalomeur qui s'apparente à celui de Tony Ducia est une mécanique de précision faite pour glisser souplement et pour surmonter toutes les difficultés. Il a voulu se mettre en vedette ; le voilà au comble de ses voeux. La bataille fut dramatique entre Bernard Grondin et Jacques Amyot, qui se classa deuxième.

Il y aurait un rapprochement curieux à faire entre ces deux champions. Chez ces deux concurrents même énergie, même droiture d'esprit, même opiniâtreté et même sens des réalités. La différence de style entre ces deux skieurs synthétise à merveille l'aspect de ce duel. D'un côté, B. Grondin adroit, audacieux, au coup d'oeil clairvoyant, au virage toujours pris à bon escient ; de l'autre, J. Amyot rablé à l'allure solide carrée, massive, à l'action précise, prenant ses risques, et poussant très loin son action. La manière audacieuse de Bernard Grondin prévalut sur la manière agressive de Jacques Amyot et il triompha de son redoutable adversaire par la faible marge d'un point.

BERNARD GRONDIN

Dans le combiné individuel, descente et slalom, ces deux coureurs se trouvent à égalité ayant chacun 15 points. L'addition de leurs temps dans ces deux épreuves donne cependant un imperceptible avantage de deux-dixièmes de point à Bernard Grondin qui totalise 164 8-10 contre 165 à Jacques Amyot.

Le classement par équipes pour ce même combiné fut un autre casse-tête chinois pour l'organisateur, l'équipe du Séminaire et celle de l'Ecole Technique se classant ex aequo avec 27 points. Cependant, dans les concours de ski, le temps de chaque coureur étant enregistré au dixième de seconde, le problème est relativement facile à résoudre, car en additionnant les temps des trois coureurs de chaque équipe, l'équipe victorieuse sera celle qui totalisera le temps minimum.

Cette année, c'est l'équipe du Séminaire comprenant Bernard Grondin, Guy Paradis et Pierre Leclerc qui gagne le trophée "Conrad Delisle" ayant accumulé un temps total de 523 6-10 contre 532 3-10 à l'école Technique. Ces trois coureurs sont également enrôlés dans l'U.A.T.C.

PIERRE LECLERC GUY PARADIS

exploits universitaires. Là aussi l'animation était grande et la rivalité intense.

L'Université de Montréal décrocha le trophée Favreau, mais individuellement, les skieurs du Laval furent les meilleurs, car Elie Turgeon remporta la descente et le combiné, tandis que Paul Auger fut le vainqueur du slalom. L'année dernière, Elie Turgeon était l'un des plus solides piliers de l'équipe du Séminaire dans les concours interscolaires. Quant à Paul Auger, c'est le champion du Taschereau. C'est tout dire.

LE SLALOM DES ECOLIERS

Le concours interscolaire de slalom qui fut disputé sur la section sommitale de la côte No 2, mériterait beaucoup mieux que les brèves exploits universitaires. Là aussi l'animation était grande et la rivalité intense.

L'Université de Montréal décrocha le trophée Favreau, mais individuellement, les skieurs du Laval furent les meilleurs, car Elie Turgeon remporta la descente et le combiné, tandis que Paul Auger fut le vainqueur du slalom. L'année dernière, Elie Turgeon était l'un des plus solides piliers de l'équipe du Séminaire dans les concours interscolaires. Quant à Paul Auger, c'est le champion du Taschereau. C'est tout dire.

Beau succès du festival des Séminaristes

Le festival du Séminaire de Québec qui a eu lieu, hier après-midi, au Colisée, a remporté beaucoup de succès.

Dans la deuxième joute de la série 3 de 5 pour le championnat intercollégial, le Séminaire a défait le collège Garnier par 9 à 2 dans une joute mouvementée.

La mise au jeu a été faite par M. l'abbé Réal Thomassin, accompagné de M. l'abbé Beaulieu et de M. Gérald Beaudry, directeur de la ligue Classique.

Voici le sommaire de la joute ainsi que les résultats des courses qui ont été disputées:

o88ah

Première période

1--SEMINAIRE, Bolduc, Duchaine 2.38
Punition : Morissette.

Deuxième période

2--SEMINAIRE, Duchaine 6.19
3--SEMINAIRE, Bédard, Charbonneau 7.11
4--SEMINAIRE, Bollard, Charbonneau 15.55
5--JESUITES, Moreau, Flynn 16.54
Punitions : Duchaine, Labrecque, Daveluy, Brie, Landry.

Troisième période

6--SEMINAIRE, Bolduc 9.37
7--SEMINAIRE, Bédard, Ducharme 14.58
8--SEMINAIRE, Bédard, Savard 15.48
9--JESUITES, Flynn, Nadeau 16.50
10--SEMINAIRE, Duchaine 17.47
11--SEMINAIRE, Duchaine 18.53
Punitions : Landry ; Duchaine, 2 mineures et 10 minutes pour mauvaise conduite : Mercier, Flynn, Nadeau.
Marqueur officiel : Jean Dumas.

COURSES

Juvéniles, 220 vgs:
1 Rioux, Lévis
2 Fillion, Séminaire
3 Larochelle, Lévis

Juvéniles, 440 vgs, relais:
1 Lévis, 5 pts
2 Jésuites, 3 pts
3 Séminaire, 2 pts

Intermédiaires, 880 vgs:
1 St-Hilaire, Jésuites
2 Foy, Séminaire
3 Lavigne, Séminaire

Course du mille:
1 John Pagé, Séminaire
2 Clément Gamache, Séminaire
3 Lucien St-Hilaire, Jésuites

Intermédiaires, 880 vgs, relais:
1 Séminaire
2 Lévis
3 Jésuites

Kid Point cherche un adversaire

On n'a pas encore trouvé d'adversaire à Kid Point pour la séance de lutte et de boxe que l'Association des policiers présentera à la Tour, mercredi prochain. Plusieurs boxeurs à qui on a fait des offres ont refusé de le rencontrer, mais on ne désespère pas de lui en trouver un.

Les combats de lutte qui seront à l'affiche seront les suivants : une finale 2 dans 3 limitée à 90 minutes entre Paul Lortie et Joe. De Valteau; une semi-finale de 30 minutes entre le champion des mi-lourds juniors Eddy Ben Jackson et Dick Marshall, et enfin un 20 minutes entre Lucien Sanfaçon et Cyclone Lecavalier.

Les combats de boxe ne manqueront pas d'intérêt. En plus de Point, d'autres bons boxeurs seront au programme. Kid Blondie a signé un contrat pour figurer sur la carte.

Le programme comportera également quelques numéros de vaudeville.

Quatre combats ce soir, à Lauzon

Les Chevaliers de Colomb de Lévis donneront ce soir à deux puissants lutteurs poids-lourds l'avantage de prouver leur supériorité.

En effet, à la suite d'une dispute orageuse, il y a quelques semaines, le rude et brutal Jack Larouche chercha chicane au puissant et scientifique Paul Tremblay et l'invita cavalièrement à se battre. Tremblay, qui a tout d'un gentilhomme, releva le gant avec vivacité mais en informant son rival que la chose se ferait le plus honnêtement du monde, dans l'arène et sous l'oeil de l'arbitre. L'on se souvient du fameux combat que se sont livré ces deux puissants mastodontes à Lauzon, il y a près de trois mois. Cet engagement fut déclaré nul alors qu'après avoir pris chacun une chute les deux lutteurs furent disqualifiés pour rudesse, surtout à l'endroit de l'arbitre. Ils sont tous deux d'une force herculéenne, ce qui leur permet de se projeter l'un sur l'autre d'un bout de l'arène à l'autre. Cette rencontre, de deux dans trois à 90 minutes, saura intéresser au plus haut point.

En semi-finale, l'on reverra la sensation de vendredi dernier, "Phantom" le solide et scientifique lutteur de l'ouest canadien, contre notre populaire Georges Girard, champion provincial à 150 lbs.

Un spécial de grand style opposera Maurice Fortin, le populaire gladiateur local, au rude lutteur lévisien Aurèle Robin. Une forte animosité divise ces deux lutteurs et ils feront ce soir l'impossible pour faire un maître.

Comme préliminaire, l'on reverra le populaire Roger Garneau, l'un de nos plus scientifiques et agiles lutteurs, adepte de la savate, contre le rude et rusé lutteur Roland Tremblay. Garneau est des plus anxieux de prouver sa supériorité aux dépens de Tremblay mais ce dernier prétend disposer du "jeune" rival qu'on lui oppose en deux temps et trois mouvements.

La séance débutera à 8 h. 30 précises, et comme toujours les dames sont gracieusement invitées d'y assister.

L'U. A. T. C. gagne au ballon-panier

Une partie de ballon-panier très fertile en incidents a été présentée au nombreux supporteurs de la ligue de ballon-panier de la Cité, samedi dernier.

Le U. A. T. C. a triomphé du C. O. T. C. dans une des parties les plus dures de la saison, pour clôturer la cédule régulière de cette ligue. Les aviateurs du U. A. T. C. prirent l'avantage dans le pointage, après cinq minutes de jeu, et ne furent jamais en danger après cela. A la fin du premier vingt minutes, le compte était de 24 à 6 en faveur du U. A. T. C., Massicote se distingant pour les aviateurs.

Dans le second vingt, les militaires du C. O. T. C. tenterent de regagner le terrain, mais ce fut peine perdue. La partie se termina au compte de 46 à 23. Par cette victoire, le U. A. T. C. est mis sur un pied d'égalité avec le C. O. T. C., mais ce dernier demeure en tête à cause du plus grand nombre de points comptés durant la saison.

Massicotte, Darveau furent les meilleurs compteurs pour le U. A. T. C., tandis que Rheault se distinguait pour le C. O. T. C.

La semi-finale pour le championnat de la ligue commencera samedi soir prochain, alors que le U. A. T. C. ira rendre visite au Collège des Jésuites dans la première d'une série de deux parties au total des points, le gagnant rencontrant le C. O. T. C. en finale dans une série de deux dans trois.

QUELLE LAME!
Micro-acérée et repassée au cuir, la lame PAL vous rase vite et ras. Et remarquez-en le prix.. 5 POUR 10¢
PAL
REPASSÉE AU CUIR-COMME LE RASOIR DU BARBIER!

Nous venons de recevoir nos
NOUVEAUX ECHANTILLONS DE TISSUS
pour
CONFECTION SUR MESURES
"FASHION-CRAFT"

D'authentiques tissus anglais et écossais; d'autres provenant des meilleures filatures canadiennes — dessins nouveaux aux coloris d'un chic et d'une fraîcheur toute printanière.

Ne retardez pas, Monsieur, à venir nous donner vos mesures, afin de n'être pas désappointés à la date de livraison.

Superbe choix de PRETS-A-PORTER
Lechasseur INCORPORÉE
176 rue Saint-Jean

Edmond
PICHÉ
dit :

En plus de prendre leur revanche contre les Maple Leafs, les Canadiens ont établi un autre record dans le hockey professionnel grâce à Maurice Richard qui a compté cinq points. Toe Blake et Elmer Lach, ses compagnons d'armes, ont contribué à sa remarquable performance en lui préparant le jeu quatre fois... Cette fois-ci, les partisans des champions de la N.H.L. ne manqueront pas de faire les louanges de Bill Durnan qui a tenu ses adversaires à un seul point... Canadiens et Maple Leafs sont maintenant égaux avec chacun une victoire dans cette série de quatre de sept. Elle se poursuivra à Toronto demain soir et mardi de la semaine prochaine... Les Red Wings se sont également ralliés dans l'autre série semi-finale en l'emportant par 4 à 1 sur les Black Hawks. Ces deux clubs poursuivront leurs hostilités à Chicago dimanche soir. La quatrième rencontre aura lieu mardi... En dépit des premiers gains des Maple Leafs et des Black Hawks, l'on est d'opinion que la série finale pour la coupe Stanley se déroulera entre les Canadiens et les Red Wings.

Trois joueurs des Canadiens figurent en tête des scoreurs de la série Stanley. Toe Blake a enregistré un but et cinq assistances pour totaliser, à date, six points. Maurice Richard et Elmer Lach sont ex aequo en seconde position. Richard a cinq buts à son crédit et Lach, cinq assistances . . . Les hostilités entre les finalistes de la Ligue Maritime se poursuivront ce soir, au Colisée. Le Davie Shipbuilding fera tout en son possible pour gagner une deuxième fois afin d'égaliser la série à 2-2 avec le George-T. Davie. Dans le cas contraire, le titre reviendra aux champions de l'an dernier . . . Les amateurs de hockey ne souhaitent pas mieux que d'assister à une cinquième joute dimanche prochain, mais Charlie Davie tient fortement à ce que l'on décide du championnat dès ce soir . . . . . Les As de Québec, qui ont décroché le titre senior du Québec en éliminant les Royaux de Montréal, quittèront notre ville dimanche pour Halifax où ils inaugureront l'une des séries éliminatoires pour la coupe Allan avec les Bearcats de Truro. On croit qu'ils triompheront en deux joutes consécutives.

Nouvelle ligue de "volley ball"

L'inauguration de la ligue de "volley ball" de l'Association des employés de National Breweries, section de Québec, aura lieu ce soir, à l'Académie Commerciale. Les hostilités débuteront à 8 heures précises. Quatre équipes font partie de la nouvelle ligue. Ce sont Office, Store, Voûte et Garage. Une trentaine de joueurs sont inscrits dans les registres du président Leslie Carpenter qui a contribué à l'organisation de la ligue.

Tournoi provincial de petites quilles

Lors de la dernière assemblée tenue sous la présidence de M. Damase Blais, les directeurs du tournoi provincial de petites quilles ont fait le choix de quelques patrons honoraires dont voici les noms : Son Honneur le maire Lucien Borne l'hon. Wilfrid Hamel, M.A.L. le Brigadier Antonin Thériault, Me Chs Parent, Chanoine F.-P. Lamontagne, J.-Alph. Turgeon, Donat Michaud, abbé Louis Chabot, Wilfrid Samson, Philémon Garneau etc.

On a ajouté à cette liste M. Roméo Daoust, de la maison Daoust & Fils, de Montréal, qui est le généreux donateur du trophée emblématique du championnat provincial féminin de petites quilles.

La prochaine assemblée des directeurs du tournoi provincial aura lieu le dimanche 9 avril prochain, à la salle St-Malo.

Royal et Cyclones à Washington

Montréal, 24 (D.N.C.) — Le Royal de Frank Carlin et de Gus Ogilvie n'a pu remporter le championnat de la ligue Senior, ayant été défait par les As de Québec en quatre parties dans une série de trois de cinq qui a pris fin à Montréal même, mercredi soir. Les Royaux seront tout de même bien récompensés pour leur magnifique tenue contre les puissants Québecois de Bill Reay car ils ont quitté Montréal, hier soir, à destination de Washington où ils joueront ce soir, demain et dimanche.

C'est contre les Cyclones de la Canadian Wright que le Royal jouera en exhibition. Les Cyclones ont fait partie de la ligue Montréal-Intermédiaire, cet hiver.

Stolz knockoute Larkin

New-York, 24. — (P. A.) Tippy Larkin, boxeur de Garfield, N.-J., a défait Allie Stolz, de Newark, N.-J., par knockout technique dans le troisième round qui devait en durer dix, hier soir, au Madison Square Garden. Larkin pesait 137 lbs et Stolz 134.

Amqui à Price et à Mont-Joli

Rimouski, 23 (DNC) — Ces jours derniers, le club Amqui jouait à Price et annulait la partie par le score de 2 à 2. Dans la soirée, il rendait visite au club de Mont-Joli où il se faisait battre par 4 à 1. Dans l'après-midi à Price, la joute fut très intéressante, exempte de toute rudesse. Noël Deschênes fut le héros du club en comptant les deux points de son club. A Mont-Joli, la partie fut moins intéressante; la glace étant très mauvaise, les joueurs ne purent montrer leur force. Le club Amqui étant à sa deuxième joute, ne put faire bonne figure devant son dur adversaire.

Quatrième joute de la finale des clubs Davie

As de Québec et Truro joueront à Halifax la semaine prochaine

Halifax, 24 — (P.C.) — Les éliminatoires pour la coupe Allan entre les champions des provinces maritimes et de la province de Québec commenceront ici mardi prochain, la deuxième joute étant disputée jeudi et la troisième peut-être samedi, le 1er avril, a-t-on annoncé hier soir.

Hanson Dowell, de Middleton, N.-E., vice-président de la "Canadian Amateur Hockey Association", a déclaré que les deux premières parties de la série 3 de 5 seront jouées mardi et jeudi au Forum de Halifax. Si les As de Québec, champions de la province de Québec, gagnent les deux joutes, la troisième sera disputée samedi, le 1er avril.

Si les deux clubs remportent chacun une victoire, la série se poursuivra au Colisée de Québec.

Quoique la série finale pour le championnat des provinces maritimes ne soit pas encore terminée, il est presque certain que les représentants des maritimes seront les Bearcats de Truro. Le H. M. C. S. Cornwallis de Deep Brook, N.-E., mène présentement par 3 à 1 dans la série de 4 de 7 entre les deux clubs, mais on s'attend à ce que le club de la Marine n'aille pas plus loin dans les éliminatoires, étant donné les règlements déjà édictés par les quartiers généraux de la Marine au sujet des sports.

Dans l'intervalle, on a révélé ici que George Slater, président de la ligue Senior de hockey du Québec, s'était plaint à Frank Lordly, gérant du Forum, au sujet de l'éclairage de cette patinoire.

Des officiers ont déclaré ici que le système d'éclairage a été amélioré de 100 pour cent depuis que la ligue de la Marine a pris possession de l'édifice il y a deux ans, et Lordly a répondu à Slater, par télégramme : "Conditions de la patinoire excellentes.

La plainte n'est absolument pas motivée".

Les Cataractes gagnent le titre

Shawinigan, 24. (DNC)— Les Cataractes de Tremblay et Guertin ont défait, hier soir, le St-Philippe des Trois-Rivières par 6 à 4 pour gagner 10-9 une série de deux joutes au total des buts. Les locaux semblaient en quête d'un triomphe facile et accumulèrent cinq buts, dans la première moitié de la joute, mais les visiteurs se rallièrent et menèrent le bal à la troisième période. Sans la belle tenue de Thiffault dans les buts, ils auraient probablement gagné.

Le St-Philippe avait gagné la première joute, chez lui, 5 à 4 et les Cataractes commencèrent la série au désavantage pour égaliser ensuite et porter le score à 9-4 pour la série.

La joute ne fut pas rude et deux punitions seulement furent données dans la troisième période, une à chaque club, la première à Baillargeon et l'autre à Denommé.

Cette victoire assure aux Cataractes le championnat indépendant de la Mauricie.

Association provinciale de balle-molle

Du train où vont les choses on croit que plusieurs ligues de balle molle feront partie de l'Association Provinciale au cours de l'été prochain. En effet, ici même dans le district de Québec, on parle de l'organisation de plusieurs circuits tels que la ligue de balle molle de la Cité, ligue Interdépartementale des Arsenaux, ligue Intermédiaire de Sillery, ligue Intermédiaire du Centre Récréatif, à Limoilou ; ligue Sénior de Lévis, ligue Intermédiaire de Lévis, ligue de la Côte de Beaupré, ligue de l'Ancienne-Lorette, ligue des Manufacturiers de chaussures, et plusieurs autres.

A Trois-Rivières, on vient de réorganiser la ligue Industrielle qui comptera 6 clubs de calibre sénior Il y aura aussi une ligue Intermédiaire. A Shawinigan, Paul Joinville vient d'être réélu président de la ligue Intermédiaire Industrielle et il en est de même pour M. Frank Gauthier, de Grand'Mère. Prochainement on tiendra la première assemblée de réorganisation de la ligue Intermédiaire du Cap-de-la-Madeleine. Ceci veut dire que le district Trois-Rivières marche aussi rondement que celui de Québec.

M. Albert Molini, 1er vice-président de l'Association, à Montréal, travaille activement à la réorganisation de plusieurs ligues des calibres Sénior et Intermédiaire. Montréal est le plus grand district de l'Association et c'est le district qui englobera le plus grand nombre de ligues et joueurs.

M. Elzéar Poitras, président de l'Association, annonce que les quartiers généraux situés au chalet de l'Oeuvre des Terrains de Jeux, parc Victoria, seront prêts d'ici quelques jours.

D'ici là, les intéressés à l'Association Provinciale sont invités à communiquer avec lui directement au parc Victoria.

Ballon-balai à Dolbeau

Dolbeau, 23. (D. N. C.) — Une partie de ballon-balai jouée sur la patinoire de Dolbeau avait attiré plusieurs centaines de spectateurs récemment. La joute avait lieu entre le club de hockey de Dolbeau et les Marchands. Quoique la supériorité du jeu fût visiblement en faveur du club de hockey, la partie fut annulée après soixante minutes de jeu. Une douzaine de prix de présence donnés par les marchands furent tirés parmi l'assistance.

Les gladiateurs au marché St-Jacques

Montréal, 24 (D. N. C.) — Jean Pusie et Frank Valois ont remporté la victoire sur les frère Lortie, Paul et Bob, dans le match de lutte à relais, hier soir, au marché St-Jacques. Pusie et Valois ont damé le pion à leurs adversaires en adoptant une nouvelle tactique. A la première chute, ils s'attaquerent continuellement à Paul Lortie, ne donnant à son frère Bob aucune opportunité de venir à sa rescousse et lui collant les épaules en 13 minutes. Les frères Lortie en firent autant à la deuxième reprise pour l'emporter sur Frank Valois en 16.30 m. mais la troisième, Paul Lortie fut disqualifié au bout de 10 minutes pour être monté dans l'arène alors que son coéquipier y était encore.

Dans la semi-finale, l'homme Mystérieux a fait match nul avec Jacques Trudeau, Larry Raymond a aussi annulé avec Al Tucker dans le spécial. Bob Rogers a battu Lou Carlo en 10 minutes dans le premier match.

Tournoi à Lévis

Ce soir, à 8 heures 30, en la salle des Chevaliers de Colomb de Lévis, aura lieu le tournoi de petites quilles mensuel pour l'obtention de la magnifique coupe offerte par M. Nazaire Léveillé. Les détenteurs actuels de la coupe sont Mlle Gaby Malouin et M. Wilfrid Coulombe. Ce tournoi est pour les Chevaliers de Colomb.

Procès de "racketeers"

Toronto, 24 — (P.C.) — Accusés de conspiration en rapport avec un combat de boxe dans lequel Edward Swain et John Rizzo était les deux figurants, trois hommes de Toronto ont été renvoyés au 6 avril lorsqu'ils ont comparu devant le magistrat R.-J. Browne, hier. Chacun des prévenus a été remis en liberté provisoire après avoir fourni un cautionnement de $1,000.

Le Davie Shipbuilding cherchera à remporter une autre victoire au Colisée, ce soir — George T. Davie a actuellement l'avantage par 2 à 1 dans cette série finale de 3 de 5 — Les hostilités débuteront à 8 h. 30.

La quatrième joute de la série finale pour le championnat intermédiaire local aura lieu ce soir, au Colisée, et mettra en lice le Geo. T. Davie et le Davie Shipbuilding.

S'il n'en tenait qu'au Geo. T. Davie, champion de l'an dernier, qui a une avance de 2 à 1 dans la série, celle-ci se terminerait certainement ce soir, mais en blanchissant ses puissants adversaires mercredi soir, le Davie Shipbuilding a prouvé qu'il est un aspirant sérieux au championnat et qu'il pourrait bien égaliser les chances à 2-2 pour forcer le Geo. T. Davie à jouer une cinquième partie.

Ces deux clubs se sont livré jusqu'ici une lutte sans merci afin de remporter les honneurs de la série, et les nombreux spectateurs qui les ont vus à l'oeuvre ont pu voir du jeu intéressant et rapide au possible. Les deux dernières joutes entre ces deux équipes ont attiré 10,296 spectateurs payants et on prévoit qu'une assistance considérable sera témoin de la quatrième joute, ce soir.

William Hall, le spectaculaire gardien de buts de la Marine, qui a remplacé Paul Drolet, blessé, dans les filets du Davie Shipbuilding, figurera probablement encore ce soir contre le Geo. T. Davie.

L'absence de Jacques Lavoie a quelque peu désorganisé le Geo. T. Davie, mais on comprend qu'il mettra tout en oeuvre pour remporter la victoire et mettre un terme à la série dès ce soir. D'un autre côté, le Davie Shipbuilding, fort de sa dernière victoire de mercredi soir, a bon espoir de vaincre une autre fois les champions de l'an dernier. A tout événement, on peut s'attendre à une joute très contestée entre les deux équipes. Les billets seront vendus comme d'habitude à la porte du Colisée à partir de 7 h., à l'exception des deux sections du centre qui seront réservées, au même prix que les loges et promenades. La partie débutera à 8 h. 30.

LA BOXE

(Par la P. A.)

New-York. — Tippy Larkin, 137, Garfield, N. J., knockoute Alie Stolz, 134, Newark, (3).

Highland Park, N. J. — Lenny (Boom Boom) Mancini, 145, Youngstown, Ohio, décision contre Rudy Richardson, 158, New Britain, Conn., (8) ; Chris Abcock, 151, de la marine marchande d'Angleterre, décision contre Jimmy Armour, 147, Plainfield, N.-J., (4).

Philadelphie — Billy Arnold, 143 1-2, Philadelphie, décision contre Billy Furrone, 145 3-4, Philadelphie, (8).

Portland, Me.— Boyo Mallon, 154, de la marine britannique, et Oscar Suggs, 150 1-2, Newport, R. I., annulent (8); Al Stewart de la marine britannique, décision contre Eddie Berry, 130 1-2 East Deering, (6); Ray Roussey, de la marine des Etats-Unis, knockoute Texas Kid, 153 1-2 ; Portland, (4) ; George O'Hara, 139, de la marine britannique, knockoute Ted Raymond, 138, Lewiston, (1).

Raquetteurs Frontenac

Tous les membres du club de raquetteurs Frontenac et leurs amis sont invités à se rendre au Château Frontenac, ce soir, ou aura lieu la soirée de clôture des activités de tous les clubs de l'Union locale pour la saison 1943-44.

Une assemblée aura lieu, dimanche matin, à 10 h. 30, au chalet du club de raquetteurs Le Frontenac pour tous les membres du club.

Dimanche également, tous les membres et leurs amis sont invités à la soirée qui sera présidée conjointement par MM. Louis Langlois et Yvon Bernier, qui font partie du club depuis 15 et 11 ans respectivement.

Mardi soir prochain, tous les membres sont convoqués au chalet en costume, à 7 h. 45, pour aller saluer leur dévoué président M. Amédée Bernier et M. Raoul Myrand, ex-président et directeur. Le retour se fera au chalet, et ceux qui n'ont pas de costume pourront s'y rendre pour 9 heures 30 p.m.

Au club Geoffrion

Shawinigan (DNC) — Les membres du club de chasse et de pêche Geoffrion, dont le site est à la Rivière-aux-Rats, se sont réunis au début de cette semaine, à l'hôtel Shawinigan, à un dîner, pour prendre connaissance du rapport de l'assemblée générale. Après le repas, il y eut quelques allocutions, discussion et explication des règlements du club.

Le président, M. Lemont Page, s'excusa de ne pouvoir être présent, et M. Bruno Lampron, vice-président, dirigea les assises de la réunion. On remarquait aussi la présence de MM. William (Bill) Stansfield, Léo Germain, directeur, J.-Florent Germain, secrétaire, A.-N. Lareau, J.-E. Prévost, Michel Jolivet, Paul Veillet, Edmond Ménard, de Shawinigan, et N. Ellsden, de La-Gabelle, membres.

Victoire du Sudbury

Toronto, 23. (P. C.) — Un ralliement dans la troisième période a permis au club Sudbury Open Pit Miners de compter cinq points et de vaincre les Hamilton Majors 7 à 2 ici, hier soir. Les gagnants ont ainsi remporté les honneurs de la série finale de l'Ontario 3 à 1.

Club de Curling Jacques-Cartier

Lundi, le 27 mars, commencera le tournoi pour la coupe "Syndicat", sous le patronage de M. C.-Eugène Côté, du Syndicat de Québec.

Les parties au programme pour lundi et mardi soir sons les suivantes :

Glace No 7, à 7 h. 30 p.m.

Boivin, G.	vs	Brodrique René
Déry, Aimé Jr.		Lemieux, Jacques
Egan, Sarto		Lechasseur, O.
Carbonneau, L.-P. skip		Déry, J.-Aimé, skip

Glace No 8, à 7 h. 30 p.m.

Marois, Art.	vs	Brown, Jean
Martel, L.-F.		Bois, Eugène
Brousseau, M.		Trakas, Geo.
Morency, Emile, skip		Giguère, Henri skip

Glace No 7, 9 h. 15 p.m.

Côté, Roland	vs	Chaumette, A.
Lepage, C.-A.		Lepage, C.-E.
Duquette, Léo		Côté, C.-Eug.
Auger, Henri, skip		Burret, J.-Alf., skip

Glace No 8, 9 h. 15 p.m.

Couture, J.-B.	vs	Côté, Maurice
Gendron, M.		Larue, Jacques
Brissette, Robt		Emond, C.-A.
Lacasse, J.-E. skip		Samson, Wilf. skip

MARDI, 28 MARS

Glace No 7, à 7 h. 30 p.m.

Blais, Raoul	vs	Pigeon, W.-O.
Roberge, H.		Piché C.-E.
Cantin, Ludg.		Paradis, Jules
Duclos, Henri, skip		Labrecque, E. skip

Glace No 8, à 7 h. 30 p.m.

Audet, Geo.	vs	Talbot, Paul
Noël, Frs-P.		Germain, Stan
Picard, A.-C.		Juneau, J.-A.
Catellier, P.-A. skip		Fortin, J.-P. skip

Glace No 7, à 9 h. 15 p.m.

Roy, Léopold	vs	Gravel, Jacques
Dugal, Léo		Chaput, Paul-A
Auger, Frs.		Lepine, Jules
Côté, L.-H. skip		Gravel, Alfred skip

Glace No 8, à 9 h. 15 p.m.

Paquet, Roméo	vs	Côté, Lucien
Beaulieu, Rosaire		Laberge, Ad.
Morisset, Louis		Marchand, C.-E.
Talbot, Réal, skip		Egan, J.-A. skip

Les rondes suivantes seront jouées mercredi, jeudi, vendredi, samedi et la finale le lundi 3 avril. Ce concours est toujours suivi avec intérêt. D'ailleurs M. C.-Eug. Côté a promis de faire les choses en grand, cette année. Tous les intéressés sont cordialement invités.

La première ronde pour la coupe BOULET, de M. Geo.-H. Boulet, C.A., débutera mercredi soir le 29 mars; et ce tournoi a toujours remporté un grand succès. M. Geo.-H. Boulet sera présent pour lancer la première pierre.

Ligue de baseball à Drummondville

Drummondville, 24 (D.N.C.) — Le travail d'organisation se poursuit sans cesse en vue de former, dans notre région, la plus importante ligue de baseball de la province. A la suite de Granby, Sherbrooke, Sorel et Plessisville, Cap-de-la-Madeleine a manifesté son intention d'être représenté dans le circuit par son école d'aviation; St-Hyacinthe par son école de marine et joueurs locaux, puis Trois-Rivières par ses militaires.

Une assemblée sera tenue ici dimanche prochain, au Manoir Drummond, à 2 h. p.m. Voici les clubs qui y seront représentés: Sherbrooke par M. Roger Duhamel; Granby, par M. Hervé Marchand; St-Hyacinthe, par M. Antoine Brunet; Acton Vale, par M. Gabriel Meunier; Plessisville, par M. L. Bélisle; Sorel, par M. E. Binet; Trois-Rivières et Cap-de-la-Madeleine, par M. J.-W. Scott; Drummondville, par MM. Arthur Rochon, Louis Aubre et Donat Bourgeois. D'après les pourparlers antérieurs, il y a lieu de prévoir que l'issue de cette assemblée marquera la fondation d'une ligue de baseball qui connaitra une grande popularité, dans nos principales villes durant la prochaine saison.

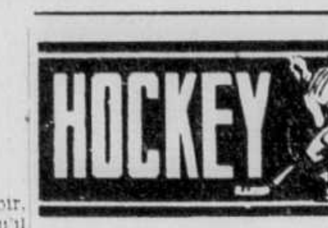

HIER

Série Stanley—
Toronto 1, Canadiens 5
Chicago 1, Détroit 4
—Chaque club a une victoire dans les séries semi-finales 4 de 7

Ligue Américaine—
Semi-finales 4 de 7:
Cleveland 1, Hershey 3
—1-1 dans la série
Indianapolis 1, Buffalo 1
—Buffalo mène 2-0 dans la série

CE SOIR

Ligue Maritime—
Série finale 3 de 5:
Geo. T. Davie vs Davie Ship.
—Geo. T. Davie mène par 2 à 1

Série Allan—
Est:
Finale des Maritimes:
HMCS Cornwallis vs Truro Bearcats, à Halifax
—5e joute d'une série 4 de 7 ; Cornwallis mène par 3-1
Ouest:
Aucune joute

Série Memorial—
Est:
Semi-finale dist. d'Ottawa:
Inkerman Rockets vs Univ. d'Ottawa, à Ottawa
—2e joute d'une série 3 de 5; Ottawa mène par 1-0
Ouest:
Semi-finale:
Trail Smoke Eaters vs Regina Commandos, à Regina
—4e joute d'une série 3 de 5 ; Trail mène par 2-1

Buffalo dispose d'Indianapolis 3 à 1

Buffalo, 24. (P.A.).— Les Bisons de Buffalo ont compté trois fois au cours de la première période, après que les Indianapolis Capitals eurent pris l'avantage en enregistrant le premier point, pour remporter les honneurs de la deuxième joute de la série semi-finale par 3 à 1 ici, hier soir. Aucun point ne fut enregistré dans la suite. Les vainqueurs mènent 2 à 0 dans cette série de quatre de sept. Voici le sommaire :

1ère période
1.—Indianapolis, Ruelle (Ritso, Kowkinak) 10.49
2.—Buffalo, Thibeault (Thurier, Davidson) 14.26
4.—Buffalo, Hunt (Thibeault, Davidson) 19.46
Punitions : Thibeault, Olsinki.

2ième période
Aucun point
Punitions : Sherritt, Thurier 2.

3ème période
Aucun point.
Punitions : Kane, 2; Thibeault, Buller.

Cleveland perd 3-1 à Hershey

Hershey, 24. (P.A.).— Les Hershey Bears ont défait les Barons de Cleveland 3 à 1 ici hier soir, pour égaliser leur série semi-finale de la Ligue Américaine à 1-1. L'assistance se chiffrait à environ 6,600 spectateurs. Voici le sommaire :

1ère période
1.—Hershey, Gauthier (O'Neill) 12.58
Punitions : Burlington, Moe, Horeck, Gauthier.

2ème période
2.—Hershey, Pozzo (O'Neill, Moe) 3.22
Punitions : Horeck, Foster, Harms.

3ème période
3.—Cleveland, Bartholome (Burlington, Cunningham) 14.40
4.—Hershey, Jarvis (O'Neil) 19.34
Punitions : Lauzon.

Détroit défait Chicago 4-1 en semi-finale de la série Stanley

Détroit, 24. — (P.C.) Les Red Wings de Détroit ont égalisé les chances avec les Black Hawks de Chicago dans leur série 4 de 7 pour la coupe Stanley en remportant une victoire de 4 à 1 devant 12,757 spectateurs, ici, hier soir.

Les Red Wings avaient une avance de 3 à 0 au début de la dernière période et se replièrent ensuite sur la défensive pour protéger cette avance. George Allen compta le seul but du Chicago après 11.48 minutes de jeu dans la dernière session.

Après une période sans point qui fut marquée de cinq punitions et mit en relief l'excellent travail de Earl Seibert à la ligne bleue des Black Hawks, Détroit compta le le premier but par l'entremise de Joe Carveth sur une passe de Syd Howe, après trois minutes de jeu dans la deuxième période, et Howe porta le score à 2-0, 20 secondes avant la fin de la période.

Don Grosso prit le retour du lancer de Carveth et compta le troisième but du détroit alors qu'il n'y avait que 21 secondes de jouées dans la troisième session.

La joute fut beaucoup plus contestée que la première partie, qui fut gagnée 2 à 1 par Chicago. Neuf punitions mineures furent distribuées et cinq de celles-ci allèrent aux Wings.

Les deux clubs se rendent maintenant à Chicago, où les deux parties suivantes auront lieu dimanche et mardi, après quoi les équipes reviendront ici. Pendant la saison régulière, Détroit a perdu les cinq joutes disputées à Chicago.

Chicago :		Détroit :
Karakas	Buts	Dion
Seibert	Défenses	Simon
Cooper		Hollett
Smith	centre	Grosso
Mosienko	ailes	Brown
Bentley		Carveth

Subs. Détroit : Jackson, Liscombe, Howe, Bruneteau, Armstrong, Jennings, Kilrea.
Subs Chicago : Wiebe, Purpur, Mac. Allen, Toupin, Dahlstrom, Johnson.
Officiels : Frank (King) Clancy, arbitre; Ken Mullins, Montréal, et George Gravel, Montréal, juges des lignes.

Première période
Aucun point
Punitions : Simon, Mosienko, Seibert, Johnson, Hollett.

Deuxième période
1—Détroit, Carveth (Howe) 3.00
2—Détroit, Howe 19.40
Punition : Cooper.

Troisième période
3—Détroit, Grosso .21
4—Chicago, Allen (Johnson, Dahlstrom) 11.48
5—Détroit, Bruneteau (Howe) 18.08
Punitions : Brown, Carveth, Hollett.

Les poneys courront dimanche prochain

La course de poneys organisée par Marcel Pouliot, sous les auspices de l'Union Nationale Duplessis de St-Sauveur, aura lieu dimanche prochain, à St-Sauveur. C'est ce que l'organisateur a annoncé à l'issue de l'assemblée qui a eu lieu, hier soir et à laquelle tous les concurrents étaient présents.

Le départ du premier concurrent de la course des demi-chevaux aura lieu à 2.30 heures précises. Cependant, M. Henri Dion, marchand de fourrures, donnera une exhibition de son savoir-faire avec un poney d'une renommée provinciale. Il ouvrira lui-même la course mais il est considéré hors concours.

L'entrée des concurrents pour prendre part à la course est absolument gratuite et elle fermera samedi soir à 6 heures précises. D'ici là ceux qui désireraient s'inscrire devront s'adresser à Marcel Pouliot, tél. : 3-3919.

M. Pouliot a annoncé hier soir qu'un coureur des Trois-Rivières était enregistré et il s'agit de Yvon Pratte qui courra pour Roméo Delongcours.

Tous les concurrents recevront des prix et l'organisateur compte plusieurs coupes et trophées.

Voici une liste de noms de généreux donateurs : MM. Hon. Pierre Bertrand, C.L., J.-D. Bégin Ltée, Albert Bouchard, président La Renaissance ; Philémon Garneau, Paul Gingras, Laiterie Québec, Raoul Emond, Me Mark Drouin, Ludger Bastien, Adélard Gagnon, Maurice Gagnon, Salle de pool Royale; Pierre Ruel, Henri Blouin, Donat Fournier, Léo Paquin, Luc Blouin, Adelard Beaulé, Adjutor Brulotte, Alph Turgeon, Buanderie Lévis Ltée, J.-A. Asselin, Armand Lapointe, Camille Roy, Paul Tourangeau, Emilien Blondeau, etc.

Nous donnerons dans notre prochaine édition tous les détails concernant les concurrents, les juges de départs, de parcours, d'arrivée ainsi que tous les menus détails.

Robert proteste

Montréal, 24. (D. N. C.) — Yvon Robert, le Canadien français qui a perdu son titre de champion mondial des lutteurs à Boston, mercredi soir, quand il fut défait par Sandar Szabo a annoncé, hier, qu'il protesterait auprès de l'American Wrestling Association contre la décision rendue par l'arbitre Steve Passas, décision absolument injuste selon Yvon. Il réclamera en même temps un match-revanche au cours duquel il se dit assuré de reprendre son championnat.

Pour amollir vite la plus rude barbe employez la

CRÈME à BARBE Gillette

Préparée par les plus grands experts en accessoires pour la barbe — les fabricants des lames Gillette Bleues

Raymond tentera de reprendre le titre du lutteur masqué

L'Homme Mystérieux défendra son titre contre Larry Raymond dans une rencontre 2 dans 3 à finir, ce soir, à la Tour. Après sa victoire de lundi dernier, le lutteur masqué est confiant de conserver son championnat, mais il aura certainement fort à faire pour maitriser Raymond, qui se promet bien de lui donner une magistrale raclée. Le Club Champlain a engagé Dan Murray pour ce combat principal.

Dans une rencontre d'une chute limitée à 30 minutes, Larry Moquin se propose bien d'infliger à Paul Lortie sa plus cuisante défaite. Si Moquin se met au travail dès le début, il a beaucoup de chances de décrocher le verdict. Il aura cependant à faire face à un adversaire qui ne se gêne pas pour avoir recours aux grands moyens. Il sera intéressant de voir les deux hommes aux prises.

Frank Valois sera opposé à Jacques Trudeau dans un combat de 20 minutes qui promet aussi beaucoup d'action. Valois fera bien d'être tres vigilant, car en Trudeau il aura un adversaire qui possède la science et utilise la rudesse à un égal degré.

Roland Arseneault et Jos. Thivierge en viendront aux prises dans un combat de 20 minutes. Cette rencontre devrait également être intéressante.

Les billets sont en vente chez Gagnon ou à la Tour.

SERIE ALLAN

(Par la P. C.)

Huit équipes sont encore en lice dans la série pour la coupe Allan, emblème du championnat de hockey senior du Canada. Voici les survivants :

EST

Maritimes — Truro Bearcats (H. M.C.S. Cornwallis, Deep Brook, N.E. (qui ne participera qu'à la série provinciale.)
Québec — As de Québec.
District d'Ottawa — Hull Volants.
Ontario — Sudbury Open Pit.

OUEST

District de Thunder Bay — Port Arthur Shipbuilders, Fort Frances Maple Leafs.
Saskatchewan—Flin Flon Bombers.
Colombie-Britanique— New Westminster Lodestars.

Assemblée générale de l'Association des golfeurs

L'assemblée générale annuelle de la "Province of Quebec Golf Association" aura lieu à l'hôtel Mont-Royal, à Montréal, mercredi le 5 avril prochain.

Au cours de la réunion, les officiers présenteront leurs rapports pour l'année écoulée. Des questions importantes seront également étudiées et les délégués procéderont ensuite à l'élection des officiers de l'association pour le prochain terme.

Les clubs membres de l'association ont le privilège d'envoyer deux délégués dont la nomination doit être approuvée par le secrétaire du club intéressé.

Tous les golfeurs membres des clubs affiliés à l'association sont cordialement invités à assister à la réunion, mais seuls les délégués certifiés auront droit de vote.

COLISEE
QUATRIEME PARTIE
Ligue Maritime
SERIE FINALE
CE SOIR à 8 h. 30
GEO T. DAVIE
vs
DAVIE SHIPBUILDING

ADMISSION : —
Promenade Réservée .50
Générale .35
Enfants .10
Taxe incluse
EN VENTE AU COLISEE

CHAMPIONNAT DE BILLARD

Les concours, pour les championnats des catégories "B" et "C" au billard français seront bientôt terminés. Il ne reste plus que quelques rencontres dans chaque groupement pour déterminer les champions de 1944. La lutte est très serrée et il ne serait pas surprenant qu'il y ait égalité dans l'un ou l'autre de ces concours. Cette annee aura été une année record au point de vue de moyenne et du jeu. Des nouveaux records ont été établis et quelques-uns seront difficiles à vaincre.

Dans la catégorie "B" les chances du championnat de 1944 sont très problématiques. F.-G. Fortier occupe présentement la première place dans le domaine des parties avec 10 victoires en 12 parties. Il e st suivi de Jules Levesque qui a subi deux défaites en neuf rencontres. Le Dr Ls-Ph. Leclerc n'a pas encore dit le dernier mot malgré qu'il ait gagné huit fois en douze occasions. Il ne reste plus que cinq rencontres à l'affiche dans lesquelles Jules Levesque participera deux fois avec le Dr Ls-Ph. Leclerc, deux fois avec F.-G. Fortier et une fois avec P.-A. Falardeau. Dans le tableau des moyennes F.-G. Fortier tient la première place avec 1.958 Le Dr Ls-Ph. Leclerc vient ensuite avec 1.858, suivi de Jules Levesque dont la moyenne générale à date est de 1.764. La lutte, pour ce championnat, se fera donc entre F.-G. Fortier, Dr Ls-Ph. Leclerc et Jules Levesque. Les records du concours 1944 sont encore les mêmes Le Dr Ls-Ph. Leclerc détient le record de la meilleure moyenne pour une partie avec 4.167 ainsi que celui de la meilleure série avec 23 points. La moyenne pour une partie est un record qui ne sera probablement jamais battu et il semble que sa série de 23 points restera dans les records du concours de 1944.

Dans la catégorie "C" il ne reste plus que sept rencontres au programme. Il est difficile de dire quel sera le champion de 1944. A la suite du retrait d'un joueur pour des raisons tout à fait incontrôlables, des ajustements ont dû être effectués dans les records. Ces changements placent Ferdinand Arnaud et J.-E. Pichet sur un pied d'égalité avec chacun 11 victoires en 12 rencontres. Edouard Laurin, champion de 1943, n'a pas encore perdu ses chances malgré ses trois défaites en douze rencontres. Dans le domaine de la moyenne, Ferdinand Arnaud, finaliste de l'an dernier occupe le premier rang avec 1.305, J.-E. Pichet le suit avec 1.266. Le record pour la meilleure série de points est détenu par F. Arnaud et Lucien Gagnon qui ont compté chacun une série de 11 points. La meilleure moyenne pour une partie a été effectuée par J.-E. Pichet qui a fait une partie de 75 points en 31 coups pour conserver une moyenne de 2.419. Voici les records des joueurs, dans les catégories "B" et "C" en date de lundi soir le 20 mars courant :

CATEROGIE "B"

LES PARTIES

	PJ	G	P	%
Fortier, F.-G	12	10	2	.833
Levesque, J	9	7	2	.777
Leclerc, Ls-Ph.	12	8	4	.666
Gagnon, H.	14	8	6	.571
Falardeau, P.-A.	13	6	7	.461
Drolet, J.-C.	14	6	8	.429
Lavoie, F.	14	5	9	.358
Thibault, D.	14	1	13	.071

LES MOYENNES

	Pts	C	S	Moy.
Fortier, F.-G.	1.169	597	16	1.958
Leclerc, Ls-Ph	1.165	627	23	1.858
Levesque, J.	873	495	19	1.764
Gagnon, H.	1.316	777	19	1.694
Lavoie, F.	1.243	801	11	1.552
Drolet, J.-C.	1.212	784	20	1.546
Falardeau, P.-A.	1.126	786	12	1.433
Thibault, D.	919	740	12	1.242

CATEGORIE "C"

LES PARTIES

	PJ	G	P	%
Arnaud, F.	12	11	1	.917
Pichet, J.-E.	12	11	1	.917
Laurin, E.	12	9	3	.750
Gagnon, L.	16	11	5	.688
Huot, Adj.	15	9	6	.600
Huot, H.	12	4	8	.333
Lefebvre, P.-E.	12	3	9	.250
Laurin, J.-P.	16	2	14	.143
Paquet, R.	15	1	14	.066

LES MOYENNES

	Pts	C	S	Moy.
Arnaud, F.	871	660	11	1.305
Pichet, J.-E.	891	704	10	1.266
Gagnon, L.	1.124	993	11	1.132
Laurin, E.	853	809	9	1.054
Huot, H.	731	773	9	0.948
Huot, Adj.	980	1.038	8	0.944
Lefebvre, P.-E.	700	977	6	0.717
Laurin, J.-P.	780	1.259	6	0.620
Paquet, R.	642	1.213	7	0.514

SERIE MEMORIAL

(Par la P. C.)

Dix équipes sont demeurées sur les rangs dans la série pour la coupe Memorial, emblème du championnat de hockey junior du Canada. Les survivants sont :

EST

Québec — Royal de Montréal.
District d'Ottawa — St. Patrick's College, St. Charles, Inkerman.
Ontario — Oshawa Generals, Toronto St. Michael's.

OUEST

District de Thunder Bay — Port Arthur Flyers.
Manitoba — St James Canadians.
Saskatchewan— Regina Commandos.
Colombie - Britannique — Trail Smoke Eaters.

Yarosz est examiné

Pittsburgh, 24. — (P.A.) Teddy Yarosz, ancien champion mi-moyen du monde, s'est pesé pour la plus grande bataille de sa carrière, hier. Il a fait osciller la balance à 190 lbs. Le boxeur qui enleva le championnat à Vince Dundee en 1933 et se le fit enlever par Babe Risko, en 1935, a subi son examen médical préalable au service militaire, ici, hier.

LUTTE
CE SOIR A LA TOUR

Finale 2 dans 3 — A FINIR
Pour le championnat mondial des poids-lourds juniors
L'Homme mystérieux vs Larry Raymond
champion — aspirant
Arbitre : DAN MURRAY
Semi-finale — 30 minutes
Larry Moquin vs Paul Lortie
20 minutes
Frank Valois vs Jacques Trudeau
20 minutes
Jos Thivierge vs Roland Arsenault
ADMISSION : RESERVES $1.00 — GENERALE .50
Taxes comprises

BRYLCREEM
LA LOTION CAPILLAIRE PARFAITE

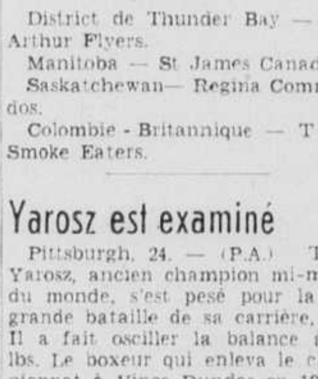

Pour être bien Peigné

Pour être toujours bien peignés, des millions de gens emploient quotidiennement Brylcreem. Vous aussi pouvez être bien peigné toute la journée. Brylcreem, appliqué sur les cheveux et le cuir chevelu, élimine la sécheresse et confère un lustre naturel aux cheveux qui restent en place sans avoir l'air graisseux.

Et pour les dames aussi Brylcreem est efficace; grâce à lui, leur coiffure dure plus longtemps parce qu'il fait tenir les petits cheveux secs. Achetez Brylcreem chez le pharmacien, en tube ou en pot.

NI AMIDON • NI ALCOOL • NI GOMME • NI SAVON

Se vend aussi en POTS

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "LE SOLEIL" Ltée, Henri Gagnon, président et directeur général.

Téléphone le jour: 7131

Téléphone le soir jusqu'à 9 heures

PETITES ANNONCES
J.-A. MORISSET, chef du département, tél. rés. 6719
GRANDES ANNONCES
LEO deHAITRE, tél.: rés. 3-1442.

TARIF DES ANNONCES CLASSEES DU SOLEIL

1 insertion — 25 mots ou moins .... .35
chaque mot additionnel .... .02

Annonce classée avec titre en gros caractère (chaque ligne comptant pour un titre) .... .25 en plus de l'insertion

Annonce classée avec vignette. Double tarif.

6 insertions consécutives pour le prix de 5 insertions.
26 insertions consécutives pour 4 fois le prix de 6 insertions, moins 10%

Contrat d'un an, 40 fois le prix de 3 insertions, moins 10%

Les annonces venant de l'extérieur sont strictement payables d'avance et si elles réclament un casier elles devront être accompagnées de .05 pour frais de réexpédition.

Les avis de naissances, décès, fiançailles, mariages, services anniversaires, grand-messes, remerciements pour sympathies, etc., seront chargés à $1.00 l'insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel .02, exception est faite cependant pour les annonces de faveurs obtenues qui seront chargées à .50 l'insertion. Dans les notes sociales, carnets mondains, etc., ces avis seront chargés à $1.50 l'insertion, suivant la formule officielle.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles, mariages, décès par téléphone. Il en est de même pour les avis de non-responsables.

Les annonces devront nous parvenir avant 5 h. p.m. la veille du jour de publication, y compris celles devant paraître le samedi. Quant à celles devant paraître le lundi elles devront nous parvenir avant midi le samedi.

Prix de l'abonnement au Soleil: Québec et Lévis: $6 par année, $3.00 pour 6 mois, $1.50 pour 3 mois. A la campagne, et pour les états de la Nouvelle-Angleterre, $5 par année, $2.50 pour 6 mois, $1.25 pour 3 mois.

AGENTS

AGENTS DEMANDES pour vendre tabac en feuilles pour cigarettes ou la pipe. Paquet échantillon avec prix pour quantité envoyé sur réception de 85c. Adresser **G. DUBOIS, 334 CLARENCE, OTTAWA.** HRA-2—T75417

ANIMAUX A VENDRE

BEAU CHOIX de lapins, Géant des Flandre, Nouvelle Zélande et croisement, à vendre, âgé 2 mois à 1 an. S'adresser **CLAPIER "IDEAL" LA GORGENDIERE, Cté de Portneuf.** HRA-4—T74730

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER sur 1ère hypothèque, 5% et 6%. Aussi maisons à vendre et demandées. S'adresser : **L.-E. FORTIER, N.P., 72 DE L'EGLISE**, tél. : 9450. Rés. : 4-5312. OSX-7R—S90973-C

ARGENT A PRETER sur automobile meubles, etc., avec endosseur solvable. **COMMERCIAL FINANCE CORP., LTD., 37 DE LA COURONNE**, Ch. 215. Tél. 2-5488. AR-7H—T73919-C

ARGENT A PRETER — Considérons tous prêts sur hypothèque, en ville et la banlieue, intérêt à 5 p.c. et plus, selon les garanties. Aussi achetons et vendons propriétés. **H.-P. CIMON**, Immeubles & Assurances, **2-6 COTE D'ABRAHAM**, Téléphone : 5169. SR-7R—T73995

ARGENT A PRETER — Sur hypothèque en ville, remboursable mensuellement ou autrement. **J.-C. PICHER, notaire, 473 ST-JEAN**, tél.: Bureau 4-2918. Résidence 3-2459. YR-7R—T74195

5% ARGENT à prêter sur maisons projetées ou construites, à Québec, seulement, 1ère ou 2ème hypothèque. S'adresser à Notaire **SAMSON, 166, ST-CYRILLE**, Québec, tél.: 6083. HIA-7R—T75405

CREDIT FONCIER FRANCO CANADIEN
ETABLI EN 1880

PRETS A 5% en première hypothèque sur maisons construites et en construction à Québec et Sillery. Réalisation rapide. Pas de commission à payer. Notaire et agent d'assurances au choix de l'emprunteur. **32 COTE DE LA MONTAGNE**, Québec. Tél.: 4-2468. CIR-7R—T75048

PRETS DE TOUTE SORTE

Prêts limités à la ville et banlieue.

CAMPBELL
FINANCE CORPORATION LIMITED
Fondée en 1927—34 succursales au Canada. Edifice Guilmette, tél.: 7191 — Québec. A Chicoutimi, 2 avenue Labrecque. SSSA-7H—T73187-(5)

ACHETONS LINGES USAGES

LOUIS Enrg., tél. : 4-1431. — Habits, paletots, bijouteries, lunettes d'approche, caméras, valises, musique, moulin à coudre, clavigraphes, vieil or, argenteries, **28 ST-JOSEPH, tél. 4-1431.** ILX-H—S76037

ARTICLES DE MENAGE

ACHETONS, VENDONS et ECHANGEONS. Pianos, poêles, meubles et effets de ménage, de tout genre, chaises d'invalide, etc. **L.-J.-A. DEMERS & CIE., 183 de la COURONNE.** Tél : 2-2685 AR-9H—T73522

NOUS ACHETONS brûleurs à l'huile et en faisons la réparation. Tél.: 2-4940. **F. LEFRANCOIS, 150 HERMINE.** HBA-9H—T72846

ACHETONS LINGERIE de toutes sortes. Payons haut prix. S'adresser **44½ ST-JOSEPH**, tél.: 2-3218. OR-9H—T74029

A VENDRE, set de chesterfield, cabinet argenterie, pupitre roll-top, garde-robes combiné, poêle à gaz, lits sommier, tables, chaises, set cuisine. Poêles bois et charbon. **P. DENIS, 189 DU PONT.** Tél.: 4-0388. SHX-9H—T71538

ACHETONS MEUBLES, articles de ménage et toutes sortes de marchandises seconde main. Payons bons prix, allons à domicile. **M. LUCIEN DROLET, 983 ST-VALLIER**, tél.: 2-0300. CRR-9H—T74518

MEUBLES COMME NEUFS, radio, studio, chesterfield, poêle, set de cuisine, set chambre, matelas ressorts, glacière, table, lampe de lit, etc. **129½ DORCHESTER**, tél.: 9426. CBX-9R—S73225

2 AMEUBLEMENTS, non réclamés, poêle buffet L'Islet, moulin Singer électrique, radio Marconi, chesterfield, lit, aussi meubles. Prix meubles usagés. **LES OCCASIONS ET ECHANGES DE MEUBLES, 129 CARON**, tél.: 6530. SRX-9R—S73490

ACHETONS A DOMICILE, meubles et lingeries de toutes sortes. Payons plus haut prix. Vendons, échangeons. **U. PRUNEAU, 162½ RUE DU PONT.** Tél : 2-0113 AR-9H—T73523

NOUS ACHETONS et vendons meubles de tous genres, accessoires électriques, lingerie d'hommes, tel que habits, paletots, chaussures, etc. S'adresser **M. GILBERT, 88 ST-VALLIER.** Tél.: 2-7216. COR-9R—T74887

ACHETONS, VENDONS, ECHANGEONS. Poêle électrique, toaster, horloge, longue-vue, lits, sommiers, buffets, bicycle, secrétaire, etc. **Mme LEO BEDARD, 681 RUE ST-VALLIER**, tél.: 4-0119. OR-9H—T74028

TRE BEL ameublement de bureau en acajou, à vendre. Aussi set salle à manger, ameublement chambre à coucher. S'adresser **9 DE MONTIGNY.** HBA-9—T75117

MENAGE A VENDRE pour cause de départ. S'adresser de 6½ hrs et 8 hrs le soir, **336 ST-FRANCOIS**, 3e étage. HRA-9—T75198

A VENDRE pour cause de départ mobilier de salle à manger comprenant 9 morceaux, en parfait ordre. **TEL.:** 3-5520. HRA-9—T75272

LITS D'ACIER simples ou doubles $5.00. Aussi set de salle à dîner 9 morceaux, parfaite condition $45.00. S'adresser **ROLAND GIROUX, 66 ST-JOSEPH**, tél.: 3-6027. 9—T75532

ARTICLES DE MENAGE

ARTICLES DE MENAGE. — Poêle à gaz avec corniche, drab et vert "McClary", 4 feux, fourneau. Encyclopédie de la jeunesse, 12 volumes. Grands pôles d'arches. Table moyenne carrée, chêne foncé. Chaises berçantes. Fauteuil acajou. Sommier double spirale. Lit simple "Simmons". Lit de camp avec matelas. Grand écran. Petit écran. Glacière moyenne. S'adresser à **10 rue ABERDEEN. Tél: 3-4848.** HOA9—T 75292

A VENDRE set salle à manger en chêne fumé, en parfait ordre. **TEL.: 4-6914.** HBA-9—T75136

POELE A GAZ en parfaite condition. **Mme NAPOLEON PAQUET, 16 DU PORCHE**, basse-ville. Tél.: 3-6772. HLA-9—T75275

AMEUBLEMENT de boudoir en rotin, 4 morceaux, en bon ordre $20.00, aussi porte-parapluie en noyer avec miroir biseauté. S'adresser **24 LA CANARDIERE**, tél. : 3-6849. HLA-9—T75383

POELE DE CUISINE combiné au gaz et charbon, marque McClary, émaillé, aussi table de cuisine avec 6 chaises, à vendre à prix d'occasion. S'adresser **371, 3e AVENUE.** Tél: 4-2245. HLA-9—T 75399

POELE A GAZ à vendre, émaillé gris. **TEL.:** 7942. HLA-9—T75377

PETITES TABLES de salon, de chambres, radio, gros set salle à dîner, chaises en cuir $200, oreillers, draps de lits, bureau de chambre, moteur de santé Savage, **280 CHEMIN STE-FOY.** HRR-9R—T75464

MOISE A VENDRE à l'état de neuf, en point d'esprit blanc, dessous rose, couverture doublées en satin blanc. S'adresser **12 ST-LUCIEN**, Giffard. HLA-9—T75312

FRIGIDAIRE, 4 pieds cubes, moteur automatique scellé. Vendra comptant $235.00 **PATRICK TONDREAU, 17 RENOUARD**, Giffard. 9—T75428.

GLACIERES, poêles, neufs et usagés, machine à coudre, patins, radios, commodes, bureaux, chaises, bergère, garde-robes, lingeries de toutes sortes. Allons à domicile. **V. DRAPEAU, 44 STE-THERESE**, tél. 4-0194. HRR-9H—T75447

LIT D'ENFANT, complet, $10.00. Petite berçante, draperies de satin, balayeuse pour tapis et berçante de cuisine. Le tout en bon état. **16 BELVEDERE, appt. 5.** 9—T75393

SET DE CHAMBRE, 4 morceaux, fini naturel $72.00. S'adresser **C.-W. LINDSAY & CIE LTEE, 203 RUE ST-JEAN, Québec.** HLA-9—T74751

SET DE CHAMBRE, lit, sommier, matelas, 2 bureaux, $30.00. **606, 4ème AVENUE.** HLA-9—T75486

TROIS GROS POELES en granit, crème et drab, en fonte, combiné bois et gaz, avec water front à vendre. Prix d'occasion. **858 ST-VALLIER.** HBA-9—T75505

ACHETONS, vendons, réparons machines à coudre, poêle à l'huile toutes sortes, même vieux pour réparations, ainsi que meubles de toutes sortes, au meilleur prix. S'adresser **202 BLVD CHAREST.** Tél: 3-6372. 25-4R-9—T75500

LES ENCHERES MARCEAU ENRG.
12 rue St-Joseph, Québec

ACHETONS TOUTES ESPECES DE MEUBLES et articles de ménage. Nous payons le plus haut prix. S.v.p. appelez 2-1278 ou 2-1279 et notre expert passera chez vous. Vente à l'encan tous les vendredis à 1.30 heure p.m. Ventes privées tous les jours 9 a.m. à 6 hres p.m. LR-9H—T73755

Achetons Vendons

ECHANGEONS, articles de ménage, meubles, lingerie, etc. Payons les plus hauts prix. Allons à domicile. **J.-M. LATULIPPE**, magasin de seconde main **1D, STE-THERESE.** Tél.: 4-0017. HCR-9H—T75271

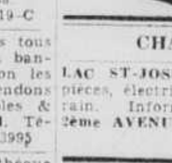

FERS ELECTRIQUES Chromés en neuf, garantis, et poêles électriques à vendre. Aussi nous achetons les vieux fers à $1.50. **E. DESGAGNES, 24 ST-NICOLAS.** Téléphone : 4-0267. CR-9R—T73333

CHALETS A LOUER

LAC ST-JOSEPH, 4ème Avenue, chalet 6 pièces, électricité, eau courante, grand terrain. Informations **R. LABONTE, 372, 2ème AVENUE.** Tél.: 2-8730. SSSA-25—T75503

CHALETS DEMANDES

CHALET DEMANDE aux alentours de la ville 10 milles à peu près, pour petite famille. Ecrire casier **646, LE SOLEIL.** HOA-25—T75241

MAISON DE CAMPAGNE ou chalet demandé dans les environs de Québec. Du 15 avril au mois novembre. Bonnes références. S'adresser **J.-A. BROCHU, 33 DE LA COURONNE**, tél.: 5115. HRR-25H—T75522

CHAMBRES ET PENSION

VOUS TROUVEREZ CHAMBRE et pension en vous adressant **95 RUE ST-ANDRE.** HRA-26R—T75215

CHAMBRE moderne, à louer, pour personne distinguée, usage bains, téléphone, pension si désirée, bon chez-soi. S'adresser **76, 19ème RUE**, Limoilou. 26—T75436

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE A LOUER, près du Château-Frontenac, usage bain et téléphone, eau chaude à l'année, pour personne distinguée. **16 AVENUE ST-DENIS**, appt 7. HBA-27—T75151

CHAMBRE BOUDOIR pour monsieur de préférence, arrêt d'autobus à la porte, usage bain, téléphone. S'adresser **203, 10ième RUE**, tél.: 9884. HBA-27—T75180

129 CLAIRE FONTAINE, coin Grande-Allée, grande chambre à louer, meublée, possession immédiate et une autre grande chambre non meublée, possession lundi le 27, avec permission cuisine pour couple sans enfant ou personne seule âgée. Références exigées, usage du bain, téléphone, douche. TEL.: 4-0345 ou s'adresser sur les lieux **129 CLAIRE-FONTAINE.** HOA-27—T 75286

GRANDE CHAMBRE à louer pour monsieur de préférence. S'adresser **20 RUE FERLAND.** HLA-27—T75337.

CHAMBRE A LOUER avec pension pour couple ou personne seule, usage du bain, téléphone, sur la 1ère Avenue à St-François d'Assise. **TEL.:** 2-7961. HRA-27—T75381

BELLE GRANDE CHAMBRE à louer, près du Claridge avec eau courante, eau chaude et ameublement moderne. Aussi usage bain, douche et téléphone sur le plancher. **TEL.:** 2-4810. 456-HLA-27R—T75260

CHAMBRE BOUDOIR à louer. S'adresser **3A D'AUTEUIL**, 2ème étage. HLA-27—T 75400

CHAMBRE A LOUER. S'adresser **280 D'AIGUILLON.** Tél.: 4-0656. HLA-27—T 75392

VIVOIR dans famille privée, pour dame distinguée, références exigées, pas de cuisine, usage téléphone. S'adresser 10 à 2 hres et 6 à 8 hrs. **70½ DES ERABLES**, tél.: 7560. 135-HBA-27R—T75211

CHAMBRE BOUDOIR avec toutes accommodations. **509 ST-CYRILLE**, tél.: 2-4813. 3-5-HRA-27—T75398

CHAMBRE A LOUER, studio, étage bain, eau chaude à l'année, bon chez-soi. A vendre table de Chesterfield, **106 ST-OLIVIER**, coin Côte Ste-Geneviève, tél. : 3-6328. SSSA-27—T75478

CHAMBRE A LOUER avec permission de cuisiner, bien ensoleillée, bon chez-soi, lit très confortable pour personne distinguée. **6 STE-URSULE.** 27—T75517

MAGNIFIQUE CHAMBRE boudoir, conviendrait une ou deux personnes, chauffée eau chaude à l'année, usage bain, téléphone. S'adresser **94 LOCKWELL**, appt. 3. 27—T75525

AU 2e PLANCHER, chambre avec lit pour monsieur. Possession immédiate. S'adresser **20 RUE GARNEAU.** SSSA-27—T75444

CHAMBRE A LOUER, avec gaz, eau courante. S'adresser **16 LATOURELLE.** Téléphone 2-4922. 27—T75484

GGRANDE CHAMBRE avec lavabo, eau chaude à l'année, conviendrait pour 2 personnes, amélioration moderne, bain, téléphone sur même plancher. **111 ABERDEEN**, tél.: 2-5513. HLA-27—T75487

CHAMBRE A LOUER à la haute-ville, s'adresser par **téléphone 3-4836**, entre 6 et 8 heures p.m. HLA-27—T75474

2 JOLIES CHAMBRES meublées à louer, dans paroisse St-Dominique, une très grande et une plus petite, dans milieu familial très bien, tranquille, confort chez soi pour monsieur distingué ou jeune fille sérieuse. **TEL.:** 3-2357. 24mars-2fs—T75502

CHAMBRE A LOUER pour monsieur sobre et distingué. **TEL.:** 2-2521. 27R—T75352

JOLIE GRANDE CHAMBRE, coin de rues, dans famille privée, conviendrait pour deux messieurs sobres et distingués, libre pour 1er avril. Usage bain, téléphone. **66½ DE SALABERRY.** HLA-27R—T75497

CHAMBRE A LOUER dans logement neuf, près chemin Belvédère chez couple sans enfant, usage bain, téléphone. Endroit tranquille. Petit déjeuner si désiré. **TEL.:** 3-6810. HLA-27—T75528

CHAMBRE A LOUER dans famille privée, côte d'Abraham, usage bain et téléphone pour monsieur seulement. **TEL.:** 3-5659. 27—T75512

BELLES GRANDES CHAMBRES non meublées, pour couple sans enfant ou dame âgée. Libre premiers jours d'avril. Usage bain et téléphone. **103 LOCKWELL**, 3e étage. HLA-27—T75511

GRANDE CHAMBRE à louer, meublée très propre, pour dame ou jeune fille de préférence. S'adresser **101 RUE KIROUAC**, 2e étage. 27—T75529

CHAMBRE A LOUER pour 2 personnes, avec usage bain, téléphone. S'adresser **3 DES URSULINES**, tél.: 2-7202. HBA-27—T75510

GRAND SALON double entouré de fenêtres, foyer, armoire vitrée, chauffage à l'eau chaude, non meublé pour 2 personnes. S'adresser **124 AVE DES ERABLES**, 2-8038. HLA-27—T75506

CHAMBRE CONFORTABLE dans famille, pour messieurs seulement, eau chaude, usage bain, téléphone. S'adresser **17 STE-GENEVIEVE**, tél.: 9445. HLA-27—T75494

CHEVAUX, VOITURES

PLUSIEURS CHEVAUX prêts pour la neige, bien acclimatés. Aussi 3 chevaux trotteurs. S'adresser **39A RUE BONAVENTURE.** SSSA-31H—T73157

CHEVAL ambleur "Unisson", à vendre, seul ou avec tout le grément, enfarges, bottes, cutter, sulky, couvertes, etc. S'adresser **AUGUSTIN LACHANCE, BEAUPRE.** HBA-31—T75085

PONEYS — Lot de poneys de couleurs assorties, bien domptés, et très doux, pour les enfants. Aussi voitures d'été et harnais de toutes sortes pour poneys. **22 LACHEVROTIERE.** SSR-31R—T75100

4 CHEVAUX d'ouvrage, un cheval trotteur, deux harnais d'ouvrage, un harnais de voiture légère, une berline. S'adresser **C. GUILBEAULT, ENRG., 78 RUE SIGNAL.** HOA-31—T75235

CHEVAL ETALON reproducteur, environ 1,500 lbs, âge de 5 ans, classé A, race Percheron. A vendre à condition facile. Ecrire ou s'adresser à **M. ISIDORE ST-PIERRE, ST-PAMPHILE**, l'Islet. HLA-31—T75237

AVIS AUX CULTIVATEURS. Jument 5 ans pesant 1,500 livres et cheval 8 ans de 1,500 garantis pour prompt acheteur. S'adresser **A. PELCHAT, 99 1-4 CARILLON.** HLA-31—T75372

A VENDRE—Trois belles juments noires, bien acclimatées, une de 5 ans, 1500 lbs, une de 7 ans, 1250 lbs et une de 9 ans 1400 lbs. A vendre bon marché. Cinq dindes, 6 poules, carrosse pliant pour enfant. S'adresser Tel.: 9947. 356-HLA-31—T 75291

HUILE POUR BRULEURS

HUILE A BRULEURS — Pour votre huile à chauffage "Service Imperial", adressez-vous à **J.-L. HARTON, 129 LATOURELLE.** Tél.: 4-4508 et vous aurez satisfaction. ER-Huile-R—T73824

HUILE DE CHAUFFAGE, pour brûleurs. Huile charbon (Kerosene). Gazoline naphta pour poêle. Huile à moteur. **EUG. DESROCHES & FILS, ENRG., 290 DORCHESTER.** Tél.: 4-3018. CAR-24H—T74433

CLAVIGRAPHES

CLEMENT & CLEMENT LIMITEE, agents exclusifs de la Compagnie Underwood, **104, COTE DE LA MONTAGNE**, téléphone 2-1422. Location de clavigraphes Underwood, $3.00 par mois ou $7.50 pour 3 mois. Réparation et vente de clavigraphes de toutes marques, aussi rubans, papiers carbone et fournitures de bureau. LR-Clav-R—T73719

CLAVIGRAHES toutes sortes à louer, $3.00 par mois ou 3 mois pour $7.50. **GERALD MARTINEAU, 93, ST-PIERRE**, Qué. Tél.: 2-2890. SSR-Clav.R—T75101

E. LACOULINE— 146, Côte d'Abraham, tél.: 4-1869. Clavigraphes à louer $3.00 par mois, 3 mois $7.50. Réparations, vente de Underwood et toutes marques. Rubans, fournitures de bureau. SSR-Clav.-R—T75099

COMMERCE A VENDRE

POSTE D'AFFAIRES dans un des plus eaux centres de skis au Lac Beauport, avec licence de commerce à vendre, cause maladie. S'adresser **TEL.:** 2-2362. YR-36R—T74216

SALON DE BEAUTE à vendre ou à louer. Pour informations s'adresser à **LUCIEN COTE, 920 Chemin STE-FOY.** H RA-36—T74840

HOTEL et bon commerce, avec terre et roulant, ameublement, bon stock d'épicerie si désiré. Aussi Chrysler Royal 7 passagers, pneus 8 plis neufs. Bonne terre 2 milles du village, avec roulant si désiré à vendre bon marché, cause départ. **JOS-LS GAGNE, ST-LAMBERT, Co. Lévis.** Tél.: 13-r. 2. HLA-36—T75064

BOULANGERIE A VENDRE, très bien située, bien éclairée, y compris mixeur faiseuse de jack, maison et écurie, hangar situé sur l'Ile de Montréal, poste avantageux, bonne clientèle. S'adresser à **M. DOLLARD**, 11,906, rue Notre-Dame, Pointe-aux-Trembles, Co. Laval. HRA-36—T 75386

LIBRAIRIE-BIJOUTERIE. Bon poste d'affaires. Bien établi et bien organisé. Peut convenir à merveille comme side-line. Chiffre d'affaires très appréciable. Cause de vente majeure. Bons avantages de paiements si désiré. Ecrire en mentionnant No de téléphone si possible à **CASIER 650 LE SOLEIL, Québec.** SSSA-36—T75429

Vendra ! Cause santé

Boulangerie - confiserie, bon chiffre d'affaire, bon quota, finie moderne, grand terrain, propriété, 3 marques de commerce. Etablie depuis 25 ans. **C. DROLET, 101, 3ème RUE** Limoilou. HOA-36—T75246

Boulangerie à vendre

AVEC INSTALLATION des plus modernes, clientèle établie, rapportant gros revenus, située dans le centre de Québec. Une aubaine pour personne sérieuse. Conditions argent comptant. Vente pour cause de maladie. Ecrire **CASIER 645 LE SOLEIL.** SSA-36—T75514

COMMERCES DEMANDES

COMMERCE demandé Shoe Shine avec licence (permis). **Téléphoner 2-1389** entre 6 - 8 hrs p.m. seulement. HRA-37—T75240

CORRESPONDANCES

VOULEZ-VOUS correspondre pour vous perfectionner, augmenter vos connaissances, développer votre personnalité, découvrir le bonheur écrivez **LA LIBRAIRIE DES AUTODIDACTES, Enrg., BARRE.** Comté de Dorchester, Qué. HBA-Corresp.—T72772-C

POURQUOI VOUS ENNUYER ? Correspondez, instruisez-vous, trouvez idéal. Pour renseignements, inclure enveloppe affranchie. **CERCLE SAGUENAYEN, CASE 63, BAGOTVILLE**, Co. Chicoutimi. ACA-Corresp.—T73707-C

CORRESPONDEZ POUR TROUVER: Idéal, amour, mariage fortune, distraction, connaissances nouvelles, succès garanti, discrétion assurée. Inclure timbre. Ecrivez pour détails : **"CLUB DU BONHEUR", CASE 1351, QUEBEC.** COR-Corresp.—T74932

VOULEZ-VOUS vous marier, vous distraire, vous instruire? Détails complets sur demande. **LE CLUB DE CORRESPONDANCE ENR., 26 DE SALABERRY**, Dépt. L., Québec. HCR-Corresp.—T75280

LE BONHEUR POUR TOUS—Amis—es et amitié, amour, mariage, nouvelles connaissances, relations. Vous trouverez tout cela en devenant membre de notre club. Organisation sérieuse, discrète, comptant plus de 11,000 membres; publiant "LE CARNET SOCIAL". A l'avenir nous publierons les adresses au complet si désiré. Spécimen gratis du journal. Détail complets. Inclure timbre. **"CLUB NATIONAL DE CORRESPONDANCE, CASIER 1722**, Québec. COR-Corrsp.—T74933

DEMENAGEMENTS

DEMENAGEMENTS de tous genres, ville et alentours. Camion couvert. Ouvrage garanti. Piano, frigidaire. Charroyage général. Tél.: 2-3416. **G. GAGNE, Prop. 267A CANARDIERE.** RR-41H—T73648

Avis aux annonceurs..!

DONNEZ VOS ANNONCES

avant 5 h. p.m.

la veille du jour de publication

Les annonces devront nous parvenir avant 5 h. p.m. la veille du jour de publication, y compris celles devant paraître le samedi. Quant à celles devant paraître le lundi, elles devront nous parvenir avant midi le samedi.

Signalez: **7131**

DEMENAGEMENTS

Déménagements

LOCAL, LONGUE DISTANCE. — Pianos, safes, frigidaires, emballage, storage, assurance. **QUEBEC GENERAL TRANSPORT, Donat Simard, prés., 454, ARAGO.** Tél.: 3-6760. CBR-43H—T74736

DIVERS A VENDRE

PLUME FONTAINE WATERMAN, 14 kts $4.16. Set Waterman, plume et crayon $7.21. Plume Parker $7.60. Set Eclipse plume et crayon $3.50. **COMPTOIR POSTAL 747½ ST-VALLIER**, Québec. Garantie de remboursement. CAR-43H—T74423

AMATEURS de mots croisés: Faites venir Le Dictionnaire des synonymes $1.25, Poste $1.50. Dictionnaire Larousse $1.50. Dictionnaire des Idées $2.75. Cahier de mots croisés $0.60. **COMPTOIR POSTAL, 747½ ST-VALLIER, Qué.** CAR-43H—T74429

BIJOUTERIE de tout genre à 25 p.c. d'escompte, montres, jones, bagues, bracelets d'identification, boucles d'oreilles, etc. Faisons réparations de toutes sortes. S'adresser **ROGER CROTEAU, 129½ DORCHESTER**, tél 9426. AR-43R—T73507

AVIS AUX MARCHANDS et cordonniers. **Bottines réparées et non réparées. Prix** spéciaux pour grosse quantité. **PROVINCIAL JOBBING, 37 à 43 ST-PIERRE**, Québec. LR-43R—T73726

TRAPPEUR, ATTENTION : Secret pour capturer des renards aux pièges, l'automne ou l'hiver, méthode garantie. S'adresser : **LOUIS BERUBE, ST-ALEXANDRE**, Cté Kamouraska, P. Q. OR-43—T73946

LA TIMIDITE VAINCUE $1.35. La maîtrise de soi-même $1.35. Le pouvoir de la volonté $1.35. Méthode pour développer la mémoire $1.35. **COMPTOIR POSTAL DU LIVRE, 747½, ST-VALLIER, Québec.** CAR-43H—T74421

DEMANDEZ NOTRE NOUVEAU CATALOGUE 1944. Livres de toutes sortes. Bijouterie. Bimbeloterie, etc. Gros et détail. **COMPTOIR POSTAL DU LIVRE ENRG., 747½ ST-VALLIER, Québec, P.Q.** OR-43H—T74027

PETITES MORUES blanches (tom cods) gelées choisies $6.00 le baril f.o.b. Chatham. Pas moins de 87½ lbs net par baril. $4.00 la boîte de pas moins de 45 livres net. Livraison par express C.O.D. **D.-E. ELKIN, Chatham, N.-B.** HIA-43—T74298

JEAN RIVARD $1.45. "Une de perdue, deux de retrouvées" $1.45. "Secrets maison blanche" $0.90. "Maître de Forges" $0.85. "Porteuse de pain" $0.90. **COMPTOIR POSTAL, 747½ ST-VALLIER, QUE.** CAR-43H—T74430

"GUIDE du charpentier-menuisier mesures canadiennes" $1.10. "Ajustage mécanique" $2.25. "Manuel de chauffage et réfrigération" $2.75. Tous en français. **COMPTOIR POSTAL DU LIVRE, 747½ ST-VALLIER, Québec.** CAR-43H—T74424

NOUVEAUX ROMANS POLICIERS: Collection Arsène Lupin. "Victor de la brigade mondaine", "Don Luis Perenna", "Le secret de Florence". Prix chacun $0.60. **COMPTOIR POSTAL, 747½ ST-VALLIER**, Québec. CAR-43H—T74432

MANTEAU MOUTON de Perse (creamer) modèle demi-ajusté, grandeur 20 1-2, buste 42, longueur 43 pouces. Très belle qualité et très propre. Vendu à moitié prix. Visible sur semaine. **TEL.** : 3-3152. COR-43—T74794

2 RENARDS argentés à vendre. **Téléphone 3-5802.** HBA-43—T75123

MANTEAU de printemps bleu, garni fourrure grise, boléro Chinchilla, jaquette de sport, robes, grandeur 14-16 ans. Meuble moderne, servant de secrétaire. Téléphoner entre 6-9 hrs. p.m. 3-3405. HLA-43—T75247

BALANCE TOLEDO, cash National, frigidaire de magasin, à prix exceptionnel. **TEL.:** 3-2109. HOA-43—T75236

HABIT et paletot d'officier, presque neufs, à vendre à prix réduit. **TEL.: 4-4268.** 456-HLA-43—T74571

UNIFORME TROPICAL, d'officier de l'armée, taille environ 6 pieds, mince. **TEL.:** 2-0239. HRA-43—T75313

MANTEAU à vendre, en polo drab, grandeur 16 ans. S'adresser **49 DU ROI.** HRA-43—T75373

VOITURETTE ENFANT à vendre, en bonne condition. S'adresser par **TEL.:** 2-3346. HLA-43—T75238

COUTELLERIE "Roger", vaisselle, ustensiles de cuisine, étagère en noyer solide, balayeuse électrique à l'état de neuf. S'adresser 2 hres à 10 hres le soir à **27 MONT-CARMEL.** HLA-43—T75384

CARRIOLE et peau pour bébé, manteau de fourrure et boléro, colonne en bois, pour jardinière, lisses pour carriole, chaufferette électrique. **TEL.: 6434.** 43—T75515

TOUR A FER à vendre "Craftman" 6 pcs de tête, 18 pcs entre les centres, complet avec chuck, $125. **M. ARMAND HAMELIN, 62 ST-JOSEPH, Lauzon.** HLA-43—T75466

MANTEAU de printemps dame, grandeur 18, bleu marine, et fillette 2 ans. Gabardine drab avec chapeau. S'adresser **198, 11e RUE**, tél.: 3-5212. 43—T75453

MACHINE A VUES animées, 9.5 millimètres, électrique, avec moteur. S'adresser **242 ST-JEAN**, demandez **M. BILODEAU.** HLA-43—T75485

2000 Robes — 25c

CES ROBES sont en parfaite condition, couleurs, grandeurs assorties, aubaine en lingerie usagée et neuve, hommes, femmes, enfants. Gros et détail. Catalogue gratis. **MAGASIN D'OCCASIONS GENERALES** Enrg., **1102 ST-VALLIER**, Québec. HIA-43H—T73079

Ameublement

COMPLET pour marchandises sèches, vitré, fini bois naturel moderne. S'adresser **TEL.:** 3-4217. RR-43R—T73643

Huile de Charme No. 40

PARFUM PUR D'ORIENT
Exquis, mystérieux, durable. Développe attrait irrésistible, troublant. Charme votre amour. Bouteille 1 dr. $1.00, par malle, port payé (échantillon $0.25). Emballage discret, garanti. Commandez à **PARFUMERIE IDEALE, ENRG., Casier 1332, dpt S, Québec, P. Q.** HRA-43—T72601

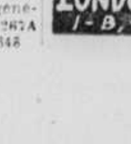

Gratis
Montres pour Dames et Messieurs, et plus de 100 primes à votre choix. DEMANDEZ NOTRE NOUVEAU CATALOGUE Pour la vente de quelques bouteilles de parfum Vienna de 5c à 20c. Nécessaire de vente fourni gratuitement. Cadeau de promptitude.
LONDON PREMIUM CO.
1-B, HERMINE ST. QUEBEC
135-HRA-43H—T70121

MANTEAU drap gris pâle, 18 ans, ajusté, à l'état de neuf, vendrait bon marché. **5 1-4, 4e RUE.** Tél.: 2-4476. 43—T75482

A VENDRE — Blazer drap avec jupe brune, grandeur 14 ans, soulier brun, soulier de cuir verni noir. Pointure 5. **TELEPHONE** : 3-1882. 43—T75473

MANTEAU NOIR, demi-saison, garni imitation mouton perse, costume tailleur gris fer, manteau d'été beau crêpe noir, grandeur 40-42. A vendre, cause mortalité. **330 ST-OLIVIER**, tél.: 2-3490. HLA-43—T75475

FRIGIDAIRE de maison privée, radio sur table, $35.00, tank à eau chaude toute neuve, table de scie ronde au complet. 2 renards argentés, à vendre. **TEL.:** 3-5911. HLA-43R—T75495

2 MANTEAUX demi-saison, à vendre, un noir, garni renard argenté, l'autre gros bleu avec collet loup. Grandeur 16 ans, en très bon état. **TEL.:** 7783. HLA-43—T75508

COSTUME NOIR pour dame, grandeur 40, paletot de garçon 15 ans, et de fillettes 8 et 10 ans. **TEL.:** 6218. HLA-43—T75492

MANTEAU de printemps, couleur beige, modèle ajusté, grandeur 14 ans, habit pour garçon, grandeur 30, à l'état neuf. **TELEPHONE** 8760. 43—T75489

CARROSSE DE BEBE et autres articles à vendre. **TEL.:** 3-2788. HLA-43—T75513

MANTEAU LAPIN BLANC, genre boléro, 16 ans, manteau noir, belle qualité, collet de renard argenté 16½ ans, horloge 400 jours, plaquée or, buffet cuisine blanc, chaise, berçante. Tout à l'état neuf. **407B, CHAMPFLEURIE**, tél.: 6043. 43—T75490

DIVERS

POUR BANQUETS, déjeuner de noces, réceptions de toutes sortes, repas de famille, adressez-vous au Jardin du Gouverneur, **16 MONT-CARMEL.** Tél.: 2-6907, gérant, Josaphat Jobidon. HRR-44R—T75458

ELEVES DEMANDES

Institut J. Thomas

25 ST-STANISLAS. Tél.: 2-7490. **Anglais français, sténographie, clavigraphie, télégraphie, comptabilité, cours commercial anglais ou bilingue, baccalauréat, brevet de tous les examens de la province.** HOX-46R—S84082

HART CATHOLIC SCHOOL — Conversation anglaise donnée en particulier, spécialisé pour professionnel, homme d'affaires, sténographie, garantie 25 leçons Hart's Direct Method of English Conversation No 1, $1.25, No 2, $1.50. **33 D'AUTEUIL, 134 STE-ANNE**, tél.: 9589. HHCX-46R—S99833

APPRENEZ METASCIENCE par correspondance. Merveilleuse méthode de traitement sans remèdes des maladies. Cours anglais, 26 leçons faciles à prix modéré. **METASCIENCE OF CANADA, FORTIERVILLE, Qué.** HOA-46—T73358-C

COURS PRIVES et en groupes de dix élèves. Cours commercial anglais en quelques mois. Cours classique. Télégraphie, etc. Clientèle choisie, gradués placés. **ECOLES LEGARE SCHOOLS, 180 ST-JEAN**, tél 2-7230 HBA-46R—T72245

NOUVELLE METHODE, anglais par correspondance. Succès garanti par écrit en deux mois. Pour détails adresser **S. A. F. FORTIER, Dépt. 1, ST-UBALD, Co. Portneuf.** COR-46—T74810

COURS D'ANGLAIS privés, élèves absolument seuls, excellentes références, conversation une spécialité. **M. I. ROCHE, 129 CLAIRE-FONTAINE**, tél.: 4-0345. HRA-46R—T75341

INSTITUT RALMOND— 51½-55, Côte Ste-Geneviève. Enseignement classique, cours complet. Enseignement commercial, anglais, sténo-dactylo. Cours du jour et du soir. Les cours du soir pour adultes sont donnés en particulier. **TEL.:** 2-1560. HHR-46R—T75340

Pourquoi ne pas échanger votre char pour un modèle plus récent ? Les petites annonces du "SOLEIL" vous faciliteront ce moyen.

EMPLOI DEMANDE HOMMES

ELECTRICIEN LICENCIE, recherche situations suivantes : Opérateur de Sous-Station ; Chef Opérateur Pouvoir Hydro-Electrique ; Garde-Moteur. Endroit : Région de la ville de Québec. Adresser communication au **BUREAU SELECTIF NATIONAL** le plus rapproché. Réf. BR. 565. CIR-47—T75044-C

EMPLOI DEMANDE FEMMES

TRAVAIL DEMANDE — Sténos-dactylos bilingues compétentes demandent travail le soir seulement. Téléphonez à 2-2262 entre 6 et 7 hrs. p.m. HLA-48R—T75459

ENTREPOTS A LOUER

BATISSE A LOUER de 42 x 14, 2 étages de 8 pieds, tél.: 2-5911. **54 RUE ST-MICHEL, M. GIGUERE.** HLA-49R—T75496

ENTREPOTS A VENDRE

ENTREPOT — 45 x 55 pieds à St-Roch, 3 étages, ascenseur, bâti sur terrain 46 x 115 pieds à vendre. S'adresser **J.-E. LEPAGE, 166 DES ERABLES**, tél.: 2-1455. SSSA-50R—T73145

ENTREPOTS à vendre, 166-168 Des Commissaires, terrain, superficie 3,500 pieds. Bâtisse 9620 pieds de plancher. **C. ROBITAILLE, Enrg., 320 RUE ST-JOSEPH**, tel.: 8167. SSR-50H—T75168

ENTREPOTS DEMANDES

ON DEMANDE à louer petite boutique, shop ou entrepôt. **TEL.:** 2-1389 entre 6 et 8 hres p.m. HRA-51—T75223

FILLES DEMANDEES

COIFFEUSE D'EXPERIENCE demandée — Position à l'année. Bon salaire. Dans un salon de la haute ville. S'adresser **SERVICE SELECTIF NATIONAL 15, de la COURONNE, No. 368-F.** HRA-57R—T74994

VENDEUSE demandée pour magasin de mercerie dans la région de Plessisville. Expérience de 5 ans au moins. Possibilité d'avancement pour personne d'initiative. S'adresser au plus proche bureau du **SERVICE SELECTIF NATIONAL**, Réf. BR. 582. HOA-57—T75250

ON DEMANDE jeune fille consentant aller avec club de pêche du 1er mai au 1er octobre, 100 milles de Québec, pour servir les tables et faire ouvrage général de maison; devra savoir clavigraphie, sténographie française et anglaise. S'adresser: **SERVICE SELECTIF NATIONAL, 15 LA COURONNE, Québec, No 376-F.** HRA-57—T75281

ON DEMANDE bonne coiffeuse pour très bon salon, rue St-Jean - 48 heures - très bon salaire. Egalement apprentie coiffeuse. S'adresser **SERVICE SELECTIF NATIONAL, 15 DE LA COURONNE, Québec**, No. 366-F. HLA-57—T75349

Coiffeuse

COIFFEUSE DEMANDEE avec expérience dans un bon salon. S'adresser **SERVICE SELECTIF NATIONAL, 15 DE LA COURONNE**, Québec. No. 358-F. CLA-57R—T73924

Coiffeuse

COIFFEUSE DEMANDEE avec expérience dans un bon salon. S'adresser **SERVICE SELECTIF NATIONAL, 15 DE LA COURONNE**, Québec. No. 358-F. HLA-57—T75339

FOURRURES

Entreposage. Tél. 9702

J'INVITE LE PUBLIC à visiter ma voûte moderne. Assortiment complet de colets renard, couleurs assorties. Choix considérable de manteaux faits et sur mesure. **HENRI DION, 168 DE MAZENOD.** CRR-59H—T74519

Wilfrid Lachance

TOUJOURS EN MAINS beaux manteaux de mouton perse, chat, rat musqué, seal, écureuil de Russie teint, etc. Manteaux faits sur mesure. Réparations, fourrures du printemps, storage. **108 DES COMMISSAIRES**, tél.: 4-2458. CLR-59HC—T74605-C

Jos. Robitaille Enr.

ASSORTIMENTS, manteaux, boléros, parures de cou, fourrures manufacturées. Garnitures pour manteaux drap. Réparation, entreposage, repassage, teinture. Manteaux faits sur mesures. **108 RUE RICHELIEU**, Québec. Tél.: 2-2288. SSR-59R—T75095

ALPH. DION, 102½ Franklin

PRES DUROCHER
Grande vente de collets de renard à bas prix. Réparation et transformation. Prix modéré. Voûte très moderne, avec assurance si désiré.
Tél.: 3-6547
135-ACA-59H—T70739

Nous sommes acheteurs de renards argentés et autres fourrures brutes de toutes sortes — Meilleur prix payé en ville.

D. DODICK
24 rue St-Joseph
CIR-59R—T75047

HOMMES DEMANDES

Hommes au travail

DES GROS PLANS d'industries de guerre demandent constamment des soudeurs et machinistes. Pourquoi ne venez-vous pas apprendre un de ces métiers et vous placer à gros salaire ? Nous vous l'enseignerons en quelques semaines à bon marché. Demandez notre prospectus gratis. **ECOLE DE SOUDURE ET MACHINISTE "MELOCHE", 2, 4e RUE**, Québec, P.Q. HBA-65H—T72844

BON FERMIER demandé pour avoir soin d'une terre de cent arpents avec porcherie moderne. Ecrire **CASE 643**, Le Soleil. HRA-65—T75026

ON DEMANDE un apprenti boulanger. S'adresser **SERVICE SELECTIF NATIONAL, 45 BOULEVARD CHAREST**, Québec. No 360-7. HBA-65—T75083

LIMEUR DE SCIES à ruban d'expérience demandé pour moulin à préparer, district de Montréal. Faire application par correspondance seulement au **BUREAU REGIONAL DE MONTREAL**, à l'attention de M. Perry, **255 OUEST, RUE ST-JACQUES.** Réf. BR. 590. HLA-65B—T75330-C

CONTREMAITRE (Millwright) d'expérience demandé pour moulin à préparer, district de Montréal. Faire application par correspondance seulement au **BUREAU REGGIONAL DE MONTREAL**, à l'attention de M. Perry, **255 OUEST, RUE ST-JACQUES**, Réf. BR. 591. HLA-65B—T75331-C

HOMME d'expérience demandé pour opérer scie à ruban dans moulin à préparer, district de Montréal. Faire application par correspondance seulement au **BUREAU REGIONAL DE MONTREAL**, à l'attention de M. Perry, **255 OUEST, RUE ST-JACQUES.** Réf. BR. 592. HLA-65B—T75332-C

ON DEMANDE un voyageur possédant de l'expérience dans la vente et les pièces d'automobile. Devra fournir de bonnes références. S'adresser **SERVICE SELECTIF NATIONAL, 45, BLVD. CHAREST**, No 378-6. HBA-65R—T75524

IMMEUBLES

A VENDRE

RUE DU PONT, près de St-Joseph, 4 logements et 3 magasins.
STE-ANNE — Maison seule, 14 pièces plus 3 chambres de bain.
PAROISSE DES BIENHEUREUX - MARTYRS, 3 maison de 4 logements chacune.
CONROY — 5 logements, 2-5-6 et 7 pièces.
ST-AMABLE — Maison seule, 11 pièces plus salle de bain.
MAUFILS — 4 logements de 4 pièces, construite en 1943.

LIBRES POUR LE MOIS DE MAI

AVE LECLERC — 2 logements, 4 et 5 pièces.
DE LA NORMANDIE — 2 logements, 5 et 6 pièces.
PAROISSE STE-FOY — En construction, maison seule, 8 pièces.
ST-CYRILLE — 3 logements, 7 et 8 pièces.
LEMESURIER — Maison seule, 10 pièces.
RUE DES JARDINS — 4 logements, 9, 5 et 4 pièces.
ST-FRANCOIS D'ASSISE — 3 logements de 4 pièces.

GEO. PAQUET
COURTIER EN IMMEUBLE ET ASSURANCE FEU
351 BLVD CHAREST. TEL.: 4-4221
HRA-114R—T73591

Godfrey Realty Reg.
Propriété Commerciale, Administration, Evaluation, etc.
250½, Marguerite-Bourgeois, Québec Tél.: 4-0981
YR-114—T74277

HOMMES DEMANDES

HOMMES avec expérience demandés pour ouvrage général dans moulin à préparer de bois mou et plancher de bois franc, district de Montréal. Faire application par correspondance seulement au **BUREAU REGIONAL DE MONTREAL**, à l'attention de M. Perry, **255 OUEST RUE ST-JACQUES**, Réf. BR 593. HLA-65B—T75333-C

Jeune homme demandé

JEUNE HOMME 23 à 27 ans exempt du service militaire ou licencié de l'armée possédant au moins cours commercial doit être bilingue pouvant écrire l'anglais pour faire travail d'enquête à l'extérieur. Position permanente. Adresser **SERVICE SELECTIF NATIONAL, 45 BLVD CHAREST**, Québec, No. 370-6. HLA-65—T75305

Voyageur

Manufacturier de spécialités a une ouverture pour un voyageur de commerce bilingue et énergique pour territoire en dehors de la ville de Québec. Célibataire préféré. Doit posséder une automobile et être exempt du Service Militaire. Les employés des usines de guerre ne sont pas éligibles. S'adresser : **SERVICE SELECTIF NATIONAL, 45 BLVD CHAREST**, No 369-6. HBA-65HC—T75471-C

HOMMES ET FEMMES

HOMMES, FEMMES DEMANDES — Situation temps libre. Créez-vous commerce pour l'après-guerre, occuper loisirs à vendre nos produits à domicile. Toutes les ménagères emploient tels produits, grosse commission. Renseignements, conditions sur demande. **PRODUITS ELGA, 205 CHURCH, VERDUN, MONTREAL.** SSSA-66—T74706

INFORMATIONS

AVIS — Je ne me rends aucunement responsable des dettes contractées par ma femme (née Yvonne Fontaine) sans ma signature. **I. LETOURNEAU, 230, RUE DE LA SALLE.** HLA-71—T75258

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

ACHETEONS violons, guitare, petit radio, saxophone, alto, ténor, clarinette, petite et grosse caisses, cornet, trombone, basse à cordes, etc. S'adresser **70 RUE ST-JOSEPH, Québec.** HRR-72H—T75446

ACCORDEON à vendre $25.00. **TEL.:** 8867. HLA-72—T75452

Logements à louer

BELVEDERE

LOGEMENT semi-meublé, 2 pièces chauffé, éclairé, eau chaude à l'année, pour couple sans enfant, références exigées. S'adresser **107 GRANDE-ALLEE.** HBA-73—T75150

ST-ROCH - JAC.-CARTIER

JACQUES-CARTIER, 4 chambres chauffées, 2 personnes. Plusieurs flats de 2, 3, 4 chambres meublées. Campagne, 2 et 5 chambres. Nous prenons ménage en storage. **MOUVEMENT LOCATAIRE, ENRG., 8 DE L'EGLISE.** HLA-73—T75398

SAINT-SAUVEUR

A LOUER — Logement de 2 chambres, non meublées, convenant pour couple sans enfant. Droit de cuisine, usage bain. S'adresser **14 VANIER, St-Malo.** Visible de 2 à 5 hres. SSSA73—T75435

LIMOILOU

FLAT 3 PIECES plus chambre de bain à louer avec ameublement à vendre, l'acheteur aura la préférence du logement. Ecrire **CASIER 648, LE SOLEIL**, Québec. HLA-73—T75297

NOTRE-DAME DE LA PAIX

NOTRE-DAME DE LA PAIX, logement 3 ou 4 appartements meublé ou non, éclairé, chauffé, gaz fourni, possession immédiate, situé maison appartement, près Morton, Anglo. S'adresser 1 hr. à 5 hrs. **227 ST-PAUL.** HBA-73—T75187

DANS LA BANLIEUE

APPARTEMENT A LOUER.— Pour raison incontrôlable, obligation sous-louer, magnifique appartement chauffé, ultra moderne, eau chaude, 4 pièces, 22 milles de la ville, transport, train, toute heure, confort de ville, avantage de campagne. Prix alléchant. s'adresser **ROLAND BELANGER**, 10 hrs A.M. à 1 h. P.M. **1 ST-STANISLAS.** HRA-73—T 75387

164 AVE ROYALE, Beauport, boudoir, chambre à coucher, cuisinette, chauffés, planchers bois franc, poêle à l'huile, logement fini moderne, confortable, beau site, proximité d'autobus. Pour visiter téléphoner 2-7723. HLA-73B—T75470-C

A VENDRE

AVE BELVEDERE: Maison à appartements en construction, le tout fini pour le 1er mai; huit logements six pièces plus salles de bain en tuile murs et planchers, avec bain tablier, escalier recouvert de caoutchouc et les paliers de tuile d'asphalte. Le tout moderne, éclairé quatre côtés; revenu annuel $5160.00;
2ème RUE: Limoilou, placement à 10% net, cinq logements, construit 1927;
RUE FRASER: Deux logements, six pièces, détachée, solide brique;
LIMOILOU: Trois logements cinq pièces pour $5000.00 en parfaite condition.
AVE PARK: Trois plain-pieds, six pièces, solide brique;
1ère AVENUE, ST-FRANCOIS D'ASSISE: Trois plain-pieds de huit pièces, solide brique, bon poste pour médecin;

Logements libres à l'acheteur

LORETTEVILLE: Rue Racine coin rue, deux logements six pièces et bain, planchers bois dur, grand terrain, et dépendances;
LEVIS: Coin rue, maison huit pièces, chauffage eau chaude, vue sur le fleuve; libre immédiatement.
RUE MAUFILS: Deux logements 8 pièces et bain;
RUE ST-CYRILLE: Trois logements 4-6-10 pièces. Construction pierre et brique;
GRANDE-ALLEE: Sept logements, maison à appartements, construction pierre et brique;
AVE BOUGAINVILLE: Trois logements 8-5 pièces plus bain;
RUE ST-LOUIS: Maison à appartements; gros revenu, détails confidentiels;
AVE PRESTON, SILLERY: Deux cottages 6-8 pièces, modernes, garages chauffés. Celui de 8 pièces libre immédiatement;
RUE DORCHESTER: Coin Smith, 2 logements 5 pièces; construction brique;
SALLE PUBLIQUE: 25 x 100' dans Limoilou;
RESTAURANT, SALLE A MANGER: Licence bière et vin, situé entre la Basilique et Côte du Palais; aucune information par téléphone.
TERRAINS: Sillery, St-Frs d'Assise, Château-D'Eau, Cap Rouge, etc., tous zonés pour l'emprunt fédéral;
ARGENT A PRETER: Sur hypothèques à 5% et plus selon les garanties; Plusieurs autres occasions vous sont offertes à des prix très avantageux.

H. P. CIMON
IMMEUBLES & ASSURANCES
2-6 COTE D'ABRAHAM
TEL.: 5169
HOA-114R—T75216

Logements demandés

LOGEMENT chauffé 4 à 6 pièces, haute-ville, St-Sacrement ou Sillery. Possession immédiate ou mai. Garage chauffé si possible. Couple sans enfants. **TEL.: 3-4746.** HRA-74H—T72622

ON DEMANDE à louer un appartement ou maison seul, 5, 6 ou 7 chambres meublées ou non, haute-ville ou Sillery. Occupation immédiate ou 1er mai. **TEL.: CHATEAU FRONTENAC, Chambre** 2506. HLA-74—T75062

LOGEMENT DEMANDE 5-6 pièces chauffé. S'adresser **M. J.-A. LEMIEUX, 38 rue GARNEAU.** HRA-74—T75299

$25.00 DE RECOMPENSE à celui qui trouvera logement de 5 ou 6 chambres plus chambre bain dans partie haute de la ville de préférence. **TEL.:** 3-1428. HLA-74—T75303

ON DEMANDE à louer un logement de six chambres ou plus, chauffé, dans la haute ville ou Limoilou, pour cinq grandes personnes. Excellentes références. Généreuse récompense offerte. **TEL.:** 4-1678. HLA-74—T75317

ON DEMANDE un logement de 6 chambres avec chambre de bain. De préférence à la haute-ville pas plus loin que l'Avenue Murray. Prêt à payer loyer un an d'avance. Ecrire **CASIER 654**, Le Soleil. HBA74—T75526

LOGEMENT DEMANDE dans quartier Limoilou, 4 ou 5 appartements, pas meublé, chauffé ou non, pour couple sans enfant. Bonnes références. S'adresser **TEL** : 5714. HBA-74—T75433

LOGEMENT DEMANDE de 4 ou 5 pièces, couple sans enfant. Bonnes références. **TEL.:** 2-3724. HLA-74—T75523

HAUTE-VILLE 4 ou 5 pièces pour couple sans enfants. Maximum $60.00, possession immédiate ou plus tard. **TEL.:** 2-7543. HOA-74R—T75343

"EXTERMINATION VERMINE"

COQUERELLES, PUNAISES

RATS, SOURIS, etc. Poudre mystérieuse, Liquide Mysto et Ridol. Aussi Fumigation par gaz. Tout travail garanti par écrit. Estimés gratuits. **MAHEU & MAHEU, 145, DU PONT**, tél. : 8380 SBX-HC—S82469-C

MAGASINS A LOUER

MAGASIN DE TABAC à louer avec ou sans ameublement, situé rue Bourlamaque, près rue St-Cyrille, conviendrait aussi pour autre commerces. **TEL.:** 6779. HLA-76R—T72683

MAISONS A VENDRE

RUE BURTON — Maison gros revenu, 4 logements, chauffés, plancher bois dur. S'adresser à **J.-A. PREVOST, 17 rue BURTON.** AR-80—T73455

LIMOILOU — Maison neuve, 3 logements, un 8 et 4 pièces, un libre pour l'acheteur, système chauffage, grand terrain. Construction exceptionnelle. S'adresser **RAYMOND BELANGER, 335 BLVD CHAREST**, 3-5352. SSSA-80H—T73160

AVE MARGUERITE BOURGEOIS nos 293-299 — Maisons neuves, dans Sillery, financées avec plan fédéral. Livraison 1er mai. Aussi maison située Chemin Gomin, grand terrain. **EUG. CHLIFOUR, 3 PLOERMEL**, 8038. NR-89R—T74315

RUE CASOT.—Magnifique propriété éclairée sur 3 côtés, trois logements de 9 pièces, plus 2 toilettes et chambre bain tuiles, salle billard, voûte, etc. Occupation 1er mai. **L.-P.-R. THIBODEAU, 325 BLVD CHAREST**, tél.: 3-5322—4-2316. NR-80H—T74299

LIBRE 1er MAI. Maison seule, 7 appartements, très propre, cuisine d'été, garage, grand terrain, arbres, coin 4ème Avenue, Québec-Ouest. Informations **39 BAYARD.** COR-80—T74977

CHARLESBOURG. Maison neuve, moderne, 6 appartements plus chambre bain, fondation ciment, système chauffage eau chaude, grand terrain 100' x 100'. S'adresser sur les lieux : **429, 1ère AVENUE CHARLESBOURG**, près du Vatel. HLA-80—T74713

(Suite à la page 17, 1ère col.)

HELENE — Première manche. — Par Charles Plumb

FLASH GORDON — Sur la planète Mongo

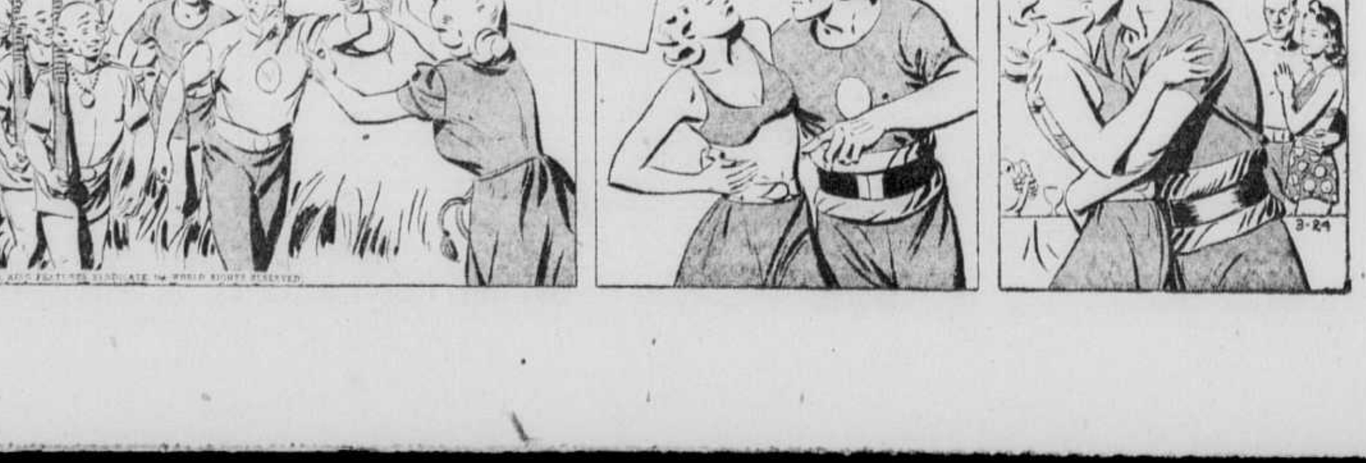

Pièces de rechange — CHARS USAGES — Accessoires de tous genres

ACCESSOIRES D'AUTOMOBILES

DORCHESTER AUTO PARTS Regd. Alex Thibaudeau, prop — Assortiment complet, pièces neuves et usagées Pneus neufs moffleurs, batteries neuves 11 plaques $4.50, 13 plaques $5.50 Radiateurs neufs Antifreeze, chaufferettes, vitres sécurité et cristal, 297 DORCHESTER tél. 2-2898 CBS-X—S91877

PARTIES D'AUTOMOBILES neuves et usagées, de toutes marques. Achetons chars usagés, accidentés et scraps **LUDGER FERLAND, 105, 1ère AVENUE** Téléphone 4-2928 HARX-autoH—S92386

PIECES NEUVES et usagées, toutes marques de chars, pneus, batteries, réparations de chars. Réparations et posages ressorts **ABATTOIR D'AUTOS ST-ROCH, 14 ST-ROCH**, tél.: 6541. LR-auto-H—T73756

(Suite de la page 16)

AVENUE DES BRAVES.—Magnifique propriété ayant coûté au delà $40,000. Structure de fer, 2 chambres bain tuile, 3 toilettes, garage double chauffé, brique solide, 18,000 de terrain. Occupation 1er mai. **L.-P.-R. THIBODEAU, 3°5 BLVD CHAREST**, tél.: 3-5322—4-2316. AR-80H—T73525

A LEVIS — A vendre maison de 12 pièces, magasin attenant, bon poste de commerce, S'adresser à **54 RUE ST-GEORGES.** HBA-80—T75157

ST-ROMUALD, pour occupation immédiate, magnifique propriété, 10 pièces, planchers bois dur, chauffage central, garage, hangar, grand terrain, etc. Considérerait échange pour maison en ville. S'adresser: **L.-P.-R. THIBODEAU, 325, BOUL. CHAREST**, Tél.: 3-5322—4-2316. COR-80H—T74956

MAISON A VENDRE avec logement libre pour le 1er mai, placement avantageux. S'adresser **LUCIEN CHAREST, 85 ST-PIERRE**, comptable et syndic licencié. HRA-80R—T74906

DE CALLIERES, pour occupation immédiate. Maison neuve, 8 pièces, plus chambre bain tuiles, planchers bois dur, chauffage eau chaude Buck-Wheat. **L.-P.-R. THIBODEAU, 325 BLVD CHAREST**, tél.: 3-5322—4-2316. CIR-80H—T75054

SILLERY, rue Brûlart, bonne maison de 7 pièces, plus chambre bain en tuiles, garage chauffé, magnifique terrain, condition comptant. Livraison 1er mai. S'adresser **TEL.: 3-5741.** HBA-80R—T75103

AVENUE DE LA TOUR maison de 12 pièces plus salle de bain, chauffage à l'huile, garage, libre au 15 avril S'adresser **TEL.: 3-5741.** HBA-80R—T75102

ENTREPRENEURS— Successions, particuliers trouveront gros profits, en transformant la propriété- 3½ brique-solide Nos 505-507 Rue St-Jean — en appartements, magasins, bureaux.

RUE BOUGAINVILLE— Près chemin Ste-Foy— magnifique propriété - 5 logements ensoleillés - améliorations modernes - 3 garages.

PAROISSE ST-JEAN-BAPTISTE — Plusieurs propriétés intéressantes - Prix variant - $3,000 à $20,000 - Aide financière si désiré.

JACQUES-CARTIER— Coin de Rue - Evaluation $3,000 - Votre offre.

TERRAINS VACANTS— Belvédère, Limoilou, Québec-Ouest, Chemin Ste-Foy - Gomin - **RONDEAU, 46 PERE MARQUETTE,** TEL.: 3-3033. HBA-80R—T75104

ST-ROMUALD, 363 rue Commerciale, maison 9 pièces, plus chambre bain. Système eau chaude, service autobus à l'année, possession, 1er mai. S'adresser sur les lieux. TEL.: 77. COR-80—T75021

PONT ETCHEMIN. — Maison 9 pièces, plus chambre bain, système eau chaude buck wheat. S'adresser **380 ST-LAURENT.** Tél.: 74, St-Romuald. HIA-80—T75311

ST-PASCAL— Cottage 6 chambres plus chambre de bain, terrain 40 x 93, $1,300 d'acompte, balance comme loyer, libre le 1er mai. **J.-F. LEPAGE, 166 DES ERABLES**, tél.: 2-1455. HHR-80R—T75344

TOUTES LIBRES pour 1er mai, rue St-Jean, Blvd St-Louis, Blvd des Alliés, Château d'Eau, rue St-Vallier, Avenue des Erables. Notaire **SAMSON, 166 ST-CYRILLE**, tél.: 6093. HIA-80R—T75406

MAISON A VENDRE, 4 pièces, hangar, solage, lumière électrique, eau, terrain 50 x 50, prix $800. S'adresser **91 RUE VERRET, LORETTEVILLE.** HLA-80—T75416

MAISONS A VENDRE, libres le 1er mai, 3 maisons à 3 étages, 3 logements, 6 pièces, plus chambre de bain. **TEL.: 2-2871** entre 5 et 7 hres p.m. HIA-80—T75408

2 MAISONS A VENDRE, Coin St-Eustache et St-Joachim. **TEL.: 4-0780.** HRA—80—T 75388

A BEAUPORT, très jolie maison 2 logements, 5 et 6 chambres, plus chambre bain. Grand terrain, beau jardin. Prix $4,500. **P.-F. LALIBERTE,** 243 St-Cyrille, Tél. 8281. HOA-80R—T73978

POSSESSION IMMEDIATE ou mai, bonne maison, 9 chambres plus chambre de bain, solage en pierre, etc., très grand terrain, 20 minutes de Québec seulement, pour $5,000.00. **P.-F. LALIBERTE, 243 ST-Cyrille.** Tél.: 8281. AR-80R—T 73582.

GIFFARD. -. Maison neuve à vendre, 2 logements, 5 pièces plus bain, améliorations modernes. Logement libre pour mai. S'adresser 239, 2ème **AVENUE.** 156-SSSA-80H—T70557.

ST-FRANCOIS D'ASSISE — Maison à 2 étages, celui du bas 8 pièces, libre 1er mai. Celui du haut 6 pièces. **TEL.: 4-4560.** HBA-80—T75493

Rue Maufils

ST-PASCAL BAYLON, maison à vendre, 2 logements de 6 pièces. Un libre immédiatement. Nouvellement -réparé. **CHS JOUBERT, TEL.:** 6713. OR-80R—T73043

A VENDRE

Avec possession le 1er mai, 1944. Sur avenue des Erables. Résidence privée.

Prix : $11,500.

THE ROYAL TRUST CO.

65 RUE STE-ANNE
Tél. : 2-4031
56-HLA-80R—T73342

MAISONS A VENDRE

Rue St-Cyrille: 3 logements de 7 et 8 pièces. Prix avantageux.
Avenue Ste-Geneviève: maison de 7 logements meublés, revenu de 16%.
Avenue des Bernières: maison de 3 logements, rapportant revenu de 14%.

S'adresser à :

C.-E. MIGNER
Agent d'immeubles
50 St-Patrick, Tél.: 2-3130 ou 4-1840
SSSA-80R—T75462

A VENDRE RUE D'ARTIGNY

Deux maisons
Loyers annuels $ 984.
Taxes annuelles 392.
Prix $8,000. chacune

THE ROYAL TRUST COMPANY
65, rue Ste-Anne Tél.: 2-4031
56-CR-80R—T74696

AUTOMOBILES DEMANDEES

ACHETONS camions et autos pour argent comptant, dompeuses neuves, usagées, toutes sortes **GIROUX MOTORS SALES, 666 Ave ROYALE, Beauport-Est** Tél. 4-1246 AIX-12H—S87281

JE SERAIS INTERESSE à acheter un petit char, de préférence un coupé de $600 à $800 S'adresser **M. GARNEAU, 25 DE LA COURONNE,** tél. 5114. AR-13H—T73536

PARTICULIER demande et paiera comptant pour auto récent modèle en bon ordre. Aussi trailer-roulotte fabriqué par manufacturier. **APPELEZ 2-2207** ou écrire **72 AVE JACQUES-CARTIER,** Québec. HBA-13—T75081

ON DEMANDE à acheter d'un particulier, automobile d'occasion, coach ou sedan, modèle 39 à 42. Payons argent comptant. S'adresser **43 ST-JEAN,** tél.: jour: 2-6905 où 7-8 h. 3-0485. SSSA-13—T75457

ACHETONS CHARS de toutes marques et payons argent comptant. S'adresser **41, 1ère AVENUE,** tél.: 2-6339. HRR-13H—T75448

ACHETONS AUTOS
POUR ARGENT COMPTANT
PAUL MAHEUX
597 Blvd Charest Tél.: 3-4167
HOA-13H—T72966

MAISONS A VENDRE

163-7 RUE BOUFFARD, angle Morin, 3 logements, bon ordre. Prix moindre que l'estimation municipale. Conditions faciles. **DE LA BRUERE FORTIER, notaire, 87 DE LA COURONNE,** tél.: 3-0755. 135-YL-80H—T74301

MAISON BRIQUE, rue Champlain, 4 étages, 3 logements. A vendre d'ici 8 jours, prix $2,600, comptant, $1,600. S'adresser **181 CHAMPFLEURIE,** tél.: 9105. HLA-80—T75454

RUE LAFAYETTE, 5 maisons trois logements, 6 pièces plus chambre bain chacune, bons revenus. Plusieurs magnifiques terrains, bien situés paroisse Sts-Martyrs. S'adresser **435 CHEMIN STE-FOY,** tél.: 5593. HRR-80R—T75456

MAISON 2 LOGEMENTS. Revenu annuel $1,170.00. Très bonne construction, moderne. Chauffage automatique et système électrique pour eau chaude. Renseignements en fin de semaine, à **683, 4e AVENUE.** 80R—T75461

PROPRIETE à vendre, beau site, près du Parlement, en brique solide, solage pierre, 2 logements, 9-6 chambres, coin St-Eustache et Ste-Julie, **10 STE-JULIE.** SR-80R—T75463

PROPRIETE A VENDRE, située 25, 27, 29 avenue Laurentides, quartier Montcalm, Québec, trois logements sept pièces chacun, chauffés, avec garages. Logement libre pour mai. Trois terrains 25 x 100 pds chacun, St-Sacrement. Propriété et terrains, argent comptant. **ALBERT LAPOINTE, 156 GARNIER, QUEBEC,** tél.: 5561. SSSA-80BC—T75442-C

A VENDRE maison appartement, toute meublée, tous appartements loués, très bon poste, bon revenu, partie haute de la ville, près des Remparts. Ecrire **CASIER 651 LE SOLEIL.** HLA-80—T75434

MAISONS DEMANDEES

JE SUIS ACHETEUR d'une maison seule de 8 appartements ou plus avec grand terrain, aussi moderne que possible dans la ville ou près de la ville. Ecrire en donnant tous les détails possible à **CASIER 554, LE SOLEIL.** HOA-81—T74726

MALADIES

TRAITEMENT SPECIAL par correspondance. Maladie sexuelles chez l'homme et la femme, règles douloureuses trop abondantes, ménopause, leucorrhée, impuissance, prostate. **Dr J.-A. COTE, 6854 ST-DENIS,** Montréal. HLA-Maladies T72693

Pamphlet gratuit

TOUT HOMME qui a eu une maladie de voies urinaires, si légèrement qu'il ait été atteint, si bien guéri qu'il paraisse, si lointaine qu'en soit l'origine doit faire l'expérience recommandée dans le traité explicatif du Dr Prévost, intitulé : "Ce que tout homme doit savoir avant et pendant le mariage" envoyé gratuitement sous enveloppe fermée Ecrire à **l'INSTITUT DE PROPHYLAXIE, 3440 RUE HUTCHINSON,** Montréal. ER-maladies—T73852

MATERIAUX de CONSTRUCTION

MATERIAUX de construction à vendre, comprenant douze grands châssis, genre américain, presque neufs, portes d'extérieur et d'intérieur, tôle couverture, bois de dimensions variées. **CASIER 653 LE SOLEIL.** HLA-84—T75509

MATERNITES

CLINIQUE ST-JOSEPH, hôpital privé, **1206 ST-VALLIER.** Sécurité confort des hôpitaux Direction gardes-malades graduées Médecin à votre choix. Discrétion. Avantages religieux. Prix réduit pour place demandée d'avance. Plaçons bébés **TEL. 3-4055.** CLX-H—S75309

HOPITAL DE LA MISERICORDE. Epreuve du feu, site salubre, confort moderne, maternité 3 catégories, salle commune, chambres semi-privées, chambres privées, internes et permanence, médecin au choix pour malades privés et semi-privés. Sécurité d'hôpital réactions sérologiques, traitements toutes affections. Avantages religieux Demandez admission à l'avance. Discrétion assurée. Mère Directrice **683 CHEMIN STE-FOY, QUEBEC.** BOX-Mat-R—S84515

HOPITAL STE-ANNE, 5829 Parc Avenue, Montréal. Maternité privée. Pension avant terme, bébés placés. Considération et discrétion absolue. Téléphone **DOLLARD 5984.** LL-Maternité—T73784-C

MATERNITE LICENCIEE — Etablie depuis 18 ans, médecins au choix de la patiente repas servis dans la chambre, discrétion, avantages religieux, plaçons bébés, prix réduit pour place demandée d'avance. **10 D'ARTIGNY,** tél.: 2-1966. AX-Mat-R—T74196

MOTOCYCLETTES

BICYCLETTE pour homme à vendre, marque S.P.C. neuf, prix $45.00. S'adresser **M. LIONEL TREMBLAY, HOPITAL PARC SAVARD, Québec-Ouest.** SSSA-85—T75354

ON DEMANDE A ACHETER

VIEIL OR, jones, bagues, chaines, tous articles en or solide, lunettes d'approche, diamants. **OMER BROUSSEAU,** bijoutier diamantaire, **46½ RUE ST-JOSEPH,** tél. 4-1372, Québec. OR-86H—T74026

BIJOUTERIE ANTIQUE en or solide. Nous payons meilleurs prix pour tout genre de bijouterie en or. **BIRKS, 16 RUE DE LA FABRIQUE.** CAR-86R—T74377

ON DEMANDE à acheter 10,000 dormants de chemin de fer, bois franc et bois mou. Aussi 10,000 poteaux de cèdre de 25 à 50 pieds, pour livrer durant l'année. Termes comptant au prix du plafond. S'adresser **J.-J. SEGUIN & CIE LTEE, ST-LAMBERT,** Montréal. HRA-86—T75033

MOULIN A COUDRE électrique de seconde-main demandé à acheter. En bonne condition. Petit coffre-fort. **Tél.: 8719.** HLA-86—T75348

PLUS HAUT PRIX PAYE pour sacs vides, poches toutes sortes, burlaps, baggings, guenilles, laine et coton des manufacturiers, magasins et domiciles. **QUEBEC SACK SUPPLY ENRG., 65 ST-FRANCOIS,** tél.: 3-4553. HRR-86HC—T75451-C

Chevrolet sedan		1938
Ford sedan 4 cyl.		1933
Ford coach		1937

PAUL MAHEUX
597 Blvd Charest. Tél.: 3-4167
HOA-12H—T72961

PLYMOUTH 7 pass. 1939 chaufferette 4 pneus, environ 3000 milles. Licence 1944. S'adresser **25 DE LA COURONNE,** tél.: 5114. AR-12H—T73533

FARGO 2 T 42, Dodge 3 T. 40, Dodge 2 T. 40, Fargo 40-2 T. International 2 T. 37-39, moteur à slave, tous avec dompeuse. Plymouth coach 1941, radio, chaufferette. **GIROUX MOTORS SALES, 666 AVE ROYALE, BEAUPORT-EST,** tél.: 4-1246. AIX-12H—S87282

FORD Wagonet 1940, radio, chaufferette, 24000 milles, pneus 6 plis, prendrais échange modèle 1940. S'adresser **E. MALOUIN, 33 DE LA COURONNE,** tél.: 5113. CAR-12H—T74435

DOMPEUSE hydraulique, 6 pouces avec plate-forme avec côté à neige, parfait ordre. S'adresser **267A DE LA CANARDIERE,** tél.: 2-3416. HBA-12H—T75159

DODGE 1935, sedan, 6 roues caoutchouc, en parfait ordre, $275.00. S'adresser **STATION J.-A. ROY, BLVD CHAREST,** Québec HBA-12—T75144

AUTO DODGE 1938, à vendre, moteur, pneus, peinture en très bon ordre, réparé à neuf. **M. GAUTHIER, 28, 2ème RUE,** Limoilou. HBA-12—T75163

OLDSMOBILE sedan, 8 cylindres, en bon état de marche, modèle 1939, bons pneus, à vendre à prix raisonnable pour prompt acheteur. **TEL.: " 1538, M. MARCOUX.** HBA-12R—T75105

PLYMOUTH 1939, 4 portes, de luxe très bien chaussé, radio, chaufferette. **382 LA SALLE,** de midi à 1 hre, et 6 à 8 h. 30. HRA-12—T75243

PLYMOUTH sedan de Luxe spécial 1942 avec radio, chaufferette, très peu de millage à échanger. S'adresser **25 DE LA COURONNE** tél.: 5114. AR-12H—T73535

TRAILER-COACH (roulotte) — complètement meublé pour 4 personnes, à vendre. Ecrire **CASIER 635 LE SOLEIL.** Ce trailer est fait par un bon manufacturier canadien. HRA-12R—T75267

PLYMOUTH sedan 1937, de Luxe, équipé pour l'hiver, chaines et chaufferette neuves, fan électrique et defroster, 5 pneus pratiquement neufs. Tout en parfait ordre. S'adresser **21 LETELLIER, St-Roch.** HLA-12—T75361

FORD COUPE Opéra 1940-41, convertible, top automatique, pneus exactement comme neufs bas millage, véritable occasion à vendre ou à échanger. S'adresser 5926 de midi à 2 heures et 6 à 8 hrs. p.m. 12R—T516

DODGE 37, sedan, moteur, pneus en bonne condition. Visible en fin de semaine seulement. S'adresser **683, 4e AVENUE.** 12R—T75460

FORD 1938, Sedan de Luxe, **93 STE-THERESE,** M. Gérard Faucher. HLA-12—T75468

SEDAN NASH 1941, Willys 1941, Pontiac 1935, Ford 1934, Motocyclette Indian 75 et 45. Ventes, achats. **R. OSTIGUY, 181 DU PONT,** tél.: 2-6577. HRR-12H—T75449

CHEVROLET SEDAN 1940, en parfait ordre, bons pneus, chaufrette, très propre, visible 5 hres à 8 hres. **51A RUE MONUMENT, Giffard,** Tél.: 4-3787, entre 5 hrs et 8 heures. 12—T75477

CHEVROLET 1932, modèle Victoria, en bonne condition, 6 bons pneus. A vendre ou échanger pour modèle plus récent. **TELEPHONE: 2-4190,** après 6 hrs p.m. HBA-12—T75499

Tracteur Caterpillar D 7

MODELE 1942, compresseur à air 120 cubes, camion 3 tonnes, avec hoist. Moteur White. S'adresser **DONAT SIMARD, 460 ARAGO,** tél.: 3-0760. AR-12H—T73524

NASH 1938 — Chevrolet coach 1939 — Ford 1936 — Willys 1938 — Graham 1936 — Graham 1931. Prix variant de $200 à $700. **COTE AUTO ENR., 33, 3e AVENUE,** tél. : 2-6290. HBX-12R—S81369.

CHRYSLER Windsor 1942, Opéra coupé, radio, air conditionné, 5 pneus comme neufs, échangeras pour Plymouth coupé 1941 ou 1942. S'adresser **ROBERT POULIOT, 33 DE LA COURONNE,** tél.: 5113 CAR-12H—T74434

BUICK SEDAN 1939 Spécial, radio, chaufferette, très propre, en bonne condition, 5 bons pneus. S'adresser **J.-E. COUTURE, 33 DE LA COURONNE,** Tél.: 5113. CAR-12H—T74442

CHEVROLET COACH 1938, en bon ordre, batterie, bougies et freins neufs. S'adresser **W. BOILY,** 12, rue de la Couronne, tél. 2-1206, soir 4-5922. HRA-12H—T74947

PLYMOUTH SEDAN 1941 avec chaufferette. Pneus pratiquement neufs, à échanger. S'adresser **25 DE LA COURONNE,** tél.: 5114. AR-12H—T73534

GRAHAM PAIGE sedan de luxe, Super Charger, 1937, Bons pneus, en parfait ordre. S'adresser **83-85 DES COMMISSAIRES.** HLA-12H—T75055

BUICK SPECIAL sedan 1937 en très bonne condition, bons pneus, radio, chaufferette, tél.: 4-1731 le jour 4-3331 le soir. HBA-12—T75109-C

2 CHARS à vendre, un Plymouth 1938, sedan et Ford roadster 1934 Aussi machine à vue S'adresser à **20 FRANKLIN.** HBA-12—T75188

FORD COACH de luxe 1934, bons pneus, en bon ordre sur tous rapports, à vendre ou échanger pour plus récent. **20 ST-GERMAIN,** entre 6 hrs. et 8 hrs. seulement. HBA-12—T75183

$100.00 EN BAS DU PLAFOND — Petit sedan Packard, récent, en bonne condition, bien équipé. S'adresser **CHAMBRE 15, HOTEL MONTCALM,** tél.: 2-1287. HRA-12—T75113

CAMION FORD, 2 tonnes avec hoist hydraulique, assurance, chaufferette, pneus à l'état de neufs. S'adresser **1264 ST-VALLIER.** HLA-12—T75324

FORD COACH 1937 en très bon ordre à vendre. S'adresser **229, 1ère AVENUE,** tél.: 2-7423. HLA-12—T75350

HUDSON terraplane 1938, ravagé par le feu, mécanisme en bon ordre. **Tél.: 2-8070.** HRA-12—T75346

FORD 4 cylindres, 1931, chaussé à neuf l'automne dernier, bien propre. S'adresser **27 RUE NOTRE-DAME.** HRA-12—T75328

CADILLAC Torpedo sedan 4 portes, convertible, top en toile, récent modèle, radio et chaufferette, pneus blancs comme neufs. A vendre ou à échanger. S'adresser **TEL : 3-3769.** 12R—T75518

CHEVROLET 1930 à vendre, très propre, en bon ordre, bons pneus, S'adresser **43 MONTMARTRE,** 2e étage. HLA-12—T75443

PACKARD 120, sedan 1938, en parfait ordre sous tous rapports, très peu de millage, 5 pneus presque neufs. Ecrire **CASIER 641 LE SOLEIL.** HRA-12H—T74948

A VENDRE, Hudson 1937, en très bon ordre, pneus neufs, 30,000 mille, vrai millage. Comptant seulement. **TEL.: 4-3467** HBA-12—T75481

DODGE SEDAN 1933 avec licence 1944, 2 pneus neufs du printemps, en parfait ordre. S'adresser **120, 11ème RUE** Limoilou HBA-12—T75507

ON DEMANDE A ACHETER

ON DEMANDE acheter lampe soleil. **TEL.: 4-4931,** après 5 heures. 86—T75479

DESIRE ACHETER frigidaire en bonne condition. Paiera comptant. **TEL.: 3-2164** après 6 heures p.m. HOA-86—T75472

Achetons sacs

VIDES ET POCHES de toutes sortes, guenille, fer, métaux, etc. Payons plus haut prix. **D. ASSH, Co. Enrg., 55 DE LA REINE,** tél.: 4-1921. HRR-86H—T75450

OBJETS PERDUS

MONTRE en or jaune marque "Westfield", pour dame perdue lundi après-midi entre 4 à 5 hrs, de rue des Franciscains, Sherbrooke, Chemin Ste-Foy St-Jean, magasin Singer, T.-D. Dubuc, retour par St-Jean, Racine, Richelieu, Simard, des Franciscains. S'adresser **45 DES FRANCISCAINS.** tél.: 3-2046. Récompense. HRA-87—T75221

PORTE-MONNAIE combinaison avec clefs, contenant somme d'argent, clefs, photographies, papier d'identification, perdu mercredi soir au théâtre Victoria, remettre **NORMA WHANEN,** Château Frontenac, récompense. 87—T75527

TROUSSEAU de clefs perdu à partir de la rue Mgr Gauvreau jusqu'au garage Fillion sur la reu Lachapelle, en passant par la rue La Salle, remettre à **370 ST-FRANCOIS,** ancienne adresse 368 St-François, M. A. Fiset. Récompense. 87—T75423

MONTRE EN OR JAUNE, bracelet avec initiales Y. A., perdue mercredi soir, du Colisée à la rue St-Joseph, coin St-Vallier. Récompense. Remettre **260 ST-LUC,** tél. : 4-2563. HBA-87B—T75469-C

MONTRE "Waltham", avec chaine perdue mercredi matin vers 7.30 hrs de la rue Commerciale à Traverse de Lévis. Récompense promise à celui qui la rapportera à **358 ST-JOSEPH, Lauzon.** Tél.: 813M. HBA-87—T75501

ANIMAUX PERDUS

CHIEN Wirehair, terrier, répondant au nom Mickie, perdu lundi, licence No 512. Récompense, rapportez à **340 ST-OLIVIER,** tél.: 3-0366. HAA-87—T75158

PETIT CHIEN à grand poil, drab et blanc, environ 20 livres. Récompense promise. S'adresser **110 KIROUAC,** tél.: 2-3937. HRA-88—T75229

PERDU CHIEN blanc à tête brune et tache brune, appartenant à **79, 2ième RUE, Limoilou.** Récompense promise. HLA-88—T75430

PEINTURES

Peinturage au fusil

MANUFACTURIERS - GARAGISTES - ENTREPOSEURS - INSTITUTIONS — Faites peinturer au fusil à haute compression, l'intérieur de vos bâtisses avant la nouvelle saison. **ARMAND LEPAGE, 72-74 AVE JACQUES-CARTIER, Québec. Tél.: 2-2207.** HIA-peinture—T74600

PENSION POUR ENFANTS

CHAMBRE ET PENSION DEMANDE pour 3 ou 4 enfants, pour saison d'été, de préférence si possible à la campagne. S'adresser **HOTEL ST-ROCH,** chambre 311, tél. 2-3921. HBA-90—T75178

PERSONNELLES

POUR GRANDIR, développer muscles, maigrir, améliorer santé, vue, réussir Envoyez 10c Loadstonne **3702 PARC LAFONTAINE Montréal.** AR-Personnelle—T73567

PIANOS A VENDRE

BON PIANO en parfait ordre, marque Heintzman. S'adresser **370, ST-VALLIER.** HLA-93—T75319

PIANO LINDSAY, à vendre, poêle fournaise, chauffant bois et charbon, marque Bélanger, S'adresser à **161 RUE DES COMMISSAIRES.** HLA-93—T75534

PROPRIETES A VENDRE

471-475 ST-VALLIER, neuf chambres, chambre bain, avec magasin, grand garage, coin de rue, bien éclairée, logement libre actuellement, $7,000. **JULES LARUE, notaire,** tél.: 2-3165 ou 2-4225. COR-97—T74808

CAP ST-IGNACE — Propriété cuisine d'été, grange, boutique de forge, emplacement un arpent large trois long, trente arbres fruitiers, route nationale numéro 1, électricité dans bâtisses. **TELS: 4-5425** ou 3-6933. HOA-97—T75231

RADIOS A VENDRE

RADIO RCA victor 1942 pour automobile, comme neuf, à vendre. S'adresser **20 ST-GERMAIN.** HBA-99—T75182

RADIO VICTOR, année 1940, 17 lampes, ondes courtes et longues, en parfait ordre, à vendre bonnes conditions, cause départ. S'adresser **49 AVENUE BEGIN, LEVIS.** HIA-99—T75389

RADIO CABINET. — De Forest-Crosley, très propre et en bonne condition, bon marché. S'adresser **120 ST-PATRICE.** HLA-99R—T 75395

RADIO DE TABLE Westinghouse, 9 lampes, toutes ondes, automatique, état neuf, prix d'occasion. Aussi 1 de 5 lampes très joli modèle. S'adresser **167 BOISSEAU.** 99—T75531

REMEDES

RHUMATISME
"La Capsule Una"

est un remède prompt et efficace qui soulage rapidement les douleurs rhumatismales ; essayez-la ! En vente chez son fabricant, le **DOCTEUR ADJ. DECHESNES, SHAWINIGAN-FALLS,** à $2.50 la boîte de 50 capsules. RR-Remèdes—T73662

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE DEMANDEE immédiatement pour ouvrage général, lavage en dehors, famille 2 enfants, bon salaire. **Dr O. ST-AMAND, 573 1-4 RUE ST-JEAN.** SSA-104—T74964

BONE DEMANDEE, d'un certain âge. S'adresser **206 AVENUE HOLLANDE.** HRA-104—T74863

SERVANTE DEMANDEE, sachant faire la cuisine, petite famille, bon salaire. S'adresser **TEL.: 3-1664.** HRA-104—T74811

ON DEMANDE servante générale, bon salaire. S'adresser **311 AVE LAURIER,** tél.: 5972. HLA-104—T75059

ON DEMANDE SERVANTE expérimentée, possédant référence, pour ouvrage général de maison. Pas de cuisine. Petite famille, $30.00 par mois. **195 AVENUE DES ERABLES,** appartement 1. HLA-104—T75066

FILE DLMANDEE pour ouvrage général à **101, 3e AVENUE,** Limoilou HBA-104—T75135

ON DEMANDE bonne sachant faire cuisine, référence exigées, bon salaire. S'adresser **M. ALPHONSE L'ESPERANCE, 24 ST-URSULE,** tél.: 2-6124. HBA-104—T75139

COMMERCE • PROFESSIONS • METIERS — LE GUIDE — DU SERVICE que vous DESIREZ chaque jour !

BAINS TURCS

BAINS TURCS ET MASSAGE

POUR DAMES et MESSIEURS, donnés par professionnelles Service complet Massage au Cold Cream, Alcool, lampe-soleil, vibrateurs. Clientèle choisie Appointements tél.: 3-0121 Studio **246 ST-JEAN, appt. 16.** BBX-C.D.R.—R34502

BICYCLES

100 BICYCLES, filles et hommes, ainsi que pièces de bicycles et accessoires à vendre. Prix spéciaux pour marchands de campagne. Ecrire pour informations **R. COTTON, 60 RUE DE MONTMORENCY, Québec,** tél.: 4-2909. SSR-C.D.R.—T75167

REPARATIONS DE BICYCLETTES. — Votre bicyclette est-elle prête pour l'été? Si non confiez-en la réparation à notre atelier. **Les SPECIALISTES EN BICYCLETTES; VOYERCYCLE ENR. 599 1-2, ST-JEAN,** Québec, tél.: 4-3932. 246-SSL-C.DR—T75345

BICYCLE A VENDRE bon marché. S'adresser **111 FRANÇOIS 1er, Paroisse Stadacona.** HRA-CDB-bicycle—T75310

CHIRURGIENS-DENTISTES

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-interne du Forsyth Dental infirmery, Boston, E.-U Anesthésie au gaz. Bureau **207, 3e AVENUE, LIMOILOU. Tél. 4-3317** Résidence 2-4935 Fermé mardi et jeudi soir CEIX-C.D.H.—S8859

Dr DONAT ROY, Dentiste, chirurgien-dentiste. Anesthésie au gaz, heures de bureau de 9 h. à midi et 2 h. à 5 p.m. **175, 3e AVENUE,** Limoilou, téléphone 4-1252, rés. 6202. SSSA-C.D.H.—T73159

ENTREPRENEURS-MENUISIERS

POUR TRAVAUX de menuiserie, réparation logements, meubles, châssis doubles, etc. S'adresser **TEL.: 2-3561.** HBA-C.D.B.-entrepreneur—T75186

ENTREPRENEURS PEINTRES

TEL : 3-6713, SAVARD, entrepreneur-peintre. Peinture, tapissage, imitation, blanchissage. Réparations de plâtre, tirer les joints. Ouvrage garanti Québec. HRA-CLH—74937

Etes-vous à la recherche d'un domestique, une aide quelconque ou voulez-vous vous-même obtenir une situation : confiez aux petites annonces du "SOLEIL" votre message, il sera rapporté dans des milliers de foyers chaque jour.

LINGERIE DE SECONDE MAIN

CATALOGUE GRATIS - 1944

NOTRE NOUVEAU CATALOGUE de linge d'hiver est maintenant prêt, demandez-le sans tarder Spécialité linge seconde-main et neuf, gros et détail Avec notre Compagnie c'est satisfaction garantie ou argent remis. **LA COMPAGNIE ASSH 30 ST-JOSEPH,** Québec, P. Q. NLX-CDHC—S76244-C

Montreal Jobbing

21 RUE ST-JOSEPH, QUEBEC

AVIS A NOS nombreux clients. Venons de recevoir notre stock de printemps. Venez nous visiter pour choisir le plus bel assortiment jamais dépassé, de lingerie usagée et de neuf. Vous serez très satisfait. C'est le temps de faire de l'argent. Demandez catalogue gratis 1944. CIR-C.D.R.—T75049

Quebec New Second Hand Jobbers

NOUS VENONS de recevoir notre marchandise du printemps neuve et usagée. Prix défiant toute compétition. Demandez notre catalogue 1944 gratis. Gros et détail **44½ RUE ST-JOSEPH.** NR-C.D.H.—T74294-C

MANTEAUX PRINTEMPS $1.49

EN PARFAITE condition, pour dames, demoiselles. Centaines d'aubaines en lingerie usagée. GROS, DETAIL, CATALOGUE GRATIS. **MAGASIN D'OCCASIONS GENERALES, ENRG., 1102 ST-VALLIER, Québec** OR-C.D.H.—T74025

HEMSTITCH — BOUTONS

BOUCLES ET BOUTONS couverts. Point Hemstich. Ouvrage fait avec soin. Attention spéciales aux commandes par malle. **Mlle M. DELISLE, 284 RUE ST-JOSEPH,** tél.: 3-5998. Rés. 4-1213. 356-SSL-C.D.H.—T75521

MATELAS

LOUIS ROUSSEAU. Matelas neufs, réparation de sommiers et matelas. Réparations de meubles **486, 8ème AVENUE,** tél. 4-1480. CBOX-CDH—S85220

MEDECINS-CHIRURGIENS

DOCTEUR CHARLES RINFRET, voies génito-urinaires, médecine générale, petite chirurgie. Traitement électrique. Maladies vénériennes. **59 ST-JOSEPH,** appt 101, Québec. Heures du bureau 10 à 11 heures a.m., et 2 à 4 hrs p.m. Le soir, lundi, mercredi, vendredi, 7 à 8 heures. **TEL.: 4-4061.** HCR-CDR—T75213

LINGERIE DE SECONDE MAIN

Provincial Jobbing
37 à 39 Saint-Pierre, Québec

CINQ ETAGES, plus grosse maison au Canada pour commerce de gros seulement, pour ligne de seconde-main, pour hommes, femmes et enfants, meilleurs prix en ville. Venez ou écrivez pour catalogue. HOA-C.D.R.—T72977

PROVINCIAL TEXTILES REG'D
41 rue St-Pierre - Québec, P.Q.

SOMMES HEUREUX d'annoncer l'ouverture notre grand magasin marchandises sèches, garnitures maison, lainages, coupons, soies, robes broadcloth et soie. Plus beaux stocks en ville. Marchandises NEUVES seulement. Visite sollicitée. Votre commande par malle est apréciée. SSR-C.D.R.—T75170

NETTOYEURS-TEINTURIERS

TEINTURERIE DORCHESTER
— Nettoyeur Teinturier Expert —

Offre son nettoyage teint clair parfait en plus procédé de stérilisation 100% efficace, prix populaire. Robes unies, complet, paletot printemps nettoyés $1.00 Teinture pour deuil dans 24 heures suivant réception **116-120 DORCHESTER,** Québec Téléphone 4-2484 CHHX-CDH—T71748

"P. FERLAND INC."

TEINTURIER, NETTOYEUR, EXPERT. Le passé de la Maison P. Ferland est votre GARANTIE d'une entière satisfaction Pourquoi courir les risques d'un nettoyage "BON MARCHE" (seconde qualité), quand vous pouvez obtenir le meilleur à des prix tout à fait raisonnables ? **P. FERLAND, INC.,** nettoyeur licencié SANITONE, **155-157, RUE DU PONT.** Tél : 4-3531. OR-C.D.H.—T74015-C

TEINTURERIE FRANCAISE INC. — Pressage, nettoyage Spécialité teinture de tous genres Département spécial pour commande de la campagne Sollicitons commande d'essai **565 ST-JEAN,** Québec Tél **4-4486.** BOX-CDR—S84514

NOTAIRES

TASCHEREAU & TASCHEREAU, notaires, 71 St-Pierre, Québec Argent à prêter sur hypothèque et autres garanties. Administration de succession Organisation de compagnie à fonds social. 1.n.o.-C.L.S.—S88741

Quel que soit l'article que vous ayez à vendre il y aura toujours des acheteurs si vous avez l'heureuse idée de publier une petite annonce qui est lue chaque soir dans tous les foyers de Québec.

REPRISAGE

Reprise Française, Enr.

REPARATIONS GENERALES, Trous de mites, déchirures, brûlures, bas de pantalons, bas de manches, collets, etc. **132 COTE D'ABRAHAM,** face Côte Ste-Geneviève. Tél.: 2-2347. AR-C.D.R.—T73506

SALON DE COIFFURES

SALON VANITE

Coiffure de tous genres, Mlle **Annette Chaine,** prop., **94 DE LA COURONNE,** coin du Roi, téléphone 2-4100. RCX-CDH—S98594

SPECIAL: PERMANENT $15.00 POUR $1.50, garantie pour 12 mois, machine moderne, avec ou sans fils, Spécialité teinture. **SALON LELY Enrg.,** prop. Mme R. Perron-Jacques, 60½ **ST-JOSEPH,** Tél.: 9370. EYX—C.D.H.—S94629

SALON PAULETTE — Ond. Permanentes, $1.50 à $5.00. Asortiment complet. Robes, chapeaux, bas et lingerie pour dames. Aussi Produits Mireille, à vendre **389 ST-JOSEPH,** tél.: 4-2754. HBA-C.D.H.—T72848

SALON LAROSE — Spécial permanent à l'huile française de $10 pour $3.50 seulement. Aussi autres permanents et tous genres de coiffures. Mme S. PERRON LETOURNEAU, prop. maintenant à **1 ST-JEAN.** Tél.: 8021. LR-C.D.H.—R93178

SALON LANGEVIN, 144 Côte d'Abraham, tél.: 4-0135. Spécial: Permanents Feather Cut et Brush-cut, à la crème $10 pour $3.50. Coupe de cheveux, shampoo, mise en plis, ouvrage garanti par coiffeuse d'expérience. CRR-C.D.R.—T74538

SALON IVOIRE — Spécial pour temps limité, permanents régulier $5.00 réduits à $2.00. Tous genres coiffures. Représentante des produits Mireille. **112, ST-JOSEPH** tél.: 2-8378. Prop. M. A. BELANGER. HRR-C.D.H.—T75445

TABAC EN FEUILLES

RENE ST-JEAN Spécialiste tabac en feuilles Prix défiant toute compétition. Direct du producteur au consommateur, **1271½ DE LA COURONNE,** Québec Tél. 4-0120 ERX-C.D.H.—S73155

TABAC EN FEUILLES ou gerbes assorties de toutes sortes Tabac coupé à pipe et cigarette. Prix défiant toute compétition, **JOS. TREMBLAY, 811 RUE ST-VALLIER.** EBX-C.D.H.—S83375

TAILLEURS

TAILLEUR EXPERT — Messieurs, Réparations générale. Pressage, nettoyage habits, paletots retournés, boutonnières. Ouvert soir. **J.-L. DESROCHES, 88 1-4 DORCHESTER.** CIR-C.D.H.—T75053

SERVANTES DEMANDEES

ON DEMANDE servante, sachant faire cuisine, (deux personnes), références exigées. S'adresser **P.-A. ALAIN, 71 CHEMIN STE-FOY.** HBA-104—T75125

BONNE DEMANDEE pour petite famille, 1 enfant, lavage en dehors, pas de cuisine. S'adresser **178 MARQUETTE,** appt. 3. HBA-104—T75153

SERVANTE générale demandée pour veuf et 4 enfants. S'adresser le soir à partir de 5 hrs. à **38 RUE ST-GEORGES,** Giffard, tél.: 5839. HRA-104—T75259

ON DEMANDE bonne fille pour ouvrage général, aussi femme de journée. S'adresser **377 ST-PAUL.** HRA-104—T75261

SERVANTE demandée. S'adresser **204 AVENUE HOLLANDE.** HRA-104—T75218

BONNE FILLE demandée pour travailler à Montréal, 3 grandes personnes, pas de lavage, sachant bien faire la cuisine, très bon salaire. S'adresser **TEL.: 9010** où **77 MANRESE,** appt 5. HRA-104—T75242

BONNE demandée. Références exigées. S'adresser **127 GRANDE-ALLEE,** Mme **PAUL GAGNON.** HOA-104—T75244

FILLE de chambre demandée, références exigées. S'adresser Mme **W.-E. BRUNET, 44 DE LA TOUR.** HOA-104—T75249

BONNE DEMANDEE pour petite famille. Bon salaire. S'adresser **5 CANARDIERE,** tél.: 4-3815. HOA-104—T75273

ON DEMANDE dans très petit logement femme ou fille pour service général, dans l'après-midi seulement, devra coucher chez elle et fournir références. Mme **GUY. PIETTE, 4½ HEBERT,** tél.: 2-8582. HOA-104—T75262

SERVANTE DEMANDEE pour ouvrage général. Références exigée. **299, 1ère AVENUE,** Limoilou. HOA-104—T75268

ON DEMANDE servante avec références, famille trois personnes, sachant faire cuisine. S'adresser **64 AVE DE SALABERRY** Mme Aug. Caouette. HCR—104—T 75290

SERVANTE DEMANDEE dans petite famille, devra coucher chez elle, gros lavage en dehors, pas de cuisine. S'adresser **64 BOUGAINVILLE,** tél.: 6016. HLA-104—T75363

SERVANTE DEMANDEE pour ouvrage général, sachant bien faire la cuisine, famille de 3, bons gages. **144 GRANDE-ALLEE,** appt 51. **Tél.: 7862.** HLA-104—T75357

ON DEMANDE une servante pour service général, pas d'enfant, pas de lavage. Références exigées. **172 RUE ST-FRANÇOIS.** HOA-104—T75336

BONNE DEMANDEE pour famille de 2 grands enfants, bon salaire. **1 AVE OAK,** tél.: 3-5625. HHR-104—T75329

SERVANTE demandée pour couple âgé ; ouvrage général de maison, pas de cuisine ni gos lavages. Tous les soirs libres. S'adresser à **74 DES PRAIRIES.** 104—T75376

SERVANTE générale demandée, références exigées, bon salaire, pour personne compétente. S'adresser 29, 9e **RUE,** tél.: 3-5533. HOA-104—T75409

SERVANTES DEMANDEES

BONNE DEMANDEE, d'un certain âge. S'adresser **54 DE LA FABRIQUE.** HIA-104—T75404

FILLE RECOMMANDABLE demandée pour ouvrage général, 2 enfants, couchera à la maison, bon chez-soi, bon salaire. Expérience non nécessaire. **285 CHEMIN STE-FOY, appt. 5.** 104—T 75391

ON DEMANDE servante générale, pour famille de 4 grandes personnes, gros lavage en dehors. S'adresser **32 PERE GRENIER,** St-Sauveur. HBA-104—T 75390

SERVANTE DEMANDEE pour ouvrage général, sachant faire cuisine, famille de 4 personnes munie de bonnes références. S'adresser Mme **GERALD MONAGHAN, 40 AVE LAURIER,** tél.: 8316. HLA-104—T74573

PERSONNE sérieuse demandée, pouvant fournir références, pas de cuisine, libre tous les soirs, bon chez soi. **330 ST-OLIVIER.** Tél.: 2-3409. SSSA-104—T75483

SERVANTE DEMANDEE pour ouvrage général, famille 3 enfants, préférence fille assez âgée. S'adresser **19½ BELLEAU,** téléphone 2-5815. HBA-104—T75488

ON DEMANDE servante pour service général, pas lavage, pas d'enfants. S'adresser **51 ou 47 DU PONT.** SSSA-104—T75476

ON DEMANDE bonne, pouvant coucher chez elle, petite famille, léger travail. **TEL.: 2-4325.** 613-HIA-104—T75480

ON DEMANDE servante evec expérience, 2 personnes seulement à la maison, pas de cuisine à faire. S'adresser **122 AVENUE MONCTON.** HBA-104—T75491

BONNE DEMANDEE pour famille 3 grandes personnes, $30.00 par mois, pour personne d'expérience, références exigées. S'adresser **175 AVENUE DES ERABLES,** tél.: 6592. HLA-104—T75520

Fille de chambre

FILLE de chambre demandée, devra coucher chez elle. S'adresser **43 ST-URSULE.** 104—T75504

TERRAINS A VENDRE

TERRAIN A VENDRE à St-François d'Assise, endroit magnifique, sur première avenue, vendra à prix d'occasion. **TEL: 3-0981.** YR-106—T74246

ST-SACREMENT, rue Garnier, 2 terrains de 25 pds de front chaque. A vendre à bonne condition. **TEL.: 7226.** HRA-106—T74854

A NOTRE-DAME DES LAURENTIDES, terrains à vendre à bonne condition, route nationale, 10 milles de la ville. **TELEPHONE: 4-0862.** SSR-106—T75116

PARC CHATEAU D'EAU Loretteville, terrain à vendre 100 à 200 pieds, service d'autobus à l'année. **TEL.: 2-2080.** HLA-106H—T75519

TERRES A VENDRE

TROIS BONNES TERRES, 60 arpents chacune, terre à bois, une bâtie avec bonnes bâtisses, convenant pour les trois. Coût $6,500. Vendra aussi séparément. **J.-P. LAQUERRE, FORTIERVILLE. P.Q.** HLA-108—T74516

TERRES DEMANDEES

JE SUIS ACHETEUR d'une petite terre avec ou sans roulant ou un grand emplacement alentour ville de Québec. Ecrire donnant tous détails possibles. **CASIER 624, LE SOLEIL.** HRA-09—T74725

JE SUIS INTERESSE à acheter une terre, avec ou sans roulant dans les alentours de Québec, pour argent comptant. S'adresser **164, 3ième AVENUE,** tél.: 4-1264. SSA-109H—T75523

VOLAILLES

NOUS POUVONS VOUS DIRE quels poussins Bray, race et quantité, sont disponibles, quels "lots de solde" restent de grosses commandes. Couvoir Bray est outillé pour remplir toutes commandes immédiates, printemps ou été. Prenez contact bientôt. Agents: La Maison Langevin, 140 de la Couronne, téléphone: 3-0619 ; Mme Narcisse Déry, Saint-Adelphe ; D. Cadrin Enr., Saint-Vallier, comté de Bellechasse. 112B—T75440-C

Poussins à vendre

Couvées de poussins Plymouth-Rock barrés à vendre en mois avril, mai. Provenant de troupeaux inspectés. Seule l'épreuve du sang 0% de réacteur ayant à leur tête des reproducteurs R.O.P. Gardons poulettes reconnues pour la ponte (gros oeufs). Accouplé 10% est allouée à chaque commande. Poussins "mars" $15.00 le cent, d'avril jusqu'au 20 mai $14.00. Poussins de mai $13.00. Cochets $0.05 par semaine. **COUVOIR PRIVE, HOSPICE ST-CHARLES, FERME CAP-ROUGE.** HBA-112—T75314

Poussins Ste-Croix

COQS A VENDRE — Poussins certifiés, Coqs "Plymouth Rock Barré", "Leghorn", "Chanteclerc", provenant de vieilles poules et poulettes. Grande quantité pour mois de mars et avril. **COOPERATIVE AVICOLE, STE-CROIX,** Lotbinière. HIA-112—T75415

Etes-vous à la recherche d'un domestique, une aide quelconque ou voulez-vous vous-même obtenir une situation : confiez aux petites annonces du "SOLEIL" votre message, il sera rapporté dans des milliers de foyers chaque jour.

VUES ANIMEES

PROJECTEURS 16 mm. 1 Keystone, modèle CC 16, capacité 400 pieds et 1 Bell & Howell "Showmaster" capacité 400 à 2000 pieds. Différents "Newsthrills" et autres films. Le tout pratiquement neuf. S'adresser **CASIER POSTAL 190, BAIE-ST-PAUL,** Qué. SSSA-113—T74754

NON CLASSIFIEES

FISTULE ANALE

TRAITEMENT ambulatoire au bureau seulement. Détails sur demande. **Dr L.-G. PERRIN, 24, RUE DU PONT, QUEBEC, P.Q.** 115R—S84509-(5)

NON CLASSIFIEES

PATATES
DE L'ILE D'ORLEANS
1.95 le sac
OEUFS FRAIS A-GROS
3 doz. $1.15
ANATOLE PICHETTE
156 Dorchester, tél. : 3-0805
25-HLR—115H—T70279

MAGASIN A LOUER

situé à
73, rue St-Jean
S'adresser à la succession
B. LEONARD
55 rue St-Jean — Tél.: 2-2145

Feu Odilon Paquet

Beauceville — D.N.C.) — Est décédé à St-Georges, M. Odilas Paquet, à l'âge de 49 ans et 10 mois. Il laisse pour pleurer sa perte, son épouse, née Béatrice Bourque ; son fils, Jean-Eudes ; deux filles : Solange et Martine ; ses frères : Albert, Jos et Gédéon Paquet ; ses soeurs: Mme Vve Albert Bolduc, (Marie) Mme Edgar Brochu (Anna) de Beigham, Mme Joseph Bourque (Irma), Mme Wilfrid Bolduc (Yvonne), de St-Georges ; ses beaux-parents : M. et Mme Gédéon Bourque ; ses beaux-frères et belles-soeurs : Mme Albert Paquet, Mme Jos. Paquet, Mme Gédéon Paquet, Mme Vve Arthur Paquet, MM. Jos. Bourque, Edgar Brochu, Wilfrid Bolduc, M. et Mme Adalbert Gagné, M. et Mme Ls-Ph. Paquet, Mme Vve Irénée Bourque, de St-Jean de Lalande, M. et Mme Renée Paquet, de Rouyn, M. et Mme Clermont Bourque, de Malartic, la Rév. Sr Marie-Suzanne, de l'Institut Jeanne d'Arc, d'Ottawa, Miles Rachel et Gilberte Bourque, M. et Mme St-Georges Bourque et M. Michel-Ange Bourque, de St-Georges.

Portait la croix, M. Honorius Bourque.

Porteurs d'honneur : MM. A.-R. Dallaire, Adélard Rodrigue, Donat Drouin, Florian Fortin, Colomb Cliche, Arthur Paquet.

Porteurs : MM. Lorenzo Paquet, Alphonse Bolduc, Louis Drouin, Lionel Moris, Florent Paquet, Lorenzo Bégin.

Mgr Cortier fit la levée du corps et le service fut chanté par M. le curé Edouard Beaudoin.

LES AVENTURES DE PAULINE

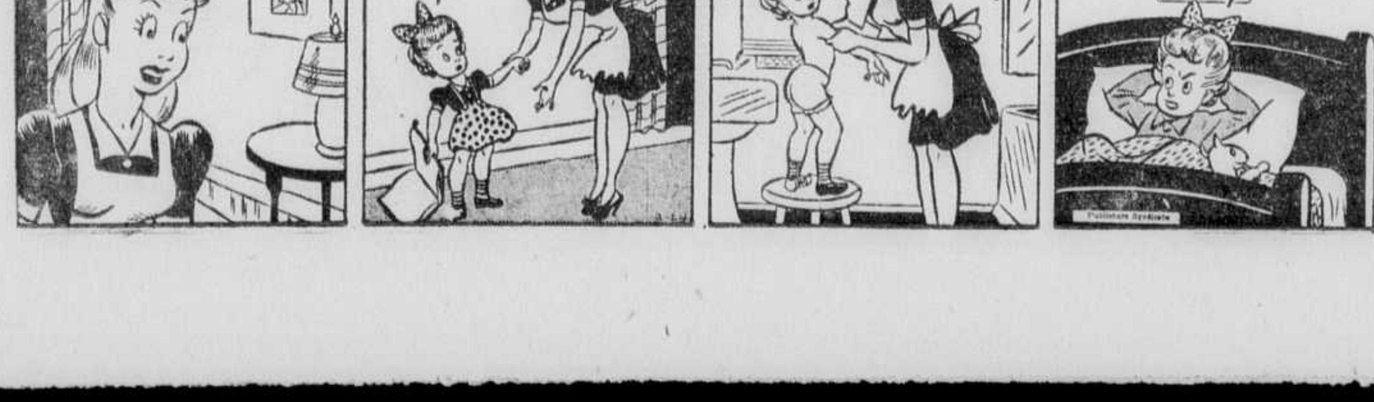

Vendredi, 24 mars 1944

me qui souffrait toujours d'une maladie ou d'une autre. Puis quand elle eut vue tante Marie prendre le sentier qui conduisait à un village nègre, Rita se hâta d'entrer à la cuisine et de se préparer une dinette de pique-nique. Elle mit le tout dans un petit panier, prit une revue nouvelle dans le vivoir, et un manuscrit qui avait besoin de corrections dans la chambre de la tour. Ainsi munie, elle prit le sentier qui conduisait à la rivière à quelque distance de la maison.

Elle s'installa dans un endroit sablonneux — une sorte de petite baie ombragée par des saules — et s'occupa de s'installer pour être bien en vue. Bien que l'air fût déjà piquant à cause de l'hiver proche, le soleil qui frappait le sable blanc était très agréable. Des insectes faisaient entendre de temps à autre, de sourds bruissements, des insectes qui restaient le plus longtemps possible avant de chercher un climat plus clément.

Elle ouvrit la revue et essaya de lire prêtant l'oreille pour entendre le bruit du bateau à gazoline. Mais elle avait de la peine à se concentrer tout aussi bien sur sa lecture que sur le bruit, parce qu'elle ne pensait qu'à Adam Nantin. Qu'est-ce qu'il avait cet homme de toutes façons ? Il l'avait embrassée dans la chambre de la tour et apparemment il y avait trouvé du plaisir — mais cette scène romanesque ne s'était pas renouvelée. Il était certain qu'Adam était occupé, qu'il avait beaucoup à se préoccuper comme une foule d'autres d'autant, mais ce n'était pas une raison pour qu'il ne lui laisse pas voir qu'il l'aimait — si réellement il l'aimait.

Cela le tracassait. Et de nouveau, elle se rappela ce que le médecin de New-York lui avait dit : "Le malheur vous autres, femmes modernes, c'est qu'en vous mettant en compétition avec les hommes, votre importance vous a monté à la tête. Cela vous a enlevé quelque chose de votre charme féminin — de votre impuissance."

Et elle avait répondu : "Nous avons cessé d'être des lierres grimpants."

"Ce qui me rappelle," dit Adam, "que je serai bien content quand cette histoire de pièce sera terminée."

"Je ne l'aurais jamais soupçonné," dit Rita. "Vous jouez votre rôle avec une telle ardeur. Si j'étais à la place de Gérard Portier, je — "

"Je vous en prie, ne me parlez pas de cela," l'interrompit Adam. "Parlons plutôt de vous et du propriétaire du bateau. Je crois que ce serait une excellente idée que vous le recontriez, montrez-vous aimable, et tâchez de vous rendre compte si nous avons raison de le soupçonner."

"Oui, Monsieur," dit Rita. "Je vais aller à la chasse tout de suite — la minute que je le vois."

Adam dit : "Il se produit trop d'accidents inexplicables à l'usine. Je ne puis me mettre dans la tête que mes ouvriers sont coupables — mais je ne puis m'empêcher de penser qu'il y a une influence quelconque extérieure qui travaille en dessous."

"Des saboteurs qui travailleraient sous des ordres venus de plus haut ?"

"Exactement," dit Adam. "Il s'est produit aussi des incidents le long du rivage de Virginie — il est donc à présumer que les saboteurs travaillent de cet endroit — et par ce cours d'eau assez étendu arrivant jusqu'à notre petite rivière, et — "

"Et la ferme Johnson," termina Rita.

"Oui," dit Adam, "la ferme Johnson."

Rita se leva. "Je retourne directement dans ma vieille demeure," dit-elle, "et je vais faire ma toilette pour charmer l'oeil. Puis j'irai m'asseoir sur les bords de la rivière et je surveillerai. Quand le bateau à gazoline arrivera, je — !!

"Vous vous jetterez à l'eau ?" dit Adam en souriant.

"Non," dit Rita. "Et je ne laisserai pas tomber mon mouchoir non plus. Je trouverai tout de même moyen d'attirer l'attention. N'ayez crainte."

Année de progrès de la Metrop. Life

La Metropolitan Life Insurance Company, en 1943, la 75ième année de son existence, a émis pour $2,305,262,410, d'assurances-vie a primes encaissées. Ce chiffre portait au montant non encore atteint de $29,180,396,994 le total des assurances-vie en cours auprès de la Compagnie et détenues par plus de 30,-500,000 personnes au Canada et aux Etats-Unis. La Compagnie, en cette même année, a également vu son actif atteindre la somme de $6,463,-803,551, ainsi que le révèle l'état de la situation de la Compagnie, pour l'exercice écoulé.

Un fait à remarquer, c'est que les placements de la Metropolitan sous forme d'obligations du Gouvernement du Canada et du Gouvernement des Etats-Unis ont dépassé $2,300,000,000.

Les paiements faits aux détenteurs de polices et à leurs bénéficiaires ont atteint $554,873,000, au cours de l'année : c'était la 12ième année consécutive que ces paiements dépassaient un demi-billion de dollars.

On a constaté que l'année 1943 accusait, sur l'année 1942, une augmentation de plus de $1,900,000,000 d'assurances-vie en cours.

Il a été fait une attribution de dividendes payables en 1944, et se montant à $105,674,814.

Les dividendes que la Metropolitan a payés depuis son incorporation, il y a trois quarts de siècle, dividendes ajoutés à ceux de 1944, se montent à plus de $2,000,000,000.

Dans ses remarques sur les opérations de la Compagnie, au Canada, M. McDonald a attiré l'attention sur le fait que, l'an dernier, les Canadiens avaient souscrit pour plus de $176,849,896 d'assurances-vie auprès de la Metropolitan. Ces nouvelles assurances ont porté à $1,-556,011,369 le volume total des assurances-vie détenues auprès de la Compagnie par ses 2,200,000 détenteurs de polices canadiens.

Revue des marchés mobiliers

Gains de recouvrement ici et là à la Bourse de New-York — Montreal Power monte de 3-8 de sou à la Bourse de Montréal — Marché des mines d'or à la baisse à Toronto.

A NEW-YORK

New-York, 24. (PA) — Le marché était actif aujourd'hui durant les premières transactions à la Bourse de New-York et, ici et là, de légers gains de recouvrement étaient en évidence.

Etaient inchangés ou en avance de quelques fractions au début de la séance Standard Oil of New-Jersey, Northern Pacific, General Electric, General Motors, Pennsylvania, Delaware & Hudson, Montgomery Ward, Boeing et Western Union "A".

Les titres ferroviaires, les liqueurs et les spécialités étaient en demande bien que certains leaders étaient timides. Vers midi les gains fractionnaires étaient en majorité.

A MONTREAL

Montréal, 24. (PC) — Montreal Power a monté de 3-8 de point à 20 à l'ouverture de la Bourse et du Curb de Montréal aujourd'hui à la suite de l'introduction du bill concernant l'expropriation de la compagnie présenté à la Législature. Les valeurs de la nouvelle compagnie destinée d'après les organisateurs à protéger les droits des actionnaires de la compagnie ont été admises comme privilégiées sur le Curb et elles ont été vendues au début à 30 cents.

Dans les autres transactions, Walkerville Brewery, Industrial Acceptance et Asbestos ont gagné du terrain et National Steel Car et Power Corporation ont subi des pertes.

A TORONTO

Toronto, 24. (P.C.) — Le marché était plus tranquille et les mines d'or ont montré un peu de faiblesse à l'ouverture de la Bourse de Toronto aujourd'hui. Les autres groupes étaient stables.

Des légers reculs ont été inscrits par Aunor, Madsen, Upper Canada et Pickle Crow et les prix ont monté un peu pour Beattie et Astoria. Une perte d'un sou a été enregistrée à Steep Rock à $2.14 et ce fut le seul changement dans la section des métaux ordinaires.

British-Dominion a baissé d'un sou à $1.05 et ce fut le seul changement enregistré dans la section des huiles de l'ouest.

Au cours de l'année 1943, plus de $27,000,000 furent payés par la Metropolitan à ses détenteurs de polices canadiens et à leurs bénéficiaires.

Augmentation des recettes des C.N.R.

Le bilan de février 1944 des chemins de fer Nationaux du Canada accuse une augmentation dans les recettes nettes de $400,000 sur le mois de février 1943 et le bilan des deux premiers mois de l'année indique une augmentation de pres d'un million de dollars sur la période correspondante de 1943.

En février 1944, les recettes d'exploitation se sont élevées à $33,874,-000, une augmentation de $3,545,000 sur celles de février 1943. Les recettes nettes se sont chiffrées à $5,549,000, et accusent une augmentation de $427,000 sur celles de la période correspondante de l'an dernier.

Les recettes d'exploitation pour les deux premiers mois de l'année se sont élevées à $66,970,000 et les frais d'exploitation à $56,398,000. Les recettes nettes se sont établies à $10,-572,000, une augmentation de $977,-000 sur la même période de 1943.

A la Metrop. Life

EDWIN C. McDONALLD, vice-président administrateur de la direction générale au Canada de la Metropolitan Life Insurance Company, qui révèle que, à date, la Compagnie a placé un total de $112,-500,000 en Emprunts de Guerre et en obligations de la Victoire.

Prix des oeufs et du beurre

Montréal, 24. (P.C.) — A l'ouverture du Canadian Commodity Exchange le beurre et les oeufs étaient inchangés.

Compensations bancaires

Les compensations bancaires a Québec cette semaine s'élèvent a $6,063,471 à comparer à $5,834,133 la semaine précédente et à $4,641,-186 durant la même période en 1943.

Bourse de Londres

Londres, 24. — (P. A.) Le marché des valeurs était généralement tranquille et stable, hier, en fermeture. Des achats sélectifs des titres industriels ont caractérisé la séance. Les chemins de fer domestiques ont clôturé fermes. Les huiles manifestaient une tendance à la baisse. Les Kaffirs ont affiché de la fermeté, tandis que les diamants étaient négligés. Les valeurs internationales se sont raffermies. Les fonds britanniques ont été stables, tandis que les emprunts européens cédaient du terrain.

Trésor américain

Washington, 24. — (P.A.) La position du trésor américain le 21 mars : recettes $399,166,208; dépenses $446,450,623; balance nette $16,-590,996,985.

Mots Croisés du "Soleil"

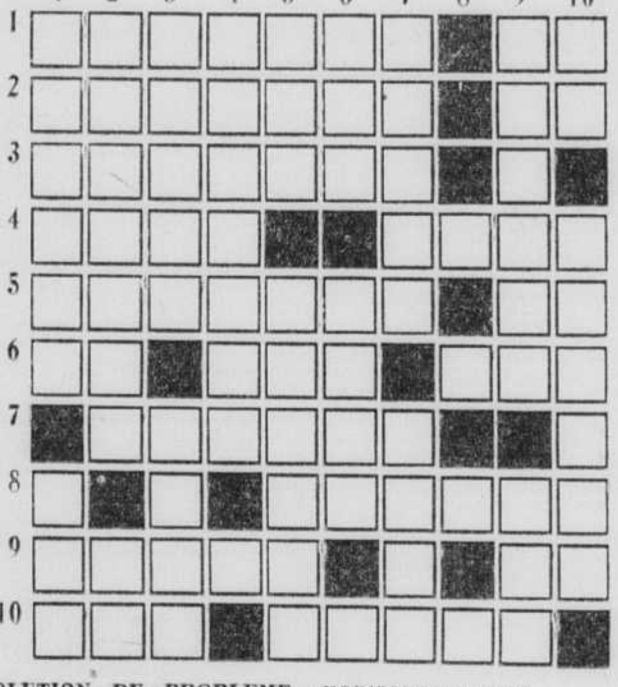

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	M	O	N	O	T	O	N	I	E	■
2	E	C	O	P	E	R	■	■	N	E
3	T	R	I	E	N	N	A	T	■	N
4	R	E	S	S	U	I	■	■	A	N
5	O	■	E	■	R	E	S	O	L	U
6	M	A	T	I	E	R	E	■	L	I
7	A	L	T	O	■	E	Q	U	E	S
8	N	O	E	U	D	■	U	■	G	
9	I	R	■	L	U	M	I	E	R	E
10	E	S	P	E	R	A	N	T	O	■

HORIZONTALEMENT

1—Longue vergue qui soutient les voiles d'un navire.—Adverbe de lieu.
2—Oiseau de proie. — Pronom indéfini.
3—Etat d'une personne ivre.
4—Chacun des rayons d'une roue. — Nom générique de plusieurs espèces de poires.
5—Vieille habitude. — Terminaison de verbe.
6—Négation. — Ancienne monnaie d'argent. — Joint l'un à l'autre.
7—Neuvième jour de la décade.
8—Femme de qualité attachée au service d'une princesse espagnole.
9—Plante ligneuse chargée de branches. — Métal.
10—Chemin de ville. — Attaque brusque, inattendue.

VERTICALEMENT

1—Rame d'embarcation. — A travers.
2—Ragoût de mouton, préparé avec des navets et des pommes de terre. — Petit ruisseau.
3—Ville d'Italie. — Globe, sphère.
4—Nom donné à deux vents du nord soufflant dans la Méditerranée.
5—Adjectif possessif. — Enlever la cime.
6—Pas vêtus. — Apre au toucher.
7—Nom donné à la région ténébreuse. — Genre de mammifères cétacés.
9—Se dit des parents issus de frères ou de soeurs. — Patriarche biblique.
10—Préfixe privatif. — Revêtir les couleurs de l'arc-en-ciel.

Le dollar canadien

New-York, 24. (P.C.) — Le dollar canadien à 10 11-16 pour cent d'escompte et la livre sterling à $4.04 étaient inchangés aujourd'hui à l'ouverture du marché des changes étrangers à New-York. La Commission de contrôle du change d'Ottawa maintient les taux du dollar à 9.09-9.91 pour cent d'escompte.

Le Bridge Contrat

SOLUTION DU PROBLEME D'HIER

Il faut toujours procéder de la manière la plus sûre possible lorsqu'on a un contrat à réaliser. Tout plan fondé sur une division égale des cartes hostiles d'une couleur est un plan fondé sur une improbabilité et, par conséquent, il vaut toujours mieux essayer de procéder autrement. En ce qui concerne l'affranchissement des suites secondaires, il y a un principe qu'il faut exploiter très souvent et c'est qu'il n'y a aucun danger de surcoupe si celui des deux adversaires qui a la longueur dans une couleur mal divisée possède aussi le dernier atout hostile lorsqu'il faut absolument couper avant d'aller chercher ce dernier atout.

Nord: ♠ 10 4 — ♥ D 9 7 — ♦ 10 8 6 — ♣ A D 9 6 4
Ouest: ♠ D V 9 6 — ♥ 3 2 — ♦ A R D V 2 — ♣ 3 2
Est: ♠ R 7 3 2 — ♥ V 6 5 — ♦ 7 4 — ♣ V 10 8 5
Sud: ♠ A 8 5 — ♥ A R 10 8 4 — ♦ 9 5 3 — ♣ R 7

(Donneur: Sud. Est et Ouest vulnérables.)

Les annonces: Sud 1 Coeur, Ouest 1 Pique, Nord 2 Trèfle, Est 2 Pique, Sud 3 Coeur, Ouest 3 Pique, Nord 4 Coeur.

Ouest encaissa rapidement trois levées de Carreau, puis joua la Dame de Pique vers l'As. Avec une egale promptitude, Sud prit trois levées d'atout, puis se mit en demeure d'encaisser la suite de Trèfle du Mort. Hélas, la troisième levée de Trèfle lui révéla la mauvaise division de cette couleur et il dut perdre une levée de Pique, manquant son contrat.

Sud n'avait besoin de filer que deux Pique sur la suite de Trèfle, de sorte qu'il n'était pas nécessaire que les Trèfle hostiles fussent divisés 3-3, ce qui était contre les probabilités. Le declarant aurait pu mettre les probabilités de son côté. Après avoir pris la main avec l'As de Pique, il aurait dû encaisser seulement l'As et le Roi de Coeur, puis l'As et le Roi de Trèfle. Ensuite, il aurait dû couper un petit Trèfle, puis remettre la main au Mort avec la Dame de Coeur et encaisser les deux autres cartes de Trèfle du Mort.

Si la dernière carte de Coeur hostile avait été dans la main d'Est, le contrat était manqué, mais le déclarant aurait eu la consolation d'avoir tout fait pour le réussir.

PROBLEME DE DEMAIN

Nord: ♠ aucun — ♥ A D 10 6 4 — ♦ A 10 7 5 3 2 — ♣ A D
Ouest: ♠ 10 8 6 4 3 — ♥ 8 — ♦ 9 8 — ♣ 10 8 7 5 3
Est: ♠ R D V 9 5 — ♥ 5 3 2 — ♦ R D V 6 4 — ♣ aucun
Sud: ♠ A 7 2 — ♥ R V 9 7 — ♦ aucun — ♣ R V 9 6 4 2

(Donneur: Est. La diagonale Nord-Sud vulnérable.)

Quelles seront les annonces?

Perceptions record de St-Jérôme en '43

La paroisse de St-Jérôme, comté du Lac St-Jean Est, détient très probablement le record pour 1943 en ce qui concerne la perception des taxes courantes et arriérées dans les municipalités rurales de la province. Le rapport financier, présenté ces jours derniers au conseil municipal, démontre que cette paroisse n'avait plus que $17. d'arrérages de taxes en tout, dans ses livres au 31 décembre 1943.

Toutes les taxes foncières au total de $5,943.93 imposées pour l'exercice 1943 ont été perçues durant l'année, moins un compte contestable de $7.80, ce qui fait une moyenne de 99.9 pour cent. En outre, les arrérages de taxes s'élevant au 31 décembre 1942 à $1,008.86 ont également été payés, moins une perte de $167.48 et un solde également contestable de $8. En tenant compte des avis de recouvrement et de l'intérêt sur les arrérages, la paroisse de St-Jérôme n'avait plus qu'un montant de $17. à percevoir d'un seul contribuable à la fin de 1943. Ce compte a été réglé depuis le début de l'année 1944.

Parce que les taxes sont régulièrement payées par les contribuables et que le budget est préparé avec soin, la paroisse de St-Jérôme a sensiblement amélioré sa position financière qui avait été difficile pendant la grande crise économique. Cette amélioration remarquable fait honneur à la bonne volonté des contribuables et du conseil municipal ainsi qu'au travail persévérant du secrétaire-trésorier, M. Laurent Plourde. Elle est aussi une nouvelle preuve de l'efficacité des méthodes d'administration financière préconisées par la Commission municipale de Québec qui avait réorganisé les finances de la corporation.

PRIX DE GROS

Séance du 22 mars 1944
A MONTREAL

Blé Nord No 1		$1.42
Blé Nord No 2		$1.30
Avoine Ouest No 3		0.63
Orge d'engrais No 2		0.80
Par boisseau à Montréal, ex-magasin		
Grains moulus à engrais:		
Son		$29.25
Gdu rouge		$30.25
Gru blanc extra		$33.25
Par tonne comprenant les sacs en voie ferrée moins 25 centins par tonne pour le comptant		
Grain séché de brasserie au gros par tonne		$26.00
Do au détail par tonne		$28.00
Avoine roulée gruau par sac de 80 lbs livre au commerce y compris taxe de vente	$3.25	$3.40
Farine de blé d'hiver:		
Qualité de choix par chargement de wagon par baril	$5.50	$5.60
Qualité de choix par lots irréguliers par baril	$5.20	$5.35
Farine de blé du printemps:		
Par baril en sac de chanvre de 98 livres, livrée à Montréal:		
Première patente	$5.15	$5.35
Deuxième patente	$4.50	$4.70
A-boulanger	$4.40	$4.60
Foin pressé :		
No 2		$16.00
Paille d'avoine	$14.00	$15.00
--Par tonne f. à b. Montréal.		
Oeufs:		
A-1 gros		0.43
A-gros		0.41
A-moyens		0.39
A-poulettes		0.33
B		0.35
C		0.31

Vendus par les commercants par petits lots aux détaillants, en carton, 2 sous de moins pour les oeufs en vrac.

Curb de New-York

Séance du 23 mars 1944

	Haut	Bas	Ferm.
Alum Ltd	30½	30⅛	30⅛
Am Cyanamid B	39⅝	39⅜	39⅝
Am Gas	28⅜	28⅛	28⅞
Brazil	20⅛	20	20
Cities Service	16⅝	16	16

Cours de midi

Bourse de Montréal

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE. 70 rue St-Pierre, Québec. Tél. : 2-1321

24 mars 1944

	Ferm. prée.	Haut	Bas	Midi
Asbestos Corp.	21⅜			
Braz. Traction	23¾			
C. Cement	6⅞			
Can. Bronze	34¼			
Can. Car p. N	26¾			
Can. Pacific Ry	11⅞			
D. Coal p.	14			
Gen. Steel W.	12½	12½	12⅜	12⅜
Imp. Oil	13½	13½	13	13
Int. Nickel	29½			
Int. Petroleum	20½			
Mt Power	19⅞	20	19¾	19¾
Nat. Steel Car	14¾			
Power Cp.	6½			
P. Brothers	23½			
S. Can. Power	10½			
St. Law. Corp. p.	14¼			
Banques :				
Commerce	133			

Curb de Montréal

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE. 70 rue St-Pierre, Québec. Tél. : 2-1321

24 mars 1944

	prec. Ferm.	Haut	Bas	Midi
B. Am. Oil	21¾	21¾	21	21¾
Can. Breweries	8⅛			
C. Marconi	2¼			
Cons. Paper Cp.	6¼			
MacLaren Paper	21			
Mitchell, Robert	18½			
S. Investment	30			
W. Brewery	3⅜			

Bourse de Toronto

Cours fournis par BARRY & McMANAMY 79 rue St-Pierre, Québec. Tél. : 2-7006

24 mars 1944

	Haut	Bas	Midi
Aldermac C.	15 of		
Anglo Can.	62 of		
Aunor	345 of		
Beattie Gold	175 of		
Bidgood K.	43 of		
Calgary & Ed.	192 of		
Can. Malartic	60 of	65 d.	
Central Pat.	177 of		
Coniaurum Mines	145 of		
Dome Mines	25¾ of		
East Malartic	171 of		
Falconbridge	320 of		
Fed. Kirkland	6 of	7 d.	
Francoeur Gold	43 of		
God's Lake	17 of		
Hard Rock	90 of		
Home Oil	340 of		
Kerr-Addison	915 of	930 d.	
Kirkland Lake	96 of	100 d.	
Lake Shore	15 of	16 d.	
Leitch Gold	114 of		
Little L. L.	92 of		
Macassa Mines	360 of		
MacLeod-C.	320 of		
Madsen Red	180 of		
McIntyre-P.	55 of	57 d.	
McKenzie Red	137 of		
O'Brien Gold	148 of		
Paymaster C.	35 of		
Perron Gold	92 of		
Pickle Crow	310 of		
Pioneer Gold	215 of		
Powell Rouyn	153 of		
Preston East	255 of		
San Antonio	370 of		
Sherritt G.	66 of	68 d.	
Siscoe Gold	45 of	48 d.	
Sullivan Cons.	166 of	175 d.	
Sylvanite Gold	310 of		
Teck-Hughes	330 of		
Ventures	650 of		
Waite Am.	475 of		
Wright-H.	305 of		
CURB			
Pend O.	136 of		

Bourse des céréales

A WINNIPEG

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
SEIGLE:				
Mai	128⅜-¾b	129⅜	128½	129⅜b
Juillet	127⅞	128¾	127⅛a	128¾
Octobre	125¾	127 b	125⅝	127 b

AVOINES: Toutes les options aux prix du plafond de 51½b

ORGE: Toutes les options aux prix du plafond de 64¾b

A CHICAGO

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE:				
Mai	172⅞	173¼	172⅞	173¼
Juillet	169½	170	169¼	169¾
Septembre	168⅛	168⅜	168	168¼-⅜
Décembre	168⅜	168⅜	168	168¼
AVOINES:				
Mai	81⅞	81⅞	81⅞	81⅞
Juillet	78⅞	79	78¾	79
Septembre	74⅞-75	75⅜	74⅞	75⅜-½
Décembre	75-75⅛	75¾	75	75⅜
SEIGLE:				
Mai	129⅝	130¾	129⅝	130½-⅝
Juillet	129-29½	130	128⅞	129⅞-30
Septembre	127⅞-¾	129	127¾	128⅞-29
Décembre	129	130	129	129⅞
ORGE:				
Mai	127½	127¾	127½	127¾
Juillet	124	124⅜	124	124
Septembre	118	119¼	118	119¼

Cons G Bit	67½	66	67¼
El Bond and Share	9⅛	9⅜	9⅝
Humble Oil	43	43	43
Int Pete	17½	17⅜	17⅜
Niagara Hudson	2⅞	2⅞	2⅞
St Regis Paper	4⅞	4⅞	4¾
Technicolor	14⅝	14¼	14⅝

Bourse de New-York

Cours fournis par BARRY & McMANAMY 79 rue St-Pierre, Québec. Tél. : 2-7006

24 mars 1944

	Ferm. Prée.	Haut	Bas	Midi
Amer. Can.	86			
Am. Smelting	38			
Anac. Copper	26¼			
Beth. Steel	59¾			
C. D. Ginger	26			
Can. Pacific	9½			
Chrysler	83⅜	83¾		
Cons. Edison	22¼			
Curt. Wright		5¾		
D. Aircraft	52½			
D. de Nemours	144⅝	144		
Gen. Elec.	36⅛			
Gen. Motors	57⅛	57⅛		
Goodyear	43¾			
Int. Harv.	70⅛			
Int. Paper	15¼			
Int. P. Priv.	74⅜			
Kenne Copper	31¼			
Mont. Ward	45⅛			
Radio Corp.	9⅞			
Rep. Steel	17			
St. Oil. N. J.		54⅜		
Unit. Aircraft	29⅜			
U. S. Steel	52⅛	52¼		
West. Elec.	97			

Obligations canadiennes

Cours fournis par l'Association des Courtiers en Obligations du Canada, de Montréal, et transmis à Québec par fils privée de la Press. Canadienne

SEANCE DU 23 MARS 1944

Obli. du Dominion :		
1¾ Mai 1-46	100⅛	100⅜
2 Juin 1-44	100¼	101¼
2 Déc 15-46	100⅝	101
2¼ Mars 1-48	100¾	101½
2½ Nov 15-44	100⅞	101¼
3 perps	96½	97½
3 Juin 1-50-55	101	102
3 Juin 1-53-58	99¾	100½
3¼ Ju 1-48-49	102⅝	103¼
3¼ No 15-48-51	104	105
3¼ Ju 1-56-66	102¼	103
3½ Oct 15-44-49	101¼	102
4 Oct 15-47-52	106½	107
4½ Oct 15-44	102	103
4½ Fév 1-46	105½	106½
4½ No 1-46-56	106¼	107
4½ No 1-47-57	107⅝	108½
4½ No 1-48-58	109	109¾
4½ No 1-49-59	110	110¾
Emp. de guerre :		
3 Juin 15-50-51	103½	104¼
3¼ Fév 1-48-52	104¾	105½
3 Oct 1-49-52	102¼	103
3 Mars 1-52-54	102⅝	103¼
3 Nov 1-53-56	101	102
3 Mai 1-54-57	100	101
3 Jan 1-56-59	99⅝	100¼
Gar par le Dominion :		
CNR 2¼-44	99¾	100¼
CNR 2¼-46	100⅞	101¾
CNR 3-44	100¼	101½
CNR 3-45-50	101½	102¼
CNR 3 48-52	101¾	102½
CNR 3-54-59	99¼	100¼
CNR 3-48-53	101¼	102¼
CNR 4½-51	122½	....
CNR 4¾-55	129½	....
CNR 4½-57	129	....
CNR 5-54	117½	119½
CNR 5-49-69	138¾	....
CNR 4½-56	128	....
CNWISS 5-55	130¾	....
GTP 3-62	109½	111½
M Har 5-49-69	128	....
Provinciales :		
Alberta 4-54	89	92
Alberta 4½ 56	91	94
BC 4½ 53	121¼	....
BC 3½ 60	102	105
Man 4½ 55	116½	....
Man 6 47	106½	109
NB 3 51	99	101
NB 4½ 61	121	....
NS 3 50	100	102
NS 4½ 60	125	....
Ont H 3¼ 50-53	100¾	102¾
Ont 3 47-50	100	102
Ont 4½ 49	108½	110½
Ont 3½ 49-51	102½	104½
P de Qué. 3 51	99	102
P Qué. 3½ 51-53	101½	103½
P de Qué 3¼ 49	101	103
P de Q 4½ 45-50	112½	....
P de Qué 3½ 60	102	104
P de Qué 3¾ 55	103¼	105¼
P de Qué 3 55	98¼	100
Que 3½ 60	101½	103½
Que 3¾ 55	103	105
PEI 4 54	102	105
Sask 4¼ 51	103½	106
Sask 5 58	99	102
Municipales :		
Calgary 4½ 62	100	103
Edmonton 4½ 67	99	102
Halifax 4½ 32	109	112
Mtl 5 54	113	....
Mtl 4½ 71	114½	....

MCS 4 48	100½	102½
Mtl Met 4½ 62	106	109
Mtl Met 4 47	101	104
Quebec 4½ 50	104½	106½
Régina 5 45	100	103
St John 4½ 71	115	....
Three R 4 55	100½	103
Toronto 4½ 55	111½	....
Win'peg 4½ 60	123½	....
V'couver 4½ 68	111	....
Transports :		
Algo CH 5 59	33	38
Can Atl 4 55	111	114
CPR 4 49	105½	107½
CPR 3½ 51	102½	104½
C P R Perp	104	106
CPR 4½ 60	113	115
CPR 5 54	114	116
Can SS 5 57	105	107
Utilités		
As T&T 5½ 55	101	103
Bell Tel 5 57	125½	....
Bell Tel 5 60	130½	....
BC Pow 4¼ 60	103	105
BC Tel 4½ 61	109	....
Cal Pow 5 60	113½	115½
Cal Pow 5 64	108	....
CN Pow 5 53	111½	113½
Can Util 5 55	111	....
Do G&E 6½ 45	110	....
Gat P 3¾ 69A	107	....
Gat P 3¾ 69B	103	105
Gat P 5 49	102	105
G Lakes 4¼ 56	103	106
Do 5 57	103	105
Int Hydro El 6 44	67	70
Int Pow 6 57	103½	....
Int Pow 6½ 57	107	....
Mar El 4½ 56	101	....
Mar El 5½ 56	101	....
MacLaren 4 59	103	105½
M Pow 3½ 56	104	106
M Pow 3½ 60	101	....
M Pow 3½ 73	100	102
M Tram 5 55 B	95½	98½
M Pow 3 ½73	100½	102½
M Tram 5 55 B	94½	97
M Tram 4½ 55	91	94
Nat L&P 4½ 61	101	103
Nfld LP 4½ 56	102	....
Nfld L&P 5 56	102	....
NS L&P 4 57	102½	....
Ottawa P 4 57	103	....
Ottawa VP 4 64	105½	....
Ottawa VP 5 59	102½	....
Porto R P 6 50	111½	....
Power C 4½ 59	107¼	109½
Que Pow 4 62	103½	105½
Sag P 4¼ 66	106½	108½
Shawin 4 61	104	106
Shaw 4½-67	114	117
Shaw 4½ 70	113½	115½
Shaw'g'n 4 69	104½	107
St M Po 5 56	101	103
St M Po 4½ 70	104¼	106½
Un Sec 3 52	95½	98½
Winn El B 5 65	99	101
Do B 5 65	98½	100½
Industrielles :		
Abitibi 5 53	78	80
Abitibi COD	76½	78½
Acadia S 4½ 55	102	104
Acad Sug 6 54	102	104
Alb Pac G 6 46	105½	....
Alg Steel 5 48	103	106
Atl Sugar 4 51	101¼	....

Bowater 5 68	95	102
Brand Hend 6 56	91	....
Brown 5 59	93	96
C Pulp 7 50	100	103
Bruck S 6½ 45	109	....
Burns&Co 5 53	93½	96½
C Canners 4 51	102½	105
C Cem 4½ 51	103	105
CP&P Inv 5 58	80	....
C Int Pap 6 49	109½	111½
C Loco 6 53	104	107
C Vick 6 47	99	102
Cons P 5½ 61	96	99
Dom Coal 4½ 52	101	104
Dom Tar 4½ 51	104	106
Dom W 6 53	100	....
Dryden P 6 40	106½	....
Donn P 4½ 56	96	99
Dom S&C 6¼ 55	105½	108½
Dair 6 49	99	....
Fam Pl 4½ 52	104	106
Fed Grain 6 49	108	....
Fraser Co 6 50	108¼	....
G S War 4½ 52	102½	104½
Gl Paper 5 55	103½	105½
Gur Fy 5½ 49	98	101
Gypsum 5½ 48	105½	108
Ind Accept 4 52	98	100
Int C Bks 5½ 48	102	....
Int Paper 6 55	116	....
IP of Nfld 5 68	101	....
La St J 5 61	86½	89
La St J 5½ 61	99	102
Maple LM 3 58	102	104
Massey H 4¼ 54	102	104
McCorm'k 4 52	101	103½
McColl 4¼ 49	104	106
Mersey P 5 57	99	....
Mersey P 6 49	99	....
M and O 5 60	115½	....
Moirs 6 53	98	....
Mtl Dryd'k 6 48	96	99
NS S&C 3½ 63	90½	93
Price 5 57	104	106
Price Bros 5 57	103½	105½
Reg Knit 4 52	99	102
Resti'gche 6 48	105½	....
Rel Gr'n 4½ 52	101	104
Roll Pap 4½ 51	101½	103½
Simpson 4¼ 51	104	106
Smith H 4¼ 51	103	105
Un Amuse 5 56	102	104
Wabasso 4½ 51	102½	..
West Gr 5 63	89	92
Immeubles :		
Alex Bldg 6 47	41	....
Acadia Apt 4 59	65	....
Dom Sq 4 59	80	84
Drum Rl 5 55	46	50
Glen Inv 5 44	65	....
Godfrey Rl 4 52	68	....
Keefer Rl 5 55	40	....
Ins Exch 3 51	58	....
Mtl Apt 1st 4 54	78½	....
Ogil Real 5½ 61	65	....
Que Apart 5 50	89	....
Queen's H 5 53	80	....
Ry Ex Bl 2½ 59	40	....
Sherb St 3½-4 52	59	....
St C Ry 3½-4 57	69	....
Wilder Rl 5 53	53	....
Wind Hot 4¼ 53	86	....
Over the counter :		
M and O	10¼	11¼
Brown	1⅞	2¼
Brown P	36	37½
Que P P	26	27

Le dilemme du prêteur

Etant donné la tendance à la baisse dans le loyer de l'argent, de nombreux emprunteurs en profitent pour consolider leurs dettes à long terme et à de bas taux d'intérêt. Le titre converti ne rapporte souvent guère plus qu'une obligation de l'Etat.

Ces mêmes emprunteurs ont inauguré la pratique de se réserver le privilège de convertir de nouveau leur dette si jamais l'intérêt venait encore à baisser. Dans tel cas, le prêt serait annulé et l'argent remis au pair ou avec une faible prime. Au cas contraire, le prêteur tiendra le sac jusqu'à l'échéance avec la perspective de perdre une partie de son capital en vendant avant terme.

Il y a un proverbe anglais qui dit : "What is sauce for the goose should certainly be sauce for the gander". A quand la clause protégeant le prêteur par une annulation du contrat et remise de l'argent au pair advenant une hausse dans le loyer de l'argent?

Le prêteur, soucieux de ses intérêts, peut éviter, dans une mesure, d'assumer des risques déraisonnables en diversifiant ses placements et en revisant périodiquement son portefeuille. Notre maison est prête à discuter confidentiellement ces questions avec vous.

Consultez-nous à ce sujet

TEL: 2-5618 J.-C. BOULET LIMITÉE 71, St-Pierre QUÉBEC

170 Appelle Adam

"Je ne crains rien." dit Adam. "Vous attireriez l'attention n'importe où."

"Est-ce un compliment, Adam ?"

"Certainement."

"Alors, je vous remercie. Et je vous remercie aussi de m'avoir donné un laissez-passer. Il ne serait pas facile de passer au nez de votre gardien sans en avoir une."

"Quand viendrez-vous me faire rapport ?"

"Aussitôt qu'il y aura quelque chose à rapporter," dit Rita. "De toutes façons, je vous verrai demain soir, à la répétition. Grâce au ciel, Mme Plante nous avait laissé un soir de liberté." Elle se dirigea vers la porte, envoya à Adam un baiser du bout des doigts et partit.

Adam s'appuya au dossier de sa chaise et se mit a rouler la carte qu'il avait montrée à Rita. Il fut tenté de quitter son bureau et d'aller à la ferme Johnson afin d'avoir la satisfaction d'examiner lui-même les empreintes de pas que Rita avait vues et qu'elle prétendait ne rien signifier — ne rien signifier du tout. Mais il résista à la tentation, et se força à s'occuper du travail qui l'attendait.

Et c'était aussi bien, car il n'aurait rien trouvé à la ferme. Il n'aurait trouvé que ce dont Rita lui avait parlé. Gérard Portier et Gervais Rancourt le découvraient justement.

"Eh bien, c'est enrageant," dit Gérard. "On ne trouve absolument rien." Il était debout sur le porche de la vieille maison. "Vide — poussiereuse — inhabitée depuis des années, et pourtant, je jurerais avoir vu ces hommes décharger quelque chose hier soir."

"Tu voyais peut-être deux après avoir bu trop de chartreuse à la menthe d'Alicia Carter," dit Gervais.

"Ne parle pas comme un idiot !" trancha Gérard. "Je te dis que j'étais absolument sobre — et que j'ai vu un bateau, et — "

"Et des hommes qui le déchargeaient," dit Gervais. "Oui, tu me l'as déà dit à plusieurs reprises."

Roman illustré du "Soleil" 171

"Tu me crois, n'est-ce pas ?" dit sérieusement Gérard.

"Je crois ce que tu dis," dit Gervais, "mais pas ce que tu as vu." Il se dirigea vers l'auto. "Viens, retournons à la ville."

"En tout cas," dit Gérard en se glissant derrière le volant. "Je pense que ce serait une excellente idée d'abandonner le projet de la propriété d'Alicia Carter et de se concentrer sur cette vieille ferme. Ce serait un endroit idéal pour des cottages, et nous devrions être capables de l'acheter pour une bouchée de pain."

"Certainement," dit Gervais, "mais à qui la donnerons-nous cette bouchée de pain ? Nous ne pouvons acheter, quand il n'y a personne pour vendre."

"Je vais m'adresser au palais de justice," dit Gérard. "Ils ont des fiches, et peut-être l'adresse de quelqu'un ou la famille Johnson. Ils ont peut-être envoyé de l'argent pour payer les taxes."

"C'est une bien mince chance ! Je ne vois pas un Johnson payant quoi que ce soit de son plein gré," Gervais soupira. "Tu n'a pas un peu honte de laisser tomber Alicia. C'est une femme vraiment attrayante, cette Alicia."

"N'y pense pas," dit Gérard, "tu as une femme, et—"

"Et elle tient les cordons de la bourse," dit plutôt sèchement Gervais.

Rita ne perdit pas de temps pour mettre à exécution son plan devant lui permettre de rencontrer le propriétaire du bateau. Elle avait vu la gardienne du garde-manger qui était une femme comparativement jeune, au moins, elle paraissait jeune, son neveu devait être encore très jeune, il ne serait donc pas difficile d'obtenir de lui des informations.

Aussitôt qu'elle fut rendue chez elle, elle annonça à tante Marie qu'elle lui donnait congé pour le reste de la journée, d'aller rendre visite à sa fille, une jeune fem-

BRICK BRADFORD

par William Ritt et Clarence Gray

LE SURHOMME

Voyage gratuit !

Les troupes américaines dans l'archipel de l'Amirauté

Dans l'île Manus, la plus grande de l'archipel de l'Amirauté, des soldats américains passent une rivière à gué pour aller renforcer des camarades aux premières lignes. Tout l'archipel est virtuellement aux mains des Alliés aujourd'hui. (International News)

Belle fête à Ste-Gertrude

Comme nous l'annoncions, il y a quelques semaines, la paroisse de Ste-Gertrude de Villemontel fête cette année le dixième anniversaire de sa fondation. Elle marquera cet événement par de belles fêtes au mois de juin. Sous la présidence d'honneur de M. l'abbé Marcel Cloutier, curé actuel de Ste-Gertrude, et la présidence active de M. Charles-Eugène Grenier, toute une série de comités travaillent activement à l'organisation des fêtes. Comme il convient, la première journée sera donnée à Dieu : Ce sera la fête religieuse. Il y aura la fête des hommes et des jeunes gens, la fête des dames et des jeunes filles, la fête des enfants, une journée consacrée au souvenir de nos chers disparus. Nous publierons sous peu le programme détaillé de ces belles fêtes.

NOTES HISTORIQUES

Avant 1932 : — Vers 1922, la famille Evariste Bourgeois, venant de Lac Saguay, comté de Labelle, et les familles Duranceau, originaires de Châteauguay, mettant les pieds sur le sol abitibien à la gare de Villemontel, vinrent s'établir sur les lots 20 et 21 des rangs 8 et 9 du canton Villemontel, à six milles de la gare d'où ils étaient débarqués. Dans les années subséquentes, elles furent suivies par d'autres familles dont les Gougeon et les Massy venant aussi de Lac Saguay, les Couture, les Lessard : ces derniers, venant de St-Ludger, comptaient seize enfants vivants, dont un garçon marié, Georges, était du nombre des franco-américains rapatriés. Le grand-père, Pierre Lessard, octogénaire, les accompagnait. Un peu plus tard, vinrent les Domingue, les Fortin, les Dostie, les Biziers, les Bolduc, les Trudel, les Gilbert, les Couture, avec les Therrien, de Mégantic, les Brouillette, du comté de Champlain. Ces colons ouvrirent le rang 8 et 9 du canton Villemontel, vers l'Est ; ils furent desservis au point de vue religieux, par M. l'abbé Auclair, alors curé de St-Simon de Villemontel, puis par son successeur, M. l'abbé Désiré Thibault.

Après 1932 : — Toutefois, le canton Villemontel n'a été ouvert à la Colonisation pour de bon qu'à l'automne de 1932, alors qu'un groupe de colons, venant de Montréal, vinrent prendre des lots dans les rangs 6 et 7, ainsi que dans le rang 5. En 1933, un second groupe arriva pour remplacer ceux du premier groupe qui étaient partis. Environ 150 familles sont ainsi venues de Montréal, avec l'aide des gouvernements provincial et fédéral en vertu du "plan Gordon". Et sur ce nombre il en reste à peine 20 en 1942.

Jusqu'à l'automne de 1934, ces gens furent desservis, au point de vue religieux, par M. l'abbé Georges Bilodeau, missionnaire-colonisateur, puis par M. l'abbé Pierre Lévesque, qui devint par la suite le premier curé de Val-d'Or.

Le premier curé résidant, M. l'abbé Noël Richard, arriva le 14 novembre 1934. En même temps, arriva aussi un autre groupe de colons, environ vingt familles, venant de la ville de Shawinigan, et qui se sont établis sur les lots du rang 4 du même canton Villemontel.

(à suivre)

Sage précaution

Toronto, 24. — (PC) Les lotions, eaux de toilette, parfums et autres préparations du genre contenant de l'alcool seront fabriqués désormais selon certaines exigences médicales et ne devront pas être vendus comme breuvage, d'après un amendement à la loi des liqueurs de l'Ontario qui a subi sa deuxième lecture à la Législature, hier. Plusieurs personnes se sont empoisonnées en buvant de telles préparations.

COMBAT L'ACIDITÉ
EAU MINERALE
Naturelle
MONTCLAIR RICHELIEU
TYPE VICHY
FACILITE LA DIGESTION
MR-17F

Pour rafraîchir vos meubles

par LAURA WHEELER

No 775

Voulez-vous donner une teinte plus gaie, plus attrayante à votre salon . . . Rafraîchissez vos meubles en les garnissant de ces superbes dessus de meubles que vous saurez confectionner vous-même, à peu de frais.

Le patron 775 contient toutes les indications nécessaires, de même qu'une liste du matériel requis.

Adresser votre commande comme suit : SERVICE DES PATRONS LE SOLEIL QUEBEC, P. Q.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Le prix de ce patron est de 25c. Seuls les bons de poste ou les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ou de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.— Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

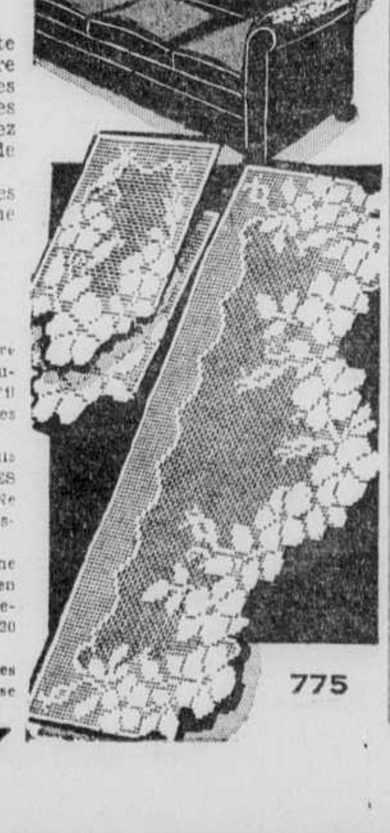

775

L'avion au service de l'agriculture

Détroit, 24. (P.A.).— Le secrétaire de l'Agriculture Claude Vickard envisage pour l'après-guerre le développement d'une nouvelle méthode de vendre les produits périssables par l'intermédiaire du transport par avion, et un nouvel usage de l'industrie aérienne qui prend une si large expansion à travers le pays. Parlant hier à un lunch donné en l'honneur de la première envolée d'un cargo aérien, il fit remarquer que les invités étaient servis avec des légumes et des fruits récoltés à des endroits aussi éloignés que la région des Caraïbes et le Mexique. Certains de ces produits, dit-il, n'ont été récoltés que 24 heures auparavant.

Soldats de retour

Ottawa, 24. — (PC) Un contingent de combattants canadiens est de retour au Canada venant de secteurs de bataille et d'entrainement outre-mer, accompagné d'un groupe d'infirmières canadiennes qui ont servi dans des hôpitaux sud-africains. Il y a quelques blessés dans le petit groupe des soldats.

Ediles de Grand'Mère à Québec

Grand'Mère (DNC) — Il n'y a pas eu de séance du conseil mercredi soir dernier. Nos édiles sont partis pour Québec mercredi soir afin d'être là hier matin pour l'étude du bill de Grand'Mère. Comme on le sait, l'adoption du bill avait été remise. La clause du terme de deux ans avait été adoptée; mais la question du fonds de pension pour les employés municipaux avait été remise pour étude plus complète. Un actuaire a été consulté à ce sujet et nos délégués avaient tous les documents à leur départ de Grand'Mère.

Soirée-banquet à Laurierville

Laurierville (DNC) — La Cour Ste-Julie de l'Ordre Canadien des Forestiers a donné à la salle des Forestiers Canadiens, pour marquer l'entrée de quelques nouveaux membres dans l'Ordre, une intéressante soirée suivie d'un joyeux banquet auquel on remarquait la présence de nombreuses dames.

Une pressante invitation avait été faite à M. Richard Delisle, officier-recruteur de l'Ordre de Québec et qui s'y rendit de bonne grâce.

Après la cérémonie d'initiation, qui était sous la présidence de M. Delisle, il y eut élections des officiers pour l'année 1944: Chef Ranger, M. Thomas Gingras; vice-Chef forestier, M. Arthur Blouin; secrétaire-archiviste, M. Marcel Roberge; trésorier, M. H. Lemieux; secrétaire-financier, M. Nap. Normand; Orateur, M. Gérard Gagné; 1ère garde, M. Roland Binette; 2ième garde, M. Aimé Jacques; 1ère sentinelle, M. Art. Martel, 2ème sentinelle, M. Geo. Dubois; médecin de Cour, Dr A.-E. Jutras.

Confrères Delisle et Normand ont adressé quelques mots au cours du banquet qui fut suivi d'un programme d'amusements variés.

Mort de monsieur Samuel Pelletier

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Samuel Pelletier, père de notre confrère, M. Charles-Eugène Pelletier, de la rédaction de L'Action Catholique, survenue avant-hier, à l'hôpital de Rivière-du-Loup, à l'âge de 79 ans. Citoyen avantageusement connu de la région du bas du fleuve, M. Pelletier était le père de feu M. l'abbé Alphonse Pelletier, ancien Prix du Prince de Galles à Ste-Anne et plus tard professeur au Grand Séminaire.

Outre son épouse, née Amanda Lapointe, le regretté défunt laisse trois fils et six filles : M. Grégoire Pelletier, de St-Alexandre; M. Charles-Eugène Pelletier, rédacteur à L'Action Catholique, et M. Albert Pelletier, de St-Antonin; la Rév. Mère St-Jean de la Lande, des Soeurs de la Charité à Havre St-Pierre; la Rév. Mère St-Gabriel-Lalemant, des Soeurs de la Charité à l'hôpital du St-Sacrement de Québec; madame Adélard Pelletier, de Berthier, comté de Montmagny; madame Armand Voyer, de St-Alexandre; madame Adélard Picard, de St-Antonin; madame J.-D. Castonguay. Il laisse en outre deux frères, deux soeurs, plusieurs beaux-frères et belles-soeurs et un grand nombre de petits-enfants, de même que quatre arrière-petits-enfants.

Les restes mortels du défunt ont été transportés chez son fils, M. Grégoire Pelletier, à St-Alexandre, où auront lieu les funérailles, samedi matin.

A la famille en deuil "Le Soleil" présente ses sincères condoléances.

Mort de monsieur Ed.-A. Messenie

C'est avec regret que nous annonçons la mort de M. Edmond-A. Messenie, survenue hier, le 23 mars 1944, à l'âge de 74 ans et 3 mois.

M. Messenie était avantageusement connu en notre ville, où il comptait de nombreux amis. Né à Ottawa, Illinois, E.-U., de parents français, il demeurait en Canada depuis 1900.

Le regretté défunt laisse pour pleurer sa perte sa fille, madame A. Messenie-Charuest, pianiste prix d'Europe ; son gendre, M. Roland Charuest, du C. A. R. C.; un frère, M. W.-P. Messenie, de Montréal ; une soeur, madame Louise-F. Kuhn, de Chicago, Illinois ; et trois belles-soeurs, madame Constant Messenie, de Los Angeles, Californie ; madame Paul Messenie, de Chicago, Illinois ; et madame Léon Messenie, de Marseilles, Illinois.

La dépouille mortelle est présentement exposée en chapelle ardente aux salons mortuaires Charles Cloutier, coin Ste-Claire et d'Aiguillon. Le service sera chanté lundi, le 27 mars, à 9 heures, en l'église du St-Coeur-de-Marie.

--Résultats efficaces des raids sur la base japonaise de Wewak

(Suite de la 1ère page)

a déclaré hier le lt-colonel L. Moore Cosgrave, attaché militaire canadien à l'office du haut commissariat en Australie, ici.

"Ce fut l'une des plus audacieuses opérations conduites dans le sud du Pacifique", dit-il. "Elle signifie que près de 100,000 Japonais en Nouvelle-Guinée, dans Bougainville et Kavieng sont privés de tout moyen de ravitaillement et cessent d'être une menace".

Le colonel Cosgrave, qui quitta l'Australie il y a une semaine et se rend à Ottawa pour se consulter avec ses supérieurs, dit que la phase des grandes et coûteuses batailles de débarquement dans le sud du Pacifique est finie.

"Les îles du Pacifique", ajouta le colonel, "sont diablement plaisantes, mais sous le rapport de la bataille, elles sont un terrain pis que celui de la Birmanie".

Elu président

Trois-Rivières, (D. N. C.) — Me Philippe Bigué, C. R., a été réélu président de l'Association de la province de Québec pour la protection du poisson et du gibier (division St-Maurice). M.M. H. Cournoyer et J.-B. Poliquin ont été élus respectivement vice-président et trésorier. Les directeurs de l'Association, dont le secrétaire est M. Alfred Dussault, du Cap-de-la-Madeleine, sont MM. A. Germain, J.-A.-D. Chagnon, Stanley Bourgeois, Earl Baptist, André Julien, L.-P. Gouin et Martial Martin, de Trois-Rivières ; M. Alex McRea, M. Lawrence Mackenzie, de Montréal, M. Jean-J. Crête, des Piles, et le Dr L. Ringuet, de La Tuque.

Formation d'un comité d'enquête

Shawinigan (D.N.C.) — Quelques membres de la Chambre de Commerce des Jeunes de Shawinigan, pour faire suite à une demande de la Fédération provinciale des Chambres de Commerce des Jeunes, ont constitué cette semaine un comité composé de M. Alphonse Trudel, président, Me Rosaire Lajoie, secrétaire, MM. Fernand Bilodeau, J.-Albert Landry, Hervé Dufresne, Charles Frigon, pour étudier la possibilité d'établir dans la cité de Shawinigan Falls, après la guerre, une nouvelle industrie, du genre de la "petite industrie", avec un capital initial de dix mille dollars.

Le travail de ce comité revient à faire une enquête sur les conditions économiques, sociales et politiques de la région de Shawinigan. Il s'agit de déterminer quelle serait l'industrie la plus convenable à établir ici, avec les renseignements et les statistiques que pourront fournir tous ceux qui voudront coopérer.

Le travail doit être remis à la Fédération provinciale des Chambres de Commerce des Jeunes, au plus tard le 30 mai 1944. Le comité a déjà commencé à se réunir, et aura des assemblées au moins une fois la semaine. On se propose en effet de préparer un travail fouillé, complet, où rien ne manquera en fait de renseignements, de statistiques, le tout étant présenté de façon claire, succincte et complète.

Objectif réalisé

Shawinigan (D.N.C.) — Une fois de plus, Shawinigan a réalisé son objectif, à l'occasion de la campagne annuelle de souscription de la Société canadienne de la Croix Rouge. C'était un objectif de $16,150, le même que l'année dernière. M. Robert Dorion, gérant de la cité, et président conjoint de la campagne nous a annoncé la bonne nouvelle hier. La campagne avait officiellement pris fin lors de la dernière fin de semaine, mais le retard de certains rapports importants ne nous permit qu'hier de savoir à peu près le montant final de la souscription.

En général, le public a coopéré généreusement, et s'est rendu compte que les buts pour lesquels la Croix Rouge demandait des fonds étaient urgents.

Au conseil de ville des Trois-Rivières

Trois-Rivières. (DNC) — Par un vote majoritaire, le conseil de ville a décidé de faire délimiter ses prérogatives et celles du gérant municipal en soumettant l'opinion du chef du contentieux, Me Léon Lamothe, à deux autres avocats: Mes Léon Méthot, des Trois-Rivières, et Auguste Désilets, de Grand'Mère.

L'opinion du chef du contentieux a trait aux pouvoirs respectifs du gérant et du conseil en rapport avec la préparation du budget, ses modifications et son adoption.

Le maire Arthur Rousseau a frappé cette résolution de son veto. Le conseil a renoncé à d'autres résolutions touchant au pouvoir du gérant en matière de salaire. Ces résolutions avaient été déclarées illégales par Me Lamothe. La majorité avait d'abord décidé d'imposer son point de vue, mais elle y a renoncé depuis.

L'attitude du conseil a obligé à ajourner l'adoption du budget de 1944.

Cours de psychologie appliquée

Shawinigan (DNC) — M. J.-Albert Landry, en charge des cours d'ajustage mécanique et d'urgence de guerre, à l'Ecole Technique de Shawinigan, a donné la semaine dernière, à Edmundston, Nouveau-Brunswick, un cours de psychologie appliquée et de formation spécialisée pour les instructeurs en travaux de guerre, à la compagnie Fraser, compagnie occupée à l'exploitation forestière.

M. Landry donne ces cours sous les auspices de comités fédéraux et provinciaux intéressés à la formation de spécialistes dans l'industrie et le commerce. Il est de ceux à qui l'on a confié le plus régulièrement de ces sortes de cours, puisque, depuis 1942, c'est son 16e cours.

M. Landry est gracieusement prêté pour ces cours par la direction de notre Ecole Technique.

Films de guerre

Shawinigan. (D.N.C.) — Le soldat Roger Sauvé, propagandiste et recruteur de l'armée, attaché au bureau des Trois-Rivières, présentera une soirée de films sur la guerre, jeudi soir, à la salle paroissiale Ste-Jeanne d'Arc. La soirée commencera à huit heures, et l'admission est absolument gratuite.

Ces films sont d'actualité, et d'autant plus intéressants qu'ils ont été filmés par les Allemands, auxquels les Alliés ont réussi à les enlever.

Une hutte pour Grand'Mère

Grand'Mère. (DNC) — A la dernière assemblée générale du Jeune Commerce de Grand'Mère Inc., M. Martial Millette, vice-président, et Me Marcel Crête, aviseur légal, ont été autorisés à signer un contrat pour et au nom du Jeune Commerce de Grand'Mère avec l'Institut d'hygiène sociale Enrg. des Trois-Rivières. Ce contrat a trait à la construction d'une hutte pour les enfants de Grand'Mère sur le terrain de la Colonie des Vacances du Lac-à-la-Tortue. Le Comité du Timbre de Noël, qui est un organisme de cette association, construira cette hutte dès que les conditions atmosphériques le permettront. Dès le début des vacances nos enfants sujets à la tuberculose seront envoyés à ce camp. C'est le Comité du Timbre de Noël qui défrayera le coût de la construction de cette hutte de même que les dépenses des enfants qui seront envoyés à la Colonie.

Lettres appuyant une résolution

Shawinigan. (D.N.C.) — Le conseil de ville de Shawinigan a reçu plusieurs lettres des personnages politiques auxquels il avait fait part de sa résolution contre tout projet d'immigration massive au Canada, en leur demandant d'appuyer cette résolution.

Ces réponses viennent de l'honorable Maurice Duplessis, chef de l'opposition au parlement de la province de Québec; de M. J.-Alphéda Crête, député fédéral du comté de St-Maurice-Lafrèche, et du bureau du premier ministre du Canada, l'honorable Mackenzie King.

On dit dans ces lettres que toute l'attention nécessaire sera apportée à la résolution passée par notre conseil. MM. Duplessis et Crête disent eux aussi leur opposition au projet d'immigration massive, tandis que le bureau de M. King assure qu'aucune décision ne sera prise, sans que les représentants du peuple aient étudié la question en détail.

En religion

Shawinigan. (DNC) — M. Raymond Boisvert, fils de M. et Mme Arthur Boisvert, de la paroisse de St-Etienne, a dit adieu au monde pour entrer au noviciat des RR. Pères Monfortains, à Nicolet. Nous lui formulons nos meilleurs voeux de persévérance.

Récemment, Soeur Yolande St-Onge a pris le saint habit, chez les RR. Soeurs de l'Assomption de Nicolet. Elle portera le nom de Soeur St-Etienne.

Incendie à Bagotville

Chicoutimi, 24. (D.N.C.) — Une conflagration a été évitée hier soir à Bagotville, grâce au travail ordonné et efficace des pompiers de Bagotville et de Port-Alfred. Vers 6 heures 45, un violent incendie se déclarait à la maison de M. Joseph Hudon, rue Bagot. En un rien de temps, les flammes se répandaient dans toute la bâtisse et menaçaient de se propager à tout un pâté de maisons voisines. Une violente conflagration sembla imminente mais le feu put être maîtrisé vers 9 heures. Il y avait dans la bâtisse incendiée une boutique de barbier, un magasin et trois logements.

Envoyé aux Assises

Edgar Taillon, opérateur de cinéma de cete ville accusé de complicité pour fraude, a été condamné ce matin par M. le juge Laetare Roy, de la Cour des Sessions de la Paix, à subir son procès au prochain terme des Assises criminelles s'ouvrant le 10 avril prochain. Taillon est inculpé dans une histoire de fraude d'un montant de $9,000 à la maison de courtage Lagueux & Desrochers de cette ville. Cette affaire se rattache à une histoire d'invention de bombe auquelle est mêlé un autre accusé, Paul-Emile Bélanger. Me Eugène Marquis, C. R., occupe pour la poursuite dans cette cause.

Hold-up à Toronto

Toronto, 24. (P. C.) — Deux hommes ont été blessés par des coups de feu au cours d'un hold-up dans une succursale de la banque de Toronto hier dans l'ouest de Toronto, angle de l'avenue Ossington et de la rue Dundas. Le caissier de la banque a été blessé et l'un des bandits a également été atteint. On n'a pu obtenir d'autres détails jusqu'ici de l'affaire.

Au pénitencier

M. le juge Hugues Fortier, de la Cour des Sessions de la Paix, a condamné ce matin à deux ans de pénitencier, Raymond Gauthier, de La Tuque, accusé de recel d'une somme d'argent volée à la Caisse Populaire de ce dernier endroit.

Mort de monsieur Eloi Perron

Nous apprenons avec regrets la mort de monsieur Eloi Perron, époux de dame Alice Dufour, décédé à l'Ile-aux-Coudres, le 20 mars, après une courte maladie, à l'âge de 77 ans et six mois. Le regretté défunt

souffrait depuis plusieurs années d'un mal d'estomac assez douloureux mais rien ne laissait prévoir une mort aussi soudaine. Il s'est éteint paisiblement après deux jours de maladie, muni des derniers sacrements.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, deux fils: MM. Abel et Alexis Perron, de l'Ile-aux-Coudres; quatre filles: Mme Vve Joseph Boudreau (Marie-Anne); Mme Joseph Desgagné (Obéline), Mme Théodore Desgagné (Ozithe) de l'Ile-aux-Coudres et Mme Théodore Boivin, de Baie St-Paul, et 49 petits-enfants: un frère M. Pierre Perron, maire de la paroisse et une soeur Mme Wilfrid Tremblay, de Ste-Anne de Beaupré; ses brus: mesdames Abel et Alexis Perron; ses gendres: MM. Joseph Desgagné, Théodore Desgagné et Théodore Boivin. Un grand nombre de neveux et nièces; plusieurs beaux-frères et belles-soeurs.

Son service et sa sépulture ont eu lieu au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis laissant voir que le défunt était très regretté. Il s'était créé une belle réputation.

Les évaluateurs à Shawinigan

Shawinigan. (DNC) — Les évaluateurs chargés de préparer le rôle de la cité, pour l'année fiscale 1944-45, qui commencera le premier juillet, ont commencé leur travail hier matin.

Ces évaluateurs sont MM. Aquila Bergeron, Arthur Boisclair et Ephrem Vincent. Ils sont accompagnés de leur secrétaire, M. H.-A. Beaudet, du personnel des taxes, à l'hôtel de ville.

Le travail qu'on leur a confié est un travail de deux à trois semaines.

Une fois terminé, ce rôle sera déposé pour une période de trente jours, afin de permettre aux contribuables qui auraient à formuler des plaintes d'en faire part au conseil. S'il y a plaintes, le conseil verra à les étudier. S'il n'y en a point, le conseil n'aura alors qu'à procéder à l'homologation du rôle.

L'an passé, le rôle fut remis, pour être déposé, le 15 mai, mais il sera probablement remis plus de bonne heure cette année.

Curtin conférera avec Londres et Washington

Canberra, Australie, 24. (PC)— Le premier ministre John Curtin a fait ses adieux aujourd'hui au Parlement avant de partir pour Londres et Washington où il tiendra des conférences avec les représentants de ces pays. Il a reçu l'assurance de la part de l'Opposition que rien ne sera fait pour limiter la durée de son voyage. Le chef du gouvernement a déclaré au Parlement qu'il ferait valoir fortement le point de vue de l'Australie auprès des chefs américains et britanniques et a ajouté qu'il espérait influencer les décisions ultimes prises au point de vue stratégique et collaborationiste.

SERVICES SPECIALISES

Au Salon Fleuri Enrg.
FLEURS naturelles et artificielles, plantes, etc. 343-345 RUE ST-JOSEPH, tél.: 5068
RX-serv-sp -H—S75494

TEINTURERIE MATHIEU LTEE: Nettoyage, pressage et teinture sont obtenus selon les méthodes les plus sûres, avec des produits de première qualité. 15 RUE ST-ALBERT, Québec, tél.: 4-1600
IRX-Ser-S-H—S73307

R.-H. JALBERT LTEE
DIRECTEURS FUNERAIRES. Salon mortuaire moderne. Embaumeurs et fleuristes. Tél.: 4-1196 132, 3e AVENUE, Limoilou
HEX-Serv.-S.H.C.—S78456-C

Funérailles de Mme A. Théberge

St-Samuel. (Spéciale) — Des funérailles ont été faites en l'église de St-Samuel, à Mme André Théberge, née Rose Blais, décédée à l'âge de 84 ans. Le service a été chanté par M. l'abbé Henri-Philippe Audet, curé de la paroisse.

M. Guy Théberge portait la croix. Le cercueil était porté par : MM. Paul, Marius, Lucien, Joseph, Bertrand, Marcel Théberge, petits-fils de la défunte.

La défunte laisse dans le deuil, un fils: M. Orpha Théberge ; ses fils adoptifs : Arthur et Joseph Théberge ; son petit-fils: Georges Théberge, de Stanstead, et Joseph Théberge, de Martinville.

Le deuil était conduit par les enfants mentionnés plus haut. Dans l'assistance on remarquait: Mme Orpha Théberge et ses filles Gracia, Gisèle et Anita ; Mmes Arthur et Albert Théberge, de Montréal, Mme Joseph Théberge; ses petits-enfants, Madame Charles Descôteaux, MM. et Mesdames Pierre Théberge, de Sherbrooke ; Paul et Marius Théberge, Mme Shapiro, de Montréal; Gérard, Jean-Luc, Marielle, Yolande, Martha Théberge; ses neveux et nièces, M. et Mme Napoléon Gagnon, Mme Etienne Couture, Louis-Emile Couture, de St-Samuel; M. Charles-Edouard Gonthier, de St-Vital; M. et Mme Joseph Boutin, Mme Gédéon Lacroix, M. Josaphat Dallaire, Mme Napoléon Bouffard, Félix Dallaire, Paul Bouffard, Rita Dallaire, Marie Bouffard, Jeanne, Antoinette Dallaire, Mme Roméo Richard, Léo Proteau, Esdras Morin, M. et Mme Linière Audet, Yvonne et Paul Dallaire, M. Edmond Beaudoin, Mme Pamphile Dubé, Ludger Bouffard, MM. et Mmes Ludger Royer, Michel Lévesque, Grégoire Longchamp, Mme Edouard Bureau, M. et Mme Fernand Roy, Mme Roland Dutremble, M. et Mme Alfred Roy, Mlle Hélène Jacob, M. Charles Veilleux, M. et Mme Léger Gendron, MM. Cléophas Therrien, Napoléon Mercier, M. et Mme Omer Roy, Mme Albert Dallaire, Mlle Lorraine Rodrigue, Mmes Pierre Bilodeau, Gédéon Couture, MM. et Mesdames Alyre Royer, Eusèbe Lacroix, MM. Arcadius Therrien, Augustin Fortin, Pierre Rancourt, Mmes Léon Bouffard, Ludger Gagnon, Philippe Lacroix, Louis Lapierre, MM. et Mmes Joséphat Lacroix, Albert Poulin, L.-P. Royer, MM. Odias Lachance, Oscar Godin, Jean Larochelle, Joséphat Beaudoin, Mlle Ida Audet, MM. Alphonse Therrien, Elie Therrien, Ovide Quirion, Alphonse Rodrigue, Wilfrid Boulet, M. et Mme Léon Roy, Mmes Odias Rodrigue, Arthur Quirion, Edelbert Lessard, et plusieurs autres.

La défunte était de la Société de Tempérance, l'Association du Chemin de la Croix, à la Fraternité du Tiers-Ordre. La bannière était portée par: MM. Félix Dallaire et son frère Joséphat. Les cordons par Mmes Pamphile Dubé, Napoléon Bouffard, Napoléon Gendreau, Amédée Gendron. La quête a été faite par: Mmes Napoléon Gendreau et Pamphile Dubé.

Des Indiens meurent de froid et de faim

Edmonton, 24. (PC)— Mgr J. L. Coudert, évêque coadjuteur du Yukon et de Prince-Rupert, déclare dans une lettre au R. P. J.-O. Plourde, o. m. i. d'Ottawa, que les Indiens du nord de la Colombie-Canadienne, le long de la route de l'Alaska, meurent de froid et de faim. Il ajoute : "Le gouvernement est certainement à blâmer de cet état de choses scandaleux . . Les médecins et les officiers de l'armée américaine qui ont vu la condition misérable de ces Indiens ont passé des remarques très désagréables."

A Ottawa, le directeur fédéral des Affaires Indiennes, le Dr H .W. McGill, déclare qu'aucun rapport n'est parvenu aux autorités à ce sujet.

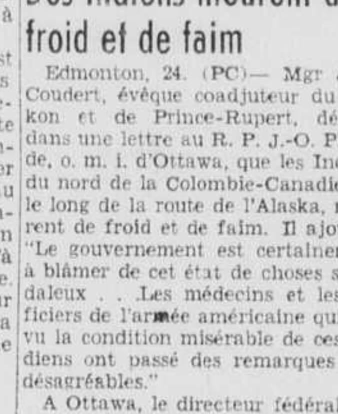

Un raccourci vers le soulagement de la toux
PERTUSSIN
IL AGIT VITE!
M-P

In Memoriam

BEDARD — A Québec, le 23 mars 1944, à l'âge de 79 ans 4 mois, est décédée Mme veuve Thomas Bédard, née Obéline Clusiau.

Les funérailles auront lieu samedi à 8 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 46 rue St-Léon, à 7 heures 45, pour l'église du Sacré-Coeur et de là au cimetière St-Charles. 24mars-2fs—T75426

BOUFFARD — A Québec, le 23 mars 1944, à l'âge de 50 ans, est décédé Henri Bouffard, époux de dame Anita Doucet.

Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.

Départ de la résidence mortuaire Germain Lépine, 38 Turnbull, à 8 heures 45, pour l'église St-Vincent de Paul, et de là au cimetière Belmont. 23mars-2fs—T75419

BROUSSEAU — A Ste-Foy, le 21 mars 1944, à l'âge de 26 ans 3 mois, est décédée dame Germaine Parent, épouse de M. Lucien Brousseau, employé de la Laiterie La Suète.

Les funérailles auront lieu samedi matin à 9 heures à Thetford-Mines.

Départ de la maison mortuaire à 8 heures 45, pour l'église St-Alphonse de Thetford, et de là au cimetière de la paroisse. 23mars-2fs—T75414

CREPEAULT — A Beauport, le 24 mars, 1944, à l'âge de 88 ans, 11 mois, est décédé M. F.-J.-Alphonse Crépeault, époux de dame Alice Paradis. Il était le père de l'abbé Paul-Emile Crépeault.

Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 17, avenue Royale, Beauport, à 8 h. 45, pour l'église de Beauport, et de là au cimetière St-Charles.

24mars-2fs—T75554

DUBE — Décédé au Montreal Neurological Institute, le mercredi 22 mars 1944, à l'âge de 47 ans, le major Joseph-Alcide Dubé, Major de l'armée, époux bien-aimé de dame Yvonne Cantin.

Ses restes mortels sont partis de Montréal, mercredi au soir, pour ses funérailles qui auront lieu samedi au Lac-Mégantic, P. Q. —T75558

GIGNAC — A Sillery, le 23 mars 1944, à l'âge de 91 ans 5 mois, est décédée dame Angèle Caron, épouse de feu Elzéar Gignac.

Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, Côte de l'Eglise, Sillery, à 8 heures 45, pour l'église de Sillery, et de là au cimetière St-Colomban de Sillery. 24mars-2fs—T75543

GIGUERE — Dans la paroisse du Sacré-Coeur, le 22 mars 1944, à l'âge de 77 ans, est décédée dame Mathilda Godbout, épouse en 1ère noces de feu Georges Jobin et 2ième noces de M. Arthur Giguère, demeurant à 29 avenue Parent.

Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.

Départ des salons mortuaires Sylvio Marceau, No 800 rue St-Vallier, à 8 heures 45, pour l'église du Sacré-Coeur, et de là au cimetière St-Charles. 23mars-2fs—T75413

GUAY — A Québec, le 23 mars 1944, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Henri Guay, époux de dame Philomène Turcotte.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures 10.

Départ des salons mortuaires Hubert Moisan, No 299 rue St-Joseph, à 9 heures, pour l'église Jacques-Cartier, et de là au cimetière St-Charles. —T75546

LABERGE — A l'hôpital St-Sacrement, le 23 mars 1944, à l'âge de 41 ans, est décédée dame Angéline Guay, épouse de M. Henri Laberge, demeurant au No 26 rue Vaudreuil.

Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures.

Départ des salons mortuaires de la maison Sylvio Marceau, No 800 rue St-Vallier, à 8 heures 45, pour l'église Notre-Dame de Grâce et de là au cimetière Belmont. 24mars-2fs—T75537

LAFORCE — A Québec, le 24 mars 1944, à l'âge de 42 ans, est décédée Léda Matteau, épouse du Sergent Major Louis-Philippe Laforce, R.C.A.S.C.

Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures 15.

Départ des salons mortuaires de la maison Arthur Cloutier & Fils, No 252 rue d'Aiguillon, à 9 heures, pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont. 24mars-2fs—T75544

LAROCHELLE — A Saint-Romuald, le 23 mars 1944, à l'âge de 25 ans et 8 mois est décédée Anna-Marie Larochelle, fille de J.-L. Larochelle, et de dame Rose-de-Lima Carrier.

Les funérailles auront lieu lundi matin, à 9 heures 30.

Départ de la résidence mortuaire, 9 rue Commerciale, à 9 heures 15, pour l'église de St-Romuald, et de là au cimetière paroissial. 24mars-2fs—T75541

LEBEL — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 23 mars 1944, à l'âge de 2 mois et demi, est décédé Joseph-Yvon, enfant bien-aimé de M. Etienne Lebel, et de dame Marguerite Bélanger.

Les funérailles auront lieu vendredi après-midi, à 3 heures.

Départ de la maison mortuaire, 15, 4e Avenue, Québec-Ouest, à 2 heures 45, pour l'église Notre-Dame de la Recouvrance, et de là au cimetière St-Charles. —T75540

MARCOTTE — A Québec, le 23 mars 1944, à l'âge de 42 ans, est décédée Mlle Antonia Marcotte, fille de David Marcotte et de dame Joséphine Falardeau.

Les funérailles auront lieu lundi matin à 8 heures 30.

Départ de la maison mortuaire, No 40 rue Hermine, à 8 heures 15, pour l'église St-Sauveur, et de là au cimetière St-Charles. 24mars-3fs—T75425

MERCIER — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 22 mars 1944, à l'âge de 73 ans, est décédée Mlle Rose Mercier, de Ste-Anne de Beaupré.

Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, à 8 heures 45, pour l'église Ste-Anne de Beaupré, et de là au cimetière paroissial. 23mars-2fs—T75418

MESSENIE — A Québec, le 23 mars 1944, à l'âge de 74 ans et 3 mois, est décédé M. Edmond-A. Messenie.

Les funérailles auront lieu lundi matin, le 27 mars, à 9 heures. Départ des salons mortuaires Charles Cloutier, 174 rue d'Aiguillon, à 8 h. 45, pour l'église du Saint-Coeur-de-Marie, et de là au cimetière. B—T75539

NADEAU — A Québec, le 24 mars 1944, à l'âge de 75 ans, est décédée dame Parméléa Gauthier, épouse de feu Pierre Nadeau.

Elle était des Dames de la Ste-Famille, du Tiers-Ordre et de l'Union de Prière.

Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures.

Départ des salons mortuaires G. Lépine Ltée, No 289 rue St-Vallier, à 8 heures 45, pour l'église St-Roch, et de là au cimetière St-Charles. 24mars-2fs—T75552

PLANTE — A Québec, le 23 mars 1944, à l'âge de 57 ans 8 mois, est décédée Mme Alexandrine Genest, épouse de M. Art. Plante, boucher, demeurant au No 94 Père Grenier.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 hres 30.

Départ des salons mortuaires W. Laberge, No 185 avenue des Oblats, à 9 hres 15 pour l'église St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. 2fs-B—T75547

RENAUD — A Québec, le 22 mars 1944, à l'âge de 59 ans 10 mois, est décédé Albert Renaud époux de dame Mathilda Morency.

Les funérailles auront lieu samedi matin à St-Joachim, à 8 h. 30.

Départ de la maison mortuaire à St-Joachim à 8 hs 15 pour l'église St-Joachim et de là au cimetière de la paroisse. B—T75535

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS

CULLEN — La famille M. Mosis Cullen remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. Mosis Cullen, soit par offrandes de messe, bouquets spirituels, tributs floraux, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. b—T75453

ELLEFSEN — M. et Mme Godfrey Ellefsen, remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de leur enfant, Fernand, soit par offrandes, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. b—T75431

Octroi aux Scouts

Grand'Mère. (DNC) — A la dernière assemblée générale du Jeune Commerce de Grand'Mère Inc. un montant de $10 a été voté pour venir en aide à la troupe locale des scouts.

L'achat par le peuple canadien des certificats d'épargne de guerre contribue à hâter la victoire et à assurer un meilleur avenir à la population.

MUTT et JEFF — C'est bien difficile de s'entendre. — Par Bud Fisher

MARISE DUCLAU et sa famille — Ce n'est pas certain. — Par McEvoy et Striebel

Texte du projet de loi de l'étatisation de l'électricité

Le gouvernement Godbout présente à la Chambre des députés l'important projet de loi qui crée une Commission hydroélectrique et autorise l'expropriation de la Montreal Light, Heat & Power ainsi que de sa filiale, la Beauharnois Power.

Nous avons publié hier, dans notre édition de 5 heures, un résumé substantiel de la loi créant une commission hydroélectrique dans la province de Québec. Voici maintenant le bill lui-même que nous nous empressons de reproduire au long, à cause de l'importance extraordinaire du projet de loi.

BILL No 17

Loi établissant la Commission hydro-électrique de Québec

SA MAJESTE, de l'avis et du consentement du Conseil législatif et de l'Assemblée législative de Québec, décrète ce qui suit:

CREATION DE LA COMMISSION

1. Les Statuts refondus, 1941, sont modifiés en insérant, après le chapitre 98, le suivant:

"CHAPITRE 98A

"LOI CONCERNANT LA COMMISSION HYDROELECTRIQUE DE QUEBEC

"1. La présente loi peut être citée sous le titre de **Loi de la Commission hydroélectrique de Québec.**

SECTION I

Dispositions interprétatives

"2. Dans la présente loi, à moins que le contexte n'indique le contraire,

1° "Commission" désigne la Commission hydroélectrique de Québec;

2° "Régie" désigne la Régie des services publics;

3° "Ministre" désigne le ministre des terres et forêts;

4° "Energie" désigne l'électricité, le gaz, la vapeur et toute autre forme d'énergie hydraulique, thermique ou autre.

"3. Tout pouvoir conféré à la Commission peut être exercé de temps en temps, entièrement ou partiellement, aussi souvent qu'il est jugé à propos de le faire.

SECTION II

Constitution de la commission

"4. Une corporation est créée sous le nom, en français, de "Commission hydroélectrique de Québec", et, en anglais, de "Quebec Hydro-Electric Commission".

"5. Cette Commission est formée d'un président et d'au plus quatre autres membres qui sont tous nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil et dnt il fixe les traitements.

"6. La Cmmission peut nommer un secrétaire, un trésorier et tous autres fonctionnaires et employés requis pour ses opérations, fixer leur traitement ou rémunération, définir leurs fonctions, retenir les services d'experts aux conditions qu'elle juge à propos.

"7. Le traitement des membres de la Commission, ceux de son personnel et tutes ses autres dépenses sont payés sur ses revenus.

"8. La Commission a son siège social en la cité de Montréal et elle peut établir des bureaux en toutes autres localités.

"9. La majorité des membres de la Commission forme quorum aux séances; toute décision requiert l'assentiment de la majorité absolue des membres.

"10. Au cas d'absence, de maladie ou d'incapacité d'agir d'un membre de la Commission, le lieutenant-gouverneur en conseil peut nommer un suppléant.

"11. Les procès-verbaux des séanapprouvés par la Commission sont authentiques et il en est de même des copies ou extraits certifiés par un membre de la Commission, le secrétaire ou un secrétaire adjoint.

"12. La Commission peut faire des règlements pour régler l'exercice de ses pouvoirs, sa régie interne et les fonctions de son personnel. Ces règlements entrent en vigueur sur l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil.

"13. La Commission a tous les pouvoirs d'une corporation formée par lettres patentes sous le grand sceau de la province et il sera loisible au lieutenant-gouverneur d'émettre de telles lettres patentes constatant la constitution de la corporation.

"14. La Commission a le pouvoir de posséder des biens meubles et immeubles; ce pouvoir n'est pas limité.

"15. Les membres de la Commission ne sont personnellement responsables d'aucun acte accompli de bonne foi dans l'exercice de leurs fonctions.

"16. 1. Aucun bref de **quo warranto** ne peut être émis à l'égard de la charge occupée ou d'une prérogative exercée par la Commission ou par l'un de ses membres.

2. Aucun bref de **mandamus** ne peut être émis pour ordonner à la Commission ou à un de ses membres d'accomplir un devoir ou un acte.

3. Aucun bref d'injonction ne peut être émis pour empêcher temporairement ou permanemment la Commission, ses membres ou préposés d'accomplir une action ou d'exécuter une opération ou de continuer à accomplir une action ou à exécuter une opération.

4. Aucun bref de prohibition ne peut être émis relativement à toute chose faite par la Commission ou par l'un de ses membres ou que la Commission ou l'un de ses membres veut faire.

"17. Aucun membre de la Commission ne doit avoir aucun intérêt, direct ou indirect, dans une entreprise de production ou de vente d'énergie ou de fabrication ou de vente d'appareils pour l'utilisation d'énergie.

Si lors de sa nomination, un membre de la Commission a un tel intérêt ou si un tel intérêt lui échoit ultérieurement par succession ou à titre équivalent, il est tenu d'en disposer immédiatement.

"18. La Commission peut, par règlement approuvé par le lieutenant-gouverneur en conseil, établir un fonds de pension de retraite pour son personnel ainsi que pour le paiement d'indemnités au cas d'invalidité ou de décès.

La Commission peut, dans tout règlement adopté pour les fins du présent article, fixer les conditions auxquelles il sera tenu compte, dans l'octroi de bénéfices, de la durée de l'emploi de tout membre de son personnel au service du gouvernement de cette province ou d'une entreprise dont elle est devenue propriétaire.

"19. La Commission est tenue de faire un rapport annuel de ses biens et de ses opérations donnant tous les renseignements nécessaires pour faire connaître l'état général de ses affaires. Ce rapport est soumis à l'Assemblée législative par le ministre.

"20. Les comptes de la Commission sont vérifiés par les personnes que le lieutenant-gouverneur en conseil juge à propos de nommer. La rémunération de ces personnes est payée sur les revenus de la Commission.

"21. Le rapport des vérificateurs doit accompagner le rapport annuel de la Commission et il doit indiquer si, à leur avis, ce rapport est exact et si les opérations de la Commission, au cours de l'année écoulée, ont été conformes à la loi.

SECTION III

But de la Commission

"22. La Commission a pour objet de fournir l'énergie aux municipalités, aux entreprises industrielles ou commerciales et aux citoyens de cette province aux taux les plus bas compatibles avec une saine administration financière.

Elle doit établir le tarif applicable à chaque catégorie d'usagers suivant le coût réel du service fourni à cette catégorie en autant que cela est pratique.

Les taux et conditions auxquels l'énergie est fournie sont fixés par règlement de la Commission.

"23. La Commission est tenue de fournir de l'énergie en gros à toute municipalité qui lui en fait la demande et se conforme aux dispositions de la Loi de la municipalisation de l'électricité (chap. 213), à moins que cette municipalité ne soit dans un territoire que la Commission n'est pas alors en mesure de desservir économiquement.

La Commission doit fournir à toute municipalité qui désire se prévaloir du présent article tous les renseignements requis pour l'étude du projet.

"24. La Commission doit tenir des comptes séparés pour chaque réseau de production et de distribution d'énergie exploité par elle et pour chaque réseau, les taux doivent être maintenus à un niveau suffisant pour défrayer:

1° tous les frais d'exploitation;

2° une part des frais généraux de la Commission proportionnelle à l'importance de ce réseau;

3° l'intérêt du capital engagé;

4° l'amortissement de ce capital sur une période maximum de cinquante ans;

5° une réserve adéquate pour renouvellement;

6° une réserve pour imprévus.

La Commission doit, en outre, établir pour chaque réseau, une réserve de stabilisation de taux.

"25. La Commission peut placer toutes réserves ou autres fonds disponibles dans des valeurs émises par le gouvernement du Canada ou de la Province ou garanties par l'un d'eux.

Elle peut également investir toutes réserves ou autres fonds disponibles dans toute entreprise de son ressort à charge de l'intérêt à un taux égal au taux moyen payé sur les sommes empruntées pour dépenses capitales.

"26. Les décisions prises par la

(Suite à la page 8 1ère col.)

Les présidents conjoints du sixième Emprunt de la Victoire

Le Comité national des finances de guerre annonce que ses quatre présidents conjoints dirigeront la campagne du sixième emprunt de la Victoire dans la province de Québec. Ce sont : l'hon. L.-A. TASCHEREAU, C.R., l'hon. E.-L. PATENAUDE, C.P., C.R., l'hon. F.-PHILIPPE BRAIS, C.R., M.C.L., et M. E.-A. MACNUTT. Tous sont maintenant des vétérans des campagnes d'emprunts nationaux.

MM. PATENAUDE et MACNUTT collaborent activement au succès de la finance de l'Etat depuis le premier emprunt tandis que MM. TASCHEREAU et BRAIS participent aux campagnes depuis le deuxième emprunt. M. MACNUTT a, de plus, l'honneur d'avoir présidé le lancement de deux emprunts de la Victoire lors de la première guerre mondiale.

Cap-Chat et la Croix-Rouge

Rimouski, 23. (D.N.C.) — La campagne de souscriptions en faveur de la Croix-Rouge, menée sous le patronage du capt. J.-B. Gagné et de M. Cyr Roy, de Cap-Chat, a été un véritable succes dans cette paroisse puisqu'elle a porté à $914.00 le total des recettes. Les souscriptions furent recueillies en partie par les Dames et jeunes filles. Voici les nom des solliciteuses: Mmes Art. Gagné, J.-Bte Emond, L.-P. Roy, Yvon Roy, Michel Lemieux, Paul Madore, René Ouellet, J.-Frs Roy, Télesphore Sergerie, Urgel Ste-Pierre, Norbelt Lemieux, Louis Dumont, Philippe St-Pierre: Mlles Esther Pelletier, Anita Côté, Albertine Thibeault, Marie-Paule Simard, Laura Chouinard, Gertrude Labrie, Bernadette Pelletier.

Voyages à supprimer

Montréal, 24. — (PC) Le régisseur du Transport, M. T.-C. Lockwood, a demandé hier aux Canadiens de s'abstenir des voyages inutiles et de supprimer les conventions expositions et autres réunions. "L'invasion de l'Europe étant imminente, dit-il, les chemins de fer du pays sont confrontés avec l'obligation de transporter des charges grandissantes de matériel de guerre et de troupes".

Famille secourue

Londres, 24. — (PC) Une famille de Londres a pu prendre le the, bien qu'elle fût emprisonné sous les débris d'un abri antibombes démoli au cours d'un raid. Des secouristes lui firent parvenir du thé au moyen d'un siphon, cependant que des ouvriers travaillaient à la dégager.

Décorations russes à des Canadiens

Londres, 24. (P.C.-Câble) — Trois militaires canadiens ont été décorés de médailles soviétiques, a-t-on révélé, hier soir, dans un bref message d'Eddy Gilmore, correspondant à Moscou de la Presse Associée. Gilmore, qui a été incapable de dire immédiatement pourquoi les décorations avaient été remises, a donné les noms suivants : lieutenant E.-W. Brien, R.C.N.V.R., qui reçut la médaille de "l'ordre de la guerre patriotique, seconde classe"; le sous-lieutenant C.-R.-A. Seniour, R.C.N.V.R., "l'ordre de la guerre patriotique, première classe", et le sergent de section W.-L. McGuinty, du C.A.R.C., "Médaille du Courage".

Etude du budget municipal dans une séance tenue à huis clos

Le maire et les échevins ont siégé à huis clos, hier après-midi, pour étudier le budget 1944-45. Tous les membres du conseil ont manifesté l'intention de couper davantage dans les dépenses pour réduire de 10 cents la taxe foncière au lieu de 8 cents comme le prévoyait le trésocier. Cette diminution additionnelle de deux sous représente une coupure de quelque $24,000 dans les dépenses. Un échevin a suggéré que cette somme soit prise sur les montants que les autorités pouvaient prévoir et qui ne sont pas inclus dans les estimés budgétaires.

Les membres du conseil ont repris cette étude budgétaire après que M. C.-R. Fontaine eut remis aux échevins une copie des estimés de la taxe spéciale (taxe de referendum). Au taux de 45 sous, cette taxe devrait rapporter une somme de $536,665.50. De plus, au 1er avril prochain, on disposera d'un surplus estimé à $22,161.19 dans le fonds de réserve de cette taxe ce qui donnera un grand total de $558,826.69 alors que les paiements que cette taxe sert à payer sont évalués à $538,755.

Plusieurs item des estimés budgétaires ont été étudiés attentivement par les échevins et plusieurs suggestions ont été faites pour les diminuer afin de trouver des sommes additionnelles qui permettraient de réduire de dix sous la taxe foncière.

Le Conseil Législatif félicite le major Triquet, Croix Victoria

Par Henri Dutil

Le Conseil Législatif a rendu hommage à la bravoure du major Paul Triquet, du Royal 22ème régiment, en adoptant une motion de l'honorable Wilfrid Bovey hier après-midi. M. Bovey a, en effet, proposé la résolution suivante qui fut adoptée séance tenante.

"Que cette Chambre a appris avec orgueil l'exploit glorieux du Major Paul Triquet et la haute récompense que lui a décernée Sa Majesté en lui conférant la Croix Victoria et qu'elle désire consigner dans ses procès verbaux l'admiration qu'elle éprouve à l'égard du Major Triquet et de tous les fils de la province de Québec qui combattent actuellement, sur mer, sur terre et dans les airs".

Après avoir passé quelques bills en première et en troisième lecture, la Chambre s'est ajournée " à loisir" afin de permettre au lieutenant gouverneur de sanctionner quelques bills qui ont franchi leurs différents stages dans les deux Chambres:

Un bill privé:" Loi concernant la succession de feu Marguerite Claire Stphens" a été passé en troisième lecture.

La Chambre a ensuite agréé les amendements apportés aux bills suivants:

Loi concernant l'évaluation et l'imposition des immeubles de la St-Maurice Power Corporation:

Loi concernant la charte de la ville de Dolbeau;

Loi permettant à Joseph Robert Henery de changer son nom en celui de Joseph-Henery Logan;

Loi concernant la Commission des Ecoles Catholiques des Trois-Rivières.

En deuxième lecture les bills suivants ont été passés, venant de la Chambre Basse :

Loi constituant en corporation la Société Mutuelle d'Assurance Générale de l'Union Catholique des Cultivateurs;

Loi constituant en corporation la Cie d'Assurance des marchands Détaillants;

Loi modifiant la charte de la ville de Shawinigan;

Loi constituant en corporation ecclésiastique "Associated Capel Churches in the province of Quebec";

Loi conférant certains pouvoirs à la Cie d'Assurance Mutuelle contre le feu du comté de Nicolet;

Loi relative à la succession de Jean

(Suite à la page 10. 3e col.)

AVIS DIVERS

Conseil de ville: — Réunion du conseil municipal cet après-midi, à 3 heures.

Femmes libérales: — Ce soir, à 8 heures, à 218, rue St-François, assemblée générale du l'Association libérale féminine de Québec-est.

Sciences sociales: — Conférence de M. Roger Picard sur la coopération économique internationale et la paix, ce soir, à 8 heure 30, à l'amphithéâtre de Médecine de l'université Laval.

Initiation à la Musique: — Cours d'initiation à la musique par M. Robert Talbot, directeur de l'Ecole de Musique, ce soir, à 8 heures, à l'amphithéâtre de Physique de l'université Laval.

Edifice Hudon: — Réunion de la fraternité des wagonniers du Quebec Railway, local 672, ce soir, a 8 heures, à 110, rue du Pont.

Au Secrétariat: — Assemblée de l'Union catholique des ferblantiers-couvreurs et de la Caisse Populaire ce soir, à 8 heures, à 17, rue Caron.

Retraite universitaire: — Exercice ce soir, à 7 heures 30, en la chapelle extérieure du Séminaire.

On demande hommes et femmes durs d'oreilles

pour faire sans risque cet essai simple : si vous êtes ennuyé par des sons de cloche, bourdonnements ou bruits dans la tête causés par la cire durcie ou coagulée (cérumen), faites chez vous l'essai de la Méthode Aurine qui, au dire de tant de personnes, leur a permis de bien entendre de nouveau. Après avoir fait cet essai simple, vous devrez entendre mieux, sinon votre argent vous est tout de suite remboursé. Demandez dès aujourd'hui le Baume Aurine pour Oreilles chez Livernois, Brunet et tous les bons pharmaciens.

La solution du
BOIS DE CHAUFFAGE Enr.
Gros et détail
merisier érable
App. NAP. DOYON
Tél. 4-1954

ELEVEUSES ELECTRIQUES

Nous avons actuellement en stock un bon nombre d'éleveuses électriques dont nous désirons faire profiter les aviculteurs progressifs de notre région.

Voici quelques-unes des raisons qui doivent inciter les aviculteurs à se procurer une éleveuse électrique :

1.—Un thermostat, réglé à volonté, maintient un degré uniforme de chaleur, selon les besoins. De là, **aucun danger de surchauffage ou d'incendie;** aucune surveillance nécessaire pendant les heures de la nuit; aucun transport de combustible ou de cendres.

2.—L'absence de **gaz nocifs ou asphyxiants,** jointe au fait que l'oxygène de l'air n'est pas brûlé, assure d'excellentes conditions hygiéniques qui préviennent effectivement la mortalité.

3.—Les coûts d'achat et d'opération sont très bas. **Pour moins de deux sous** (2c) par poussin, votre éleveuse fonctionnera pendant six semaines.

Et surtout, l'éleveuse électrique ne requiert **aucune installation électrique spéciale :** il suffit de raccorder cet appareil à une prise de courant ordinaire.

Aujourd'hui plus que jamais, il est temps de vous débarrasser des éleveuses qui vous obligent à passer une partie de vos nuits debout et qui peuvent, en causant un incendie, vous faire perdre de fortes sommes d'argent.

Si vous désirez vous renseigner davantage ou faire l'achat d'une éleveuse électrique, adressez-vous au bureau de la Quebec Power Company le plus rapproché de votre demeure.

QUEBEC POWER COMPANY

BAIE-ST-PAUL — QUEBEC — LEVIS — MONTMAGNY — SAINT-PASCAL

Vous le préférerez

THÉ "SALADA"

POLLACK

HEURES D'AFFAIRES : 9 a. m. à 6 p. m. samedi jusqu'à 10 p. m.

AU SOUS SOL

VETEMENTS de TRAVAIL

POUR HOMMES

SALOPETTES ou FROCS

en denim pesant bleu marine. Confection résistante. Coutures doubles. Salopettes avec 7 poches. Frocs de même qualité. Tailles 34 à 44. Chacun **2.25**

CHEMISES DE TRAVAIL

En duck kaki bleu marine, bleu pâle et bleu aviation. Chemises de bonne qualité pour le printemps et l'été. Encolures 14½ à 17 ..... **1.00**

CHAUSSETTES DE TRAVAIL

Chaussettes de travail de laine pesante dans les gris uni foncé ou gris pâle. Pointures 10½ à 11. Votre choix, la paire **50c**

Aussi chaussures, gants, mitaines, en un mot tout ce qu'il faut pour les travailleurs.

MEMBRE ASSOCIATION DES MARCHANDS INDEPENDANTS DE QUEBEC

75-95 St. JOSEPH TEL. 4-4661 — Maurice POLLACK Limitée — CENTRE DE LA MODE ET L'ECONOMIE

Membre de la Fédération canadienne des détaillants.